



UNE HISTOIRE DU DIABLE

Je choisirai le ciel pour le climat et l'enfer pour la compagnie !
(George Bernard Shaw)

**Cours préparé par
Claude Courtemanche**

Automne 2016

TABLE DES MATIÈRES

PRÉLIMINAIRES.	3
INTRODUCTION.	4
CHAPITRE I- La présence du Diable dans la Préhistoire et l'Antiquité.	11
CHAPITRE II – Le Diable et l'Ancien Testament.	41
CHAPITRE III – Le Diable et le Nouveau Testament.	58
CHAPITRE IV – Le Diable et les Pères de l'Église.	74
CHAPITRE V – Le Diable au Moyen-âge.	89
CHAPITRE VI – Le Diable, la sorcellerie et la femme.	105
CHAPITRE VII – Le Diable au 16^e et au 17^e siècle.	129
CHAPITRE VIII – Le Diable au siècle des Lumières et au 19^e siècle.	147
CHAPITRE IX – Le Diable et le discours officiel des Églises chrétiennes et de l'Islam.	163
CHAPITRE X – Le Diable aujourd'hui, un laïc ?	187
CONCLUSION	206

PRÉLIMINAIRES

- 1- Le présent cours ne prétend pas couvrir toutes les avenues de l'histoire des phénomènes diaboliques qu'évoque le personnage du Diable. Impossible dans le cadre du présent cours d'en broser tous les traits. Il s'agit d'UNE histoire du Diable. Elle se concentre à décrire uniquement certains faits survenus en Occident après un bref parcours de l'histoire ancienne. C'est donc aussi une histoire de choix de sujets. Elle n'épuise pas le propos. Oh que non ! Il n'y qu'à se hasarder à feuilleter les nombreux dictionnaires consacrés à cette 'vedette' pour s'en convaincre.**
- 2- Les informations présentées relatives aux cultures et civilisations anciennes demeurent forcément sommaires et truffées de raccourcis qui ne rendent pas justice à la richesse et à la complexité des peuples évoqués ci-après.**
- 3- Elles ont uniquement pour but de nous familiariser avec d'autres approches religieuses où le Diable n'y figure pas, ou à peine, et de nous conscientiser aux emprunts effectués par les religions monothéistes à ces anciennes civilisations.**
- 4- Eh non, le cours ne permettra pas d'élucider la question sur l'existence ou pas du Diable. Tout au plus, fournira-t-il des informations pour que chacune et chacun se forge sa propre opinion ou poursuive sa propre quête à partir, espérons-le, d'une meilleure connaissance du personnage ou de l'épiphiénomène religieux, hasarderaiert certains.**

INTRODUCTION

Faut-il croire en l'existence du Diable.

1- Le Diable fait partie de notre patrimoine religieux !

Le christianisme au Québec fut la religion rassembleuse du peuple canadien-français dès le début de son existence jusqu'aux environs de 1960. Ou presque.

La colonisation de la Nouvelle-France s'effectua concomitamment avec l'évangélisation des peuples autochtones, (les Sauvages !), installés sur les vastes territoires convoités par la France. Champlain, établi à Québec depuis le 3 juillet 1608, fit des démarches pour obtenir des missionnaires.

« Alors, je jugeai à part moi que ce serait faire une grande faute si je ne m'employais à leur préparer quelque moyen pour les faire venir à la connaissance de Dieu.

Et pour y parvenir je me suis efforcé de rechercher quelques bons religieux qui eussent le zèle et affection, à la gloire de Dieu. » (Cité par Hubert Deschamps, *Les voyages de Champlain*. PUF. Paris, 1951 176).

Les Récollets (1615) et les Jésuites(1625) furent rapidement parmi nous. D'autres groupes religieux accostèrent en Nouvelle France jusqu'à la fin du 17^{ième} siècle.

Ils rapportaient de la France un certain courant religieux rigoriste. Ils préconisaient une pratique religieuse assidue, condition essentielle pour se mériter le salut. Était valorisée une conduite morale irréprochable dont faisait partie prenante, le sacrifice (avoir « l'esprit de sacrifice », disait-on.), la mortification, la fréquentation des sacrements et le respect des commandements de Dieu et de l'Église.

Les fondateurs de Montréal, Maisonneuve, Jeanne Mance et Marguerite Bourgeois allaient créer sur l'île de Montréal une société quasi-monastique avec une vie très réglementée, des offices et une pratique religieuse fortement encadrées.

Il fallait donc se prémunir contre les tentations « chuchotées » par le Diable.

Officiellement, personne n'osait questionner un tel enseignement. Il faisait partie de l'héritage d'une génération à la suivante jusqu'au milieu du 20^e siècle.

Pour les Québécois de souche catholique des années '50, la croyance en l'existence du Diable ne faisait pas de doute. Le petit catéchisme (édition officielle, Québec 1944) était formel à la question 39 :

Question : *Tous les anges sont-ils restés bons et heureux ?*

Réponse : *Non, les anges ne sont pas tous restés bons et heureux; beaucoup d'entre eux péchèrent par orgueil et furent précipités dans l'enfer; on les appelle les mauvais anges ou les démons.*

Et le rituel du baptême prévoyait à l'époque et prévoit toujours, la renonciation à Satan. Celui par lequel arrive le péché. Le petit catéchisme du temps ajoutait à ses œuvres et à ses pompes, c'est-à-dire à toutes sortes de péchés et de fausses maximes. (Question 175).

Tout ce qui n'était pas permis par l'Église et le clergé (manquements aux commandements de Dieu et de l'Église) était l'œuvre du tentateur. Du Diable. Il était la cause du péché. Ce péché qui nous précipitait *dans les tourments éternels de l'enfer*. (Question 215). L'enfer : la résidence officielle du Diable.

Le sacrement de confirmation conférait le don de conseil, permettant de *se prémunir contre les ruses du démon et les dangers du salut*. (Question 193).

L'histoire sainte, alors matière au programme scolaire, racontait le récit d'Adam et Ève, présentés comme les premiers parents de l'humanité, aux prises avec le Diable sous la forme du Serpent (Gn 3, 1 ss). Il embobine Ève qui séduit Adam, provoque la colère Dieu envers le couple et cause leur déchéance : bannissement du Paradis terrestre, travail à la sueur de son front et enfantement dans la douleur.

Le Diable est présent dans les Évangiles. Il tente Jésus au désert (Mt 4, 1-11; Lc 4, 1-13; Mc 1, 12-13). C'est celui qui s'empare des personnes. Les possède. Jésus se fera un devoir de l'expulser des possédés qui s'adressent à Lui. Geste qui sera repris par les apôtres et par leurs successeurs jusqu'à aujourd'hui.

Le Diable est bien ancré dans notre tradition québécoise. Les confessionnaires de nos églises du temps le voyaient rôder sans relâche ! Il alimente même certaines de nos légendes. Pensons à celle de la Chasse-galerie, devenue chanson, notamment sous la plume de la Bottine souriante et de Claude Dubois.

***La Chasse-galerie :** Il s'agit de l'histoire de bûcherons de la Gatineau qui font un pacte avec le Diable afin de faire voler un canot pour qu'ils puissent rendre visite à leurs femmes. Ils devront cependant éviter de blasphémer durant la traversée, ne point heurter le canot aux clochers d'une église et être de retour avant six heures le lendemain matin. Dans le cas contraire ceux-ci perdraient leurs âmes.

***Plusieurs sites** compilent un certain nombre de légendes dont plusieurs réfèrent à l'action du Diable. C'est le cas, notamment, du Grenier de Bibiane :
<http://legrenierdebibiane.com/trouvailles/legendes/sommaire.html>

Il meuble nos expressions : *Le Diable est au vache...L'avocat du Diable...Tirer le Diable par la queue... Avoir le Diable au corps...Que le Diable l'emporte...Au Diable vauvert...L'enfer est pavé de bonnes intentions !*

Enfin pour résumer notre appréciation de quelqu'un, rien de mieux que de conclure : *C'est un bon Diable ou c'est un pauvre Diable !*

Normal que le Diable existe, affirment certains. D'autres se questionnent.

2- Le Diable remis en question.

Pour l'auteur du best-seller, *L'homme qui devint Dieu*, Gérard Messadié, le Diable ne serait qu'un accessoire utile. C'est ce qu'il affirme dans son ouvrage *Histoire générale du Diable*:

« Le souci le plus profond de l'être humain, en effet, est de se fabriquer des origines, et quand il ne les connaît pas, il se les invente ». (p. 321).

Il débute d'ailleurs son volume en ces termes :

« Comment donc écrire une histoire de ce qui n'existe pas ? [...] Mon travail a donc consisté en un déchiffrement des témoignages, depuis les millénaires où Dieu était une femme, la Grande Déesse, jusqu'aux siècles récents, où l'on a voulu expliquer les crimes humains par la victoire de forces obscures. Or, ces forces ne sont nulle part ailleurs que dans les empreintes gravées dans le cerveau par la société et sa morale. Elles sont dedans et pas dehors. [...] Car l'être humain aime la peur ». (p.18).

**L'homme qui devint Dieu* publié en 1994 est le résultat de dix ans de travail pour reprendre la brève et fulgurante trajectoire de Jésus en son temps. L'auteur a tenté de reconstituer ce qu'avait pu être réellement la vie du Christ, de manière complète, factuelle, quasiment minutée. C'est le portrait d'un homme implanté dans une époque bien précise.

Des historiens, face à l'hypothèse de l'existence du Diable, optent pour une certaine réserve. C'est le cas, notamment pour Robert Muchembled, bien au fait de l'importance du Diable dans le parcours d'une partie de l'humanité :

*« N'en déplaise aux théologiens dont le métier est de le prétendre, l'historien, qui a pour objectif de comprendre ce qui meut et fait tenir ensemble les sociétés, n'a pas besoin de ce postulat pour apprécier à leur éminente valeur les effets de la croyance. Cette dernière constitue à ses yeux une réalité profonde, car elle motive les actes individuels comme les attitudes collectives : même s'il pense intimement que le Diable n'existe pas, il doit chercher à expliquer pourquoi ceux qui croyaient à son pouvoir ont brûlé des sorcières au XVIIe siècle, ou bien pour quelles raisons on pratique aujourd'hui des rituels lucifériens pour lui rendre hommage ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire du Diable, XIIe-XXe siècle*. Éd. du Seuil. Coll. Points. 2000, p. 8).*

Nous abordons donc ce cours sur le Diable, soit avec l'œil critique d'un Gérard Messadié et de bien d'autres ou soit avec le sentiment qu'une présence malfaisante agite ce monde comme l'affirme, entre autres, les religions monothéistes.

Mais quelle que soit notre conviction, nous sommes toutes et tous unanimes à partager la même curiosité pour un tel personnage !

Ces précautions prises, il est temps de remonter l'histoire...bien loin avant notre ère.

Mais auparavant quelques définitions et appellations du Diable.

3- Quelques définitions et appellations...

Le Diable (en latin latin : diabolus, du grec διάβολος diábolos, issu du verbe διαβάλλω « diabállô », signifiant « celui qui divise » ou « qui désunit » ou encore « qui détruit ») est l'esprit personnifiant le mal.

La nature du « Diable » est d'être un « opposant », un « ennemi », un « adversaire ».

Lucifer est l'ancien nom de la planète Vénus.

Satan :

Le nom « satan » apparaît d'abord dans la Bible hébraïque, en hébreu שָׂטָן (śāṭān). Il est manifestement relié au verbe śāṭan mais la signification exacte de ce verbe est problématique car la racine ŠṬN. Il signifie étymologiquement l' « obstacle » ou l' « adversaire ».

C'est celui qui barre la route au projet de Dieu et à l'économie du Salut.

C'est celui qui « empêche » la conversion.

Asmodée : un mauvais démon qui, dans le livre de Tobie, a tué successivement les 7 maris de Sarra que l'archange Raphaël réussit à ligoter. (Tb 3, 8 et 8,3).

Azazel : démon souvent cité dans les documents intertestamentaires.

Béelzéboul (Béelzébut) : divinité des anciens occupants de la terre d'Israël, les Cananéens, qui signifiait « Baal le Prince », mais que les Israélites ont ridiculisé en « Béelzéboub » qui veut dire « Baal des mouches ».

Béhémoth : signifie « bêtes ». Symbole de la force brutale que l'homme ne peut domestiquer.

Bélial ou Béliar: nom commun signifiant « vaurien » « sans utilité », peu à peu personnifié. Il est cité 25 fois dans l'Ancien Testament. Dans la littérature intertestamentaire et le Nouveau Testament, Bélial finit par être l'équivalent de Satan (2Co 6,15).

Démon : du grec ancien δαίμων/daímôn (« divinité, génie ») qui inspire aux hommes toutes leurs actions, bonnes et mauvaises. C'était la divinité que l'on ne pouvait pas ou ne voulait pas nommer. Ce n'est qu'à une époque récente que ce terme désignera le Diable. Les Pères de l'Église ne l'employaient qu'au pluriel. Plus tard, l'appellation sera réservée pour définir les forces psychiques malveillantes.

Diable : du latin diabolus, du grec Διάβολος/diabolos signifiant « celui qui divise » ou « qui désunit » ou encore « qui détruit » est l'esprit du mal. Nom donné au tentateur de Jésus dans le désert par Matthieu et Luc.

Esprit mauvais, Esprit impur : c'est le terme utilisé par les Évangiles quand Jésus guérit des personnes dites possédées.

Et aussi : **l'Ennemi, le Mauvais, le Tentateur, le menteur, l'Adversaire, le Malin...etc.**

Iblis : déformation probable du mot grec *diabolos*. Nom du diable dans le Coran et la tradition musulmane. On y rencontre aussi le terme **al shaytan** - traduit en Français par « Satan ».

L'ange de lumière, Lucifer : mot d'origine latine qui signifie « porte-lumière. Désigne la plupart du temps le diable.

L'Exterminateur : démon qui menaçait les troupeaux et les familles des Hébreux, au temps où ils étaient esclaves en Égypte.

Le Serpent : ce mot hébreu veut aussi dire « rusé ». Il n'est cité que deux fois dans la Bible.

Les ténèbres : Lieu où réside le mal.

Léviathan : monstre du chaos originel, symbole des puissances hostiles vaincues par Dieu.

Lucifer : ce mot apparaît dans la traduction latine de la Bible *la Vulgate* réalisée par St- Jérôme. Les commentateurs médiévaux l'ont identifié à l'ange déchu.

Mastema : Nom désignant l'esprit mauvais dans les écrits intertestamentaires.

Méphistophélès : mot présent seulement dans le *Faust* de Goethe pour désigner le diable. Emprunté probablement à une tradition populaire où le mot *Méphostophilès* signifie « Celui qui n'aime pas la lumière ».

Prince de ce monde : terme fréquent chez Jean. Désigne souvent le royaume du mal dont le diable est le prince.

Satan : à l'origine, nom commun qui désigne l'adversaire, l'accusateur dans un procès.

(Liste extraite de SOUPA, Anne et de BOURRAT, Marie-Michèle, *Faut-il croire au diable ?* Éd. Centurion/Novalis. 1995. pp. 140-141 et complétée par celle de CERBELAUD, Dominique, *Le Diable, tout simplement*, Éd. l'Atelier, 1997, p. 32).

CHAPITRE I

Présence du Diable dans la Préhistoire et l'Antiquité.

Introduction

L'histoire du Diable débute bien avant le monde moderne. Un parcours du monde devient très lumineux pour comprendre comment l'humanité en est venue à se doter de différents personnages, imaginaires pour la plupart, pour accompagner et expliquer son quotidien, nourrir son passé et se projeter dans l'avenir. Ce tour d'horizon, comme pour une courtepoinette, rassemble tous les morceaux d'où surgiront les traits de la figure du Diable en Occident. Les informations ci-après regroupent des données qui s'échelonnent grosso modo jusqu'au 5^{ième} siècle avant notre ère.

1- Le Diable, la Préhistoire et l'Antiquité.

Aux fins de se fixer des repères pour traiter du parcours de l'humanité, les scientifiques ont découpé l'histoire en périodes ou époques. Le tableau le plus fréquemment évoqué, identifie la première d'entre elles comme étant la préhistoire. Soit la plus ancienne période qui débute avec l'apparition de l'homme jusqu'à la découverte de l'écriture dans les années 3 300 ans avant notre ère.

À l'époque de l'homme de Neandertal (de 300 000 à 35 000 ans avant notre ère) et de « l'homo sapiens », il fallut transiger avec les forces menaçantes et inconnues de la nature ambiante : l'eau, le vent, l'éclair, le feu, les saisons, les prédateurs, la fertilité, le succès ou l'échec de la chasse, la peur, la maladie, la mort, etc. Finalement avec la planète terre elle-même ou du moins ce qu'on en connaissait. L'homme mit en place des façons de faire. Des pratiques qu'il convertit également en rituels. Lesquels s'exerçaient par des individus qui occupaient alors un rôle dans la communauté et la société et devenaient des intercesseurs auprès des forces à conjurer ou à amadouer. Et ces intercesseurs pouvaient être

différents selon qu'il fallait faire appel au dieu de l'éclair, au dieu du feu, etc. Bref au dieu approprié.

Une mythologie plus ou moins élaborée donnait cohésion au système d'explication des phénomènes dits surnaturels et de l'origine du monde (cosmogonie). Plus encore, les mythes organisaient l'ensemble du mode de vie d'une société donnée. La religion (de nature polythéiste à cette époque) jouait donc une fonction sociale essentielle. Elle était le reflet de la croyance populaire et constitutive de la culture.

Cette mythologie variait d'une population à une autre selon les besoins de chacune.

« L'homme préhistorique, terme ô combien vague, ethniquement, géographiquement, chronologiquement, avait un sentiment religieux, dont la structure et le détail nous échappent ». (MESSADIÉ, Gérald, Histoire... p. 27).

Alors, inutile d'y chercher un emblème du Mal. Tout convergerait plutôt vers la célébration de la vie incarnée, la plupart du temps, par le Soleil, source de la vie, comme semble le suggérer les sculptures et les peintures de l'époque découvertes depuis.

2- L'Océanie : des génies du Mal mais pas de Diable.

La mythologie océanienne des origines est centrée parfois autour d'un couple fondateur masculin et féminin, auteur de tout ce qui existe sur la terre ou d'une légion d'êtres surnaturels créateurs du monde. Tout événement survient sous l'instigation des esprits fondateurs : maladie, tremblement de terre, naissance, pluie, etc. Sans référence à un esprit bon ou mauvais.

Sur l'Île de Pâques, point de présence du Diable au sens d'une représentation personnifiée du Bien et du Mal. Il y a bien les esprits des morts, des êtres malins et rusés qui viennent hanter les maisons des vivants. Mais rien qui ne ressemble à des habitants de notre enfer.

Dans les autres îles, on retrouve des traces des génies du Mal. Auteurs de la maladie et des épidémies, entre autres. Sortes de créatures invisibles fondamentalement mauvaises, habitant quelque part sur des îles lointaines. Elles peuvent être mises en échec par le sorcier si ce dernier intervient rapidement ou si d'autres rites protecteurs sont employés.

Chez certains groupes, on tenait en faible estime les esprits mauvais dont on pouvait facilement tromper la vigilance. En période d'épidémie, par exemple, les habitants affichaient sur leur porte de maison des effigies en bois de leur famille, estimant que les mauvais génies emporteraient celles-ci au lieu des vivants.

Point de traces cependant d'un unique esprit incarnant le Diable. S'il survient telle ou telle épreuve, l'Océanien peut y faire échec en faisant appel au sorcier capable d'affronter l'incident malheureux. Il est toujours possible de négocier avec les forces du mal. Puissances comme les autres qui exigent également leur part de sacrifices.

3- L'Asie et ses Diables sans le Diable.

Difficile de se faire une tête sur l'existence du Diable dans ces contrées aux cultures tellement différentes et aux croyances multiples enracinées dans un passé autrement plus ancien et diversifié que celui de l'Europe.

« L'Asie, donc, n'a plus d'âge, elle a vécu trois fois notre histoire et tous les enfants y ressemblent au jeune Dalaï-Lama tant leur regard est grave ». (MESSADIÉ, Gérard, *Histoire...*p. 56).

Ces pays d'Asie (Tibet, Sibérie, Indonésie, Bornéo, Malaisie, Philippines, Inde, Pakistan, Chine, Japon...etc), n'ont pas de croyances communes. Ils se partagent les grandes religions ou courants philosophiques orientales comme l'hindouisme, le bouddhisme, le jainisme, le taoïsme, le shintoïsme issus semble-t-il d'une religion encore plus ancienne, le védisme introduit en Inde vers 1 500 avant notre ère.

Le védisme (ancêtre de l'hindouisme) propose également sa propre explication de l'origine du monde. Il comprend ce dualisme entre l'être et le non-être ou entre la création et le chaos. Cette création bienveillante envers l'homme est contrecarrée par le Mal. Existence normale comme conséquence du chaos. Ce sont les rites sacrificiels, entre autres, qui maintiennent l'équilibre du monde.

Avec le temps, les divinités proliféreront au point qu'elles susciteront le doute : « *Qui sait vraiment ? ... D'où vient la création ? Les dieux sont venus après la création de l'univers. Qui sait donc d'où il est né ?* » Doute repris par ces premiers moines connus sous le nom de *Upanishad*. Ceux qui viennent s'asseoir aux pieds du Maître pour entendre son enseignement.

***Upanishad désigne également un ensemble de textes philosophiques qui forment la base théorique de la religion hindoue.**

Dans cet univers, il n'y a pas plus de Dieu unique qu'il y a de Diable unique. L'Atman, l'Être-essence de l'Univers est inconnaissable. Seul Brahman, la félicité suprême, est accessible et explique totalement l'existence de l'univers. Il est la réalité ultime. Tout le reste n'est qu'illusion. L'ignorance demeure la cause du malheur et du péché de l'homme. Pas de dualisme (le Bien et le Mal) chez le védisme des Upanishads. Ce ne sont que des « contre-pouvoirs ». La félicité ne peut inclure le Mal. Donc pas de démons ou de Diable.

Après l'invasion de l'Inde par les Aryens, au 15^e siècle avant notre ère, diffuseurs dans un premier temps du védisme, de nouveaux empires s'installent et vont accélérer le déclin du védisme et donner naissance au jainisme et au bouddhisme vers 600 – 570 ans avant notre ère.

Le jainisme (jaïnisme ou djaïnisme), œuvre d'un contemporain de Bouddha, Vardhamanna, enseigne que tout est relatif et que nous ne pouvons avoir qu'une connaissance partielle de la réalité. L'âme, par sa relation avec la matière, en vient imprégnée durablement et compose ainsi son karma : son destin. C'est par une vie austère que l'âme détruit

son karma et empêche sa transmigration. Il n'existe pas de dieu dans le jnisme. Donc pas de Diable.

Siddhārtha Gautama, le futur Bouddha, « l'éveillé », dans sa quête de l'absolu, après six mois de jeûne, est confronté à Mara, le Mauvais dit le Malin et la personnification de la Mort. Ce dernier rappelle à l'émacié Gautama qu'il ne peut échapper à son état d'être terrestre même s'il aspire au « nirvana » soit cet état où il sera délivré de la nécessité de renaître et de souffrir. « *Mara ne pousse pas Bouddha au crime, à la luxure ou au vol : il le pousse tout simplement à vivre, et c'est en cela qu'il est mauvais* ». Il ne s'agit donc pas du Diable tel que nous le présentent nos concepts chrétiens.

Plus tard, Bouddha affrontera le féroce Naga d'Uruvilva, un cobra cousin des dragons, qu'il domptera d'ailleurs par sa puissance surnaturelle.

Comme la tradition bouddhiste – sous différentes formes culturelles bien sûr -- fut diffusée dans toute l'Asie (Ceylan, Chine, Corée, Sumatra, Japon, etc), on peut conclure que le Diable tel que nous le percevons en Occident, dans le sens d'un antagonisme Dieu-Diable, est inconnu en Asie. Les démons et les dieux n'existent que dans la sphère inférieure, celle du Désir. Et on ne retrouve pas de chef des démons. Dans le parcours des purifications successives devant mener au nirvana, les Diables sont des entités de passage.

Il y a bien des lieux où séjournent « les âmes criminelles ». Ce sont des espèces de purgatoires. Le cycle des réincarnations fait qu'elles en sortent. Comme le Mal n'a pas d'assises permanentes, le Diable n'en a pas davantage.

L'hindouisme, qui prendra le relais du védisme, n'imposera pas plus l'existence d'un Diable à l'Européenne. Ses divers courants tels le brahmanisme, le visnuisme, le sivaïsme, le tantrisme et saktisme, pour n'en nommer que quelques-uns...font état de divers démons mais le Diable comme tel est absent. Bien et Mal sont des aspects

complémentaires, une dynamique en interaction, permettant à l'individu d'accéder à la recherche de la fusion avec la divinité.

La notion d'Empire du Mal est absente de l'Inde. Mais qu'en est-il de la Chine et du Japon ?

4- Le confucianisme chinois et le shintoïsme japonais.

Tout ce que l'on sait de la Chine du nord du deuxième millénaire avant notre ère, c'est que ses habitants pratiquent le culte des ancêtres. C'est-à-dire, cette croyance en l'immortalité de l'âme, laquelle il faut nourrir en plaçant dans les sépultures, aliments et ustensiles. À cette époque, comme dans bien d'autres civilisations, c'est le roi qui est le « mandant du ciel » et qui définit ce qui est Bien et ce qui est Mal. Seul le pouvoir royal peut mettre le Mal en échec. Il y a là les éléments précurseurs au principe du Diable. Sans plus.

Le taoïsme, qui émerge vers le 6^e siècle avant notre ère, va composer avec certaines des croyances populaires anciennes dont le culte des esprits, de la nature et des ancêtres avant de s'en distancer. Doctrine à la fois philosophique et religieuse, elle aurait été mise en œuvre par le sage Lao-Tseu (6^e ou 5^e siècle avant notre ère).

Le terme taoïsme désigne « *le Dao* : le chemin, la voie » qu'il faut emprunter pour parvenir à se fondre à l'unité suprême du monde. L'Absolu. Gage de l'immortalité. On y arrive par la recherche de l'harmonie à l'intérieur de soi et avec l'univers, moyennant l'absence de désirs et de passions. Deux forces antagonistes, le Yin féminin et le Yang masculin composent le monde. Comme le froid et le chaud, la nuit et le jour ou l'hiver et l'été, etc. Toutes deux contribuent à l'atteinte de l'équilibre qui mène à l'union absolue. Dans cette vision du monde, point de notions comme l'enfer, le diable, les ténèbres éternelles, les forces du mal, en opposition avec un Dieu lumineux et bon. Le Mal-en-soi n'existe pas. Il n'est que désordre. Aucune référence au Diable dans les populations taoïstes.

Il en est de même dans le confucianisme, né à peu près à la même époque. Confucius, comme son maître et aîné Lao-Tseu, s'écartera des croyances populaires archaïques. Pour lui et ses disciples, le bonheur de l'homme réside dans sa capacité de l'atteindre sur terre en devenant toujours meilleur. L'homme n'est ni bon, ni mauvais. Il a la possibilité de devenir sage. Pas de Diable à l'horizon... La dynastie des Han entre 206 av. notre ère et 220 apr. notre ère, adoptera le confucianisme comme religion d'état inspirant la politique et l'administration chinoise.

Le bouddhisme s'invite en Chine au 3^e siècle avant notre ère. Il s'accommode très bien des deux autres religions présentes : le taoïsme et le confucianisme. Il prend donc de nouvelles formes. Le Nirvana, le lieu du Rien, devient le lieu de l'Immortalité. Il fallait tenir compte de la croyance en Chine du culte des ancêtres. La voie du Milieu, préconisée par le bouddhisme originel et qui n'excluait pas les passions, est supplantée par l'obligation d'extirper toutes passions. « La compassion », vertu chère au confucianisme, est mise de l'avant. Mais toujours pas de Diable et de Malin.

La Japon intégrera à son tour le Bouddhisme dans sa quête religieuse. Mais il possédait déjà sa propre religion le shintoïsme.

Le shintoïsme, *le shintô*, se définit comme le taô, « le chemin » à emprunter. Une prise de conscience des liens qui unissent les êtres entre eux jusqu'à la Divinité. Dans la cosmogonie shintoïste, on retrouve cet antagonisme entre les puissances célestes et terrestres. Les génies qui les habitent sont toutefois ambivalents et en aucun cas sont considérés comme le Diable. Le Mal est la manifestation de la colère des dieux. Sans plus.

L'Asie, animée par ces grandes religions philosophiques brossées à grands traits, a échappé au Diable. Cela ne veut pas dire que les peuples qui la composent dans ses strates inférieures n'ont pas pratiqué la superstition et conservé les vestiges des religions archaïques. Petits

démons aux allures de dragons et chamans survécurent sans pour autant s'imposer.

5- L'Égypte flirte avec le monothéisme mais pas longtemps.

Une rumeur avérée s'est rendue jusqu'à nous à l'effet qu'un des pharaons de la 18^e dynastie Amenhoep IV dit Akhnaton ou Akhénaton (-1355 / -1353 à -1338 / -1372) remplaça l'ensemble du panthéon égyptien par un dieu unique Aton, le Soleil. Ce serait le premier signe du monothéisme dans l'histoire. Encore qu'il faut ajouter que le nom développé de son dieu " unique " *Aton* est en fait " *Ré-Horakhty-qui-jubile-dans-l'horizon-sous-son-nom-de-Shou* ", et fait donc référence à trois divinités du panthéon. Cette initiative fut une passade. Elle dura le temps de son règne. Ses successeurs se dépêchèrent de revenir au polythéisme mieux accordé à la tradition égyptienne. À quoi ressemble-t-elle ?

Point important à souligner : les Égyptiens de l'Antiquité vivent au gré des cycles qui ponctuent leur environnement. La naissance du soleil le matin et sa disparition le soir. Les inondations annuelles du Nil. Les naissances qui succèdent aux mortalités, etc...

Précisons également que la religion égyptienne existait depuis au moins trois millénaires avant notre ère. La cosmogonie la plus répandue est celle mentionnant un demiurge solaire Rê comme créateur et dont la généalogie divine se rend jusqu'au dieu pharaonique Horus. Dans cette création, il y a l'irruption du Chaos originel. C'est le pharaon qui sert d'intermédiaire entre les dieux et le peuple.

Deux dieux principaux y sont évoqués : Horus et Seth, tous deux fils d'Osiris et d'Isis. Horus est maître de la Haute-Égypte et Seth de la Basse-Égypte. Horus est présenté comme le dieu du ciel à tête de faucon, dont la couleur noire évoque la fertilité du Nil. Son vis-à-vis, Seth, est décrit comme le serpent, un porc au visage proéminent. Il est associé à la sécheresse, la famine, les épidémies. Il est le meurtrier de son père

Osiris et a été castré par son frère Horus dont il a arraché l'œil....Horus apparaît comme le Bon et Seth comme le Méchant.

Pourtant, Seth n'est pas foncièrement mauvais, il est entre autres le protecteur de l'Égypte en cas de guerre, de famine ou de désastres naturels comme les inondations. Mais, très souvent, ses gestes et son aspect alimentent négativement l'imaginaire populaire. Il ne peut pour autant être pointé comme le Mal et le Diable. D'autant plus que la place des dieux changent selon les régions, à la discrétion du grand prêtre du lieu.

« Il n'y a personne ayant voyagé dans la jungle des monographies égyptologiques ou des articles sur la religion qui ait pu trouver une synthèse qui permette de définir l'Essence des Dieux et Déesses du panthéon pharaonique ». (HART, George, *Mythes égyptiens* Inédits Sagesse. 1988)

***Osiris (du grec ancien : Ὀσίρις/Osiris) est un dieu du panthéon égyptien et un roi mythique de l'Égypte antique. Inventeur de l'agriculture et de la religion, son règne est bienfaisant et civilisateur.**

Isis (du grec ancien Ἴσις / Îsis) d'Aset (ou Iset), est la déesse égyptienne dont le nom signifie "trône". Elle est la sœur et la femme d'Osiris.

Peut-on trouver d'autres figures du Mal chez les Égyptiens ? En voici quelques spécimens.

-Apopis est représenté sous forme d'un serpent et est source d'un désordre universel : famines, inondations, nuages de sauterelles, etc.

-Noun, liquide inerte et menaçant qui entoure toute vie. Se manifeste à l'occasion sous forme destructrice lors de pluies torrentielles et d'inondations catastrophiques.

-Esprits Akhou affectionnent la périphérie du monde organisé : le désert, l'obscurité, les eaux, les lieux lointains. Ils se déplacent en groupes de sept ou de multiples de sept. Responsables de la maladie, des fièvres saisonnières et des malheurs des hommes. Très présents au moment du décès. Ils frappent l'imaginaire.

Toutes ces figures y compris les autres dieux ont une vie limitée. Ils ne sont pas éternels ni incorruptibles. « *Les dieux ne vivent que grâce au culte des mortels, et si les rois ou les prêtres viennent manquer au service sacré, ils dépérissent, tombent en décrépitude et se minéralisent* ». (Moret, Alexandre, *Le Rituel du culte divin journalier en Égypte*. Genève 1988.)

Sans éternité divine, il ne peut y avoir de Bien et de Mal absolus.

La religion égyptienne évoque une fin du monde auquel succédera un autre monde, celui-là qualifié d'âge d'or : un monde nouveau et stable. Mais point de jugement dernier. Tout simplement : de la mort naît la vie.

« *Dans une civilisation où même les dieux mouraient, la damnation éternelle était impensable* ». (MESSADIÉ, Gérard, *Histoire...* p. 240).

6- Une Afrique sans Bien et sans Mal absolus.

« *Du passé de l'Afrique, nous ne savons presque rien* ». C'est ainsi que débute le chapitre de *L'histoire générale du Diable* de Gérard Messadié concernant le continent africain. Tout ce que l'on suppose c'est que la religion accompagne les principaux moments de la vie, de la naissance à la mort, et qu'elle moule l'ensemble du comportement individuel et social. En cela, elle ne différerait aucunement des mœurs religieuses des autres civilisations. Elle y célèbre la vie souvent personnifiée sous la forme de l'eau. Car sur ce continent rongé par les déserts, la ressource « eau » est capitale. Pas de place pour le Diable car après la vie, c'est la mort. Point à la ligne.

Parmi les quelques indices que l'on peut relever, il y a celui de l'animisme. Culte des esprits fondé sur la croyance en l'immortalité de l'âme et sur la croyance en l'autorité spirituelle des disparus. La réincarnation y serait bien établie : « *Toute naissance est la renaissance d'un ancêtre* ». (Tradition orale africaine tiré de Danielle et Olivier Föllmi, *Origines : 365 Pensées de sages africains*, Éditions de la Martinière, Paris, 2005, 750 p).

De façon plus générale, les religions africaines font état de l'existence d'un dieu suprême, créateur de l'univers. Il ne se mêle pas aux humains. Des êtres intermédiaires transigent avec eux. Ils sont souvent les forces de la nature ou la nature elle-même : dans chaque élément de la création se trouve une parcelle divine. D'où leur respect de la nature. Cette conscience d'en faire partie. Il faut donc préserver l'ordre naturel. Tout est lié. Tout est interdépendant.

« L'homme africain n'est pas le maître absolu de la nature. Celle-ci est peuplée d'êtres qui détiennent les sources de la fécondité, de la santé et des phénomènes naturels en général. [...] L'homme fait partie de ce cosmos, il y est inclus; il en dépend; il en est l'usager et non le propriétaire ».

(BUREAU, René, *Les Religions : spécificités, rivalités, analogies – L'Afrique noire* in *Atlas Universalis des religions, Encyclopaedia Universalis*. Paris. 1988.)

Au Soudan, le clan des Dinka avance même *« Il n'est pas possible que nous ayons été créés pour souffrir et mourir. Il en a jadis été autrement, mais un accident est survenu »*.

Pas de trace du Diable dans les religions africaines car l'homme ne jouit pas du libre arbitre lui permettant de choisir de faire le Bien ou de faire le Mal. Sa destinée est déterminée d'avance. Il ne fait que se soumettre à son destin. Bien sûr, les mauvais esprits existent. Les sorciers sont là pour les exorciser et les contrôler.

Au fait, y- a-t-il eu des prêtres dans l'Afrique précoloniale ? Peu probable. Chaque ethnie formait une tribu possédant ses rites, ses croyances, ses sorciers, ses guérisseurs, ses devins...sa religion. De ce fait, l'Afrique non chrétienne et non islamique ne proclamait pas un Bien et un Mal absolus.

« Le Bien, c'est tout ce qui favorise, augmente la force vitale ; le Mal c'est tout ce qui la contrarie, la diminue ». (Tradition orale africaine d'après Alassane Ndaw tiré de Danielle et Olivier Föllmi, *Origines : 365 Pensées de sages africains*, Éditions de la Martinière, Paris, 2005, 750 p).

7- Les Celtes...un peuple endiablé, sans diable !

L'Europe du nord est habitée, entre autres, par des populations aux cheveux blonds et aux yeux bleus. On les appelle les Celtes (le terme provient des Grecs : *Keltoi*)...ou...les Gaulois). Eh oui ! Astérix et Obélix, druides, bardes, menhirs et sangliers seraient des évocations de la culture celtique ! Ils sont des Indo-Européens venus de l'Inde dans une première migration aux environs du 3^e millénaire avant notre ère. Une seconde migration, probablement à partir de l'Europe centrale (Germanie et la Bohême), aux environs du 8^e siècle avant notre ère, les amène, entre autres au nord de l'Europe. Et une troisième coïncide avec les invasions barbares (germaniques) du 5^e siècle.

On les appelle aussi les Nordiques et on les divise en trois groupes : les Scandinaves, les Alpains et les Méditerranéens. Au 5^e siècle avant notre ère, ils sont dans les Iles Britanniques, en Norvège, au Danemark, en Espagne, en Gaule, en Grèce et en Russie.

Contrairement à d'autres civilisations, ils n'ont pas de gouvernement centralisé. Ils ont adopté la formule tribale où chaque tribu possède sa croyance et ses druides, à la fois législateurs et juges mais aussi interprètes des augures au moyen de sacrifices humains.

Les Celtes croient aux esprits des morts. Donc à la survivance de l'âme.

Pour le reste, une multitude de dieux (minimum de 400) peuplent leur imaginaire.

Parmi ces dieux, un certain nombre d'esprits mauvais mais pas de traces d'un Diable unique s'opposant à un Créateur. En voici quelques archétypes.

-Cernunnos dit « le Cornu », souvent représenté dans la posture du Bouddha, est associé aux enfers mais personnifie également le dieu de la fertilité et le dieu protecteur des chasseurs.

-Noves est un monstre « *aux grandes dents et aux grandes griffes [...] dans la bouche un bras humain à demi consommé, les pattes appuyés*

sur deux têtes coupées, le phallus en érection... » (MESSADIÉ, Gérauld, *Histoire...* p. 160). L'ancêtre sans doute de nos représentations du Malin...

-Crom Cruach, le serpent cornu, dieu de la fertilité auquel sont sacrifiés les premiers nés de tous les chefs de clan. (Un film pour enfants réalisé en 2009, *Brendam et le secret de Kells*, met en scène Brendam combattant le serpent).

-Loki, est un dieu central de la mythologie nordique irlandaise et scandinave. Son esprit est associé au feu, au tremblement de terre et à la magie. Il se coule sous de multiples apparences (saumon, cheval, oiseau, phoque, mouche, jument ou en femme). Il a la réputation d'être le bouffon parmi les dieux. Il est à la fois leur ami et leur ennemi. Il est malin et rusé. Loki est foncièrement amoral, traître, injurieux et menteur, des qualités qu'il utilise pour sauver sa peau ou simplement par plaisir. Souvent représenté sous l'aspect d'un petit homme comparable à un nain. Une espèce de diabolotin. Il sera supplicié pour le meurtre d'un autre dieu Baldr, dieu de la lumière, de la beauté, de la jeunesse et de l'amour. Plus tard, accompagné des géants et du cortège des morts de Hel, il combattra les dieux et mourra.

Il n'est pas mort pour autant dans l'imaginaire contemporain. On retrouve son personnage dans différents opéras, dans de nombreux romans et bandes dessinées, au cinéma et à la télévision. Et même dans des jeux vidéo.

***Opéra :** *L'Anneau du Nibelung* de Richard Wagner : il est physiquement présent dans *L'Or du Rhin*, et Wotan l'invoque à la fin de *La Walkyrie*.

***Littérature et bandes dessinées :** Loki apparaît dans de nombreux romans de fantasy, dont *Le masque de Loki* (en) (1990) de Roger Zelazny, la trilogie *Everworld* (1999-2001) de Katherine Alice Applegate, *American Gods* (2001) de Neil Gaiman, et les séries *Amos Daragon* (2003-2007) de Bryan Perro et *Arielle Queen* (2006-) de Michel J. Lévesque.

Loki est un personnage Marvel Comics (première apparition en 1949 dans *Venus*, n° 6). C'est également le nom du héros du manga et de l'animé *Matantei Loki Ragnarok* (en) et de *Fairy Tail*. Il apparaît aussi dans *Thor* dans les tomes 29 à 32. Il apparaît également dans la bande-dessinée Mythos.

***Cinéma et télévision :** Loki apparaît dans de nombreuses œuvres de cinéma et de télévision. Dans le film *The Mask* (1994), le masque est censé être celui du dieu Loki, qui apparaît en

personne dans la suite *Le Fils du Mask* (2005) où il est interprété par Alan Cumming. Loki est également un ange de la mort interprété par Matt Damon dans le film *Dogma* (1999). Le personnage Marvel Comics Loki est interprété par Tom Hiddleston dans le film *Thor* (2011) ainsi que dans *The Avengers* (2012) et *Thor : Le Monde des ténèbres* (2013).

Dans la série de science-fiction *Stargate SG-1* (1997-2007), Loki est un extra-terrestre de la race des Asgards, antagoniste des autres Asgards.

Dans la série fantastique *Supernatural*, Saison 5, épisode 19 : Une réunion de dieux païens à laquelle le dieu Loki est présent (il s'avérera que ce n'était qu'un usurpateur qui utilisait la ruse et la métamorphose pour se faire passer pour tel).

Dans la deuxième saison de *Lost Girl*, Bo apprend par Ryan (une Fée de l'Ombre) qu'il est un Loki.

***Jeux vidéo :** Loki est régulièrement référencé dans les jeux vidéo, où il apparaît sous différentes graphies soit en tant que véritable dieu nordique, soit en tant que personnage ou unité inventé qui porte son nom et s'inspire de sa nature. Parmi ces jeux on compte *Valkyrie Profile* (1999), *Rune* (2000), *Age of Mythology* (2002), *World of Warcraft* (2004), *Loki* (2007), *Too Human* (2008), *StarCraft II* (2010), *The Binding of Isaac* (2011) et *Divina* (2012) (Extrait de Wikipedia).

Chez les Celtes, on y cultive le culte du héros. « C'était une société où il fallait briller par son courage, ses exploits, sa beauté, son luxe, ses conquêtes, son talent orateur ou de poète ». (MESSADIÉ, Gérald, *Histoire* p. 168). Il fallait donc des dieux à leur hauteur, forts et sans faiblesse. Pas de place pour un dieu de la faiblesse. Pour un contre-dieu.

8- La Grèce, créatrice de ses dieux.

Zeus, le souverain de l'Olympe grec, et ses comparses ne s'occupent des affaires humaines qu'à l'occasion de leurs querelles. Très peu préoccupés des actes posés par les individus d'En-bas, à moins qu'ils aient des répercussions sur leur vie égoïste d'En-haut ! En effet, tout un monde vit là-haut. Imprévisibles, friands d'intrigues et capables de toutes les audaces. Les puissances de l'Olympe ne sont après tout, que les produits de l'imagination humaine. Ce sont la *Théogonie* d'Hésiode et les épopées (*Iliade*, *Odyssée* (8^e siècle avant notre ère)) d'Homère qui nous donnent la mesure de ces dieux.

***Olympe :** selon la mythologie grecque, ces douze dieux siégeaient sur le mont Olympe, le plus haut sommet de la Grèce.

***Douze dieux olympiens :** Zeus, Héra, Poséidon, Athéna, Arès, Déméter, Apollon, Artémis, Héphaïstos, Aphrodite, Hermès et Dionysos.

***Origine du monde :** Selon la Théogonie d'Hésiode, au début était le Chaos, un tout incommensurable au sein duquel les éléments, constituant le monde actuel, étaient mélangés. Quatre entités s'en séparèrent : Gaïa (la Terre), Éros (le Désir amoureux vu comme force créatrice primordiale), Érèbe (les Ténèbres des Enfers) et Nyx (la Nuit). Gaïa engendra Ouranos (le Ciel), le premier principe fécondateur mâle (pour les Anciens, le Ciel fécondait la Terre par ses pluies, comparables à une semence), et de leurs étreintes naquirent les Titans, dont Cronos, les trois Cyclopes et les Hécatonchires (géants à cent bras). (Wikipédia).

La mythologie grecque, telle qu'elle nous est parvenue, aurait pris naissance en mer Égée sur l'Île de Crète quelque 3 000 ans avant notre ère.

De fait, le lieu d'appartenance du Grec est la cité qu'il habite et non les dieux. Les dieux ont peu de prises sur lui. Ils lui ressemblent trop ! Le Grec est fondamentalement un esprit libre. Et la cité est démocrate. Si les dieux ont peu de prestige à ses yeux, les démons encore moins.

Pour les Grecs, le bien et le mal sont deux forces inhérentes à la nature. Sans plus. Chez les philosophes, cette absence d'être diabolique est évidente. Pour Platon, le mal est absence de bien, un non-être. Socrate parle de ses « démons » comme autant de « génies » et d'« esprits » qui l'habitent sans les identifier à des forces négatives. Aristote élabore un traité de démonologie composé de bons et de mauvais « δαίμων / daímôn » incarnés dans des corps. (Les Grecs seraient à l'origine du mot démon). Plutarque reprendra l'idée et fera des « daimôns » des âmes intermédiaires pouvant s'élever au rang des dieux ou retomber parmi les hommes. Évidemment les âmes mauvaises inspirent de mauvaises actions. Pour les philosophes stoïciens, il n'y a ni bien et ni mal absolu.

***Le stoïcisme** exhorte à la pratique d'exercices de méditation conduisant à vivre en accord avec la nature et la raison pour atteindre la sagesse et le bonheur envisagés comme ataraxie, but ultime de l'existence de l'homme (absence de passions qui prend la forme d'une absence de souffrance).

Cela ne signifie pas qu'un culte ne leur sera pas offert. Il y aura bien sûr des pratiques occultes ou des cas de superstitions provoquées par la crainte des « daimôns », sorte de génies qu'il faut apaiser par des imprécations, des sortilèges et de la sorcellerie.

Aux côtés des dieux de l'Olympe, il y a donc place pour des dieux souterrains et ténébreux comme Hadès (dieu des enfers) ou les esprits des morts. Mais nulle part, il n'est fait mention d'un Diable central omnipotent.

« Reste un fait digne d'attention : ce fut la démocratie hellénique [de la Grèce] puis hellénistique [civilisation grecque d'Alexandre à la conquête romaine], qui tint le Diable hors des frontières. Car l'Ange déchu n'est au fond qu'un stratagème logique des pouvoirs totalitaires. Jamais un clergé grec ne s'arrogea un droit supranational de trancher du Bien et du Mal. Jamais le Grec n'oublia qu'il inventait ses dieux et que ceux-ci étaient son reflet ». (MESSADIÉ, Gérard, *Une histoire*, p. 198).

Rome qui prendra la relève de la Grèce, empruntera à sa mythologie sous d'autres vocables.

9- Rome, un empire sans Diable.

Revenons au 13^e siècle avant notre ère, lorsqu'Énée, le Troyen, est accueilli par le roi du Latium. C'est du moins ce que raconte Hérodote (naissance : vers 484 ou 482; décès : vers 420 avant notre ère) dans ses *Histoires*. Il existe déjà une civilisation romaine avec ses dieux. Des dieux bien « terre-à-terre » : les dieux du labour, les dieux du hersage, les dieux des semailles, etc. Quand les choses vont mal, c'est l'expression de la colère des mêmes dieux.

D'origine indo-européenne, les peuples d'alors vont élaborer leur propre panthéon de dieux pour expliquer les puissances naturelles et les activités humaines. La majorité des divinités du panthéon romain a très tôt subi l'influence de la Grèce antique : Jupiter (Zeus), Mars (Arès), Cérès (Déméter), Hercule (Héraclès), Bacchus (Dyonisos), Vénus

(Aphrodite), etc. Et ils vont poursuivre dans le sens d'une religion pratico-pratique en baptisant de noms de dieux les choses du quotidien : Saturne (dieu de la période avant le solstice d'hiver), Janus (dieu des portes des villes et des maisons), Juventus (dieu de la jeunesse), etc.

C'est après la fondation de Rome par Romulus et Rémus, au 8^e siècle avant notre ère, que le culte religieux s'organise. Elle sera le fait du successeur de Romulus, Numa Pompilius. Comme les Grecs, chaque cité a ses dieux. Ils concourent à la paix de l'État romain, à ses victoires et au fonctionnement harmonieux de la société et de ses institutions.

La fidélité à l'exécution des rituels – sacrifices et offrandes par l'intermédiaire des prêtres -- est leur garantie d'obtenir la faveur des divinités. Le fait que l'empereur, à partir d'Auguste, soit vénéré comme un dieu, montre le caractère civique de ce système religieux. Petit à petit, le culte de l'empereur va devenir le symbole de l'adhésion à l'Empire romain, tout particulièrement dans les provinces en dehors de l'Italie.

Le Romain ne craint pas ses dieux. Il les respecte (*pietas*) car ainsi sont assurés la paix et le prestige de la Cité. Cicéron affirmera : « *La religion, c'est la justice envers les dieux et envers les morts* ». Le mot « justice » étant entendu dans le sens du mot latin « jus », c'est-à-dire « devoir moral » pour que la paix des dieux et des morts soit maintenue. Ajoutons-y le sens du courage (*virtus*) et de l'honneur (Fides). Voilà ce qui « relie » entre eux tous les hommes de la Cité. Sa religion est fondamentalement civile.

« *Leur religion fut depuis les origines, fonctionnelle, étrangère aux débordements grecs, [...] et elle fut plus étrangère encore aux tourments spirituels des religions d'Orient et d'Asie* ». (MESSADIÉ, Gérard, *Histoire..* p. 208).

Les Romains comme les Grecs ignorent un personnage qualifié de Diable. Il y a bien chez leurs dieux, une imitation de l'univers

mythologique grecque, une galerie d'êtres au génie mauvais (*superstitio*) mais aucun n'atteint la stature du Mal absolu.

10- Les peuples de l'Amérique du Nord.

Maintenant, traversons l'Atlantique et rendons-nous chez ceux qui nous ont devancé sur ce continent : les Indiens de l'Amérique du Nord. Que nous appelons maintenant « les Premières nations », « les Amérindiens », « les Autochtones », pour ne citer que ces vocables. Ces peuples auraient migré d'Asie sur une période de 35 000 ans, profitant de la glace sur le Détroit de Behring. On aurait compté, seulement en Amérique du Nord, près de 147 tribus. Chacune constituant, avec le temps, ses propres mythes, sa propre religion, sa propre culture et sa propre langue. Plus de 200 langues différentes auraient été parlées en Amérique du Nord. Les linguistes estiment que ce nombre pouvait dépasser les 2 000 pour l'ensemble des Amériques.

Peu d'écrits nous sont parvenus de la tradition religieuse indienne. Les colonisateurs se sont plutôt acharnés « à les coloniser, à les convertir, à spolier leurs terres, voire à les anéantir ». La très grande majorité des tribus d'origine ont disparu. Plusieurs ont été confinées dans des réserves. Aux États-Unis, les guerres épiques contre les cheyennes et les apaches au 19^e siècle ont décimé une bonne partie de la nation indienne sur son territoire.

Il est toutefois possible de dégager quelques points communs de leur croyance.

- Une Entité créatrice innommée (Manitou, Grand Esprit) serait à l'origine de l'univers. Esprit dont il faut respecter le souffle et le fonctionnement.

- Des esprits auxiliaires peuplent la nature. Certains sont bons comme l'esprit du vent, du feu, du tonnerre et d'autres mauvais, comme le Grand Serpent chevelu, responsables d'un certain nombre de méfaits et causes d'un certain nombre de phénomènes inexplicables. Par contre,

chez d'autres tribus, le Serpent est considéré comme le symbole des forces de la Terre.

-Certaines tribus seraient animistes et à ce titre, elles offrent des offrandes à leurs ancêtres et à la terre-mère, source de toute fécondité.

-L'indien se perçoit comme un chaînon de la vie et frère de l'ensemble de la nature avec laquelle il entretient une relation particulière, notamment avec les animaux dont ils portent souvent le nom comme emblème et que l'on retrouve souvent sculpté sur les Totems qu'il érige. Il est l'objet de la fraternité universelle dont il est le bénéficiaire : *Orenda*. Les dieux, les esprits, les hommes, les animaux sont source d'*Orenda*. Vie naturelle et vie surnaturelle : même réalité et même complicité.

-Différentes pratiques rituelles, trances et incantations au son des tambours au moment de la danse par exemple, servent à apaiser les esprits, à s'en protéger, à les rendre favorables, à se purifier, etc. Tatouage, peinture corporelle et port d'amulettes font également partie de ces rites.

Chez les Indiens d'Amérique du Nord, il y a donc traces d'esprits mauvais, sorte de parasites dont il faut se débarrasser, mais pas de Diable unique. L'indien ne porte pas le Mal en lui.

« Mais fait extraordinaire et jamais relevé, il n'y a jamais eu de grande cité indienne. Il n'y a jamais eu de théorie politique indienne, jamais de pouvoir centralisé de la nation indienne, jamais d'empire indien, et s'il y a eu des chefs, il n'y a jamais eu de tyrannie chez eux. Cette folle exception dans l'histoire de l'humanité mérite d'être signalée ». (MESSADIÉ, Gérald, *Histoire*, p. 284).

11- Les peuples de l'Amérique du Sud.

Les premiers européens qui abordèrent les côtes du Yucatan au Mexique furent accueillis par les Aztèques avec des fleurs et des tissus aux multiples couleurs. Une civilisation y florissait déjà. Et ses cités rivalisaient de beauté avec celles de l'Europe. Un peuple pratiquant des

mesures d'hygiène autrement plus sophistiquées que les nouveaux venus espagnols.

Contrairement aux peuplades de l'Amérique du Nord dont les migrations asiatiques par le détroit de Behring sont avérées, il en est autrement pour les grandes civilisations précolombiennes dont l'arrivée en Amérique centrale et au Mexique daterait entre trente-trois et trente-cinq mille ans avant notre ère. Migrations asiatiques ? Fort bien. Mais il semble que d'autres visiteurs se seraient pointés en provenance des côtes de la Méditerranée (les Romains ?), voire de l'Océanie et de l'Afrique. Certaines sculptures et certaines parentés étymologiques constatées concernant les langues usuelles à l'époque le laisseraient croire.

La première civilisation connue dont il reste certains vestiges serait les Olmèques établis, semble-t-il, au Mexique quelque part au 2^e millénaire avant notre ère. D'autres civilisations leur ont succédé, notamment la civilisation Teotihuacan, célèbre pour ses immenses pyramides, les Toltèques, les Aztèques et les Mayas, ces derniers contemporains de l'Empire romain sous Dioclétien jusqu'à leur extinction au 16^e siècle.

Toutes ces cultures méso-américaines vénèrent entre autres, le dieu *Quetzalcoatl*, le serpent à plumes et craignent son complice ou son opposant (tout dépend des circonstances) *Tezcatlipoca*, le dieu de la nuit. Le premier exècre les sacrifices humains. Le second les remet à la mode. Il aurait eu au cours des siècles une lutte d'influence entre les deux protagonistes.

On y pratique donc des sacrifices rituels sanglants pour conjurer les dieux. Des animaux et des humains. Ces dieux peuvent en effet être bons ou mauvais selon qu'ils sont contents ou pas. Mais notre connaissance de leurs croyances demeure embryonnaire.

Par contre, nous sommes mieux informés concernant les Mayas et les Incas.

Les Mayas du Yucatan (Mexique, Belize, Guatemala, Honduras, Salvador : vers 2600 av. notre ère à 1521 de notre ère) dans leur panthéon de dieux respectent un certain *Cizin*, dieu de la mort et responsable des tremblements de terre. Il réside dans les enfers. Mais n'est pas perçu comme l'ennemi ou l'antagoniste du dieu créateur *Itzamma*. Les Mayas comme leurs prédécesseurs s'adonnent aux sacrifices humains. Les rites de pénitence et d'automutilations sont omniprésents et s'alimentent du sentiment de culpabilité. Les mythes du Mal doivent être tenus en échec. À ces êtres humains sacrifiés, est promise une éternité bienheureuse. Mais pas de figure du Mal individuel.

Quant à la civilisation inca (Colombie jusqu'à l'Argentine et au Chili, par-delà l'Équateur, le Pérou et la Bolivie), elle prend naissance au Pérou au 13^e siècle. Son principal dieu porte le nom de *Viracocha*, fils du Soleil et créateur de l'homme et de la femme. Il est aussi roi de la foudre et des tempêtes. Les Incas pratiquent aussi les sacrifices humains. Car les divinités produisent le bien ou le mal selon qu'elles sont repues ou affamées. Le Diable est donc présent dans chacune des divinités, sans avoir la consistance d'une personne individuelle.

Dans les civilisations de l'Amérique du Sud, pas de trace de notre Diable monothéiste.

Alors le Diable ? Serait-il un personnage absent de toutes ces civilisations anciennes ?

Pas tout à fait. Il nous faut revenir en arrière, sur le vieux continent pour observer ce qui s'est passé dans cette région du globe, appelé le pays de SUMER, devenu la Mésopotamie et de son voisin, l'Iran. Le paysage religieux y est tout autre. Le zoroastrisme va changer la donne.

12- L'Iran, Zoroastre et la naissance du Diable.

Quatre millénaires avant notre ère, déferlent vers l'Iran des peuplades venues du sud de la Russie. On les appelle les « gens du Kourgan, (« du

Tertre » en Russe) ». Ils y implantent leur système social, leurs techniques et leur religion. Ils croient en l'immortalité de l'âme et, par conséquent, dans une vie après la mort. Un dieu-mâle les attend. Ils révèrent également une déesse-mère, le soleil et le feu sacré. Rapidement, ces croyances se mêlent aux croyances védiques de l'Inde.

Des invasions successives dans cette contrée de peuples, provenant d'un peu partout, formeront un des événements majeurs de l'histoire de l'humanité. Ces migrants seront à l'origine de la majorité des langues européennes, empruntant des éléments de leurs caractéristiques au sanskrit. Ce sont les Indo-Européens. Probablement le peuple le plus influent, de par sa situation géographique et par sa forte organisation politique et sociale, sur la formation des religions du Proche-Orient et de la Méditerranée orientale. Les religions monothéistes, avec leur imagerie d'anges et d'archanges voire du Diable lui-même, auraient puisé leur inspiration au sein de la religion iranienne.

***Note :** Plusieurs observateurs auraient remarqué des similitudes entre le sanskrit et les langues grecques et latines. Gérald Messadié dans son ouvrage *l'Histoire générale du Diable* avance que « *la quasi-totalité des langues européennes, le haut- et le bas-allemand, le latin, le grec, le français aussi bien que l'anglais, l'arménien, le norvégien et le lituanien dérivent du sanskrit* ». (p. 101). Le sanskrit serait maintenant peu utilisé. Il est notamment la langue des textes religieux hindous ainsi que de textes littéraires ou scientifiques. On le retrouve comme langue culturelle à la manière du latin en Occident. Il demeure une des langues officielles de l'Inde.

Lorsque les Indo-Européens y arrivent, ils trouvent donc sur place des communautés fort bien organisées, regroupées en villages et y pratiquant l'agriculture et la domestication d'espèces animales et végétales. Et adeptes, croit-on, de religions polythéistes. Dans cet environnement, le culte divin est rendu aux dieux mais aussi au roi lui-même dont il est le délégué. Comme mentionné plus haut, ce sera le terreau d'éclosion du védisme qui avait cours au moment de l'arrivée des Mèdes. Jusque-là, point de démon comparable au Diable.

Les Mèdes consolident leur empire en Iran au cours du 7^e siècle avant notre ère. Le royaume mède deviendra un des plus grands empires de l'histoire.

Progressivement apparaît un nouveau phénomène religieux qui fait appel à l'idée de salut. Un salut individuel et collectif. Qui dit salut sous-entend mérite. S'il y a salut, il y a également son contraire : le châtement/la damnation. S'il y a damnation, c'est qu'il y a eu transgression/mauvaise conduite (faute). Où se retrouve la personne « jugée » fautive ? Dans un endroit effrayant et brûlant dit infernal. Voilà donc réunies les conditions pour l'apparition du Diable et du lieu qu'il habite, l'enfer. Pour l'instant, l'enfer demeure un lieu provisoire qui disparaît au moment de la résurrection des corps et du jugement dernier.

Le thème du salut apparaît davantage souligné dans le mythe de Mithra dont le parcours évoque étrangement celui d'un certain Jésus de Nazareth : naissance annoncée par des prophètes, venu au monde d'une pierre sans fécondation humaine aux environs du 25 décembre, apparition d'une étoile exceptionnelle à sa naissance... Mithra devient l'intermédiaire céleste entre les dieux bons et les dieux mauvais. Entre le Bien et le Mal. Il apparaît comme le sauveur du monde. Et plus encore. Il préfigure la victoire du Bien.

***Le culte de Mithra connût son apogée à Rome vers le 3^e siècle de notre ère.**

Survient alors Zoroastre, (Zarathushtra ou Zarathoustra en vieux persan, nom complet : Sarosht Spitama), aux alentours des années 600 avant notre ère. L'Empire mède vient de passer sous le contrôle perse avec Cyrus comme roi (-550).

De la vie de Zoroastre, peu de choses nous sont parvenues. Dans les quelques écrits disponibles, il apparaît comme un prophète et un être surnaturel. Il aurait été tenté par Satan (Angra Mainyou) dans le désert qui l'invite à quitter sa foi pour le Dieu suprême moyennement quoi, il

lui promet la domination sur le monde. Aux prises avec les démons, Zoroastre refuse avec fermeté et les chasse de la terre, dit-on, dans les sombres et brûlantes profondeurs de l'enfer. Car ceux-ci découvrent, trop tard, que le prophète est le bras droit justicier du Dieu suprême !

Il écarte du védisme le polythéisme, les sacrifices d'animaux (fils d'un éleveur de chevaux, il ne peut se résoudre à ce qu'on les sacrifie) et les orgies qui s'ensuivent, s'inspire du mithraïsme, table sur le salut individuel et propose un système religieux dualiste composé d'un dieu unique Aruha Mazda, créateur du ciel et de la terre, du monde matériel et spirituel, l'ordonnateur du jour et de la nuit, le centre de tout, le juge suprême, le législateur et l'initiateur de la conduite morale ET d'un dieu mauvais qu'il doit combattre : Ahriman.

Les choses se passent ainsi selon les enseignements de Zoroastre contenus dans les Gâthas (recueil d'hymnes religieux attribué à Zoroastre).

Au début du monde, deux esprits se rencontrèrent : Aruha Mazda et Ahriman. Invités à choisir, le premier fit le bon choix. Il devint le « Dieu sage ». Le second fit le mauvais choix. Il devint le « Mauvais Dieu ». Chacun est entouré de disciples : Aruha, des sept immortels dont le Saint-Esprit symbolisant le Feu, Arhiman, représenté par un serpent, de sept archidémons dit les deavas, «les suiveurs du mensonge ». Ceux qui se laissent séduire par Arhiman ont pour punition, l'enfer. Parmi les compagnons du Mauvais, on retrouve Azazel, Lilith (identifiée par la légende comme la première femme d'Adam), Rahab et Léviathan. On y retrouve aussi l'ébauche des futurs péchés capitaux : la concupiscence, l'envie, la colère, le mensonge, le meurtre...etc.

Sous l'instigation de Zoroastre, le Bien et le Mal sont bien campés. Deux êtres préexistants qui se livrent une guerre sans merci dont le sort ne sera réglé qu'à la fin des temps. Et par la défaite du Mal.

Mithra, le sauveur, incarné sous forme humaine, détruira les puissances du Mal par le feu et le glaive. C'est lui qui, à la fin des temps, vaincra Ahriman. Il y aura résurrections des morts, le paradis pour les bons et la peine éternelle pour les méchants.

« Pour la première fois dans l'histoire des religions, les grands thèmes des monothéismes prophétiques sont dégagés : le Bien et le Mal sont érigés en principes transcendants ».

Enfin, il faut comprendre que Zoroastre fait partie de la caste sacerdotale des « mages » qui auront tout intérêt à s'approprier la réforme préconisée par le prophète et à imposer le dualisme Bien/Mal à l'ensemble de la population pour autant qu'ils en soient les intendants. Façon d'exercer un véritable pouvoir sur le peuple aux côtés des puissants rois perses de l'époque. Ils s'arrogeaient le pouvoir spirituel que les rois estimaient détenir jusqu'à maintenant. Ces mages de l'empire mède et perse, empreints d'un prestige religieux certain, versés dans la divination par l'astrologie ... sont-ce les mêmes que ceux que l'on retrouve présents à la naissance de Jésus ?

Quoiqu'il en soit :

« Satan naquit donc en Iran, vers le VI^e siècle avant notre ère, et ce furent les mages qui le tinrent au-dessus des fonts baptismaux, si l'on peut dire ». (MESSADIÉ, Gérald, Histoire... p. 119).

Quittons Zoroastre et le 6^{ième} siècle et revenons en arrière vers 1 800 ans avant notre ère. Entrons en Mésopotamie, patrie d'Abraham de la Bible.

13- La Mésopotamie et la culture de la faute.

Tout à côté, à l'ouest de l'Iran, il y a l'entre-deux fleuves, le Tibre et l'Euphrate d'où l'appellation Mésopotamie (de μέσο / meso « entre, au milieu de » et ποταμός / potamós, « fleuve »), une portion importante du croissant fertile. En partie l'Irak actuel. Occupée par des peuples tels les

Sumériens et les Akkadiens, habitants des royaumes comme le Royaume de Babylone, l'Empire d'Assyrie et le Royaume de Sumer. Des peuples régis par des souverains riches, aux palais somptueux, faisant commerce, pratiquant une agriculture nourrie par des canaux d'irrigation ingénieux.

Les découvertes archéologiques nous ont permis d'apprécier l'ampleur de ces civilisations.

-Vers 6 300 avant notre ère : apparition du premier métier à tisser, domestication des bovins et promotion du lait au rang de breuvage;

- Vers 3 700 avant notre ère : érection à Sumer des premiers États-cités, apparition du sceau comme signature;

-Vers 3 400 avant notre ère : invention de la roue;

-Vers 3 100 avant notre ère : apparition des premières écritures à Sumer.

-Découverte à Ninive, dans les bibliothèques royales de Sennacherib (2Rois 18,13) et d'Assourbanipal (Esdras 4,10), des douze tablettes racontant l'Épopée de Gilgamesh (~2 000 avant notre ère) où il est fait mention d'une grande catastrophe : le déluge.

Les royaumes et les empires qui se succèdent dans cette région traînent avec eux leurs dieux qui se superposent à ceux déjà en place, s'arriment, s'entremêlent, foisonnent, changent de noms, de sexe et d'attributions (la déesse Nintud apparaît sous 41 noms différents), en génèrent de nouveaux...Plus de 4 000 dieux !

Les récits sont donc multiples et nous parviennent de la lointaine Babylonie et d'Akkadie. Certains datés de 1 800 et 1 100 avant notre ère.

En voici quelques spécimens :

-*L'Épopée de Gilgamesh*, récit légendaire du roi de cité d'Uruk datant de 1 800 avant notre ère. Tyran de son peuple, les dieux lui oppose Enkidu, un être mi-homme, mi-bête. Le combat ne fait aucun

vainqueur. Les deux deviennent amis. Ils partent ensemble combattre Humbaba (Huwawa), gardien de la forêt des Cèdres. Ils reviennent triomphants. Peu de temps après, une maladie mystérieuse, infligée par les dieux, a raison d'Enkidu. Gilgamesh constate alors, qu'il n'est pas immortel et part à la recherche de l'immortalité. Il parcourt le monde pour aller à la rencontre de l'immortel Ziusudra. Celui-ci lui indique où trouver la plante de jouvence et lui raconte le récit du déluge. Finalement, Gilgamesh trouve la plante mais se la fait voler par le serpent. Il réalise qu'il ne pourra obtenir l'immortalité sur cette terre mais seulement dans le souvenir des vivants à son endroit. C'est un être transformé qui revient à Uruk. Bienveillant envers son peuple.

Point ici de démon et de faute.

Mais il existe un autre texte de la mythologie mésopotamienne datant de la première moitié du 2^{ème} millénaire avant notre ère. Une autre version apparaîtra 700 ans avant notre ère. C'est probablement cette version qui circule au temps de Zoroastre. Elle raconte cette légende intrigante.

Il s'agit du dieu Nergal et de la déesse Ereshkigal.

Les dieux du ciel dont fait partie Nergal, organisent un grand festin. Par l'intermédiaire de Namtar, ils envoient les restes du banquet à leur sœur Ereshkigal, déesse des enfers. Nergal s'est montré insolent envers Namtar, le prêtre de la déesse. Celle-ci exige que Nergal lui soit envoyé. Elle a l'intention de le faire mourir. Après de multiples esquives, Nergal n'a plus le choix de se présenter devant Ereshkigal. Cette dernière menace de ressusciter les morts qui seront alors plus nombreux que les vivants et les dévoreront. Mais Ereshkigal a d'autres projets pour lui. Elle le supplie de l'épouser : *"Tu seras le maître, proclame-t-elle, et je serai la maîtresse!"* Nergal se laisse séduire. Les nouveaux complices font l'amour sans cesse durant sept jours.

Le dieu Nergal ne peut plus remonter vers le ciel. Il s'est laissé séduire par Ereshkigal et dorénavant règne sur les enfers avec elle.

Nergal a fauté...abusé par Ereshkigal...la femme...

D'autres légendes circulent à la même période.

Une première fait référence à la création du monde. Le dieu suprême Mardouk s'en prend à Tiamat, déesse des eaux salées des océans où règne le chaos. Il la découpe en deux dans le sens de la longueur. Il lance la partie mouchetée vers le haut et crée la voûte céleste. Il jette vers le bas le ventre crée ainsi la terre et les océans.

Une seconde met en scène le dieu Kingu, amant de sa mère, Tiamat, qui lui confie le mandat de vaincre le grand dieu Mardouk. Kingu est défait. Il est alors mis à mort et de son sang sera façonnée l'humanité. L'homme serait donc né d'un dieu déchu et portant le Mal en lui.

Un dernier mot pour rappeler la captivité des Juifs à Babylone déportés par Nabuchodonosor II. L'Ancien Testament en fait grand cas dans les livres suivants: 2 Rois, (2 Rois 24,10) et 2 Chroniques, Esdras, Néhémie, les prophètes Jérémie et Ezéchiel, Aggée, Zacharie et les Psaumes. À leur retour en Judée, lorsque libérés après 60 ans d'exil par l'empereur Cyrus, ils rapporteront dans leurs bagages les mythes religieux babyloniens. Ils les transcriront dans ce qui deviendra la Bible en les transformant de façon à servir leurs propres intérêts religieux.

Une partie de la Genèse reprendra des éléments du poème babylonien de la création de l'*Enuma Elish*, datant de ~2 000 ans avant notre ère et les dix commandements de Moïse trouveront leur source dans le code d'Hamurabi, un texte juridique babylonien datant des environs 1750 avant notre ère. Ils emprunteront également l'idée des créatures célestes qu'ils appelleront « les anges » et le récit du Déluge dont Uta-Napishtim est le «Noé mésopotamien » dans l'Épopée de Gilgamesh.

*** *Enuma Elish*, est l'épopée babylonienne de la création du monde. Signifiant littéralement « Lorsqu'en haut », selon ses premiers mots, l'Enuma Elish célèbre à travers sept tablettes la gloire du dieu Mardouk et raconte son ascension vers la souveraineté du panthéon babylonien. Le**

texte fut découvert au 19^e siècle sous forme de fragments dans les ruines de la bibliothèque d'Assurbanipal à Ninive, ville proche de l'actuelle Mossoul, en Irak.

***Le Code de Hammurabi** est un texte juridique babylonien daté d'environ 1750 avant notre ère, à ce jour le plus complet des codes de lois connus de la Mésopotamie antique.

***Les dix commandements ou Décalogue** est un ensemble écrit d'instructions morales et religieuses reçues, selon les traditions bibliques, de Dieu par Moïse au mont Sinaï. (Ex. 34, 28 ; Deut. 4, 13).

« Trop d'éléments des mythes de combats babyloniens [...] datant du second millénaire avant notre ère, donc largement antérieurs à la Bible, se retrouvent dans cette dernière et dans l'imagerie Apocalyptique pour qu'il s'agisse d'une simple coïncidence. Le grand dragon, l'antique serpent, le séducteur du monde [...] vient tout droit des mythes mésopotamiens, avec lesquels les Hébreux ont été en contact pendant des siècles ». (MINOIS, Georges, *Le Diable* pp. 9-10).

Il en sera à nouveau question lors du CHAPITRE II : Le Diable et l'Ancien Testament.

CONCLUSION

Dans ce parcours rapide et sommaire des civilisations anciennes, le constat suivant s'impose :

- Des dieux bons ou mauvais peuplent leur quotidien.
- Ils servent à expliquer l'origine du monde et la condition humaine.
- Parmi ce panthéon de divinités, des dieux, des génies ou des esprits mauvais sont identifiés comme responsables des désordres, des catastrophes ou du mal dans le monde.
- Divinités avec lesquelles, il faut composer en les apaisant par l'offrande de prières, d'imprécations, de sacrifices d'animaux et même de sacrifices d'humains.
- Certaines de ces civilisations anciennes rendent un culte à leurs morts et croient à l'immortalité de l'âme.
- D'autres proposent un code de vie, une conduite morale favorisant la purification de soi car le mal est au-dedans de soi.

Pour parvenir au bonheur, plusieurs réincarnations sont prévues. Elles font partie du destin de l'homme.

Nulle part, il n'y a de traces d'un Diable personnifié, ennemi de Dieu, tentateur de l'homme.

Nulle part, il n'est mention d'une lutte à finir entre le Bien et le Mal. L'homme étant en perpétuelle tension entre ces deux antagonistes qui se disputent son âme après qu'il y ait eu faute de sa part.

SAUF que...

« Force est de constater que les royaumes de la Mésopotamie ont inventé le Mal métaphysique, résumé dans la notion de Faute originelle.

La Mésopotamie a inventé la Faute pour abaisser l'individu, et pis encore, pour que l'individu justifie lui-même son abaissement. L'Iran a inventé le Diable pour le terrifier. Le lit de nos monothéismes « diabolisés » était tout fait. Il n'y avait qu'à s'y coucher ».

(MESSADIÉ, Gérard, Histoire, p. 146).

CHAPITRE II

Le Diable et l'Ancien Testament.

Introduction

La formation des écrits de ce qui est communément appelé l'Ancien Testament s'échelonne sur plusieurs siècles voire à partir du premier millénaire avant notre ère. Les nouvelles méthodes exégétiques, notamment historico-critiques appliquées maintenant à la Bible font en sorte qu'il faut relire ces documents en regard des autres documents de la période de leur rédaction : ceux des empires babyloniens, sumériens et perses.

La Bible hébraïque, dans sa version écrite presque définitive, date de l'exil du peuple hébreu à Babylone, soit vers les années 700 à 500 avant notre ère. Elle survient au moment où la communauté juive libérée par les Perses, dirigés par l'empereur Cyrus II dit Cyrus le Grand, est autorisée à retourner dans son pays d'origine devenu depuis la province perse de Judée et d'y reconstruire le Temple de Jérusalem (538 av. notre ère.).

Sa tradition orale qu'elle véhicule avec elle depuis le début de son existence, il est temps de la structurer et de lui assurer la pérennité de l'écrit en faveur des générations futures afin qu'elle se rappelle l'Alliance avec son Dieu. Déjà, durant l'exil, une certaine *élite judéenne avait joué un rôle important dans la production d'un certain nombre de rouleaux qui sont à l'origine du Pentateuque et des écrits prophétiques.* (RÖMER, Thomas, *L'invention de Dieu*, p. 33).

Se considérer comme le peuple choisi par Dieu par lequel viendra le Messie, il faut le proclamer et surtout enseigner les exigences d'une telle Alliance privilégiée, soit se conformer aux préceptes de la Loi, inscrits dans la *Torah* jusqu'à l'avènement du Messie.

Cette tradition orale a conservé dans sa mémoire certains éléments des croyances mésopotamiennes et iraniennes dont il a été question au chapitre précédent. Les Juifs qui prendront la route de la Judée les

emporteront dans leurs bagages. La plupart des exégètes sont d'avis que le schéma de la Genèse, le concept de la faute, le rôle négatif attribué à la femme, le récit du Déluge, l'énumération du Décalogue et le dualisme Dieu-Diable -- qui apparaît dans le judaïsme, notamment du temps des Esséniens--, aurait été emprunté justement à ces anciennes religions.

***L'Ancien Testament** a été écrit en hébreu et en araméen, à quelques rares exceptions près. Son origine remonterait au 13^e siècle avant notre ère. Transmise oralement, la Bible du judaïsme aurait été rédigée progressivement du 11^e au 6^e siècle avant notre ère, à partir de multiples versions, pour prendre sa forme définitive au 1^{er} siècle avant notre ère. La version grecque a été établie aux 3^e et 2^e siècles avant notre ère par les docteurs juifs d'Alexandrie (les Septante).

Et commençons par le commencement : les origines du monde.

« Le souci le plus profond de l'être humain, en effet, est de se fabriquer des origines, et quand il ne les connaît pas, il se les invente ». (MESSADIÉ, Gérald, *Histoire...* p. 321).

La Genèse, telle que racontée par le peuple juif, sera le récit oriental le plus cité ou le plus lu (le plus cru ?) dans le monde occidental. Car il aura une destinée que n'avaient pas planifiée ses auteurs. Et sur plusieurs aspects, une bonne partie de l'Ancien Testament sera élaborée à partir des religions pratiquées par les oppresseurs mésopotamiens qui les avaient tenus en captivité.

1- La Genèse.

Le livre de la Genèse fait partie des cinq premiers livres de la Bible communément appelé le Pentateuque (du grec ancien Πεντάτευχος/Pentateukhos, de πέντε/pénte : cinq, et τεῦχος/teûkhos : coffre, lieu où l'on range des choses) et constitue ce que les Juifs appellent « la Torah » : la loi. Quels sont ces cinq livres ?

La Genèse : les origines du monde.

L'Exode : la sortie d'Égypte et la suite.

Le Lévitique : les lois sacerdotales de la Tribu de Lévi.

Les Nombres : les recensements et dénombrements.

Le Deutéronome : La seconde loi.

***Douze tribus d'Israël :** Ruben, Siméon, Lévi, Juda (dynastie du roi David), Issacar, Zabulon, Dan, Nephthali, Gad, Asher, Joseph et Benjamin.

L'Ancien Testament s'ouvre donc sur le livre de la Genèse. Il aborde d'abord la création du monde par Dieu en six jours. Et Dieu dit que cela était bon. Et après avoir créé l'homme à son image et ressemblance – homme et femme, il les créa –, « *Dieu vit tout ce qu'il avait fait : cela était très bon* ». (Gn 1, 31). Le septième jour, Il se reposa. Dans ce premier récit, il n'est pas question du Malin ou du Mal. Dieu n'avait créé que de bonnes choses.

L'évocation du Mal survient dans le second récit de la création au Chapitre 3 de la Genèse. Là où, il est fait mention de la chute d'Adam et d'Ève. Le Mal se coule dans la peau du serpent : « *Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs que Yahvé Dieu avait faits* » (Gn 3, 1). Par ses paroles enjôleuses, il convainc Ève de transgresser l'interdiction édicté par Yahvé de consommer le fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. On connaît la suite. Le serpent aussi reçoit sa sentence : « *Maudit sois-tu entre tous les bestiaux et toutes les bêtes sauvages. Tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras de la terre tous les jours de ta vie.* » (Gn 3, 14).

Le serpent dont il est question préfigurerait-il le personnage de Satan ? Du Diable ? Dans le livre du Lévitique, il est tout simplement classé parmi les animaux impurs, impropres à la consommation comme le porc, le vautour, le chat-huant, la chauve-souris, le rat, la taupe. Le serpent jouit toutefois d'une mention spéciale :

« *Toute bestiole qui rampe sur terre est immonde, on n'en mangera pas. Tout ce qui se traîne sur le ventre, tout ce qui marche sur quatre pattes ou plus, bref toutes les bestioles qui rampent sur terre, vous n'en mangerez pas car elles sont immondes* ». (Lv 11, 1-29)

Et d'après John J. Collins (1946 -), professeur d'exégèse critique de l'Ancien Testament à l'Université de Yale « *le Livre de la Genèse ne confère au serpent aucun statut surnaturel. Il utilise un procédé relevant de la fable et du conte qui fait parler un animal pour dramatiser l'expérience humaine de la tentation* ». (in *Le Monde de la Bible*, sept.-oct. 2007. Dossier *L'invention du Diable* p. 23).

D'autres auteurs doutent de l'innocence de la scène et plus globalement interprètent différemment les deux récits de la création. Dans les deux cas, il est mentionné que lorsque Yahvé Dieu se mit à l'œuvre, existait déjà le désordre : « *Or la terre était vague et vide, les ténèbres couvraient l'abîme* »./En Hébreu : *Tohù-Bohù* : désordre grave et total (Gn 1,2). « *Au temps où Yahvé Dieu fit la terre et le ciel, il n'y avait encore aucun arbuste des champs sur la terre et aucune herbe des champs n'avait encore poussé...* » (Gn 2, 4-5). L'imperfection était donc déjà de ce monde avant la création. Point de paradis encore. Est-ce à dire que le Mal était déjà là ? Reste à savoir....

L'autre fait marquant de ce livre est le meurtre d'Abel par son frère Caïn. Encore là, les auteurs mettent dans la bouche de Yahvé ces paroles adressées à Caïn :

« *Pourquoi es-tu irrité et pourquoi ton visage est-il abattu ? Si tu es bien disposé, ne relèveras-tu pas la tête ? Mais si tu n'es pas bien disposé, le péché n'est-il pas à la porte, une bête tapie qui te convoite et que tu dois dominer ?* » (Gn 4,6-7).

Quelle est cette bête tapie ?

Suit le Déluge. L'homme que Yahvé a créé ne pense qu'à de mauvais desseins dans son cœur. Yahvé se repent...

« *Je vais effacer de la surface du sol les hommes que j'ai créés – et avec les hommes, bestiaux, les bestioles et les oiseaux du ciel – car je me repens de les avoir faits* ». (Gn 6,7).

Mais voilà que survient l'homme juste, Noé, qui va faire changer les plans du Créateur : « *Mais Noé avait trouvé grâce aux yeux de Yahvé* ».

(Gn 6,8). N'empêche que le Créateur demeure déçu de son œuvre et le détruit sauf Noé, réfugié dans l'arche avec sa famille et sa cargaison d'animaux !

« Yahvé fit disparaître tous les êtres qui étaient à la surface du sol, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, aux bestioles, et aux oiseaux du ciel : ils furent effacés de la terre et il ne resta que Noé et ce qui était avec lui dans l'arche ». (Gn 7, 23). Une nouvelle Alliance est conclue entre Yahvé et Noé et Yahvé s'engage à ne plus détruire la terre.

2- Le livre de Job.

C'est dans le livre de Job qu'apparaît pour la première fois, le personnage de Satan clairement identifié. Mais il n'est pas opposé à Dieu. Il fait partie de ses familiers. Il n'est pas le démon attendu. Du moins pas encore. Voici le contexte :

« Un jour comme les fils de Dieu venaient se présenter devant Yahvé, Satan aussi s'avavançait parmi eux.

Yahvé dit alors à Satan : D'où viens-tu ? De parcourir la terre, répondit-il, et de m'y promener. Et Yahvé reprit : As-tu remarqué mon serviteur Job ? Il n'a point son pareil sur la terre : un homme intègre et droit, qui craint Dieu et se garde du mal !

Et Satan de riposter : Est-ce pour rien que Job craint Dieu ? [...] Tu as béni toutes ses entreprises. [...] Mais étends la main et touche à ses biens, je te jure qu'il te maudira en face ! Soit dit Yahvé à Satan, tous ses biens sont en ton pouvoir ». (Jb 1, 6-11).

La déchéance sera totale pour Job. Il y perdra tout. Même la santé. Le mal semblera triompher. Et Satan aussi. Finalement, après un moment de déprime, devant la résilience de Job de s'en remettre à Dieu, *« Nu, je suis sorti du sein maternel, nu j'y retournerai. Yahvé avait donné, Yahvé a repris : que le nom de Yahvé soit béni ! »* (Jb 1, 20) le mal sera vaincu et Job retrouvera la prospérité.

« Yahvé bénit la condition nouvelle de Job plus encore que l'ancienne. [...] Après son épreuve, Job vécut encore jusqu'à l'âge de cent quarante ans, et il vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération. Puis Job mourut chargé d'ans et rassasié de jours ». (Jb 42, 12;16-17).

Satan dans cette affaire ne fait qu'accomplir la volonté de Dieu à l'endroit de Job. Il fait partie de la cour céleste avec les « autres fils de Dieu », supérieurs aux hommes appelés les « anges » ! Rien du Satan rebelle ou déchu n'apparaît dans cet épisode.

***Le livre de Job fait partie des cinq livres sapientiaux de l'Ancien Testament qui comprennent Job, Les Proverbes, l'Ecclésiaste, l'Ecclésiastique et la Sagesse.**

D'autres écrits évoquent également « l'esprit de mensonge » (IR 22,21-22), « un esprit de vertige » (Is 19,14), « un esprit de discorde » (Jg 9,22).

Encore là, il s'agit d'un « bon Diable » une espèce de factotum céleste au service des volontés de Dieu.

Dans le livre du Lévitique (1Lv 16,1-28), Yahvé par l'intermédiaire de Moïse commande à Aaron, son frère, de procéder à deux sacrifices. Un premier pour Yahvé et un second pour Azazel, autre nom pour signifier le Diable habitant le désert.

Pas d'enfer non plus de mentionner dans les premiers écrits de l'Ancien Testament. Il est question du « shéol », un endroit où vont les morts : « le rendez-vous de tous les vivants » selon le livre de Job. (Jb 30,23). Le lieu où les âmes bonnes et mauvaises existent dans une demi-vie comateuse. Bien que ... au Chapitre 20, sont évoqués les tourments qui attendent le méchant « toutes les ténèbres l'attendent en secret. Un feu qu'on n'allume pas le dévore... » (Jb 20, 26).

Mais les choses vont devenir plus explicites.

3- Les Écrits tardifs.

Un Diable personne.

Le livre des Chroniques, composé probablement par un lévite de Jérusalem quelque 200 ans avant notre ère, met en scène un Satan qui

s'oppose à Dieu en incitant le roi David à procéder à un recensement de ses sujets : *Satan se dressa contre Israël, et il excita David à dénombrer les Israélites*». (ICh 21,1). Une décision contraire à la volonté de Dieu. Car, il appartient à Dieu seul l'accroissement des familles et des peuples et nul autre n'a le droit de les dénombrer: « *Dieu vit avec déplaisir cette affaire et frappa Israël* ». (IChr 21,1-7. Aussi 2Sm 24,1).

***Le livre des chroniques :** Les chapitres 1 à 9 donnent les généalogies d'Adam à Saül. Le chapitre 10 raconte la mort de Saül. Les chapitres 11 à 22 racontent les événements du règne de David. Les chapitres 23 à 27 expliquent que Salomon fut fait roi et que les Lévites reçurent leurs fonctions. Le chapitre 28 explique que David commanda à Salomon de construire un temple. Le chapitre 29 relate la mort de David.

Il faut également citer le livre biblique du prophète Daniel. Il est contemporain de l'époque des Esséniens dont il sera question plus loin. Soit du 2^e siècle avant notre ère. Il relate sa vision de quatre bêtes dont l'une d'elles n'est autre que l'incarnation du Mal pourvue « *de cornes, de dents de fer et de griffes de bronze* ». Une image inspiratrice... Cette bête, la quatre, « *mange et broie et foule aux pieds [...] fait la guerre aux saints et l'emporte sur eux...* » (Dn 7, 18-21). À l'époque, cette quatre bête représente l'Empire grec et en particulier, le roi syrien Antiochus Épiphane qui a tenté de supprimer le culte juif. Ce n'est que plus tard que ce personnage devient mythique et prend des allures surnaturelles.

***Le livre de Daniel** décrit des événements qui se sont passés durant la captivité des Juifs à Babylone sous Nabuchodonosor II entre 605-562 avant notre ère. Les premiers chapitres racontent la vie de Daniel à Babylone et les péripéties qui jalonnent son parcours. Les derniers chapitres sont consacrés aux visions du prophète.

Les Esséniens et les écrits intertestamentaires.

Mais un des premiers textes importants où le Diable apparaît comme ennemi de Dieu et de l'humanité est celui évoqué dans le Livre d'Hénoch. Livre controversé, considéré comme Apocryphe (ne faisant pas partie du canon vétérotestamentaire) tant chez les Juifs que chez les chrétiens en général, mais reconnu comme faisant partie de la Bible par l'Église éthiopienne orthodoxe. Quoiqu'il en soit, le texte est fort connu et daterait de l'époque des Esséniens.

***Apocryphe** (du grec *ἀπόκρυφος* / *apókryphos*, « caché » « secret ») désigne un écrit « dont l'authenticité n'est pas établie » (Litttré). Dans le domaine biblique, l'expression désigne, à partir de la construction des canons, un écrit considéré comme non authentique parce que jugé par les autorités religieuses comme non inspiré par Dieu.

Coïncidence ou pas, au 2^e siècle avant notre ère, un groupe de Juifs traditionnalistes, désireux pratiquer la Torah dans toute sa rigueur, se retirent dans le désert sous la gouverne d'un Maître de Justice. Ce sont des communautés d'ascètes, volontairement pauvres, pratiquant l'immersion quotidienne et l'abstinence des plaisirs du monde. Pour ces solitaires, les villes sont des lieux de perdition. Laxisme et influences hellénistique et romaine (retour aux pratiques païennes) compromettent l'identité culturelle et religieuse du peuple élu. Ces moines du désert, on les appelle les Esséniens.

Ils se considèrent comme les seuls vrais défenseurs de Dieu dont la cause a été trahie par les Hébreux qui pactisent de plus en plus avec l'envahisseur, les Romains.

***Les manuscrits de la mer Morte**, également appelés manuscrits de Qumran, sont une série de parchemins et de fragments de papyrus bibliques retrouvés entre 1947 et 1956. Il s'agit de 870 manuscrits - dont il ne reste parfois que quelques fragments - rédigés entre le 3^e siècle avant notre ère et le 1^{er} siècle de notre ère. On estime aujourd'hui qu'il y avait environ 850 rouleaux dont on a retrouvé plus de 15000 fragments.

Certains de ces manuscrits sont issus de la plume de la communauté essénienne, des documents non reconnus dans le canon vétérotestamentaire par les Juifs et les chrétiens.

Ces écrits dits *intertestamentaires*, dont la rédaction s'échelonne du 2^e siècle avant notre ère au 2^e siècle de notre ère, ont été longtemps ignorés voire méprisés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui. Ils constituent selon les spécialistes la transition, le maillon manquant, entre l'Ancien et le Nouveau Testament.

Quels sont ces livres ? Le Livre d'Hénoch, le livre des Jubilés et les livres d'Adam.

***Des copies du Livre d'Hénoch** étaient déjà parvenues en Occident en traduction éthiopienne. D'ailleurs seule l'Église éthiopienne orthodoxe reconnaît ce livre dans le canon de l'Ancien

Testament. C'est le célèbre voyageur écossais James Bruce qui, le premier, apporta d'Éthiopie en Grande-Bretagne, en 1773, trois exemplaires de ce livre, longtemps recherché par les érudits européens. (Wikipédia)

Ces livres, probablement rédigés par les Esséniens, présentent une vision apocalyptique du monde. Tout converge vers la fin des temps et le jugement de Dieu. La grande bataille eschatologique entre le Bien et le Mal qui verra sa destruction et la victoire de la lumière.

Dans ces livres et dans plusieurs autres rouleaux, les références sont innombrables au Prince du Mal, au Prince des ténèbres et à Satan ou Bélial désigné comme l'ennemi juré de Dieu.

***Bélial** désigne un dieu de Sidon, ville considérée païenne par les Juifs, qui commande des légions d'anges. Il est le dieu de la révolte et de l'anarchie, le prince de la tromperie, le chef des Mauvais Esprits. "L'esprit le plus dissolu, le plus crapuleux, le plus vicieux". C'est un autre nom pour Satan.

La Règle de la communauté essénienne retrouvée en 1947 est éloquente à ce propos :

« C'est à cause de l'Ange des Ténèbres que s'égarent tous les fils de justice; et tous leurs péchés, toutes leurs iniquités, toutes leurs fautes, toutes les rébellions de leur œuvre sont l'effet de son empire ».

*La Règle de la communauté date des environs de 150 à 140 avant notre ère.

À partir de cette époque, les textes consacrent l'axiome : toute matière est mauvaise et toute vertu est spirituelle. S'installe également le sentiment de la faute. Autre trait emprunté aux Mésopotamiens (Voir chapitre I p 28.)

Le dualisme, mettant en opposition le Bien et le Mal déjà présent dans plusieurs civilisations, trouvera de nouvelles assises. Cependant, à la fin le Bien triomphera.

Le livre de Daniel évoque aussi, de façon nette le jugement et la damnation. Jusqu'à maintenant la colère de Yahvé s'exprimait sous forme de sanction envers tout le peuple (déportation, famine, épidémie, fléaux divers) : peine collective. Maintenant s'insinue le concept d'une

peine personnelle pour tout individu, l'accablant de son vivant ou après sa mort. La damnation attend le fautif.

« Un grand nombre de ceux qui dorment au pays de la poussière s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour l'opprobre, pour l'horreur éternelle ». (Dn 12,2).

*Ce concept de la responsabilité personnelle était déjà présent chez le prophète Ézéchiél au chapitre 18. Écrit datant du 6^e siècle avant notre ère. L'Ancien Testament, dans ces derniers textes, retient l'idée de la fin des temps, du jugement, de la résurrection des corps et de la vie éternelle.

Mais enfin ce Mal surnommé le Diable, qui est-il ?

4- Les anges.

La première allusion aux anges apparaît à la fin du chapitre 3 de la Genèse alors que Yahvé bannit l'homme du jardin d'Éden et poste à sa porte *les chérubins* (Gn 3,24). Il s'agit d'un emprunt à l'imagerie babylonienne : des génies à formes mi- humaines et mi- animales. Mais ce ne sont pas des anges à proprement parler.

Dieu, une fois la création terminée, ne s'y manifestera plus directement. Les rédacteurs de la Bible prendront soin de bien indiquer que Dieu est distinct de sa création. Et lorsqu'Il interviendra, Il utilisera des intermédiaires comme le buisson ardent qui interpelle Moïse (Ex 3, 1-6) ou encore carrément des anges au nom de Michel, Gabriel ou Raphaël. Ils ont pour responsabilité d'assister Dieu dans l'exécution de ses volontés et de porter ses messages. Ce sont de bons anges.

Il y aurait plus de 370 mentions de créatures célestes dans les termes d'anges, archanges, séraphins, chérubins, etc. dans la Bible... Et ils seraient des myriades de myriades selon l'expression du prophète Daniel (Dn 7,10).

Ils se divisent en plusieurs catégories. L'Ancien Testament fait état des chérubins et des séraphins (Gn 3,24; IS 4,4; Ex 25,18; Ez 1,5-12; 10,10-12; Is 6,2). La Kabbale juive compterait dix catégories d'anges. Dans la tradition chrétienne, cette hiérarchie comptera en plus des Chérubins et

des Séraphins, les Trônes, les Dominations, les Vertus, les Puissances, les Principautés, les Archanges et les anges.

Avec les récits de Moïse et de Job, les écrits de l'Ancien Testament font référence à des êtres supérieurs aux hommes. Certains identifiés comme les plus proches serviteurs de Dieu, d'autres comme ses adversaires.

Ses adversaires ? C'est ici qu'interviennent les mauvais anges.

5- La révolte des anges et la femme déchue.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, c'est dans les livres non canoniques et considérés comme apocryphes, que prendra naissance l'histoire sur l'origine du Diable qui sera retenue par le christianisme, notamment l'Église catholique qui en fait encore mention dans le nouveau *Catéchisme de l'Église catholique* édité en 1992.

Le Livre d'Hénoch raconte que certains anges furent attirés par certaines femmes, descendantes d'Ève.

« Il arriva que des filles leur naquirent élégantes et belles. Et lorsque les anges, les enfants des cieux, les eurent vues, ils en devinrent amoureux ; et ils se dirent les uns aux autres : choisissons-nous des femmes de la race des hommes, et ayons des enfants avec elles ». (He 7,1-2)

***Gn 6,1-4.** Il y a dans la Genèse un passage qui rappelle le Livre d'Hénoch : *Lorsque les hommes commencèrent d'être nombreux sur la face de la terre et que des filles leur furent nées, les fils de Dieu trouvèrent que les filles des hommes leur convenaient et ils prirent pour femmes toutes celles qu'il leur plut ».*

Leur chef Samyaza dit Satan, dit Lucifer n'était pas certain de la solidarité de ses compagnons. Ils étaient aux environs de deux cents. Tous lui jurèrent fidélité. Ils cohabitèrent avec elles et les familiarisèrent « avec la sorcellerie, les enchantements, et les propriétés des racines et des arbres ». De leurs relations avec les femmes naîtront des géants. Mangeurs d'hommes.

Un compagnon de Samyaza, Azazyel « enseigna encore aux hommes à faire des épées, des couteaux, des boucliers, des cuirasses et des miroirs; il

apprit [aux femmes] la fabrication des bracelets et des ornements, l'usage de la peinture, l'art de se peindre les sourcils, d'employer les pierres précieuses, et toute espèce de teintures, de sorte que le monde fut corrompu ». (He 8,1).

« Alors Michael et Gabriel, Raphaël, Suryal et Uriel, abaissèrent des cieux leurs regards sur la terre, et virent les flots de sang qui la rougissaient, et les iniquités qui s'y commettaient; et ils se dirent les uns aux autres : C'est le bruit de leurs cris ». (He 9,1).

Ils adressèrent alors leurs prières au « Seigneur des seigneurs, le Dieu des dieux, le Roi des rois, au Créateur, le maître souverain de toutes choses ». (He 9,3-4).

Leurs prières furent entendues :

«Alors le Très-Haut, le grand et le saint fit entendre sa voix. Et il envoya Arsayalalyur, au fils de Lamech, disant : parle-lui en mon nom ; mais cache-toi à ses yeux. Puis dévoile-lui le grand cataclysme qui doit faire périr tous les hommes ; car les eaux du déluge se répandront sur la face de la terre, et toute créature sera détruite. Mais enseigne-lui les moyens d'échapper ; dis-lui comment sa race se perpétuera sur toute la terre.

Puis le Seigneur dit à Raphaël : Prends Azazyel, lie-lui les pieds et les mains ; jette-le dans les ténèbres ; et abandonne-le dans le désert de Dudaël. Fais pleuvoir sur lui des pierres lourdes et pointues ; enveloppe-le de ténèbres. Qu'il y reste à jamais, que sa face soit couverte d'un voile épais ; et qu'il ne voie jamais la lumière. Et quand se lèvera le jour du jugement, plonge-le dans le feu ». (He 10,1-9).

« Le Seigneur dit ensuite à Gabriel : Va vers les méchants, vers les réprouvés, vers les enfants de fornication ; extermine ces enfants de fornication, ces rejetons des vigilants, du milieu des hommes ; pousse-les, excite-les les uns contre les autres. Qu'ils périssent de leurs propres mains car leurs jours ne seront pas complets ». (He 10,13).

« Le Seigneur dit ensuite à Michael : Va et annonce le châtimement qui attend Samyaza et tous ceux qui ont participé à ces crimes, qui se sont unis

à des femmes, qui se sont souillés par toutes sortes d'impureté. Et quand leurs fils seront exterminés, quand ils auront vu la ruine de ce qu'ils ont de plus cher au monde, enchaîne-les sous la terre, pour soixante-dix générations, jusqu'au jour de jugement, et de la consommation universelle et l'effet de ce jugement sera pour eux éternel. Alors ils seront jetés dans les profondeurs d'un feu qui les tourmentera sans cesse ; et ils y resteront toute l'éternité. Avec eux leur chef brûlera dans les flammes ; et tous ils y seront enchaînés jusqu'à la consommation d'un grand nombre de générations ». (He 10,15-17).

D'autres versions retiennent que les anges rebelles devenus des étoiles tombèrent du ciel...Ce qui serait à l'origine du nom de Lucifer « étoile du matin ou porteur de lumière ». (Voir Lc 10,18 : « *Je voyais Satan tomber du ciel comme l'éclair* »).

Le prophète Daniel dont il a été question précédemment évoque constamment le conflit acharné qui oppose les anges fidèles à Dieu aux mauvais anges soumis à Satan (Dan 10,10-14).

Le Livre des secrets d'Hénoch.

Était déjà connue une version slave datant du 15^e siècle de ce deuxième Livre d'Hénoch.

Il y est question de deux messagers qui invitent Hénoch à visiter le ciel avec eux. Ils s'élèveront jusqu'au « septième ciel » !

1^{er} ciel : peuplé d'anges fidèles qui gèrent l'espace.

2^e ciel : peuplé d'anges condamnés à la prison pour désobéissance.

3^e ciel : composé de deux demeures : le paradis d'une beauté incomparable et l'enfer traversé d'un fleuve de feu où des anges cruels et brutaux torturent les impies qui font des sacrilèges sur terre.

4^e ciel : peuplé du soleil et de la lune.

5^e ciel : peuplé par les « Veilleurs », des anges qui se sont souillés sur terre avec les femmes des hommes.

6^e ciel : peuplé de sept grands anges qui règlent et enseignent le bon ordre du monde.

7^e ciel : lieu où règne le Seigneur assis sur son trône entouré de chérubins et de séraphins.

Le Livre des Jubilés apporte une variante au récit d'Hénoch. Cette fois, le chef de la révolte contre Dieu s'appelle Mastema. Dieu, après avoir banni 9/10^e des anges rebelles en enfer, en laisse 1/10^e sur terre avec Mastema en tête pour tenter les humains. Et ce, à la demande même du révolté :

« Seigneur Créateur, laisses-en quelques-uns avec moi, qui obéissent à ma voix et à tout ce que je leur dis; car s'il ne m'en reste pas je ne pourrai pas imposer ma volonté aux fils des hommes ». Y aurait-il accord de Dieu pour que l'homme soit tenté ?

Les Livres d'Adam (appelés aussi Vie d'Adam et d'Ève) proposent une autre interprétation de l'histoire de l'humanité. Ici Satan est bel et bien Satan. Un Satan orgueilleux et jaloux de la considération que Dieu accorde à Adam qu'Il a façonné à son image. Invité par l'archange Michel à s'agenouiller devant Adam, Satan riposte :

« Je ne m'agenouillerai pas vers celui qui est postérieur à moi, car je le précède. Pourquoi est-ce correct [pour moi] de m'agenouiller vers lui ?

Les autres anges qui étaient avec moi entendirent ça aussi et mes paroles leur semblèrent plaisantes et ils ne se sont pas prosternés vers toi Adam.

Alors Elohim devint en colère contre moi et commanda de nous expulser de notre habitation et de nous jeter sur terre, moi et mes anges qui étaient en accord avec moi, et vous étiez à ce moment-là dans le jardin. Quand je réalisais qu'à cause de toi j'étais loin de l'habitation de lumière et étais dans les détresses et les douleurs, alors je préparais un piège pour toi afin que je [puisse] te destituer ta joie tout comme je fus destitué moi aussi à cause de toi ». (Livre d'Adam 3:14-23).

Le texte réinterprète le récit de la Genèse et établit explicitement la présence de Satan sous les apparences du serpent. Affirmation reprise par le livre de la Sagesse : « *C'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde* ». (Sg 2,24).

L'auteur du texte confirme également la faute de la première femme qui s'est laissé séduire.

« Ève dit à Adam : – Je meurs de faim. Mon seigneur, il vaudrait mieux que je sois morte, peut-être [alors te] ramèneront-ils dans le jardin, car Dieu est en colère à cause de moi. Adam dit : – Une grande colère est tombée sur nous, je ne sais pas si c'est à cause de toi ou à cause de moi.

Ève lui répondit : – Tue-moi si tu veux afin que la rage et la colère soient nulles devant toi, car cela est arrivé à cause de moi et ils te ramèneront au jardin. Adam lui dit : – Ève, ne parle pas de cette manière de peur qu'Élohim n'apporte sur nous de plus grands maux et qu'on devienne méprisable. Comment vraiment pourrais-je te faire du mal, car tu es mon corps». (Livre d'Adam 1:7)

Tout le mal qui survint après l'exclusion du paradis sera attribué à la première femme et par elle à toutes les femmes.

« Les femmes sont mauvaises, mes enfants, et parce qu'elles n'ont pas d'autorité ou de pouvoir sur l'homme, elles usent d'artifices pour l'attirer à elles...La femme ne peut vaincre l'homme à visage découvert, mais, par des attitudes de prostituée, elle le leurre». (Rouleau essénien « Le Testament de Ruben ».)

Mais le sort d'Adam n'est pas pour autant scellé à jamais. Adviendra la fin des temps où Adam pourra connaître une meilleure destinée.

« Cela n'est pas pour maintenant mais seulement à cette époque où les années de la fin seront remplies et complétées, alors le Oint (Messie) bien-aimé viendra ressusciter le corps d'Adam.

En raison des péchés qui ont pris place, Il viendra au Jourdain et sera immergé [par] lui et quand il sortira de l'eau alors Michaël viendra et oindra le nouvel Adam avec l'huile de joie ». (Livre d'Adam, chap. 8).

D'autres documents, datant de la même époque (écrits intertestamentaires dits Apocryphes ou dit pseudépigraphiques), relatent des récits de combats semblables et décrivent Satan le qualifiant de Prince du Mal, d'Ange des ténèbres, d'Ennemi de Dieu, condamné à la disparition lors de l'avènement du Prince de la Lumière.

*Pseudépigraphique désigne un ouvrage dont le nom de l'auteur ou le titre sont faux.

Conclusion.

1-Les premiers écrits de l'Ancien Testament évoque un Satan discret.

2-L'image de Satan ou du Diable tel que nous le connaissons, nous provient des écrits tardifs datant du 3^e ou 2^e siècle avant notre ère. Et de textes étrangers au canon vétérotestamentaire dits intertestamentaires, notamment le Livre d'Hénoch, dont une partie a été retrouvée dans les grottes de Qumran.

3-Ces écrits tardifs portent l'empreinte des croyances babyloniennes : combat entre le dieu créateur *Aruha Mazda* et le dieu mauvais *Ahriman* et leurs cohortes, la faute, la damnation, le salut à la fin des temps, les créatures célestes (les anges), le serpent séducteur, l'identification de la femme au Diable, etc.

4-Ces récits façonneront l'imagerie populaire de la tradition chrétienne : La chute du Diable par le péché d'orgueil (jaloux d'Adam), Lucifer terrassé par l'archange St-Michel, le rôle de Satan dans la chute d'Adam, la responsabilité d'Ève, la part du sexe dans la faute des anges subjugués par la beauté des femmes, le besoin de rédemption de l'homme pour être sauvé. Satan devenu ennemi de Dieu et de l'homme, poussant ce dernier à agir contre son Créateur et répandant le Mal partout sur son passage.

5-Étonnamment, ces récits sont absents des écrits du Nouveau Testament. Mais ils les supposent comme acquis.

« L'idée hébraïque du Diable aura donc varié entre la date de composition de la Genèse, c'est-à-dire le 6^e siècle environ avant notre ère, et le premier avant notre ère. Le fait a déjà été relevé : c'est entre le 150 avant notre ère et 300 de notre ère que les diables envahissent le judaïsme ». (MESSADIÉ, Gérard, Histoire... p. 328).

CHAPITRE III

Le diable et le Nouveau Testament.

Introduction.

La formation des écrits « officiels » du Nouveau Testament remonte au pape Damase Ier en 382. Cette décision était motivée en raison des initiatives jugées suspectes par un certain Marcion de Sinope (85-160) et d'un nommé Tatien le Syrien (110/120-166 ?), écrivain chrétien du 2^{ème} siècle. Le premier avait expurgé des écrits apostoliques toute référence au peuple juif et avait, en conséquence, procéder à une nouvelle rédaction des évangiles. Le second avait rédigé un ouvrage le *Diatessaron*, une sorte de synthèse des quatre évangiles.

Les textes du Nouveau Testament s'échelonnent entre les années 50 à 130, d'après l'opinion de l'ensemble des exégètes. Les premiers textes connus sont les épîtres de St-Paul dont les plus anciens remontent aux années 50. Les évangiles synoptiques ont été rédigés entre les années 60 et 80. Quant à l'évangile de St-Jean et le livre de l'Apocalypse, leur rédaction se situerait aux environs de l'année 100.

Comme mentionné plus haut, ce n'est qu'au 4^{ème} siècle que les textes reconnus comme « officiels » sont établis.

Si Dieu, dans certains écrits de l'Ancien Testament, apparaît comme celui qui règne sur le Bien et le Mal et utilise le Diable pour vaquer à certains de ses desseins, il en va tout autrement dans les écrits du Nouveau Testament où le Diable s'exhibe toujours comme l'ennemi de Dieu et le « Prince des ténèbres » en opposition au Dieu de lumière.

Le Nouveau Testament a hérité, en arrière-plan, de la conception du Diable telle qu'elle s'est faufilée dans les écrits tardifs de l'Ancien Testament, notamment intertestamentaires comme mentionné au chapitre précédent.

C'est le diable qui donne tout son sens aux Évangiles. C'est pour le combattre et hâter l'avènement du Royaume de Dieu que le Christ, fils

de Dieu, s'est incarné et est venu ouvrir aux hommes les portes de son Royaume. Jésus vient donc au monde, envoyé de Dieu-Père, pour l'ultime combat contre le Mal. Sur ce, il n'y a aucun doute.

Dans les Évangiles, dans les Actes des apôtres, dans quelques Épîtres et dans l'Apocalypse, on y retrouve 34 fois le nom de *Satan*, 36 fois l'évocation du *Diable*, 55 fois celle des *démons*, 7 fois le nom de *Béelzéboul* (ou Béelzébut) et 49 mentions d'*esprits mauvais et impurs*.

*Une autre compilation indique la mention de *Satan* 33 fois, du *Diable* 37 fois, de *démons* 63 fois, d'autres appellations 35 fois. Selon l'auteur, on parlerait du *démon* sous ses différentes appellations 511 fois dans le Nouveau Testament. (Sayès, José Antonio, *Le diable, mythe ou réalité*. Éd. Médiaspaul. 1999. pp. 61-62).

La présence de Satan est mentionnée pour la première fois dans les Évangiles lors de l'épisode du jeûne de Jésus dans le désert après le baptême par Jean le Baptiste. (Mt 3,13; Mc 1,9; Lc 3,21; Jn 3,22 : simple allusion).

1- Les Évangiles.

La tentation dans le désert.

Les évangélistes Mathieu, Marc et Luc racontent la tentation du Jésus dans le désert. (Mt 4, 1-11; Mc 1, 12-13; Lc 4, 1-13).

« *Alors Jésus fut conduit dans le désert par l'Esprit pour être tenté par la diable* ». (Mt 4, 1).

Après quarante jours et quarante nuits de jeûne, Il eût faim. Par trois fois, le tentateur essaie de faire succomber « le fils de Dieu ».

1° « *Si tu es Fils de Dieu, ordonne que ces pierres se changent en pain* ».

2° « *Si tu es Fils de Dieu, jette-toi en bas [de la place sur le faîte du Temple], car il est écrit : Il donnera pour toi des ordres à ses anges, et ils te porteront dans leurs mains de peur que tu ne heurtes du pied quelques pierres* ».

3° « *Tout cela [les royaumes du monde] je te le donnerai, si tu tombes à mes pieds et m'adores* ».

Sans succès : « *Arrière Satan, [Vade, retro Satanas !] car il est écrit c'est le Seigneur ton Dieu que tu adoreras, c'est à Lui seul que tu rendras un culte* ».

« *Ayant épuisé toutes les formes de la tentation le Diable s'éloigne de lui, pour revenir au temps marqué. [...] Et voici que des anges s'approchèrent, et ils le servaient* ». (Mt 4, 1-11). (Aussi Mc 1,12-13 et Lc 4,1-15).

Il est courant dans les récits anciens d'utiliser cette forme littéraire : le héros doit prouver sa valeur en se soumettant à une épreuve dont il doit triompher. Dans le cas de Jésus, il doit prouver sa domination sur le Mal. Le désert est le lieu de l'expérience extrême. Israël en a fait les frais durant quarante ans lors de l'Exode d'Égypte.

Certains exégètes y voient une allégorie au récit de la Genèse 3, 1-5 où Adam et Ève sont séduits par le Malin. Cette fois, le diable tentateur sera démasqué et dominé ! (MARGUERAT, Daniel, *Jésus affronte Satan* in *Le Monde de la Bible*, sept.-oct. 2007. Dossier *L'invention du Diable* p. 31. L'auteur a été professeur du Nouveau Testament à la faculté de théologie de l'Université de Lausanne).

***Note :** cet épisode a-t-il vraiment eu lieu ? Certains exégètes opinent qu'il est historique bien qu'il ait pu s'être réalisé autrement. Peut-être que la mise en scène imaginée provient tout simplement des confidences de Jésus à ses disciples. D'autres exégètes dont Rudolf Bultmann, théologien allemand de tradition luthérienne, prétendent qu'il s'agit de l'utilisation de la formule rabbinique à la mode à l'époque soit une discussion en trois moments où la réponse provient chaque fois d'une citation de l'Écriture.

Les paraboles.

À trois reprises, Jésus fait référence à Satan dans les paraboles.

Satan est l'homme fort vaincu par le Christ : « *Nul ne peut pénétrer dans la maison d'un homme fort et piller ses affaires s'il n'a d'abord ligoté cet homme fort, et alors il pillera sa maison* ». (Mc 3,27. Aussi Lc 11,21-22; Mt 12,29).

Dans la parabole du semeur, Jésus met en garde son auditoire contre Satan « *qui enlève la Parole semée en eux* ». (Mc 4,15. Aussi Lc 8,12; Mt 13,19).

Enfin dans la parabole de l'ivraie, Satan est l'ennemi qui sème le chiendent et tente d'enrayer la marche vers le Royaume. (Mt 13,24-30).

Le Diable, Pierre et Judas.

Les disciples de Jésus ne sont pas à l'abri du pouvoir de Satan. Les Évangélistes s'attardent notamment au cas de Pierre et de Judas.

Au sujet de Pierre, Mathieu fait allusion à ce dernier qui se rebiffe devant l'annonce par le Maître de sa Passion:

« Dieu t'en préserve, Seigneur ! Non, cela ne t'arrivera point ! Mais lui, se retournant dit à Pierre : Passe derrière moi, Satan ! Tu me fais obstacle, car tes pensées ne sont pas celles de Dieu mais celles des hommes ». (Mt 16, 23).

Plus tard, lors du repas pascal, Jésus annonce à Pierre qu'il a prié pour lui pour que Satan ne le *crible pas comme le froment* alors qu'il va le renier trois fois. (Lc 22, 31).

Le cas de Judas est plus pathétique. Luc mentionne que Satan entra en lui (Lc 22, 3). Et ce fut le désespoir. Le Malin triomphe. Victoire éphémère car le Christ par sa mort et sa résurrection impose la vie sur la mort (le Mal).

« Je ne m'entretiendrai plus avec vous, car le Prince de ce monde vient. Contre moi il ne peut rien; mais il faut que le monde sache que j'aime le Père et que j'agis comme le Père me l'a ordonné ». (Jn 14,30).

« Par sa mort, Jésus a réduit à l'impuissance celui qui a la puissance de la mort, le diable. Ainsi, il a affranchi tous ceux qui, leur vie entière, étaient tenus en esclavage, par crainte de la mort ». (He 2, 14-15).

Les cas de possessions.

Tout au long de sa vie publique, Jésus va être confronté au « Prince de ce monde », notamment par les malades qui s'adressent à lui pour obtenir leur guérison et être ainsi délivrés du Mal.

Pour la première fois le Diable est identifié à la maladie. Ainsi maladie, infirmité, difformité, laideur, convulsions ET péchés sont souvent liés dans la mentalité des gens.

C'est du moins ce que laisse supposer l'épisode de la guérison du paralytique : « *Tes péchés te sont remis [...] Lève-toi et marche* ». (Lc 5,21; Mc 2,4-5).

Par contre, d'autres passages suggèrent le contraire. C'est le cas de la guérison d'un aveugle-né:

« Rabbi, qui a péché, lui ou ses parents, pour qu'il soit aveugle ? – Ni lui ni ses parents n'ont péché, répondit Jésus mais c'est pour qu'en lui se manifeste les œuvres de Dieu ». (Jn 9,1-3).

Également, expulsion d'un démon d'un homme muet qui recouvre la parole (Lc 11,14-15; Mt 12,22). C'est le cas aussi de la femme voûtée, possédée par un esprit qui la rendait infirme depuis dix-huit ans (Lc 13,10-17). Un autre cas, celui de l'épileptique habité par un « esprit impur qui « le projette par terre, le fait écumer, lui fait grincer des dents et le maintien raide » (Mc 3,22-30).

Les Évangiles foisonnent de ces récits. On pourrait les résumer par cette citation : « *Le soir venu, on lui amena beaucoup de possédés; par sa parole il en chassa les esprits, et guérit tous ceux qui étaient malades* ». (Mt 8,16; Lc 4,40-41). « *D'un grand nombre aussi sortaient des démons, qui criaient : 'Tu es le Fils de Dieu !' »* (Lc 4,41).

Mais le démon ne se sent pas pour autant vaincu. Il a tendance à revenir vers ces anciens habitats... « *Lorsque l'esprit immonde est sorti d'un homme, il erre par des lieux arides en quête de repos, et il n'en trouve point. Alors il se dit : 'je vais retourner dans ma maison d'où je suis sorti'.*

À son arrivée, il la trouve libre, balayée, bien en ordre. Alors il s'en va prendre avec lui sept autres esprits plus méchants que lui : ils reviennent et s'y installent. Et l'état final de cet homme devient pire que le premier ». (Mt 12,43-45).

Ou encore, le démon ne sait plus à quel saint se vouer (!). Voir à ce propos l'épisode du possédé habité par une « légion » de démons qui ne veulent pas retourner dans l'abîme et supplient Jésus d'entrer plutôt dans le troupeau de porcs en train de paître dans la montagne. (Lc 8,28-33).

Évidemment, des doutes subsistent sur toutes ces supposées possessions. Il y a sûrement maladies et possessions. Ce que les auteurs évangéliques transmettent à la communauté chrétienne, c'est qu'au-delà des faits cités, il s'agit d'un corps-à-corps entre le Diable et Jésus où la parole du Christ est empreinte d'autorité « *Je le veux sois guéri... Je te commande, lève-toi* ». (Mc 1,40-45) et est toujours victorieuse. Le salut en dépend.

Ce pouvoir sur les démons, Jésus le partage à l'occasion avec ses disciples :

« Ayant convoqué les Douze, il leur donna puissance et autorité sur tous les démons avec le pouvoir de guérir les maladies ». (Lc 9,1; Mc 6,7-13; Mt 10,6-8).

**Note* : l'Évangile de Jean ne fait mention d'aucun de ces exorcismes que l'on retrouve à foison dans les Évangiles synoptiques.

Le Notre Père .

La prière du Notre Père se termine par les strophes suivantes :

« Et ne nous laisse pas entrer en tentation, mais délivre-nous du mal ». (Mt 6,9-13. Aussi Lc 11,2-4).

Plusieurs exégètes interprète la dernière strophe ainsi : *mais délivre-nous du Malin*. Ce qui serait mieux accordé à sa traduction grecque (πονηρός/Poneros souvent utilisée en référence avec Satan = Malin, Mauvais). La tradition chrétienne retiendra qu'il s'agit bien de la

personne de Satan. D'ailleurs, plusieurs Églises orthodoxes ont conservé cette traduction (*délivre-nous du Malin*) dans la prière du Notre Père.

La mort et la résurrection.

Le point culminant du récit des évangélistes est celui décrivant la passion, la mort et la résurrection du Christ. Symboles de la victoire sur le Malin.

« Voici venue l'heure où le Fils de l'homme doit être glorifié ». (Jn 12,23).

« C'est maintenant le jugement de ce monde; maintenant le prince de ce monde va être jeté bas; et moi, élevé de terre, j'attirerai tout à moi ». (Jn 12,31-32).

« Je ne m'entretiendrai plus avec vous, car le Prince de ce monde vient. Contre moi, il ne peut rien » (Jn 14,30). *« Parce que le Prince de ce monde est condamné ».* (Jn 16,11).

2- Les Épitres de Paul.

Les lettres de Paul, adressées aux différentes communautés qu'il a évangélisées, comprennent souvent des mises en garde face au démon qui tente de les détourner du Christ. Les termes *Satan, Malin (ou Mauvais), Tentateur et dieu de ce monde* reviennent fréquemment sous sa plume. (Ep 6,16; 2Th 3,3; 1Th 3,5; 2Co 4,4;).

Dans ce monde qui est le nôtre, les forces du Mal sont à l'œuvre :

« [...] le Prince de l'empire de l'air, cet Esprit qui poursuit son œuvre en ceux qui résistent ». (Ep 2,2).

« Revêtez l'armure de Dieu pour pouvoir résister aux manœuvres du Diable. Car ce n'est pas contre des adversaires de chair et de sang que nous avons à lutter, mais contre les Principautés, contre les Puissances, contre les Régisseurs de ce monde des ténèbres, contre les Esprits du Mal qui habitent les espaces célestes ». (Ep 6,12).

Pour mieux séduire l'homme et à l'amener à la désobéissance à Dieu, Satan se déguise en ange de lumière (2Co 11,14).

Mais, depuis l'avènement du Christ ressuscité, Satan, l'adversaire, est vaincu.

« Il [le Christ] a effacé, au détriment des ordonnances légales, la cédule de notre dette, qui nous était contraire; il a supprimé en la clouant à la croix. Il a dépouillé les Principautés et les Puissances et les a données en spectacle à la face du monde, en les traînant dans son cortège triomphal ». (Col 2,14-15. Aussi Ep 2,1-7; 1Co 15, 15-20).

« Il [Dieu le Père] nous a, en effet, arrachés à l'empire des ténèbres et nous a transférés dans le royaume de son Fils bien-aimé, en qui nous avons la rédemption, la rémission des péchés ». (Col 1,13).

« Mais le Seigneur est fidèle : il vous affermira et vous gardera du Mauvais ». (2Th 3,3).

Ce soutien du Seigneur se poursuivra jusqu'à la confrontation finale qui verra la défaite définitive de Satan.

« ...le Christ est ressuscité des morts, prémices de ceux qui se sont endormis. Car la mort étant venue par un homme, c'est par un homme aussi que vient la résurrection des morts. De même en effet que tous meurent en Adam, tous aussi revivront dans le Christ. [...] Puis ce sera la fin, quand il remettra la royauté à Dieu le Père, après avoir détruit toute Principauté, Domination et Puissance ». (1Co 15,20-24).

Terminons ce bref examen des écrits de Paul par cette conclusion de José Antonio Sayés, *Le diable, mythe ou réalité ?* Éd. Médiaspaul. 1999.

« Ce qui est bien clair chez saint Paul, c'est qu'il parle de Satan comme d'un personnage réel, d'un pouvoir indéniable, supérieur à l'homme, capable de conduire celui-ci à la perdition. L'homme peut le vaincre avec la force et l'armure du Christ, il doit veiller et être attentif. Il s'agit d'un drame et d'une lutte à mort. Mais, au-dessus de tout cela, il y a Dieu, créateur de tout, et aussi la victoire du Christ ». (p.69).

Dans les Épîtres, autres que celles de Paul, il est aussi question de la victoire du Christ sur le Diable.

Dans la première Épître de Jean, on peut lire notamment ces lignes :
« Celui qui commet le péché est du diable, car le diable est pécheur dès l'origine. C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est apparu ». (Jn 3,8). « [...] le Mauvais n'a pas de prise sur lui ». (Jn 5.18).

Dans les Épîtres attribuées à Pierre, il est question de la vigilance que les chrétiens doivent exercer face au démon. Lequel sera vaincu lors du jugement.

« Soyez sobres, veillez. Votre partie adverse le Diable, comme un lion rugissant, rôde, cherchant qui dévorer. Résistez-lui, fermes dans la foi... ». (1P 5,8).

« Car si Dieu n'a pas épargné les anges qui avaient péché, mais les a [...] livrés aux abîmes de ténèbres où ils sont réservés pour le Jugement... ». (2P 2,4).

Le même thème sera repris dans l'épître de Jude.

« Quant aux anges, qui n'ont pas conservé leur primauté, mais ont quitté leur propre demeure, c'est pour le jugement du grand Jour qu'il les a gardés dans des liens éternels, au fond des ténèbres ». (Jude 1,6).

***Première épître de Pierre.** Elle aurait été écrite en grec sous la dictée de Pierre par un nommé Sylvain (Silas en latin), un ancien compagnon de Paul (Ac 15,22). Car Pierre était probablement illettré, était pêcheur galiléen et ne parlait que l'araméen, semble-t-il. (Voir 1P 5,22).

***Deuxième épître de Pierre.** Elle daterait de l'année 125. Donc plusieurs années après le martyr de Pierre. Elle provient probablement d'un disciple.

***Jude,** probablement le frère de Jacques qui était apôtre.

L'Apocalypse de Jean.

L'Apocalypse est le seul document du genre « Apocalyptique » accepté comme dernier livre dans le canon du Nouveau Testament. Attribué à l'apôtre Jean, l'Apocalypse décrit en images hallucinantes le combat

qu'organise Satan contre le dessein de Dieu. Voilà pour l'interprétation théologique. Celle qui prévaudra dans la tradition chrétienne.

Mais il ne faut pas oublier qu'au moment où ce document est rédigé, se profilent en arrière-scène, les atroces persécutions auxquelles sont confrontés les chrétiens d'abord de la part des Juifs puis ensuite de la part des Romains.

Rome (Satan, le Dragon) aura-t-elle raison de l'Église naissante ? Église pourtant destinée à un avenir prometteur selon les paroles de Jésus « *les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle* ». (Mt 16,18); « *Ne craignez pas, j'ai vaincu le monde* ». (Jn 16,33). La rédaction du texte se situe aux environs des années 70-95 de notre ère. Soit durant les persécutions ordonnées par les empereurs Néron ou Domitien.

***Apocalypse du grec ancien « ἀποκάλυψις/apokalupsis », signifiant « révélation » désigne une révélation faite par Dieu aux hommes de choses cachées et connues de lui seul, spécialement de choses concernant l'avenir. Ce genre littéraire connut une grande mode en certains milieux juifs, notamment à partir du 2^e siècle avant notre ère (entre autres chez les Esséniens-Qumran). Voir aussi le livre de Daniel.**

Rapidement Rome s'efface, dans l'interprétation du texte, pour laisser place à un autre combat entre le Dragon/Satan et l'Agneau qui consacre le triomphe du Christ sur Satan. Le discours théologique prend alors toute la place.

Le Monstre.

Il y a d'abord le Dragon/Satan dont la description ne laisse pas indifférent : « *un énorme Dragon rouge-feu, à sept têtes et dix cornes, chaque tête surmontée d'un diadème. Sa queue balaie le tiers des étoiles du ciel et les précipite sur la terre* »... (Ap 12,3-4).

***Dans les récits mythiques babyloniens, il est question de **Labbu**, un gigantesque dragon marin dont la queue balaie le tiers des étoiles.**

Ensuite l'Enfant né d'une femme. Enfant subtilisé précipitamment à la vue du Dragon s'appêtant à le dévorer et enlevé aux cieux : « *Un signe grandiose apparut au ciel : c'est une femme ! Le soleil l'enveloppe, la lune est sous ses pieds et douze étoiles couronnent sa tête. [...] Or la femme mit*

au monde un enfant mâle, [...] et l'enfant fut enlevé jusqu'àuprès de Dieu et de son trône... ». (Ap 12,1-6).

Survient alors le combat.

« Alors une bataille s'engagea dans le ciel : Michel et ses Anges combattirent le Dragon. Et le Dragon riposta, appuyé par ses Anges, mais ils eurent le dessous et furent chassés du ciel. On le jeta donc l'énorme Dragon, l'antique Serpent, le Diable ou le Satan, comme on l'appelle, le séducteur du monde entier, on le jeta sur la terre et ses Anges furent jetés avec lui. Et j'entendis une voix clamer dans le ciel : Désormais la puissance et la royauté sont acquises à notre Dieu et la domination à son Christ... ». (Ap 12,7-10).

Le Dragon se lance à la poursuite de la femme sans réussir à l'anéantir.

« Alors furieux de dépit contre la femme, il s'en alla guerroyer contre le reste de ses enfants, ceux qui obéissent aux ordres de Dieu et possèdent le témoignage de Jésus ». (Ap 12,17).

« Malheur à vous, la terre et la mer, car le Diable est descendu chez vous, frémissant de colère et sachant que ses jours sont comptés ». (Ap. 12,12).

Ses jours sont comptés...

« Puis je vis un Ange descendre du ciel, tenant à la main la clef de l'Abîme, ainsi qu'une énorme chaîne. Il maîtrisa le Dragon, l'antique Serpent – c'est le Diable, Satan, -- et l'enchaîna pour mille années. [...] Après quoi, il doit être relâché pour un peu de temps. [...] Les mille ans écoulés, Satan relâché de sa prison, s'en ira séduire les nations des quatre coins de la terre, 'Gog et Magog', [...] Mais un feu descendit du ciel et les dévora. Alors le Diable, leur séducteur, fut jeté dans l'étang de soufre embrasé, y rejoignant la Bête et le faux prophète, et leur supplice durera jour et nuit, pour les siècles des siècles ». (Ap 20,1-3; 7-10).

***Gog et Magog** fait référence à Gog roi de Magog et symbolise les nations païennes coalisées contre l'Église à la fin des temps.

***La Bête et le faux prophète** est un rappel d'un texte précédent de l'Apocalypse où le combat a lieu entre le Cavalier et la Bête et son faux prophète au service de ladite Bête. (Ap 19,11-21). Le

texte de l'Apocalypse présente un certain nombre de doublets. Hypothèse : deux rédactions par le même auteur à des dates différentes compilées par une troisième main.

***Mille ans.** Ce chiffre de mille ans va donner prise à la doctrine du millénarisme qui soutient l'idée d'un règne terrestre du Messie, après que celui-ci aura chassé l'Antéchrist et préalablement au Jugement dernier. Autre interprétation : Selon cette doctrine, car il s'agit d'une doctrine qui a ses racines dans la Bible, plus précisément dans l'Apocalypse de saint Jean, Dieu viendrait un jour à la tête de l'armée des bons livrer une bataille décisive aux méchants. Cette bataille, l'Armageddon, gagnée par les bons, serait suivie de mille ans de paradis sur terre.

Le sang et le triomphe de l'Agneau.

Et le triomphe sur le Dragon est possible « *grâce au sang de l'Agneau et grâce au témoignage de leur martyre, car ils ont méprisé leur vie jusqu'à mourir* ». (Ap. 12,11).

Plus tôt, le rédacteur avait présenté l'Agneau (symbole du Christ) en ces termes :

***« Alors j'aperçus debout entre le trône aux quatre Vivants et les Vieillards un Agneau, comme égorgé portant sept cornes et sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu en mission sur la terre. [...] les quatre Vivants se prosternèrent devant l'Agneau, ainsi que les vingt-quatre Vieillards [...] ils chantaient un cantique nouveau : 'Tu es digne de prendre le livre et d'en ouvrir les sceaux car tu fus égorgé et tu rachetas pour Dieu, au prix de ton sang, des hommes de toute race, langue, peuple et nation... ».* (Ap 4,6-9).**

Les chiffres 7 et 666.

La citation précédente fait allusion au chiffre 7 (*sept cornes, sept yeux et sept Esprits...*). Chiffre qui apparaît à profusion dans l'Apocalypse. Certains allèguent 33 fois. D'autres comptent jusqu'à 54 fois. Quelques exemples :

- 7 lettres adressées à 7 communautés chrétiennes (Ap 1,4);
- 7 esprits, 7 candélabres, 7 étoiles (Ap 2,1; 3,1);
- 7 sceaux (Ap 6,1-8,1) et 7 trompettes (Ap 8,2-11 et 19);
- 7 fléaux des 7 coupes (Ap 15,1-16 et 21).

Dans l'Ancien et le Nouveau Testament, le chiffre sept (7) exprime la plénitude (cf. les 7 jours de la Création, les 7 esprits, etc.), la complétude (chandelier à 7 branches, les 7 sacrements, etc.), l'aboutissement mais aussi la destruction (7 fléaux, bête à 7 têtes, etc.).

Pourquoi le chiffre 7 ? Certains avancent des explications.

- Le chiffre 7 est la somme de 4 plus 3. Le 4 évoque souvent ce monde (avec les 4 points cardinaux, les 4 éléments : terre eau, air, feu).
- Le 3 évoque souvent Dieu (car le triangle est la seule figure géométrique élémentaire qui ne se déforme pas).

Par contre, le chiffre 6 indique l'imperfection. Alors lorsqu'il apparaît 3 fois...666...dans l'Apocalypse...

« C'est ici qu'il faut de la finesse ! Que l'homme doué d'esprit calcule le chiffre de la Bête, c'est un chiffre d'homme : son chiffre est 666 ». (Ap. 13,18). Parfois c'est le chiffre 616 qui est inscrit dans d'autres versions du texte.

Qu'en déduire ?

Certains croient qu'il s'agit d'une façon d'indiquer un personnage historique sans le nommer directement.

En Hébreu et en Grec existait une pratique à l'effet d'accorder une valeur numérique correspondant à la lettre dans l'alphabet. En Hébreu le calcul (666) indiquerait Néron-César. En Grec (616) pour César-Dieu.

Ce nombre de la Bête a donné lieu à de multiples interprétations à travers les siècles. Il en sera question au CHAPITRE X.

L'Antéchrist.

Ce personnage n'apparaît nulle part dans l'Apocalypse mais plutôt dans la première Épître de Jean, apparemment du même auteur.

Jean pointe, d'abord comme « antichrist », les hérétiques qui ont quitté les communautés chrétiennes (I Jn 2,18-23).

Puis, le terme prend une signification plus large : « [...] *tout esprit qui ne confesse pas Jésus n'est pas de Dieu; c'est là l'esprit de l'Antichrist. Vous avez entendu dire qu'il allait venir; eh bien ! Maintenant il est déjà dans le monde* ». (1Jn 4,3).

Pour l'instant aucune identification au Diable. Ce n'est que plus tard, vers le 12^e siècle, que l'Antéchrist sera personnifié représentant un esprit du mal devant apparaître à la fin des temps ou encore un adversaire du Christ. Il en sera question au CHAPITRE V.

Conclusion.

L'omniprésence du Diable est manifeste dans le Nouveau Testament.

Par ailleurs, nulle part, notamment dans les Évangiles, n'est indiquée la description du personnage si ce n'est de le surnommer le tentateur, l'héritier du serpent, l'ennemi de Dieu, la Bête étrange dans l'Apocalypse, etc.

Il n'y est pas fait mention non plus d'une démonologie comprenant l'origine, la nature, le nombre, les noms et la hiérarchie des démons. Comme on en retrouve dans la littérature Apocalyptique juive vers la fin du 2^e siècle avant notre ère, notamment dans le livre d'Hénoch.

Il est seulement question d'un Diable réel, ennemi du Royaume de Dieu et capable d'en détourner l'homme. Mais il peut être vaincu comme le Christ l'a fait par sa mort et sa résurrection.

Jésus, lorsqu'il guérit les malades et les possédés, s'attaque au mal dans l'homme et prend soin la plupart du temps de distinguer ce qui est maladie et ce qui est péché. Toujours, le diable est présenté comme vaincu.

« Voici que je chasse les démons et accomplis des guérisons aujourd'hui, demain et le troisième jour, je suis consommé ». [C'est-à-dire tout est fini, tout est achevé] (Lc 13,32).

Les écrits du Nouveau Testament, notamment dans les Évangiles et l'Apocalypse, consacrent une vision dualiste du monde où Jésus et Satan

(la Bête) sont les deux antagonistes de cette saga du combat entre le Bien contre le Mal.

Ce qui est clairement exprimé dans les évangiles synoptiques : *« Et si moi, c'est par Beelzéboul que j'expulse les démons, par qui vos adeptes [vos fils] les expulsent-ils ? [...] Mais si c'est par l'Esprit de Dieu que j'expulse les démons, c'est qu'alors le Royaume de Dieu est arrivé pour vous »*. (Mt 12,27-28. Aussi Mc 3,22; Lc 11,18).

Terminons par ces commentaires de Georges Minois auteur du petit ouvrage *Le diable*, coll. *Que sais-je ?* :

« Cette débauche de diableries est significative de la volonté de charger Satan de tout le mal du monde, de concentrer en lui la responsabilité ultime de tous les péchés, et d'opposer ainsi les intérêts de 'ce monde' à ceux du royaume de Dieu ».

« Pour que Jésus soit plus qu'un homme, il faut que son adversaire soit à sa taille, plus qu'un simple mauvais esprit, quelqu'un qui mérite le déplacement, qui vaille la peine que Dieu envoie son propre fils. Seule une explication cosmique de l'origine du mal peut ainsi justifier la nature divine du Christ. Ce qui suppose à son tour une relecture de l'épisode du péché originel, relecture fournie par les écrits Apocalyptiques : la faute d'Adam ne peut pas être une simple désobéissance humaine, et le serpent du jardin d'Éden ne peut pas être un simple serpent, ce qui donnerait à l'Incarnation et à la Rédemption une dimension dérisoire. Le serpent ne pouvait être que le diable : ce qu'aucun texte biblique ne dit. Le seul passage des Écritures canoniques à établir le lien est le verset 9 du chapitre 12 de l'Apocalypse de Jean, ce qui laisse penser à certains exégètes que c'est là la seule raison qui a poussé l'Église à incorporer ce livre extravagant dans le canon, alors que des dizaines d'autres Apocalypses ont été rejetées : Il fut précipité, le grand dragon, l'antique serpent, celui qu'on nomme diable et Satan, le séducteur du monde entier». (p. 27).

Mais l'idée du péché originel, découlant d'une culpabilité que partageraient tous les hommes suite à la faute d'Adam et d'Ève, n'apparaît nulle part dans les écrits du Nouveau Testament.

Ce sera l'œuvre des théologiens qui l'inscriront dans la croyance de la tradition chrétienne. Ces théologiens seront les Pères de l'Église. Au premier chef, l'évêque d'Hippone, Augustin.

Quatre siècles durant, ils s'y emploieront.

CHAPITRE IV

Le Diable et les Pères de l'Église.

Introduction.

Plusieurs constats s'imposent avant d'aborder ce chapitre.

D'abord, les premières communautés judéo-chrétiennes sont habitées par la crainte (ou par l'espérance) d'une fin du monde imminente. Elles vivent dans un climat spirituel « Apocalyptique ». C'est-à-dire : En attente de la fin des temps. En attente de la venue immédiate du Royaume de Dieu. La fin du monde est proche. Le compte à rebours est même commencé ! L'évangéliste Marc le souligne d'ailleurs.

« En vérité, je vous le dis, il en est d'ici présents qui ne goûteront pas la mort avant d'avoir vu le Royaume de Dieu venu avec puissance ». (Mc 9,1).

« Quant à la date de ce jour, ou à l'heure, personne ne les connaît, ni les anges dans le ciel, ni le Fils, personne que le Père ». (Mc 13, 30).

Et, en ce sens, ces communautés se perçoivent comme les élues promises au salut grâce à la Rédemption apportée par le Christ sauveur. Le Diable peut être vaincu. Mais il est présent dans leur quotidien.

Elles sont voisines, par leur approche et par leur mentalité, des sectes juives des derniers siècles, comme celle de Qumran. D'ailleurs le nombre de fois que le nom Satan se retrouve dans les écrits du Nouveau Testament est assez éloquent de la place qu'il occupe dans l'imaginaire communautaire.

Ensuite toute l'histoire du salut, véhiculé par la doctrine du christianisme, repose sur le fait que le Diable est intrinsèquement lié à son déroulement puisqu'il explique le Mal et la faute de l'homme.

« Pour ce judaïsme-là, le Diable n'est pas un personnage de grand relief, pour la raison évidente que les Juifs n'ont pas pris en considération la notion de Rédemption. Mais le christianisme, lui, n'est rien sans la

Rédemption qui, comme on l'a vu, modifie considérablement le rôle de Satan ». (MESSADIÉ, Gérald, *Histoire...* p. 361).

Dieu a envoyé dans le monde son fils unique afin de sauver le genre humain de ses péchés par ses souffrances, sa mort et sa résurrection et de lui ouvrir les portes du Royaume des cieux.

Ce geste gracieux de la part de Dieu a permis de combattre le Mal incarné par Satan à l'origine de la Faute de l'humanité. Voilà la Rédemption : Dieu rachète l'homme de l'esclavage du Mal et du péché, afin de lui rendre sa liberté et de l'assurer d'une place au paradis. L'homme est sauvé. Et voilà son Salut est assuré.

Cette histoire du Salut connaîtra sa complétude lors de la fin du monde au moment du Jugement dernier où sera confirmée la défaite définitive de Satan.

La figure du diable est née pour donner une explication logique au problème du Mal. Et c'est par le biais du christianisme que sa figure s'avère la plus achevée et la plus radicale aussi.

Mais l'homme doit participer à l'atteinte de son Salut. Et pour ce faire, le christianisme met à sa disposition des moyens pour le soutenir dans sa démarche, notamment les sacrements, la liturgie, la prière, la dévotion (culte des saints dont la Vierge Marie) et le jeûne. Ces moyens d'entrer en relation avec Dieu sont aussi des modes d'emploi contre Satan.

Les principaux acteurs du christianisme martèleront cet enseignement qui, avec le temps, donnera prise à toutes sortes de dérives. (Gnosticisme, Manichéisme, Catharisme, etc.)

« Le diable n'est pas tout le christianisme comme l'a dit Voltaire, mais il en est en tout cas partie intégrante, puisque deux dogmes fondamentaux lui sont liés : dogme du péché originel et, par voie de conséquence, dogme de la rédemption ». (ARNOULD, Colette, *Histoire de la sorcellerie*, p. 83).

Les premiers à s'intéresser au débat qui va surgir dans les communautés chrétiennes et dans l'organisation ecclésiale, ce sont les

Pères de l'Église. Ils seront les piliers de ce qui constituera la tradition chrétienne. C'est-à-dire tous les écrits et toutes les décisions qui surviendront suite à l'interprétation de l'Ancien et du Nouveau Testament par les instances de la nouvelle religion, future religion d'État sous les empereurs Constantin (312) et Théodose Ier (380).

1- Des hérésies majeures : gnosticisme, manichéisme et pélagianisme.

Les premiers siècles de l'Église vont être traversés par des hérésies majeures.

Le discours des Pères sur le Diable et sur le combat en cours entre le Bien et le Mal – Dieu et Satan, l'adversaire, -- va se heurter rapidement à ces courants philosophico-religieux d'envergure : le gnosticisme, le manichéisme et le pélagianisme.

Ces mouvements vont mêler les cartes dès le début du christianisme.

Le gnosticisme (2^e siècle).

Pour les gnostiques, le Mal, donc Satan, a existé de tout temps. Il est à l'origine du monde matériel. Ce monde est trop mauvais pour être le fruit d'un dieu bon et tout puissant. Le monde est donc sous l'empire du Diable. Impossible que Jésus se soit incarné dans cet univers où il serait devenu sujet de Satan. Le salut vient de la connaissance (illumination) intérieure, la gnose, qui révèle aux hommes choisis (privilegiés) le véritable dieu (l'être bon).

Les Pères combattirent énergiquement cette hérésie et ses variantes. Cette dissidence niait explicitement le principe de la faute et du péché, l'incarnation de Jésus et la rédemption du monde.

Le manichéisme (3^e siècle).

Un autre courant, dans la foulée du gnosticisme, apparaît au cours du 3^e siècle. Un nommé Mani tenta de faire une synthèse regroupant les doctrines de Bouddha, de Zoroastre et de Jésus. D'après Mani (ou

Manès), deux principes contraires et éternels constituent le fondement de l'univers : le Bien et le Mal, la Lumière et les Ténèbres. Dieu est le maître du premier, Satan du second. Le monde repose donc sur deux principes : le Bien et le Mal.

L'homme est né du mélange de la Lumière et des Ténèbres, suite à la tentative de l'univers ténébreux de s'emparer de la Lumière. L'âme humaine est faite de la Lumière et son corps des Ténèbres. L'homme est prisonnier de cet univers dominé par le Mal. Mais son âme aspire à la Lumière. Il est donc en éternel combat entre la Lumière et son inclinaison vers les Ténèbres. « *Le Bien et le Mal habitent dans chaque homme* ».

Le chemin de la Rédemption passe par la connaissance du royaume de la Lumière, sous la conduite des prophètes, Zarathushtra (zoroastrisme ou mazdéisme), Bouddha, Jésus et Mani (le dernier prophète). Grâce à cette connaissance, l'âme humaine peut vaincre les désirs matériels qui l'emprisonnent et peut atteindre le royaume divin. Encore là, point d'Incarnation et de Rédemption. Plus tard, les Cathares reprendront le même discours et le raffineront davantage.

Augustin, avant sa conversion au christianisme, fut un adepte du manichéisme. Son approche du péché originel s'en ressent.

Le manichéisme est condamné par le concile régional de Tolède en 447.

Pélagianisme (5^e siècle).

Pélage, un moine breton (360-422), affirme que l'homme est foncièrement bon et qu'il peut atteindre le salut par ses propres moyens. D'accord, il a commis une faute, mais une faute personnelle et cela ne l'a pas rendu mauvais pour autant. Et la faute n'est que la sienne. Bien sûr, le Diable tentateur le harcèle mais il peut le vaincre par sa volonté et par son libre arbitre. Le Christ est venu en ce monde pour servir d'exemple et montrer la voie. Non pour racheter l'humanité puisqu'Adam n'a commis qu'un péché personnel. À chacun de prendre ses responsabilités pour s'en sortir par soi-même. Encore là, point

besoin de Rédemption ni du soutien de la grâce de Dieu pour y parvenir. Pas d'inquiétude pour les enfants non-baptisés ou morts sans baptême. Car le péché originel n'existe pas.

Augustin va combattre cette doctrine.

Doctrine condamnée par les conciles régionaux de Carthage (145-418) et d'Antioche (424) et par le concile œcuménique d'Éphèse en 431.

Venons-en aux Pères de l'Église. Qui sont-ils ?

2- Les Pères de l'Église.

On appelle Pères de l'Église, les théologiens des premiers siècles dont les écrits sont reconnus par l'Église. Plusieurs ont influencé les décisions des premiers conciles. Plusieurs de ces hommes ont connu les apôtres ou ont vécu dans l'entourage de ceux ayant connu Jésus ou reçu directement son enseignement.

Un certain nombre étaient d'ailleurs évêques de leur communauté.

Dans l'histoire du christianisme, on dénombre une trentaine de personnalités dites Pères de l'Église. Ils ont vécu entre le 1^{er} et le 8^e siècle.

Ils auront souvent à rectifier le tir à chaque fois que des dérives seront constatées dans la transmission du message chrétien. Les débats seront nombreux. Eux-mêmes ne seront pas toujours à l'abri des critiques et seront rappelés à l'ordre par leurs collègues ou par les conciles.

Il faut savoir qu'à l'époque, il n'y a pas UNIFORMITÉ dans l'expression de la foi. Chaque ville importante avec son évêque et ses maîtres à penser y vont souvent de leurs particularités. S'installent alors une certaine cacophonie et des tiraillements que les Pères de l'Église auront souvent à arbitrer. Il n'était pas pensable, dans un empire aussi vaste, avec les communications en discontinu du temps, que toutes les communautés chrétiennes, disséminées un peu partout sur ce vaste territoire, puissent se retrouver sur la même longueur d'onde sur le plan doctrinal. Ça explique d'ailleurs déjà bien avant cette période, les longues et fréquentes lettres de Paul aux communautés sous sa responsabilité.

Plusieurs sujets, donc, interpellent les Pères de l'Église mais le Mal et la place du Diable dans l'histoire du Salut occupent une place dominante. Et le sujet est propice à les lancer sur plusieurs pistes.

Le péché des anges.

Aucun Père ne remet en doute l'existence du Diable. Cette croyance est unanimement partagée par l'ensemble des communautés chrétiennes primitives et en premier lieu par les autorités ecclésiastiques.

Les Pères de l'Église créent eux-mêmes l'histoire du diable dans la tradition naissante par leurs commentaires sur les anges.

« Il est impossible de connaître l'origine du Mal sans connaître l'enseignement sur le diable et les anges, c'est-à-dire ce qu'il fut avant de devenir le diable et pareillement la raison pour laquelle ses anges participèrent de son apostasie ». (Origène, *Contre Celse*. 4,65)

Les Pères vont lourdement insister sur le péché des anges. Leurs opinions varient au cours des siècles.

Plusieurs parlent d'abord d'un péché de luxure commis par ces êtres célestes en convoitant et en s'accouplant avec les filles des Hommes (Version empruntée au Livre d'Hénoch) (Irénée de Lyon, Justin, Athénagoras d'Athènes, Clément d'Alexandrie, Tertullien et Lactance, entre autres.) Mais cette opinion ne tient pas la route. Car on en vient à la conclusion que les anges ont péché bien avant l'existence d'Adam et de sa descendance.

S'agit-il d'un péché de jalousie ? Certaines de ces créatures sans corps, auraient-elles pris ombrage de l'homme, considéré comme la créature la mieux réussie de l'univers puisqu'il est créé à l'image de Dieu ? (Irénée de Lyon, Cyprien et Tertulien de Carthage, Grégoire de Nysse, Augustin, entre autres.)

Une troisième théorie est également avancée à l'effet que les mauvais anges succombèrent au péché d'orgueil, dans une tentative de s'égaliser à Dieu se prétendant de perfection semblable. (Tertulien, Origène,

Grégoire de Naziance, Athanase, Cyrille d’Alexandrie, Ambroise et Augustin, entre autres.)

Ces anges, devenus mauvais, ont à leur tête le Diable, Satan, lui aussi créé bon au point de départ mais qui déraile par son péché. Il s’est rendu mauvais par un mauvais usage de sa liberté.

L’Angélologie.

C’est avec les Pères que la science de l’angélologie prend son « envol ».

Un des premiers écrits *Le Pasteur* d’Hermas, souvent cité par les Pères, y affirme que chaque homme est accompagné de deux anges l’un juste et l’autre mauvais.

***Le Pasteur d’Hermas** est une œuvre chrétienne du IIe siècle. Il ne fait pas partie du canon néotestamentaire. Bien qu’il soit recommandé à la lecture. *Le Pasteur* jouit d’une grande autorité durant les IIe et IIIe siècles. (Wikipédia).

Dans son ouvrage intitulé *Le Livre de la Hiérarchie céleste*, Denys l’Aréopagite, auteur de plusieurs traités de théologie mystique, ayant vécu vers les années 500, propose une catégorisation des anges à laquelle plusieurs Pères de l’Église feront référence dans leurs propos.

DIEU - l'UNIQUE		Denys l’Aréopagite Vers 500
1	Séraphins Chérubins Trônes	
2	Domination Vertus Puissances	
3	Principautés Archanges Ange	
4	Évêques Prêtres Diacres Moines	
5	Chrétiens baptisés Catéchumènes	HIÉRARCHIE ECCLÉSIASTIQUE Ordre terrestre

À quoi ressemblent-ils d'après les Pères de l'Église ?

Pour certains, les anges sont des créatures sans corps, des créatures spirituelles, tournées les unes vers le Bien, les autres vers le Mal.

Pour d'autres, ce sont des êtres spirituels dotés d'un corps aérien et subtil.

Les démons auraient un corps plus spirituel que le corps humain avec probablement une certaine dimension matérielle. Capables de se déplacer avec une rapidité sans commune mesure « avec la course des hommes, des bêtes sauvages et même le vol des oiseaux ». Ils peuvent même s'introduire dans le corps et l'esprit humain où ils déclenchent maladies, rêves et hallucinations. Ils peuvent même rendre l'air malsain.

Augustin opine que certains d'entre eux composent le groupe des anges incubes et succubes, capables d'avoir des relations sexuelles avec les femmes et les hommes et de provoquer des orgasmes éclatés : *Les faits de démons incubes et succubes sont si multipliés qu'on ne saurait les nier sans impudence* ». (Augustin, *La Cité de Dieu*. XV, 23).

***Les incubes** sont des anges déchus par la luxure, devenus démons mâles et cherchant à jouir des femmes quand elles rêvent ou somnolent. Le contraire de l'incube (incubus) est le **succube** (succubus), démon femelle qui s'efforce, par tous les moyens d'enlever leur semence aux hommes. Le succube ayant acquis la semence n'hésite pas à se transformer en incube pour la porter aux femmes et, de la sorte, enfanter quelque monstre infernal.

Ces démons auraient une faible connaissance de Dieu, étant privé de la vision béatifique (vision de Dieu face-à-face). Ils essaient par tous les moyens à leur disposition de détourner l'homme du chemin du salut.

Le péché originel.

Comment expliquer le Mal dans l'homme ? D'où vient-il ?

Les premiers Pères de l'Église en imputeront la cause à Satan. C'est lui le responsable de la faute d'Adam et d'Ève. (Théophile d'Antioche).

Puis certains suggéreront qu'Adam et Ève, en transgressant la consigne de Dieu ont pris conscience de leur sexualité. Après avoir dégusté le

fruit défendu « *leurs yeux s'ouvrirent et ils connurent qu'ils étaient nus; ils cousirent des feuilles de figuier et se firent des pagnes* ». (Gn 3,7). La faute devient la responsabilité d'Adam et d'Ève.

Cette désobéissance est la cause de désordres de toutes sortes, martèle Tertullien. C'est le péché de la chair : « *la femme est tentation et la tentation est femme* ». affirme-t-il. Clément d'Alexandrie supposera qu'Adam et Ève ont devancé indûment le moment convenu pour avoir des relations sexuelles. Non, opine Grégoire de Nysse, Adam a péché par l'esprit non par le corps. Mais à partir de ce moment, tout son corps fut contaminé. La raison a perdu le contrôle des passions. Tout s'est dérégulé.

D'autres théories sont avancées. Certaines, fort fantaisistes comme celle de Grégoire de Naziance qui verse dans une interprétation allégorique des faits. Adam est l'homme total. Les plantes du paradis, les bonnes pensées. L'arbre de la connaissance du Bien et du Mal, la contemplation bonne en soi mais mauvaise pour un esprit immature comme celui d'Adam. Les pagnes, la chair grossière des coupables. La mort, la punition du péché, est une bonne chose car elle met fin aux péchés !

Toutes ces théories, cependant, tentent d'expliquer la cause de la chute de l'homme et le Mal qui s'ensuit.

Progressivement, les Pères en arrivent au constat suivant : la responsabilité d'Adam est manifeste dans la faute. Faute qui rejoint finalement toutes les générations à venir. Il y aurait donc péché originel...Un péché « contracté », non commis individuellement mais « transmis », à ses descendants.

C'est Augustin, évêque d'Hippone de 395 à 430 qui aura le dernier mot à ce propos et son discours emportera l'adhésion de la majorité des Pères de l'Église vers la fin du 5^e siècle.

Il va établir les bases théologiques de la doctrine du péché originel.

« Deux amours ont bâti deux cités : l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu fit la cité terrestre ; l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi fit la cité céleste ». (Cité de Dieu, XIV).

Il voit également cette lutte entre les deux cités comme le résultat du combat survenu entre les bons et les mauvais anges. Le Diable continue sa lutte contre l'Église. Et dans l'homme. Plus encore, il habite l'homme. Il y a quelque chose de foncièrement mauvais dans l'homme.

L'évêque d'Hippone est particulièrement obsédé par le problème du Mal. Il se rappelle l'incident où, adolescent, il a dérobé des poires dans le jardin d'un voisin par « pur plaisir ». -- pour le « fun ». dirions-nous aujourd'hui – il n'avait pas faim. Il avait tout ce qu'il faut pour se nourrir à la maison maternelle.

« Je me disais : qui m'a fait ? N'est-ce pas mon Dieu qui n'est pas seulement bon, mais qui est la bonté même ? Comment donc m'est-il arrivé de vouloir le Mal, de ne pas vouloir le Bien, et de mériter ainsi de justes châtiments ? Puisque mon être tout entier provient d'un Dieu très doux, par qui cette graine amère, a-t-elle été semée en moi ? Si c'est par le diable, d'où vient que lui-même est le diable ? Si c'est sa volonté perverse qui, d'ange, l'a fait diable, d'où lui est venue cette volonté mauvaise, alors que son être tout entier avait été fait bon par un créateur très bon ? Ces pensées m'écrasaient, m'étouffaient ». (Augustin Les confessions 7, 3-7).

Et Augustin en arrive à la conclusion que cet ange déchu qui est la cause de la désobéissance d'Adam et d'Ève a laissé sa marque chez tous leurs descendants : *« cette graine amère semée en nous ».*

« Depuis que notre nature a péché dans le paradis, nous sommes devenus une pâte unique de boue, c'est-à-dire une pâte de péché. ». (Augustin De diversis quaestionibus, 83, 68,1.)

« La race humaine entière était dans le premier homme, et elle devait passer de lui à sa progéniture par sa femme, quand le couple marié eut reçu la sentence divine de condamnation. Et ce n'était pas l'homme tel qu'il avait été créé, mais ce qu'il était devenu après le péché et la punition,

qui fut engendré, en ce qui concerne l'origine du péché et de la mort ».
(Augustin, *La Cité de Dieu*, XIII, 3.)

Selon Augustin, l'homme naît donc en état de péché en raison du fait qu'il relève de la postérité d'Adam.

« Dans le cadre du christianisme, le péché originel est une nécessité logique : à partir du moment où l'on admet l'Incarnation et la Rédemption, la mort volontaire du Fils du Dieu, celle-ci doit être justifiée. [...] C'est pour cette raison que l'idée de la responsabilité de l'homme s'est peu à peu imposée ». (MINOIS, Georges, *Les origines du Mal, une histoire du péché originel*. Fayard. 2002. p. 47).

Les Pères en arriveront à la conclusion de la domination de Satan sur l'humanité, en raison du péché originel. Il aurait acquis un droit de propriété à partir du péché d'Adam.

Mais du même souffle, ils affirmeront haut et fort, la Rédemption de l'homme par le Christ. Lui qui a résisté à Satan au désert, a souffert, est mort et ressuscité. (Justin de Naplouse). L'homme est libéré de Satan, cet ange apostat selon Irénée de Lyon.

Certains avanceront que l'homme tombé a une dette envers Satan. Dette rachetée par le sang du Christ (Jean Damascène, Jean Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie, Ambroise de Milan, entre autres). D'autres supposeront que Dieu a piégé Satan, en lui offrant Jésus pour compenser la faute de l'homme, mais le Diable ignorait que le Christ allait le racheter par sa mort et sa résurrection. Marché de dupes ! (Grégoire de Nysse, Ambroise de Milan, Léon et Grégoire le Grand).

« Malgré leurs imperfections, les textes patristiques contiennent une donnée non négligeable [...] la lutte contre les puissances spirituelles du Mal. En mettant l'accent sur cette lutte, les Pères ne font d'ailleurs rien d'autre que de recueillir une idée essentielle de l'Écriture : le Christ a délivré l'humanité par le triomphe sur Satan en dépouillant ce dernier de son pouvoir asservissant ». (GALOT, Jean s.j. *Jesus liberador*, 1982).

Et l'homme accède à cette libération à titre personnel par les eaux du Baptême. Et la doctrine du péché originel justifie le baptême des nouveau-nés dès leur naissance. Car c'est par le baptême que l'homme est purifié du péché originel.

Les Pères, par leurs propos, soutiennent la vision d'un éternel combat entre la Lumière et les Ténèbres. Dualité ou Dualisme qui alimentera l'imaginaire chrétien et influencera durablement toute l'approche morale de la conduite humaine.

L'action du démon dans le monde.

Bien que vaincu, Satan, aux dires des Pères, poursuit son action contre l'Église dans le monde jusqu'à la seconde venue du Christ où il sera définitivement jeté en enfer. Il y a bien eu Origène qui soutint un temps, que les démons et les damnés seraient en enfer seulement temporairement. Devant la levée de bouclier de ses collègues, il dû se rétracter. (Condamnation au Synode Endemousa, Constantinople 543).

Le Diable, « c'est les autres ».

Autre aspect important du message des Pères de l'Église : toute entrave à la diffusion du message chrétien relève du Diable.

Les autorités romaines, qui fomentent les persécutions contre les chrétiens, sont inspirées par le Diable.

Les païens sont les sujets de Satan. Leurs cultes sont « *les forces spirituelles du Mal dans le monde céleste* », dont le démon est responsable (Justin de Naplouse (100-164) cité par Georges Minois p. 31). Ou encore cette affirmation de Clément d'Alexandrie : « *tous les dieux des nations sont des images des démons* ».

Les personnes hérétiques sont des suppôts de Satan.

Toutes les activités humaines sont suspectées d'être des séductions du Diable : les courses de chevaux, le théâtre, le maquillage (activité typiquement satanique car elle sert à tromper le regard selon Tertullien).

Tout ce qui demeure étranger au christianisme véritable provient du Diable, notamment les hérésies.

3- Les Pères du désert.

Ceux que l'on surnomme les « Pères du désert », désignent les premiers ermites qui suivent Antoine dans le désert d'Égypte. Ils seront des milliers par la suite. Ces hommes et ces femmes fuient le brouhaha des villes, devenues peu propices à la pratique rigoureuse du message chrétien. Ils contestent le confort de leurs contemporains peu propice à l'atteinte de la sainteté. Pour eux, chasteté, jeûne, veille, prière continuelle sont les garants d'une vie sainte. Pour y arriver, l'endroit idéal n'est-il pas le désert ? N'est-ce pas le lieu où Jésus s'est réfugié au début de son ministère ?

« Si tu veux être parfait, vends tout ce que tu possèdes, donnes-le aux pauvres puis viens et suis-moi ». (Mc 10, 17-22 et Lc 18, 18-23).

Or le désert leur réserve une surprise. Oui Jésus s'est retiré dans le désert sous l'impulsion de l'Esprit mais là aussi, le Diable l'attendait...

Antoine (250-356), surnommé le père de l'érémisme, fera les frais des assauts répétés du démon. Ses légendaires combats victorieux contre Satan contribueront à sa renommée et à son rayonnement. À son décès, il fut considéré comme saint. Titre jusque-là réservé aux martyrs.

****La vie de saint Antoine* écrite en 360 par Athanase, évêque d'Alexandrie, foisonne de récits illustrant les tentations de l'ermite dont il ressort vainqueur (suggestions érotiques, victime de grêle de coups, présence de bêtes sauvages agressives, vacarmes terrifiants, etc.).**

Contrairement aux Pères de l'Église qui dissertent sur le Mal et le Bien et sur Dieu et Satan, les Pères du désert nous parlent de leur expérience du démon. De ses manifestations dans leur vie d'ermites. Souvent sous les apparences de la femme tentatrice. Les pulsions sexuelles sont soumises à rudes épreuves !

Leur quête de Dieu dans le désert s'accompagne inévitablement de la confrontation avec les forces du Mal. En eux et dans leur environnement.

Leurs habitations sont souvent cernées des feux de l'enfer, affirment-ils. Ils rencontrent le Diable au détour de tout geste posé.

« Pour eux, le diable et l'enfer ont une réalité bien plus grande que la cruche d'eau qu'ils tirent du puits. Le diable est d'autant plus présent qu'il prend tous les visages, tantôt séducteur à la beauté irrésistible, tantôt dragon, mais toujours tortionnaire ». (BOURRAT, Marie-Michèle, SOUPA, Anne, *Faut-il croire au diable ?* p. 21).

Leur expérience du Malin guidera leurs successeurs dans la recherche de l'équilibre et de moyens de contrer les tentations. Benoît de Nursie, dans sa Règle monastique, évoquera les précautions à prendre pour se prémunir du Malin.

**Jean Cassien, fondateur de deux monastères en Occident, a rapporté de ses séjours dans le désert d'Égypte, des récits sur le diable et des Pères du désert dont il fait écho dans son ouvrage Les conférences (426).*

**Grégoire le Grand Les dialogues (593-594). Le pape y raconte plusieurs anecdotes du Malin relatives aux moines.*

On doit aux premiers ermites, paraît-il, la nomenclature des péchés capitaux...

Le Moine Raoul GLABER, surnommé le chroniqueur de l'an mil, l'un des plus grands chroniqueurs du Moyen Âge, séjourna à plusieurs reprises avec les moines du Monastère de Moutiers entre l'an 1000 et 1047, année de sa mort.

Durant l'un de ses séjours au Monastère de Moutiers, il raconte y avoir vu le diable. Voici la description qu'il en donne :

« Une nuit se dresse devant moi une sorte de monstre terrible à voir. De petite taille, il avait le cou grêle, le visage maigre, des yeux très noirs, le front rugueux et ridé, les narines pincées, la bouche énorme, les lèvres gonflées, le menton fuyant, une barbe de bouc, des oreilles velues et pointues, les cheveux hérissés et des dents de chien, le crane aplati, la poitrine gonflée, le dos bossu.

Il allait vêtu de haillons et il répétait en grinçant des dents : - « SORS D'ICI ! ». (Histoires. Ces dernières, intitulées Historiarum libri quinque ab anno incarnationis DCCCC usque ad annum MXLIV/Cinq livres d'histoires depuis l'an 900 après l'Incarnation jusqu'en l'an 1044).

Dès le 2^e siècle, le Diable va devenir un personnage indispensable dans le christianisme. Et ce, même si l'Église dans ses documents officiels, observera toujours une certaine réserve.

Avec la période du Moyen-Âge, le Diable se taille un avenir prometteur!

CHAPITRE V

Le diable au Moyen Âge.

1- Une époque importante de l'histoire de l'humanité.

D'abord un mot sur la période du Moyen Âge.

Les historiens ne s'entendent pas sur le découpage de cette période. Mais de façon générale, il est convenu que le Moyen Âge comprend l'espace écoulé entre l'Antiquité et les temps modernes s'étendant de la chute de l'Empire romain d'Occident coïncidant avec la prise de Rome par les Ostrogoths d'Odoacre en 476 jusqu'à la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb en 1492.

Donc, grosso modo, de l'année 500 à 1500.

Pour mieux délimiter cette période de plus de mille ans, il est fait référence habituellement à la division suivante :

Le Haut Moyen Âge, s'étendant du 5^e au 10^e siècle.

Le Moyen Âge Féodal, s'étendant du 11^e siècle jusqu'au 13^e siècle.

Le Bas Moyen Âge, regroupant les 14^e, 15^e et 16^e siècles. Ou encore jusqu'au début de la Renaissance : 15^e siècle.

Il fut un temps où cette période fut considérée comme une époque obscurantiste, inculte et barbare. Dans le langage populaire lorsque l'on qualifiait une personne, une situation, une intervention de moyenâgeuse ou de médiévale, il ne s'agissait pas d'un compliment !

Ces préjugés n'ont plus cours aujourd'hui. Des études récentes et plus approfondies de cette période nous obligent à revoir notre perception des acteurs et des événements de cette époque.

(Le médiéviste Jacques Le Goff a écrit plusieurs ouvrages à ce propos. Il est décédé récemment le 1^{er} avril 2014).

1- La culpabilisation de l'individu.

La société chrétienne du Moyen Âge se caractérise par une intériorisation de la faute chez l'individu, soumis à la tentation de Satan. Pécheur, il ne peut se soustraire au juste châtiment qu'il l'attend s'il ne se repent pas : « *Le sujet échange son pardon contre l'énoncé d'une croyance (la sienne) et la reconnaissance d'un pouvoir (celui de l'Église et, dans une certaine mesure, de l'État qui glisse ici le décalque de sa Loi.)* ». (BASCHET, Jérôme, *Les justices de l'au-delà. Les représentations de l'enfer en France et en Italie (XIIe-XVe siècle)*, Rome, École française de Rome, 1993, p. 219.)

Il faut juguler la Bête en soi et laisser place à Dieu dans ce corps imparfait et souffrant.

2- L'Enfer, l'Apocalypse, l'Antéchrist et la fin du monde.

Le Moyen Âge va faire la part belle au Diable. C'est sans doute le temps où le diable est omniprésent dans l'esprit et le quotidien des femmes et des hommes de l'Occident. À ce moment-là, le christianisme occupe tout l'espace religieux et civique de la société. Et le Diable habite l'univers culturel de la collectivité à tous ses échelons. Des élites religieuses et politiques jusqu'aux simples paysans croyants et illettrés.

L'Enfer.

L'Enfer, c'est le royaume de Satan. C'est le lieu où se retrouvent les damnés. Enfer du latin *Infernus* désigne un endroit situé « en dessous ».

Un jésuite, le père Pierre Coton, confesseur du roi Henri IV, affirmait que le royaume de Satan se trouvait au centre de la Terre, à 1 760 lieux de profondeur soit à 7 000 km environ (!).

Les Évangiles sont plutôt discrets sur l'existence de l'Enfer, il en est quand même question en Luc (16, 19-31) et en Matthieu qui consacre une bonne partie du chapitre 25 au Jugement dernier où brebis et boucs reçoivent leur juste sentence. Les brebis : *« le Royaume qui vous a été préparé depuis la fondation du monde »*... Les boucs *« le feu éternel qui a été préparé pour le Diable et ses anges. [...] les justes à une vie éternelle, les autres à une peine éternelle »*. (Mt 25,31-46).

Qu'importe, l'imagination populaire s'empporte et décrit un lieu où la torture tourmente tous les damnés.

« Citons parmi les écrits non bibliques, 'l'Apocalypse de Pierre' qui, le premier, décrit avec force détails les tortures infernales : les usuriers seront noyés dans un lac de pus et de sang, la bouche des faux témoins prendra feu... ». (SOUPA Anne, *Faut-il...*p. 27).

L'imaginaire populaire en remet. Dans les Mystères, dont il sera question plus loin, les sorcières damnées souffrent leurs tourments plongées au fond d'une chaudière en raison des opérations maléfiques qu'elles exécutaient dans des chaudrons; les avarés expient leur amour démesuré de l'argent en étant baignés dans le soufre et le plomb, deux composés servant à produire la monnaie et, de plus, le plomb, selon la rumeur, avait la propriété de se changer en or sous l'effet de certaines passes alchimiques. (DUPRAS, Élyse, *Diabls et saints* p. 285)

Et ces damnés ne peuvent compter sur aucune rémission :

« Ces malheureux savent qu'après avoir brûlé cent ans, il leur en faudra brûler encore cent et que, ce second siècle fini, ils en doivent commencer un troisième et puis encore un quatre, et qu'après 10 000,, 100 000, 100 000 millions d'années recommencées cent mille millions de fois, le feu sera toujours aussi vif, le corps et l'âme aussi disposés à souffrir, Dieu aussi irrité, aussi irréconciliable qu'au commencement ». (Extrait d'un sermon du jésuite Claude de la Colombière. Cité par Anne-Régent-Susini, *L'Éloquence de la chaire, les sermons de saint Augustin à nos jours*, Paris, Éd du Seuil. 2009.)

Les théologiens ne sont pas en reste. Fusent des questions telles que : qui sont les damnés ? Quels sont les crimes condamnables ? Où se trouve l'Enfer ? Est-il éternel ?

Les prédicateurs en brandissent la menace. Au point que la peur de l'Enfer bien plus que le désir de faire le bien se disputent les véritables intentions des croyants. Le pouvoir de l'Église sur les fidèles fautifs impose son diktat. Elle contrôle la vie personnelle de toutes ses ouailles.

**Le christianisme de la peur. Voir : DELUMEAU, Jean, *La peur en Occident, XIVe-XVIIIe siècle. Une cité assiégée*, Paris, Fayard, 1978. *Le péché et la peur*, Paris. Fayard, 1983. Disponibles à la biblio de l'Université de Sherbrooke.*

On invente alors *le Purgatoire* pour atténuer la menace. Augustin, l'évêque d'Hippone en a eu l'idée. (Va donner naissance à toute une pratique de piété envers les défunts : messe, prières, lampions, etc.)

Puis suivra *les Limbes* (du latin *limbus*/bordures d'où le terme 'en périphérie de l'enfer') pour accueillir les âmes des enfants morts sans baptême. Et les âmes des justes décédés avant la mort et la rédemption de Jésus-Christ s'y réfugièrent dans l'attente de leur accession au Paradis.

**La commission théologique internationale de l'Église catholique romaine publiait ses conclusions sur la question, le 20 avril 2007, déclarant que les limbes reflétaient une vue indûment restrictive du Salut, et ne pouvaient pas être considérés comme une « vérité de foi ».*

N'empêche, la peur...la fin du monde, voilà le nouveau visage de l'Enfer.

Mais voici que l'Antéchrist se pointe.

L'Antéchrist.

Tranquillement un scénario s'élabore comprenant le retour des prophètes Énoch et Élie et l'arrivée de l'Antéchrist devant régner et être adoré durant trois ans et demi avant d'être terrassé par le Christ au moment de son retour pour le Jugement dernier.

Des textes abondent en ce sens dont le traité *De la venue de l'époque de l'Antéchrist*, rédigé par Adson de Montier-en-Der (v. 930-992).

L'Antéchrist est le mal absolu, l'agent de Satan. D'ailleurs, ce dernier l'a bien préparé à sa mission, mettant à sa disposition *« toute une cohorte de 'magiciens, sorciers, devins et enchanteurs' »*.

Il prend la forme d'un ange de lumière qui en trompe plus d'un et trouble la sérénité des justes et des fidèles. Toujours d'après Adson, les justes séduits par l'Antéchrist auront quarante jours pour se ressaisir, faire pénitence et regagner les faveurs de Dieu après la défaite de l'Antéchrist par le Christ.

Un devancier d'Adson, un certain Méthode dit le pseudo-Méthode car il aurait usurpé l'identité d'un évêque pour se donner de la crédibilité, écrit vers le 7^e siècle à propos de l'Antéchrist, *« ce fils de perdition »*, qui se déplace accompagné d'un serpent:

« Les aveugles verront, les boiteux marcheront, les sourds entendront, les possédés seront guéris, le soleil se changera en ténèbres ».

L'Antéchrist... (L'apôtre Jean en parle comme de celui qui précédera le retour du Christ (I Jn 2, 18). Dans l'Apocalypse, Jean le réduit à cette Bête qui monte de la mer (Ap 13, 1), cette Bête écarlate (Ap 17,3) ou « la Bête ». Tout simplement (Ap 17 : 8, 16 ; 19 : 19-20 ; 20 : 10).

Paul fut encore plus explicite dans sa missive aux Thessaloniens :

"Pour ce qui concerne l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ et notre réunion avec lui, nous vous prions, frères, de ne pas vous laisser facilement ébranler dans votre bon sens, et de ne pas vous laisser troubler, soit par quelque inspiration, soit par quelque parole, ou par quelque lettre qu'on dirait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était déjà là.

Que personne ne vous séduise d'aucune manière; car il faut que l'apostasie soit arrivée auparavant, et qu'on ait vu paraître l'homme de l'iniquité, le fils de la perdition, l'adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou de ce qu'on adore, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, se proclamant lui-même Dieu. Et alors paraîtra l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il anéantira par l'éclat de son avènement. L'apparition de cet impie se fera,

par la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers, et avec toutes les séductions de l'iniquité [...] ».
(II Th 2, 1-10).

Survient alors l'an mil.

L'an mil.

À l'approche de l'an mil, le clergé trouble le peuple en citant ces versets de l'Apocalypse de Jean :

"Puis je vis descendre du ciel un ange, qui avait la clef de l'abîme et une grande chaîne dans sa main. Il saisit le dragon, le serpent ancien, qui est le diable et Satan, et le lia pour mille ans".

Et c'est ce "mille ans" qui effraie. Qu'arrivera-t-il lorsque ce 'mille ans' sera révolu et Satan rendu à la liberté ?

Pour l'heure, le millénarisme est né. Ce courant religieux soutient que le Messie chassera l'Antéchrist avant la tenue du Jugement dernier. (Toujours actif au 21^e siècle, les Témoins de Jéhovah, l'Église de Jésus-Christ des saints des derniers jours (les mormons), ou encore le mouvement rastafari.)

*Le **mouvement rastafari** (ou « rasta ».) est un mouvement de pensée messianique originaire des Caraïbes. Son nom vient d'*as Tafari Mekonnen*, couronné en 1930 sous le nom d'Haïlé Sélassié. Le mouvement rastafari est assimilé à une religion, ou à une philosophie ou un syncrétisme en raison de ses références à la Bible. (Wikipédia).

D'autres textes bibliques abondent dans le même sens que l'Apocalypse, notamment dans le livre de Daniel (Dn 12, 1-12).

« En ce temps se lèvera Michel, le grand Prince qui se tient auprès des enfants de ton peuple. Ce sera un temps d'angoisse tel qu'il n'y en aura pas eu jusqu'alors depuis que nation existe. En ce temps-là, ton peuple échappera : tous ceux qui se trouveront inscrits dans le Livre. (Le livre des prédestinés). Un grand nombre de ceux qui dorment au pays de la poussière s'éveilleront, les uns pour la vie éternelle, les autres pour

l'opprobre, pour l'horreur éternelle. Les doctes resplendiront comme la splendeur du firmament, et ceux qui ont enseigné la justice à un grand nombre, comme les étoiles, pour toute l'éternité. Toi, Daniel, serre ces paroles et scelle le livre jusqu'au temps de la Fin. Beaucoup erreront de-ci de-là, et l'iniquité grandira. Je regardai, moi Daniel, et voici : deux autres se tenaient debout, de part et d'autre du fleuve. L'un dit à l'homme vêtu de lin, qui était en amont du fleuve : Jusques à quand, le temps des choses inouïes ? J'entendis l'homme vêtu de lin, qui se tenait en amont du fleuve : il leva la main droite et la main gauche vers le ciel et attesta par l'Éternel Vivant : "Pour un temps, des temps et un mi-temps, et toutes ces choses s'achèveront quand sera achevé l'écrasement de la force du Peuple saint ». J'écoutai sans comprendre. Puis je dis : "Mon Seigneur, quel sera cet achèvement ? " Il dit : "Va, Daniel ; ces paroles sont closes et scellées jusqu'au temps de la Fin. Beaucoup seront lavés, blanchis et purifiés ; les méchants feront le mal, les méchants ne comprendront point ; les doctes comprendront. A compter du moment où sera aboli le sacrifice perpétuel et posée l'abomination de la désolation : 1 290 jours. Heureux celui qui tiendra et qui atteindra 1 335 jours. Pour toi, va, prends ton repos ; et tu te lèveras pour ta part à la fin des jours ».

Mais que s'est-il donc vraiment passé aux environs de l'an mil ? Tout cela ne serait que fabulation, selon certains historiens. Comment un peuple illettré peut-il savoir que l'on approche de l'an mil alors qu'il n'est pas fixé avec exactitude si l'an mil se calcule à partir de la naissance du Christ ou à partir de sa mort ? Soit 1000 ou 1033 ?

Il n'existerait aucune preuve de cette peur de l'an mil sauf celle parvenue jusqu'à nous par ce moine Abbon de Fleury contemporain de cette époque qui se serait exclamé : « *On m'a appris que, dans l'année 994, des prêtres, dans Paris, annonçaient la Fin du Monde. Ce sont des fous, il n'y a qu'à ouvrir la Bible pour voir que l'on ne saura jamais ni le jour ni l'heure* ».

Ceci étant dit, il advint certains événements que l'on relia à l'imminence de l'an mil.

- La conquête de l'Espagne par les Musulmans en 711;
- Une comète apparue dans le ciel durant l'été 1014;
- L'éclipse du Soleil le 29 juin 1033, au millénaire de la Passion du Christ. Incident astrologique qui marque évidemment davantage les esprits;
- Les ravages d'une famine survenue en 1033;
- Rome ébranlée par un tremblement de terre et un cyclone.

Par ailleurs, à la même époque, l'Église se lançait dans des projets de construction de monuments, d'établissements d'enseignement et le pape revendiquait la première place parmi tous les souverains puisqu'il détenait son pouvoir de Dieu même dont il était le représentant sur terre! On regarde en avant!

Quoiqu'il en soit, il est avéré qu'au cours de l'histoire, s'est construit tout un imaginaire relatif à la fin des temps laquelle serait précédée de la présence de l'Antéchrist puis de la venue du Christ et de l'avènement du Jugement dernier devancé par le jugement particulier intervenant juste après le décès de chaque homme. (Le jugement particulier intervient au moment de la mort de chaque homme, le jugement général regroupera tous les hommes de la terre.)

3- L'Imagerie populaire.

« Les éléments disparates de l'image démoniaque existaient depuis longtemps, mais ce n'est qu'aux alentours du XIIe ou du XIIIe siècle qu'ils prennent une place décisive dans les représentations et dans les pratiques, avant de développer un imaginaire terrible et obsédant à la fin du Moyen Âge ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...*p. 18).

Les prêches du clergé insistent sur l'interdiction ou presque de tous les plaisirs...sous peine de péché et des tourments de l'Enfer. Il faut s'en prémunir par la confession, la communion, le culte et la dévotion.

La croyance populaire s'enflamme...et trouve son exutoire dans une imagerie oscillant entre la représentation débonnaire du Diable et celle d'un monstre percutant.

L'image hideuse du personnage prendra toute la place à compter du 11^e siècle. Créature mi-homme, mi- bête, pourvue de cornes, à la peau velue avec la queue fourchue, aux multiples visages, fait les choux gras des artistes et des sculpteurs des cathédrales et des églises. Sur les murs et les chapiteaux, courent des êtres aux visages monstrueux souvent terrassés par des anges ou le Christ lui-même.

À partir du 13^e siècle et plus manifestement au 14^e siècle, s'opère la convergence entre le pouvoir religieux et civil sous l'imaginaire diabolique. Le Diable ne raconte pas seulement des choses sur l'enfer mais aussi sur les lois à observer sous peine de prendre sa direction !

Il devient « *Arme pour réformer en profondeur la société chrétienne, la menace de l'enfer et du diable terrifiant sert d'instrument de contrôle social et de surveillance des consciences en incitant à la réforme des conduites individuelles* ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...*p. 37).

Ces personnages démoniaques, qui alimentent l'imaginaire collectif occupent également les planches des théâtres improvisés (les Mystères ou les Miracles) sur les parvis des églises. On les affuble souvent de cornes, de peau de bête, ou d'une tenue noire, gesticulant, à la main baladeuse, ou prenant les allures de monstres menant en enfer. Pis encore, on les tourne en ridicule, on les dupe, on se bidonne à leur dépens : ils servent souvent de diversions à la peur de l'enfer et du péché distillée par les sermons du dimanche. Ils se permettent « *ce que les spectateurs n'oseraient faire, parce que cela contrevient à l'ordre social [...] le théâtre autorise ces transgressions [...] puisqu'elles relèvent de la fiction* ». (DUPRAS, Élyse, *Diables et Saints*, p. 25). De cette façon, est aussi rappelée subtilement la conduite à suivre. On peut se moquer des démons mais ne pas faire comme eux, sous peine de châtiments.

***Les mystères étaient joués par les habitants du bourg souvent en plein jour et dans le brouhaha. Étaient mis en scène des épisodes de la Bible comme la Passion du Christ ou la Résurrection. Ainsi, la population qui ne savait pas lire prenait connaissance de l'Évangile "mis en image". Il**

avait également une fonction morale : les mystères présentaient les vertus du Christ et de ses disciples.

***Les Miracles** étaient des jeux religieux consacrés à la vie des saints.

***Les mystères et les miracles** font partie souvent de la liturgie. Ils sont précédés de la messe et se terminent par le 'Te Deum'. Le décor comprend à l'Ouest l'enfer, du côté du soleil couchant, de la nuit, et à l'Est, le paradis, du côté du soleil levant, de la lumière. Car la tradition situe le paradis d'Éden quelque part dans les pays d'Orient. Au centre, la terre en perpétuel tiraillement entre les deux pôles (le Bien et le Mal). Le paradis occupe une place surélevée par rapport à l'enfer.

***Le personnage du Diable** arbore toujours certaines caractéristiques convenues : masques et vêtements couvrant tout le corps, couleur de peau foncée, gesticulations frénétiques et violentes, contorsions « du bas corporel », langage souvent obscène truffé d'onomatopées, de cris, d'injures, d'imprécations et de fantaisies verbales parfois répétitives voire étourdissantes qui provoquent le rire de l'auditoire. Tout ce comportement crée un sentiment de désordre, propre à Satan. (DUPRAS, Élyse, *Diabls et saints...*p. 65 et suivantes.)

Dans ce terreau fertile en la croyance en Satan, naissent aussi ces pactes risqués conclus avec le Diable pour obtenir la richesse, l'amour, la jeunesse, la puissance, etc. Pactes pouvant être annulés moyennant certaines conditions à être déterminées par le pouvoir ecclésiastique.

***Le Miracle de Théophile** est une pièce de théâtre écrite au 13^e siècle par Rutebeuf. Est mise en scène la vie de Théophile, un prêtre d'Asie Mineure, dépouillé de ses biens par un évêque. Il vend alors son âme au diable pour récupérer ses biens. Sept ans plus tard, éprouvant des remords, il prie la vierge de récupérer le pacte maudit qu'il avait signé. Elle y parviendra.

Au creux de cet univers se fauillent évidemment hérésies, superstitions et sorcelleries. L'Église se dotera d'une machine « infernale ». pour contrer ces écarts : l'Inquisition. Il en sera question davantage au chapitre suivant.

Pour leur part, les théologiens ont une autre préoccupation.

4- La démonologie.

Les Pères de l'Église s'étaient attardés à créer l'angéologie, les théologiens du 13^e siècle poursuivent dans cette veine en poussant plus avant leurs théories sur le phénomène du diable en créant une nouvelle science : la démonologie ou science des démons. Il faut bien avoir une

théorie du Diable ! Ces théologiens ont pour nom Isidore de Séville, Anselme de Cantorbéry, Albert le Grand, Bonaventure et Thomas d'Aquin.

Leur questionnement est global : Pourquoi la chute des anges ? Quand a-t-elle eu lieu ? Précède-t-elle celle de l'homme ? Satan était-il libre de pécher ? De quelle volonté disposait-il ? Désirait-il se faire l'égal de Dieu ? Y-a-t-il eu combat dans le ciel ? Les hypothèses, plus ou moins farfelues, se prolongeront jusqu'au temps de Luther et Calvin au 16^e siècle. « *Le temps des spéculations sera alors clos* ».

Bien sûr, certains propos des théologiens de l'époque dissertant sur les anges ne cessent d'étonner les esprits d'aujourd'hui.

Combien sont-ils ? Très nombreux probablement autour de 1 758 064 176. Divisés en 66 cohortes de 666 compagnies de 6 666 diables chacune. Maxime de Tyr, un philosophe rhéteur grec du 2^e siècle, estime qu'ils étaient au moins 30 000. Sans compter les monstres et ceux qui changeaient d'apparences. Ce qui n'était pas beaucoup !

Où habitent-ils ? Les bons anges dans les airs. Les mauvais aux enfers et ...partout ! Ils perturbent les pensées, sont présents au moment de la mort convoitant l'âme des justes et des pécheurs, etc.

Ont-ils un corps ? Ni purs esprits et ni corps matériels. Toute autre hypothèse est plausible. Capables de prendre toutes les apparences : celle de l'homme pour faire l'amour aux femmes, par exemple. Le théologien Guillaume d'Auvergne (vers 1230) nous prévient : « *Lucifer peut apparaître à ses adorateurs sous la forme d'un chat noir ou d'un crapaud et exiger d'eux un baiser, sous la queue pour le chat, sur la bouche pour le crapaud* ».

Quel comportement adoptent-ils ? Leur chef est plein d'orgueil. Leur intelligence est amoindrie (idiotie) et ils se querellent constamment entre eux (Guillaume d'Auvergne, évêque de Paris, de 1228 à 1249).

Thomas d'Aquin.

Thomas D'Aquin (1225-1274) est sans doute le théologien du Moyen Âge qui élabore la synthèse la plus complète sur la démonologie. Il reprend bien sûr un certain nombre d'idées de ses prédécesseurs mais en les corrigeant et en les précisant. Et en y ajoutant sa propre inventivité. On retrouve ses propos sur le sujet dans deux de ses ouvrages.

Dans ses commentaires sur *Les Sentences* de Pierre Lombard dans les années 1250. Et dans une de ses œuvres maîtresses *La Somme théologique* dont il débuta la rédaction en 1266.

*Pierre Lombard (en italien Pietro Lombardo et en latin Petrus Lombardus) fut un théologien scolastique du 12^e siècle d'origine italienne et évêque de Paris. Son traité *Le Livre des Sentences* (Citations des Pères de l'Église : 1152) servit de modèle pour les prochains théologiens scolastiques. Œuvre classique qui reçut l'approbation du concile de Latran en 1215.

Dans la Somme théologique, il consacre 19 questions à la nature des anges et leur hiérarchie (I, qu. 50-62; 103-113), deux questions au Mal (I, qu. 48-49) et 4 questions relatives à Satan, aux démons et à la divination. (I, qu. 63, 64 et 114). Pour Thomas, il n'y a qu'un seul Diable : Satan. Il utilise les termes 'démons' et 'diabls' (au pluriel) lorsqu'il cite d'autres auteurs.

Le péché des mauvais anges : un péché d'orgueil. Recherche de l'égalité avec Dieu. Être capable de se donner son propre bonheur sans dépendre de Dieu. Lucifer a été la cause des péchés des autres anges. Autre péché possible : l'envie.

Un péché dans le temps : Satan a déjà été bon. Il était l'ange le plus haut placé. Satan a entraîné d'autres anges dans sa chute.

Lieux des anges déchus : étant immatériels, ils se déplacent dans l'espace dans l'air ténébreux. Parfois sous forme d'incubes et de succubes. Mais ceux-ci ne pouvaient pas procréer contrairement à l'avis de ses prédécesseurs. Mais du même souffle, il ajoute, si un démon femelle (succube) reçoit le sperme d'un homme, il ne peut mettre au monde qu'un géant.

L'enfer est leur lieu de tourment. La terre, leur théâtre d'opération où ils s'affairent « à tourmenter les hommes ». Certains démons occupent l'enfer en permanence pour torturer les âmes déjà damnées de même que les anges bons 'bichonnent' les âmes des saints au paradis. Au jour du Jugement, mauvais anges et hommes châtiés iront en enfer pour l'éternité de même que les anges bons et les saints s'envoleront vers les voûtes du ciel.

Hiérarchie entre les démons : comme il y a eu des anges qui ont chuté de toutes les catégories d'anges, la même hiérarchie est transposée chez les démons. Toutefois, les anges demeurés fidèles sont plus nombreux.

Le combat entre l'archange Michel et Satan : est mentionné sans explication sur la nature du combat.

Leurs pouvoirs : en tant que purs esprits, ils possèdent une intelligence un peu amoindrie mais des pouvoirs importants. Cependant, ils sont affligés d'une perte complète des capacités d'amour et de sagesse tout en demeurant plus malins que les humains.

Leur destin : figés dans le mal sans possibilité de pardon ou de conversion.

La faute d'Adam : par son péché, Adam s'est placé sous la coupe du Diable. Adam est responsable de son péché. Le Diable n'a fait que suggérer...Et le Diable poursuit son action auprès de ses descendants « en s'infiltrant dans nos sens et notre imagination ».

« Bref, le Diable a poussé Adam au péché, ce qui nous y a tous rendus enclins, au point que nous sommes parfaitement capables de continuer à pécher sans que le Diable nous y presse. Sauf qu'il aime nous donner un coup de main ». (KELLY, Henry Ansgar, *Satan*, p. 263).

Adam est le véritable fautif: et non pas Ève car c'est par Adam que se transmet le péché originel puisque le mâle représente le principe actif dans la procréation alors que la femelle n'apporte que la matière passive (!) Le réceptacle quoi !

Corps mystique du Diable : De même que le Christ est à la tête de l'Église et de tous les baptisés, le Diable est à la tête des mauvais anges et de tous les méchants, dans la mesure où ils l'imitent.

À retenir que dans tous les écrits, autant ceux des Pères de l'Église que des théologiens qui leur succèdent, tous conviennent que le Diable demeure assujéti à la volonté divine. Aucune créature ne peut agir en dehors du pouvoir de Dieu. Cette conviction fut clairement exprimée par le pape Grégoire le Grand (590-604) dans ses *Dialogues* : *« Il [le diable] ne peut agir sans la permission de Dieu ».*

5- Les Vaudois et les Cathares (Albigéois).

Deux mouvements, jugés par la suite hérétiques, font leur apparition au 12^e et 13^e siècle. Deux courants doctrinaux majeurs qui vont perdurer durant plusieurs siècles.

Un marchand lyonnais du nom de Pierre Valdès (ou Valdo) se sent appelé à la pauvreté totale. Il fonde en 1175 une communauté de chrétiens, épousant la même conduite et se conformant strictement au message évangélique. Avec le temps, les Vaudois se distancent du pouvoir de Rome considéré en rupture avec la pratique de la pauvreté telle que préconisée par François d'Assise. On les surnomme « les pauvres de Lyon ». Rome leur reproche de prêcher dans les rues. Droit réservé au clergé. L'Inquisition s'en mêle et les associe au Diable. Plusieurs sont massacrés lors de la croisade contre les vaudois de 1488.

Une bonne partie des membres du mouvement vaudois rejoint la Réforme en 1532.

Le mouvement fut déclaré hérétique par le quatre concile du Latran en 1215.

L'autre mouvement controversé et condamné prend forme au cours du 13^e siècle. Il s'agit du catharisme. Les cathares croient que Dieu, étant parfait, n'a pu créer le mal ni le néant, ni la matière corruptible, ni le transitoire. Cela est l'œuvre du Diable, second principe créateur du monde à l'origine de toutes les réalités mauvaises et périssables.

L'homme est coïncé entre ces deux univers : le fini et l'infini, le parfait et l'imparfait, l'éternel et le transitoire. Dualisme absolu. Confronté à sa condition de pécheur, il doit constamment combattre pour entrer dans le Royaume de Dieu. Car le Christ l'a bien dit : « *Mon royaume n'est pas de ce monde* ». (Jn 18,36). Il se peut qu'il lui fasse se réincarner dans un autre corps pour y parvenir – celui d'un homme ou d'un animal –, car il n'y a pas d'enfer dans l'Au-delà qui est le territoire de Dieu. L'enfer est ici-bas.

Le baptême (le consolament), reçu dans la force de l'âge, est réservé à ceux qui composent le clergé cathare « les parfaits ». Il n'a rien à voir avec le baptême chrétien censé débarrasser du péché originel.

L'absolution administrée aux fidèles au moment de leur mort sert de passeport vers l'Au-delà. Les plus radicaux refusent tout compromis avec le matériel, méprisent le corps et la chair. Jésus-Christ n'a pu s'incarner dans ce monde mauvais. Il est venu comme un ange pour éclairer l'humanité.

Le clergé cathare dénonce les richesses de l'Église, la vie dissolue du clergé et des moines. Il constitue une Église parallèle à l'Église catholique romaine.

Les fidèles sont désignés sous l'appellation de « bons hommes ». « bons chrétiens ». Plus tard, on les affublera des termes « purs ou parfaits ».

On les désignait au 12^e siècle sous le nom d'« Albigeois ». en raison que plusieurs provenaient du chef-lieu d'Albi.

Ce groupe déclaré hérétique sera l'objet d'une croisade dite des Albigeois (1209-1229). À cette occasion, aura lieu le sac de Béziers où tous les habitants, cathares ou pas, sont massacrés. Le légat papal Arnaud Amaury, abbé de Cîteaux, aurait prononcé la célèbre injonction : « *Tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens!* ».

L'Inquisition prendra la relève pour extirper cette secte du paysage chrétien. Le dernier épisode se déroulera lors de la prise du château de Montségur en 1244, dernier bastion cathare du Moyen Âge. Aux environs de deux cents cathares, refusant de renier leurs croyances, périrent sur le bûcher.

Le catharisme fut condamné au 4^e concile du Latran en 1215.

N'empêche, le catharisme prospéra encore jusqu'au 14^e siècle, jusqu'au décès du dernier évêque cathare brûlé vif à Carcassonne en 1326.

***Les bogomiles (appellation provenant de leur fondateur : Bogomil), hérétiques bulgares du 10^e siècle sont souvent désignés comme les prédécesseurs du mouvement cathare qui va se développer dans plusieurs régions de l'Europe.**

CHAPITRE VI

Le Diable, la sorcellerie et la femme.

Le contexte.

La société du Moyen Âge, à partir du 10^e siècle, est foncièrement chrétienne. Toute autre expression religieuse que celle dictée par les autorités ecclésiastiques et civiles n'a pas droit de citer. Pas de place pour la dissidence. La liberté religieuse est un concept qui n'existe pas. La vérité prêchée par le christianisme ne peut être questionnée. Et celle ou celui qui le fait ou tout groupe qui s'y aventure est diabolisé et risque le bûcher. On les traite d'hérétiques et d'agents de Satan. On les dit capables de toutes les abominations.

Tout ce qui ébranle les structures de l'ordre social convenu, menace et inquiète. C'est le cas des hérétiques dans cette société intrinsèquement chrétienne mais aussi, on le verra plus tard, de celles et ceux (surtout celles !) soupçonnés de pratiquer la magie ou la sorcellerie.

Vers la fin du 12^e siècle, la montée des groupes jugés hérétiques comme les Bogomiles, les Vaudois et les Cathares (Albigéois), la présence juive de plus en plus manifeste et la menace d'invasion des turcs (futur empire ottoman) forment un cocktail qui nourrit la peur de la chrétienté et lui fait appréhender une offensive de type surnaturel par nul autre que le Diable et ses cohortes.

Plus tard, le 15^e et le 16^e siècle sont témoins de la guerre de cent ans, de la peste noire, de la décadence de la papauté (Grand Schisme d'Occident et papes de la Renaissance), de la Réforme et de la Contre-Réforme, des guerres de religion, de la révolte des paysans allemands, de la fronde durant la minorité de Louis XIV. Tant et si bien que les gens croyaient proche la fin du monde. On se mit à voir le Diable partout. Encore là, hérétiques, juifs et dissidents ou toute personne manifestant un comportement étrange sont montrés du doigt.

***La Fronde (1648–1653), parfois appelée guerre des Lorrains, est une période de troubles graves qui frappent le royaume de France pendant la minorité de Louis XIV (1643-1661), alors en pleine guerre avec l'Espagne (1635-1659). Cette période de révoltes marque une brutale réaction face à**

la montée de l'autorité monarchique en France commencée sous Henri IV et Louis XIII, renforcée par la fermeté de Richelieu et qui connaîtra son apogée sous le règne de Louis XIV. (Wikipédia).

***La guerre des Paysans allemands** est un conflit qui a eu lieu dans le Saint-Empire romain germanique entre 1524 et 1526 dans des régions de l'Allemagne du Sud, de la Suisse, de la Lorraine allemande et de l'Alsace. Cette révolte a des causes religieuses, liées à la réforme protestante, et sociales, dans la continuité des insurrections qui enflamment alors régulièrement le Saint-Empire. Les paysans mêlent les revendications religieuses (élection des prêtres par le peuple, limitation du taux des dîmes), sociales et économiques (suppression du servage, liberté de pêche et de chasse, augmentation de la surface des terres communales, suppression de la peine de mort). On estime généralement qu'environ 300 000 paysans se révoltèrent, et que 100 000 furent tués.

Des rumeurs circulent sur les hérétiques à l'effet qu'ils pratiquent l'inceste, le cannibalisme, l'infanticide, s'adonnent à la bestialité et à des orgies en présence de démons. On parle alors de « vauderies ou de vaudoiseries ». en faisant allusion aux hérétiques vaudois. Terme généralisé par la suite pour désigner les orgies du Sabbat. Soit ces assemblées de sorciers et de sorcières tenues la nuit, souvent le samedi, où des ébats interdits s'effectuent avec le Diable, présent sous la forme d'un chat noir et dont ils embrassent le derrière.

***Sabbat ...**Avec le temps tout un imaginaire prend forme pour décrire ce qui se passe durant ces rencontres nocturnes : accouplements sans retenues, masturbations, sodomies, positions où la femme domine l'homme. À partir de 1570 : décor d'animaux maléfiques, os et crânes, éviscération de cadavres, cuisson de parties du corps, succion de sang humain.... Tous les fantasmes s'en donnent à cœur joie !

Dans ce contexte, les femmes deviendront une cible de choix. Le Sabbat désignera la réunion nocturne des sorcières.

« Si l'on ne peut évidemment mettre la main sur le diable lui-même, on doit faire échouer son plan de subversion de la chrétienté en démasquant et en brûlant ses suppôts, sorciers et sorcières, qui propagent l'hérésie ». (MINOIS, Georges, *Le diable*, p. 53).

Et un moyen existe pour le faire : l'inquisition.

2- L'Inquisition.

Le pape Innocent III (1198-1216) instaure officiellement le Tribunal de l'Inquisition en 1199. Cette instance judiciaire d'exception a pour mandat de combattre l'hérésie sous toutes ses formes.

À l'époque, l'hérésie est considérée comme un crime global contre Dieu, les princes et la société. Elle constitue une rupture du lien social. Lutter contre l'hérésie, c'est maintenir l'ordre public. Voilà pourquoi, l'Église et les princes nourrissent un même intérêt pour sa répression. Elle menace la cohésion de la société et contamine la doctrine chrétienne telle qu'enseignée par les autorités ecclésiastiques.

Institution religieuse et pouvoir séculier se relayent donc dans cette longue procédure. La première préside le procès. L'État s'occupe de punir l'individu ou le groupe condamné pour hérésie.

Il s'agit d'une longue tradition, justifiée dès le 5^e siècle par Augustin, évêque d'Hippone, en lutte à l'époque contre le Donatisme et le Pélagianisme. Il soutenait que l'on peut utiliser la force de l'État (*la force du bras séculier*) pour contraindre les hérétiques et les schismatiques à retrouver la voie de la vérité. Il invoquait la parabole des invités au festin, racontée dans Mt 22,1-14 où le roi, devant le refus des invités à se rendre à la noce, donne ordre à ses serviteurs de *« ramasser tous ceux qu'ils trouvent, les mauvais comme les bons »*.

La procédure inquisitoriale comprend les étapes suivantes :

-Prédication générale par l'inquisiteur lorsqu'il arrive dans les villes ou les villages où des individus ou des groupes sont soupçonnés d'hérésie;

-Publication de l'édit de foi obligeant les fidèles à dénoncer les hérétiques de leur connaissance. Le nom des dénonciateurs est tenu secret pour éviter les représailles. Cette pratique devient souvent une façon commode de se débarrasser de voisins encombrants, de créanciers menaçants, de personnes aux comportements singuliers ou d'assouvir sa haine ou sa vengeance. Une simple rumeur suffit. L'inquisiteur peut procéder à une confrontation entre l'accusé et le dénonciateur afin que l'accusé puisse démasquer un dénonciateur qui aurait intérêt à lui nuire. Le dénonciateur risque la peine encourue par l'accusé. Pratique peu fréquente. Le plus souvent, l'accusé ne connaît pas les chefs d'accusation qui pèsent contre lui.

-Publication de l'édit de grâce, accordant un délai de 15 à 30 jours à l'accusé pour se rétracter. Passé ce délai, l'hérétique présumé passe en procès. La plupart du temps, il est en détention préventive.

-Il a le droit de produire des témoins à décharge. Ces témoins se présentent à leur risque. Ils peuvent être accusés de complicité avec le suspect d'hérésie. L'accusé bénéficie d'un défenseur. Souvent peu fiable.

-Le premier interrogatoire a lieu en présence d'un jury local, composé de clercs et de laïcs dont l'avis est entendu avant la sentence.

-L'Inquisiteur et ses assesseurs (dominicains et franciscains) doivent contrôler la véracité des accusations, notamment auprès des dénonciateurs.

-Si l'accusé est reconnu coupable et maintient ses dénégations, il subit un interrogatoire complet dont le but est de recueillir ses aveux.

-Pour obtenir l'aveu, la contrainte peut être utilisée : prolongation de l'emprisonnement, privation de nourriture ou la torture. Même le refus d'aveu sous la torture devient une preuve de culpabilité.

-La condamnation doit être prononcée après un aveu formel ou au vu de preuves irréfutables. On célèbre une messe et on prononce un sermon.

-Après consultation du jury, la sentence est prononcée.

L'aveu de l'accusé est primordial. Il en va du salut de son âme. La procédure cherche donc à obtenir le repentir de la personne fautive.

L'interrogatoire revêt donc une importance stratégique capitale. Des manuels sont donc rédigés à cet effet. Parmi les plus célèbres, il y a *La pratique de l'inquisition* de l'inquisiteur dominicain Bernard Gui (1319-1323), *Le Directoire des inquisiteurs* de Nicolas Eymerich (1376), lui aussi dominicain et le manuel de grand inquisiteur espagnol Tomàs de Torquemada, un autre dominicain. On y indique la procédure à suivre, les questions à poser, les pressions morales et les pressions physiques à exercer dans certaines circonstances.

L'inquisiteur doit découvrir la vérité s'il le faut « *par la ruse et la sagacité* ». Il n'est pas rare également que l'accusation formelle soit notifiée après l'aveu obtenu de l'accusé ! Cet abus du système fut flagrant dans le cas du procès de Jeanne-d'Arc en 1431 où elle fut interrogée à tort par ses juges avant que des accusations soient

formulées à partir de ses réponses ! Des accusations de crimes perpétrés, allégua-t-on, à l'instigation du Diable!

Avec le temps, le mandat de l'Inquisition s'élargit. D'abord exercé auprès des hérétiques et des schismatiques comme les cathares et les vaudois, il comprend des éléments de plus en plus divers : l'apostasie des juifs et des musulmans puis les cas de sorcellerie voire les récalcitrants à payer la dîme ou autres dissidents religieux comme les béguines. Au temps de la Réforme et de la Contre-Réforme, les protestants entreront également dans la mire de l'inquisition.

***Une béguine** est une femme, le plus souvent célibataire ou veuve, appartenant à une communauté religieuse laïque sous une règle monastique, mais sans former de vœux perpétuels. Le mouvement des béguines apparût à Liège à la fin du 12^e siècle. Leur indépendance les rend suspectes aux autorités ecclésiastiques et elles sont bientôt persécutées. L'une d'elles, Marguerite Porète fut brûlée au bûcher le 1^{er} juin 1310 en place de Grève à Paris (avec son livre : *Le miroir des âmes simples anéanties*). Les béguines furent condamnées au concile de Vienne (1311) pour « fausse piété », avant d'être contraintes d'intégrer les tiers-ordres mendiants au 15^e siècle. La dernière béguine disparaît en avril 2013 à Courtrai.

***Cathares et Vaudois...**L'Inquisition reproche à ces mouvements hérétiques d'avoir renoncé à la foi de l'Église romaine, seule considérée comme authentique et non inspirée par le Mal. (SNYDER, Patrick, *Représentations de la femme et chasse aux sorcières*. p. 26)

Les peines encourues sont diverses : récitation de prières, assistances à certains offices, jeûnes, dons aux églises, pèlerinage dans un sanctuaire voisin ou, dans les cas graves, à Rome, à St Jacques de Compostelle ou à Jérusalem, emmurement (prison ou résidence surveillée), bûcher dans les cas de sorcellerie, de sodomie ou d'hérésie.

L'Inquisition perdure toujours. Les méthodes ont évolué tout au long des siècles. Elle s'est présentée sous différents vocables dans l'histoire. Elle traque toujours celles et ceux soupçonnés d'hérésie. Elle est gardienne de la doctrine et des mœurs, vérifiant leur conformité à la foi dans tout le monde catholique.

Voici quelques étapes de son parcours.

-1199 : mise en place de l'inquisition médiévale par le pape Innocent III.

-1474 et 1531 : mise en œuvre de l'inquisition espagnole et portugaise par les couronnes de ces pays avec l'approbation et le soutien de la papauté. Le dominicain Tomas Torquemada est le premier Grand Inquisiteur de l'Inquisition espagnole de 1483 à sa mort en 1498.

-1542 : fondation de l'inquisition romaine (*Congrégation de l'Inquisition romaine et universelle*), par le pape Paul III.

-1908 : remplacement de la Congrégation de l'inquisition par la *Sacrée Congrégation du Saint-Office* sous le pape Pie X.

-1965 : nouveau vocable pour le Saint-Office, *La Congrégation pour la doctrine de la foi* suite à l'initiative de Paul VI.

3- La sorcellerie.

L'existence de la sorcellerie et sa pratique remonte à la nuit des temps. Elle se confond souvent avec la magie et l'invocation des esprits du Mal et des mauvais démons.

L'*Odyssée* d'Homère raconte le cas des magiciennes-empoisonneuses telle Circé « experte en de multiples drogues ou poisons » qui, d'un coup de baguette, transforme ses compagnons en porcs. (Chant X).

Médée, nièce de Circé (ou sa sœur ?) pratique également la magie en faveur de celui qu'elle convoite, Jason. Grâce aux herbes enchantées qu'elle lui concocte, il pourra surmonter tous les obstacles et conquérir la Toison d'or. Plusieurs péripéties plus tard, elle doit fuir sur son char de feu. Bref, divination, sortilèges et métamorphoses alimentent les récits de la mythologie.

***Toison d'or.** Zeus fait apparaître un bélier ailé recouvert d'une toison d'or. L'animal sera sacrifié mais sa Toison d'or conservée. Objet de convoitise des dieux...

Le poète Horace (65-8 avant notre ère), dans ses œuvres *Odes* et *Satires*, met en scène des personnages dont les enchantements ou les horribles agissements dépassent l'imaginaire. Plus près de nous, l'écrivain et naturaliste Pline (23-79) évoque les Bythies qui peuvent tuer de leur seul regard. Voilà les sorcières du temps. Ce sera bientôt le tour des femmes chrétiennes d'être associées au Diable.

Les Barbares venus de l'Est, en s'installant sur les terres occidentales, véhiculent avec eux leurs propres croyances. Le chant des oiseaux serait porteur d'événements heureux ou malheureux. La direction de leur vol également.

L'évêque d'Hippone, Augustin dans son ouvrage *De doctrina christiana*, relève plusieurs habitudes superstitieuses que les chrétiens doivent éviter : porter des amulettes protectrices, des anneaux d'osselets d'autruche aux doigts, pratiquer l'astrologie, retourner au lit si, au réveil, il y a eu éternuement en se chaussant, piétiner le seuil de sa maison en la quittant, etc...

Les Pères de l'Église précisent qu'il faut se méfier de certains rêves, notamment ceux où le Diable tente de « chatouiller les sens ».

Au 9^e siècle, Hincmar, archevêque de Reims, dans un long traité portant sur la sorcellerie raconte « avec honte », que des chrétiens utilisent pour se protéger des potions composées d'ossements de morts, de cendres, de cheveux et poils des sexes masculins et féminins, d'herbes et de morceaux de serpents.

Le culte des reliques devient également propice au développement de rituels troublants.

L'Église, qui combat déjà l'hérésie par l'Inquisition, va établir un lien entre hérésie et sorcellerie. Lien confirmé par la Bulle *Super illius specula* en 1326 par le pape Jean XXII (1316-1334). Toutes les deux considérées œuvres du démon. La sorcellerie est progressivement assimilée à une forme de culte du Diable.

Thomas d'Aquin, dans son ouvrage *La Somme théologique*, statue que toute divination faisant appel aux démons est illicite. Car l'invocation même du démon est l'équivalent de passer un pacte avec le Diable et si, en plus, on lui demande de répondre à des questions sur l'avenir, ce dernier répondra de façon à assurer la damnation des âmes. (II-II, q. 95, art. 4). Illicite, dit-il. D'autres y verront un crime méritant le bûcher.

Celles et ceux qui pratiquent la sorcellerie ou la divination seront désignés sous le vocable *Malefici* et leurs activités seront regroupées sous le vocable *Maleficium* : des maléfices, des mauvaises actions, des actes de malveillance. Et s'accréditera les termes *Maleficus* et *Malefica* pour évoquer le sorcier ou la sorcière. (Étymologie : *malus facere* : faire le mal).

Dans un tel contexte, tout ce qui dépasse la norme est diabolique...

« ...tout ce qui est ‘trop’, trop beau, trop bon, trop intelligent, trop courageux, trop innocent, est, et doit être d’essence diabolique ».
(MESSADIÉ, G  rald, *Histoire...*p. 382).

Le contraire l’est tout autant sinon davantage : trop laid...trop mauvais, trop d  ficient...   l’image de l’apparence physique du Diable qui circule    cette   poque :

« Une b  te bien fort terrible, tant par la grandeur d  mesur  e de son corps que pour sa cruaut  , sa force est en ses reins et sa vertu au nombril de son ventre; il estrainct (raidit) sa queue comme un c  dre, les nerfs de ses g  nitoires sont retortillez, et ses os comme tuyaux et ses cartilages comme lames de fer...Autour de ses dents est la peur : son corps est comme des escus de fonte, il est entass   d’escailles qui se pressent l’une l’autre; il est arm   de toutes parts et ne peut estre grapp   d’aucun endroit ».

D  j   le concile de Tol  de en 447 d  crit le Diable en ces termes : « un   tre grand et noir, cornu, griffu, aux oreilles d’  ne, aux yeux   tincelants et aux dents grin  antes, dot   d’un gros phallus et r  pandant une odeur sulfureuse ».

Au 16   si  cle, un nom  m   Jean Bodin (1529-1596), par ailleurs juriconsulte, philosophe et th  oricien politique fran  ais, dans son trait   *De la d  monomanie des sorciers* (1580 suivi de 10 autres   ditions jusqu’en 1600), dresse une liste des quinze crimes que commettent commun  ment sorciers et sorci  res    l’instigation du Diable :

- renier Dieu et le maudire;**
- rendre hommage au diable, lui offrir des sacrifices;**
- tuer des enfants avant le bapt  me d  s leur naissance, les vouer au Diable, les lui sacrifier pour servir au cannibalisme du Sabbat ou    la confection d’onguents ou de poudres mal  fiques;**
- faire du pros  lytisme pour la secte;**
- jurer au nom du Diable;**
- commettre l’inceste et tuer des enfants non-baptis  s pour composer des breuvages;**
- manger de la chair humaine, empoisonner et tuer par sortil  ges;**
- faire p  rir le b  tail, faire pourrir les r  coltes;**
- s’accoupler au diable.**

Propos confirmés par le juge Henri Boguet, faisant part de son expérience dans le *Discours exécration des sorciers* (1602) auquel opus il a annexé à l'usage des magistrats laïcs, *Instruction pour un juge en fait de sorcellerie*.

La plupart des démonologues de l'époque s'entendent sur les trois éléments fondamentaux indiquant l'appartenance à une secte démoniaque secrète : le pacte avec le Diable, la participation au Sabbat et la pratique de maléfices (sorcelleries).

Autre signe auquel prêtent attention les juges à compter du 16^e siècle: la marque du Diable repéré sur le corps des sorciers et des sorcières. Il s'agit d'un dessin identifié comme la griffe du Diable incrustée à un endroit sur le corps. Elle se retrouve habituellement sur le côté gauche, côté favori de Satan. Souvent, elle est dissimulée dans les « parties honteuses ». L'examen de l'accusé mis à nu et rasé intégralement comprend aussi l'introduction d'aiguilles à l'insu de ce dernier. En l'absence de réaction et d'écoulement sanguin, la preuve d'une ou de plusieurs marques diaboliques est ainsi acquise.

À cette époque, un certain maître Jean Minard, expert dans ce type d'investigation et bourreau de la ville Rocroi dans les Ardennes, repère sur l'épaule 'gauche' d'une certaine dame Algonde de Rue, un ensemble de cinq petits points semblables à ceux que « *l'ennemy du genre humain les marque la premières fois qu'il a copulation avec lesdites sorcières* ». Il aurait fait la même découverte sur les corps de 274 personnes, condamnées par la suite au bûcher pour sorcellerie.

4- La femme, « l'être-pour-le-mal ».

Il y a bien des magiciens et des sorciers durant cette période. Mais ils sont moins inquiétés que les femmes. Les sorcières ! Pour un sorcier, neuf sorcières sont appréhendées.

Comme mentionné déjà, la présence du diable occupe une place importante dans la société médiévale. La croyance populaire lui attribue une influence souterraine et subtile sur les événements et la collectivité. Les femmes au comportement hors norme, sont soupçonnées de sorcellerie. Jugées et condamnées, elles périssent souvent par le feu, sur le bûcher. Ce qu'on attend des femmes à l'époque : qu'elles soient une

bonne épouse, douce et féconde, dévouée et obéissante. Pour les autres, à moins d'être nonnes (et encore !), elles deviennent souvent suspectes aux yeux des hommes qui veulent préserver à tout prix leur domination sur le sexe dit faible ! « *Les 'femmes fortes' ne cherchent-elles pas à transgresser l'ordre établi édicté par Dieu ?* ». (MUCHEMBLED, Robert, *Diable !* p. 88).

Leur réputation de femme séductrice et cause de la faute d'Adam n'a fait que prendre de l'ampleur au cours des siècles. Les Pères de l'Église s'y appliquent et bien d'autres théologiens après eux.

***Ne pas oublier** que les Pères de l'Église et les théologiens du Moyen Âge avaient développé leur conception de la femme en s'inspirant des énoncés philosophiques de Platon et surtout d'Aristote.

Ce dernier démontre que l'homme est naturellement supérieur à la femme et que celle-ci lui est assujettie. Et ce constat se remarque dès la conception du fœtus. Dans le cas du fœtus masculin, ses premiers mouvements sont ressentis sur le côté droit de la matrice vers le quarantième jour. Quant au fœtus féminin, ce phénomène est observé seulement au quatre-vingt-dixième jour et sur le côté gauche de la matrice. Ce qui laisse entendre que l'enfant mâle recevrait une âme humaine au quarantième jour et l'enfant femelle au quatre-vingt-dixième jour. Ce qui octroie à l'homme une qualité d'être supérieur.

C'est donc la nature elle-même qui justifie la suprématie de l'homme sur la femme. L'homme est donc destiné à commander et la femme à obéir. Car la femme est imparfaite et sa première raison d'être est de veiller à la reproduction (le réceptacle) dont l'homme prend l'initiative. Quand les choses vont bien, les femmes produisent des hommes. Si les conditions sont mauvaises, elles produisent des êtres imparfaits...des femmes. L'argumentaire de Thomas d'Aquin sur la condition de la femme reprendra celui d'Aristote pour l'essentiel.

Lors du concile régional d'Ancyre en 314, un des énoncés (canon du concile) fait état que « *certaines femmes criminelles, suppôts de Satan et séduites par ses mirages et ses visions démoniaques, croient et professent qu'elles chevauchent certains animaux et traversent l'espace en compagnie de Diane, déesse païenne, ou d'Hérodiade et d'un nombre incroyable de femmes, obéissant aux ordres de la déesse comme à ceux d'une maîtresse absolue* ». Pour le concile, toutefois, il s'agit là de chimères « *des rêves inspirés par le diable, sans aucune réalité, et ne doivent donc entraîner que des punitions morales* ». (REY, Alain, *Dictionnaires amoureux du Diable*. p. 849).

Les pères conciliaires n'ont probablement pas entendu parler de la critique de Tertullien (150 ou 160 - vers 222) au sujet de la femme sources des malheurs de l'humanité :

« Et tu ignores qu'Ève, c'est toi ? Elle vit encore en ce monde, la sentence de Dieu contre ton sexe. Vis donc, il le faut, en accusée. C'est toi la porte du Diable [...] ».

Et Augustin (354-430), évêque d'Hippone, dans son ouvrage *La Cité de Dieu* en remet:

« Concrètement c'est Ève qui a été séduite, parce que sa volonté était plus faible. Adam a vu le danger, mais il voulut faire plaisir à sa femme. Il a péché, non pas parce qu'il croyait que la femme disait la vérité, mais il a cédé à sa suggestion parce qu'ils étaient étroitement liés et associés... ».

Après Augustin, les prédicateurs, notamment des Ordres mendiants (dominicains et franciscains), exploitent ce filon entretenant ainsi la méfiance à l'égard des femmes. Le sermon constitue un fait social important dans toute la chrétienté. Il véhicule et vulgarise à un large public la doctrine édifiée par les théologiens, notamment au sujet de la femme, responsable de tous les maux du monde et l'alliée par excellence de Satan.

Et au Moyen Âge, les prédicateurs sont en grande majorité *« des locuteurs agréés par les facultés de théologie, qui leur ont conféré le baccalauréat, la licence et le bonnet de docteur »*. Ils jouissent donc d'un prestige certain et lorsqu'ils s'adressent aux fidèles, en grande majorité illettrés, leur message bénéficie d'une large audience. Ne sont-ils pas les vigies contre les agissements du Diable, porteur des vices et du péché ? Ne sont-ils pas les gardiens contre le Malin, l'ennemi de la chrétienté ?

« Cette démarche est régie par un contenu dont la visée propre est d'obtenir une certaine domination de la pensée et du comportement du fidèle. Ce pouvoir, cette domination, le prédicateur l'obtient du fait qu'il est le seul ayant la capacité d'interpréter les textes bibliques et patristiques utilisés dans son sermon. Il est celui qui détient la connaissance et qui sait la transmettre au peuple ». (SNYDER, Patrick, *Représentations de la femme et chasse aux sorcières*, Fides. 2000. p. 102).

Au 13^e siècle, un certain prédicateur dominicain du nom de Nicolas de Gorran (mort en 1295) dénonce cette Ève « chétive » qui, par son orgueil, sa vanité, son ambition, sa bêtise et son bavardage immodéré, cause la chute d'Adam et oblige le rachat du genre humain par le Christ

crucifié. Le cistercien Bernard de Clairvaux (1090-1153) lui avait tracé la voie en affirmant qu'Ève aurait mieux fait de se taire !

Et un contemporain de Nicolas de Gorran, le prêcheur Jacques de Vitry (mort en 1240) s'attriste de la présence d'Ève au paradis terrestre qui a perturbé la vie d'Adam.

Les théologiens de l'époque opinent que si Ève avait été la seule à goûter du fruit défendu, le péché ne se serait jamais transmis. Seule Ève aurait été chassée du paradis.

Pis encore, Ève ne serait-elle pas à l'origine de la lignée de Caïn et d'Abel puisqu'elle a couché avec tous les anges déchus ? Ce qui ferait d'elle la mère des enfants de Satan qui peuplent la moitié de l'humanité.

Une dernière illustration de ce fait et non la moindre qui résume l'ensemble des récriminations entendues sur la femme et propagées, notamment par les prédicateurs, remonte au 14^{ième} siècle, alors qu'un moine franciscain, Alvaro Pelayo, grand pénitencier de la cour pontificale d'Avignon sous le pontificat du pape Jean XXII, publie en 1330, à l'instigation de ce dernier, un ouvrage intitulé *De la plainte de l'Église*. La seconde partie énumère cent deux vices et méfaits de la femme. Il y a ceux qu'elle partage avec l'homme mais il y a aussi ceux qui lui sont propres. Selon le moine franciscain, la femme est un gouffre de sexualité et un monstre d'idolâtrie.

***Résumé de la pensée d'Alvaro Pelayo selon Jean Delumeau *La peur de l'Occident*, Éd. Fayard. 1978 :**

-Ève est la mère du péché. La femme est donc l'arme du diable, incarne la corruption et constitue la source de toute perdition.

-Elle attire l'homme par ses appâts mensongers afin de l'entraîner dans le gouffre de la sensualité. Les immondices à laquelle elle se livre conduisent inévitablement à la luxure. Fondamentalement courtisane, elle aime les danses qu'allument le désir et retournent le bien en mal. « Dans l'acte d'amour, elle se met sur l'homme, vice qui aurait provoqué le déluge. » Elle n'hésite pas à épouser un parent ou avoir pour concubin un prêtre. Elle s'accouple même très tôt après un accouchement ou pendant ses règles.

-Les femmes jettent des sorts. Les plus criminelles usent d'enchantements et de maléfices. Elles sont les collaboratrices de l'adultère « soit qu'elles livrent des vierges à la débauche, soit qu'elles s'arrangent pour faire avorter une fille qui s'est abandonnée à la fornication. »

-Elle rend l'homme inique et le fait apostasier. Elle provoque l'abandon de l'homme à la passion de la chair, ce qui l'éloigne du vrai Dieu pour des divinités diaboliques.

-La femme est insensible et crieuse, inconstante, bavarde, ignorante, querelleuse et envieuse. Tous ces défauts sont tirés de l'Écclésiastique.

-Le mari doit se défier de son épouse qu lui empoisonne la vie de ses soupçons et de sa jalousie. « Si elle ne marche pas jà ton commandement, elle te fera honte devant tes ennemis. »

-Orgueilleuse et impure, la femme apporte le trouble dans la vie de l'Église. Elle parle durant les offices et y assiste la tête non voilée malgré les recommandations de Saint Paul. Certaines cohabitent avec des clercs, touchent et souillent les linges sacrés ou veulent encenser l'autel.

Même le théâtre religieux s'en mêle. La représentation de la pièce *Le Jeu d'Adam*, composée entre 1150 et 1170 et jouée devant le porche d'une église, au temps de Noël, met en scène Adam et Ève et fait porter toute la responsabilité de la faute sur la femme. Satan s'adresse d'abord à Adam qui le repousse vigoureusement : « *Hors d'ici, tu es Satan, et tes conseils sont mauvais* ». Satan s'approche alors d'Ève et la complimente sur sa beauté, son intelligence et déplore qu'elle soit en couple avec ce rustaud d'Adam : « *le Créateur n'a pas réussi votre couple; il siérait à ta beauté, à ta silhouette, que tu sois la maîtresse du monde supérieur comme du monde inférieur, que tu saches tout et règne sur tout* ». Chassés du Paradis, Adam s'en prend à Ève : « *Maudite femme, pleine de trahison, tu as causé ma perte, tu m'as fait perdre la raison; je me repens mais je ne peux obtenir mon pardon* ».

La doctrine du péché originel a donc une provenance et un nom : la faute d'Adam à cause d'Ève. Antiféminisme et misogynie s'en donneront à cœur joie ! Voilà des termes en avance sur leur temps, car à l'époque, tous convenaient [les théologiens et les mâles] que la femme était inférieure à l'homme en raison de sa nature et, conséquemment, selon la volonté de Dieu.

Dans tous les secteurs de la société s'installe progressivement l'idée d'une surveillance de la femme afin de contrôler « *un être imparfait et profondément inquiétant* », qui, par sa nature même (tirée de la côte d'Adam, créée en second) est encline à être tentée par le Diable, à s'unir à ce dernier et à pratiquer la sorcellerie.

« *La femme est, au Moyen Âge, identifiée à l'être-pour-le-mal : la créature dont la destinée est de faire entrer le mal et le péché dans le monde (être-du-mal), de les faire croître à travers l'histoire humaine (être-vers-le mal) et de s'allier à Satan pour accomplir ses sombres desseins (être-avec-le-mal)* ». (SNYDER, Patrick, *La chasse aux sorcières*, Éd. Fides, 2000, Préface p. 9).

La femme devient, dans la perception populaire, le symbole du mal, celle par laquelle le mal se perpétue dans le monde depuis ses origines. La femme serait donc l'alliée naturelle de Satan. Voilà pourquoi, elle rend un culte au Diable. Elle incarne le « diable en personne » : la sorcière aux actes malveillants et aux pratiques maléfiques.

Le corps médical n'échappe pas à cette perception. Le médecin et astrologue néerlandais Levin Lemne (1505-1568) se questionne sur le fait qu'un homme noyé flotte sur le dos alors que la femme flotte sur le ventre. Il en apporte la réponse dans son livre *Les occultes merveilles et secrets de nature* publié en 1574 : « le mâle représentant la chaleur et la lumière, regarde naturellement vers le ciel, Dieu, tandis que la femelle est liée à l'humide et au froid ».

5- La chasse aux sorcières.

C'est au cours du 13^e au 15^e siècle que surgit *la chasse aux sorcières* dans un monde dominé par la peur du Diable et de la femme. Ne sont-elles pas perçues comme les alliées de Satan ?

Déjà au 4^e siècle, le moine Jérôme de Stridon (Saint Jérôme) qualifient les femmes d'« *amazones du Diable* ». Et Pierre de Lancre, grand brûleur de sorcières au 17^e siècle, se fait l'écho de ses devanciers et contemporains en décrivant les femmes comme des êtres « *de nature humide et visqueuse* ».

En 1484, le pape Innocent VIII (1484-1492) promulgue la Bulle *Summis desiderantes affectibus/Désireux d'ardeur suprême* contre l'hérésie des sorcières en octroyant à deux frères dominicains, Heinrich Kramer (alias Institoris) et Jacques Sprenger, les pouvoirs demandés pour combattre la sorcellerie en Allemagne. De l'avis du pontife, il faut procéder à la correction, à l'emprisonnement et au châtiment de ces personnes « *selon leurs mérites* ». Il s'ensuit une chasse aux sorcières acharnée. N'importe quelle dénonciation met en branle la machine de l'inquisition.

Les deux dominicains publient en 1487 le *Malleus maleficarum- Le Marteau des sorcières*. (Le mot latin *maleficarum* est au féminin !) Un code des tortures à infliger aux femmes convaincues de sorcellerie. Bien que condamné par l'Église catholique dès 1490 parce que jugé contraire à l'enseignement du magistère sur la démonologie, (On y disait, entre

autres, que les démons peuvent causer des catastrophes naturelles) ce manuel connaît une diffusion stupéfiante de 1487 à 1669. Trente-quatre éditions! Trente mille exemplaires à travers toute l'Europe. Cet ouvrage s'impose comme la référence pour les théologiens, les juristes, les médecins, les tribunaux ecclésiastiques et civils confrontés aux causes soumises à leur jugement.

L'ouvrage s'appuie d'abord sur des citations de la Bible et d'auteurs chrétiens et philosophes reconnus. Ensuite, il stipule que la sorcellerie est d'abord et avant tout une affaire de femmes. Elles sont plus crédules et plus « *légères d'esprit* » parce que douées d'une raison plus faible. Étant naturellement plus impressionnables, elles renient plus facilement leur foi. Étant plus bavardes, elles révèlent plus facilement les mystères de la magie. Étant plus charnelles que les hommes (leurs désirs sont insatiables et frôlent la frénésie, allègue-t-on), elles recherchent la luxure et la perversité. Leur désir est tel que seule la copulation avec le Diable satisfait leurs fantasmes et les enfonce dans la sorcellerie et ses méfaits. Pour terminer, il propose la gamme des châtiments à leur infliger selon un échelon progressif. Les auteurs concluent en bénissant le Très-Haut « *qui jusqu'à présent préserve le sexe mâle d'un pareil fléau : Lui qui en ce sexe a voulu naître et souffrir, lui a aussi accordé le privilège [de cette exemption]* ».

À cette époque, les traités de démonologie foisonnent. La plupart rédigés par des clercs. Pas moins de 13 traités sont recensés entre 1320 et 1420 et 28 entre 1437 et 1486. Après la publication du *Marteau des sorcières* en 1487, d'autres ouvrages du même genre, publiés et diffusés au 16^e siècle grâce à l'imprimerie, se retrouvent à la disposition des inquisiteurs et des juges. 14 éditions entre 1487 et 1520 et 14 autres entre 1520 et 1600. La plupart rédigée s en latin. Un certain Robert Mandrou (1921-1984), spécialiste de l'histoire de France aurait répertorié pas moins de 345 titres circulant en France durant cette période. Ce qui représente des centaines de milliers d'exemplaires.

L'Espagne ne fait pas exception. Le *Tratado muy sutil y bien fundado de las supersticiones* (1532) du franciscain Martin de Castanego est destiné aux curés de paroisses. Le jésuite Martin del Rio, dans son traité *Disquisitionum Magicarum libri sex*, aborde le pacte avec le Diable. Pour cet auteur, il existe une église diabolique, dirigée par Satan dans laquelle on pratique des sacrements inversés, les *excrementos diabolicos*.

« On fait une nouvelle profession de foi en présence du Diable en personne; on lui promet obéissance et on s'offre à lui corps et âme ».

L'Italie, l'Espagne, la France, l'Écosse, la Belgique, le Luxembourg et les Pays-Bas deviennent les foyers principaux de la chasse aux sorcières débutée au milieu du 15^e siècle. Avec deux périodes particulièrement intensives, l'une vers les années 1450 et la seconde vers 1650.

Par contre, certains auteurs situent vers les années 1580 le début de la chasse aux sorcières, notamment dans le Saint empire romain germanique. Il en sera question au chapitre suivant en traitant de la part du Diable chez les protestants. Enfin, d'autres spécialistes de la question comme Henry Ansgar Kelly, *Satan, une biographie*, affirment qu'il n'y eut d'arrestations massives que durant soixante-dix ans, soit entre 1550 et 1630.

Disons, pour clore ce débat, que la chasse aux sorcières connaît son apogée au milieu du 16^e siècle avec son déclin constaté vers la fin du 17^e siècle.

Quoiqu'il en soit sur les dates d'intensification de la chasse aux sorcières, elles coïncident avec un renforcement de la peur du Diable. De l'angoisse, on passera à une véritable psychose collective, qui se nourrit, entre autres, du tabou du sexe. Peur perceptible d'abord dans l'imaginaire des élites sociales qu'elles tentent de faire partager avec succès par les paysannes et les paysans, en orchestrant et multipliant des procès-spectacles où les fantasmes liés à la mort, à la sexualité féminine et, bien évidemment au Diable, se greffent la trame religieuse de l'époque.

Que leur reproche-t-on le plus souvent à ces sorcières au cours des procès ?

-d'avoir abjuré leur foi en Dieu et avoir conclu un pacte avec le diable;

-d'entretenir des relations sexuelles avec le diable et d'avoir participé, avec d'autres sorcières, au bal du diable lors d'une cérémonie : le Sabbat des sorcières;

-de s'adonner à la magie ou à la pratique des maléfices sous influence diabolique, responsables des mauvaises récoltes, de la mort des animaux et même des humains.

D'après l'ouvrage de John Gaule (1603-1687), prêtre anglican, *Selected cases of conscience touching witches and witchcraft*, (1646), trois catégories d'indices permettent de distinguer les sorcières du reste des humains.

-Signes non garantis : des yeux très grands ou de forme allongée, une absence de larmes en toutes circonstances.

-Signes probables : un soupçon très fort et très ancien à l'égard de personnes présumées sorcières, des ancêtres soupçonnés de sorcellerie, le témoignage de personnes identifiées comme sorcières, la présence de marques diaboliques sur le corps, une vie scandaleuse et méchante, le fait qu'un cadavre puisse saigner par simple attouchement de la prévenue.

-Signes infailibles : les fausses réponses faites à la Justice, l'abandon de Dieu et la pratique de péchés particuliers, la fréquentation d'assemblées nocturnes, la désertion de l'Église et des sacrements, l'incitation de d'autres personnes à commettre des actions maléfiques, une volonté maligne contre le monde, contre l'œuvre de la Providence et contre l'adoration de Dieu.

« Ainsi ce sont les clercs eux-mêmes qui, par leurs traités, affirment l'existence de la sorcellerie et des Sabbats et en répandent la croyance, en se basant sur des aveux extorqués par la torture et qui correspondent à l'idée qu'ils se font de l'action démoniaque dans le monde. Élaborant un mélange de théologie, de raisonnement, de superstition et de fantasmes, ils en concluent que certaines choses doivent se passer : les faire avouer par quelques femmes affolées, déséquilibrées, frustrées et torturées n'est qu'une formalité. Et ainsi s'établit la certitude de l'action diabolique ». (MINOIS, Georges, *Le diable*, p.58).

On raconte que plus de 100 000 procès furent intentés dont 75% impliquaient des femmes, la plupart veuves ou célibataires dont l'âge moyen étaient de 60 ans disent certaines statistiques disponibles. D'autres auteurs estiment qu'elles auraient été âgées entre 20 et trente ans. 60 000 furent exécutées. D'abord ces procès d'ordre religieux entre 1450 et 1580, devinrent des procès civils par la suite, notamment entre 1580 et 1610. (Certains auteurs situent ce passage du religieux au civil entre 1560 et 1630, notamment Patrick Snyder in *Trois figures....* p. 27).

Bon nombre de ces femmes accusées sont des veuves ou des célibataires. Certaines, douées de savoirs secrets. Elles exercent souvent le métier de guérisseuses ou de sages-femmes. Elles composent potions et autres mixtures capables de contrôler les naissances. Le secret qui entoure leurs activités, la liberté et le succès dont elles jouissent auprès des braves gens, au grand dam du clergé et du corps médical, en font des cibles faciles pour tout événement malheureux dont la société est affligée : mort inexplicable, récoltes désastreuses, épidémies, catastrophes naturelles, etc.

Le jésuite allemand, Friedrich Spee von Langenfeld (1591-1635), aumônier de prison et accompagnateur des sorcières condamnées au bûcher, affirme dans son mémoire *Cautio criminalis* (1631) : « *De toutes les malheureuses que j'ai assistées jusqu'au feu, aucune, je l'affirme sous serment, n'était coupable du crime qu'on lui imputait* ».

Ailleurs, dans le même ouvrage, il poursuit en ces termes : « *Si nous n'avons pas tous avoué être sorciers, c'est que nous n'avons pas été torturés* ».

La procédure.

En France, la sorcellerie était un crime passible de mort selon le droit civil.

De façon générale, les procès empruntaient la procédure suivante :

-vérification du pacte de l'accusé avec le diable;

-preuve de sa possession par le diable. On utilise les critères du manuel *Le marteau des sorcières*. Un des signes infailibles était l'insensibilité du dos. Le chirurgien piquait le suspect. S'il ne sentait rien, la possession était établie;

-enquête des juges sur la participation ou pas de l'accusé au Sabbat du diable, suivi des ébats sexuels avec le pernicieux personnage. D'après l'un des juges de l'époque, Henri Boguet, auteur du livre *Le Code des sorciers* : « *La semence du diable n'a pas la chaleur naturelle de la fécondation* ».

Celle ou celui convaincu de sorcellerie était envoyé au bûcher.

L'élimination des sorcières procède en grand partie de la croyance exagérée dans le diable.

*« Si l'on n'avait pas hypertrophié la croyance dans le diable et sa représentation, un tel appareil de destruction n'aurait jamais pu être mis en place, le raz de marée purificateur n'aurait pas trouvé un tel écho dans le peuple, tourmenté par la peur du diable. Le bûcher devenait ainsi le moyen le plus simple, en même temps que le plus efficace, pour avoir raison de la crise ». (HAAG, Herbert, *Désemparé devant le mal ?* Munich. 1978. P. 164.)*

Le corps et le sexe deviennent le lieu de prédilection de l'existence du Diable. À partir des descriptions des scènes du Sabbat, où sorcières et sorciers se prêtent à toutes sortes de crimes sexuels, la morale prêchée et pratiquée soutient comme condamnables au bûcher l'acte sexuel hors mariage, l'homosexualité, la bestialité, l'inceste et la sodomie en les associant à l'hérésie et à la sorcellerie.

Il fallut attendre le mouvement des Lumières pour que cesse la chasse aux sorcières. Des cas pathétiques ont été retenus, entre autres, par l'histoire.

Il y a celui de Jeanne-d 'Arc accusée de diablerie. Au tribunal, le juge-président affirma :

« Jehanne qui s'est fait nommer la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse du peuple, devineresse, superstitieuse, blasphémeresse de Dieu, présomptueuse, malcréant de la foy de Jhesus-Christ, vantresse, idolâtre cruelle, dissolue, invocateresse de déables, apostate, schismatique et hérétique ».

Il y aussi le cas de Jacques Mollay, maître des Templiers, accusé de sorcellerie et brûlé vif après sept ans de procès. Philippe le Bel, (1268-1314, roi de France 1285-1314), put ainsi mettre la main sur le trésor de l'Ordre décimé.

Le même Philippe le Bel, qui avait eu maille à partir avec le pape Boniface VIII (1294-1303), lui intentera un procès après son décès l'accusant de pacte avec le Diable dans sa lutte contre la famille Colonna.

De 1318 à 1326, le pape d'Avignon Jean XXII émit trois bulles contre le satanisme (vénération des anges déchus et de leur chef Satan).

6- L'Exorcisme.

Les procès de sorcellerie et le spectacle des exécutions nourrissent l'existence du Diable. Plus encore, ils incitent le chrétien à se questionner sur le Bien et le Mal en lui. Et par conséquent, sur le degré de culpabilité personnelle de chacune et de chacun. « *Le Diable passait ainsi du dehors au-dedans* ».

« *La confession du sorcier [l'accusé convaincu de sorcellerie] débouchait sur le mythe d'un aveu individuel proposé comme référence unique aux populations, afin de les inciter à l'introspection, à l'examen de conscience systématique, contre les pièges d'un démon d'autant plus dangereux qu'il était censé avoir investi subrepticement leur corps pour mettre en danger leur âme* ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...* p. 84-85).

Chacun est invité à contrôler la bête qui se cache en lui.

Et cette bête peut même prendre possession de l'individu.

Dans la grande chasse au Diable du 14^e au 16^e siècle, l'exorcisme joue un rôle capital. Encore là, une simple anomalie corporelle devient suspecte : perte de la vue, perte de l'ouïe ou perte de la parole, troubles de comportements, agitations, cris, exhibitionnisme, etc.

***La pratique de l'exorcisme** remonte probablement au 2^e ou 1^{er} millénaire avant notre ère. Elle serait d'origine sémitique et aurait pris naissance en Mésopotamie. Elle est toutefois peu mentionnée dans l'Ancien Testament : bouc émissaire chargé des fautes des Israélites et envoyé dans le désert (Lv 16.20-22) ; en revanche Jésus la pratique à plusieurs reprises, ainsi que ses disciples qui « chassent les démons » en son nom. (« guérison du possédé », Mt 8.28-34; Mt 9.32-34; Mt 12.22-24; Mt 15.21-28; Mc 1.23-28; Mc 5.1-20; Lc 4.33-36; Lc 8.26-39; Lc 11-14; Lc 13.10-17 etc. Une telle pratique se retrouve également dans les sociétés primitives pour lesquelles elle constitue une réponse à la possession par le(s) démon(s), voire plus simplement par la maladie. Il en est fait mention sous cette forme dans le chamanisme caucasien, les rituels africains et le vaudou.

Le fondateur des Oratoriens Pierre de Bérulle, dans son *Traité des énergumènes* (1599), note que le Diable depuis l'affaire du jardin d'Éden, tente de s'emparer de l'homme pour le joindre à son empire.

« ...il [le Diable] envahit quelquefois [le corps de l'homme], et, bien que l'âme réside toujours en ce corps comme en son domicile, pourtant il en

prend possession et, ôtant le pouvoir et l'usage qu'elle y a, il substitue en son lieu sa force et son activité...par une invasion furieuse ».

Déjà au 2^e siècle, d'après un règlement de l'Église latine rapporté par l'écrivain chrétien Hippolyte de Rome dans son ouvrage *La Tradition apostolique* le baptême était précédé d'un exorcisme en bonne et due forme :

« Donc, maudit diable, reconnais la sentence qui te frappe et rends honneur au Dieu vivant et véritable, et rends honneur à Jésus-Christ, son Fils, et au Saint-Esprit; et éloigne-toi de ces serviteurs de Dieu, car Dieu Notre Seigneur Jésus-Christ a daigné les appeler à sa sainte grâce et par le don du baptême à la bénédiction. Et ce signe de la croix que nous traçons sur leurs fronts, toi, maudit diable, il faut que tu n'oses jamais le violer ».

Le 4^e concile de Carthage, tenu en 398, confirme l'existence de l'ordre mineur de l'exorcistat.

Les ordres mineurs ont été supprimés par Paul VI en 1972. Les ordres mineurs comprenaient à l'époque: portier, lecteur, exorciste et acolyte. L'exorciste est maintenant considéré comme un sacramentel.

Et dès 416, l'Église va réserver aux ecclésiastiques (diacre ou prêtre), le pouvoir d'exorcistes à être exercé avec l'autorisation préalable de l'Évêque. (Monopole confirmé plus tard en 1926 par le pape Pie XI). Cette pratique prenant de l'ampleur, elle est élevée au rang de « ministère ». Et ce, dans la foulée de la prescription de Jésus à ses disciples, les envoyant dans les bourgs *avec autorité sur les esprits impurs et pouvoir de chasser les démons*. (Mc 6, 7-13).

Les premières procédures d'exorcisme comprennent l'adjuration au nom de Jésus, l'imposition des mains, l'exsufflation (expulsion de l'air) et l'onction avec l'huile sainte.

Dès le 16^e siècle, le rituel est fixé avec précision par le pape Léon X : *Liber sacerdotalis* (1523), réédité 16 fois jusqu'en 1584 où des améliorations sont ajoutées par le cardinal Santori. Parmi les critères de possession, sont mentionnés : un regard terrible, une température trop basse ou trop élevée, des vomissements, etc. Il ne faut pas oublier que la chasse aux sorcières bat son plein.

En 1614, le pape Paul V encadre davantage l'exercice en publiant le *Rituel romain*. Ce dernier constitue toujours la base des exorcismes actuels, après de légères modifications en 1926, 1952 et 1999. De façon générale l'exorcisme doit se tenir dans une église et le plus discrètement possible.

Il est précédé d'une mise en garde à l'intention de l'exorciste qui doit procéder avec prudence et discernement : « *Avant tout, qu'il ne croît pas facilement que quelqu'un est possédé du démon, mais qu'il connaisse bien les signes qui permettent de distinguer un possédé des malades, particulièrement des malades psychiques* ».

Parmi les signes énumérés, il y a « proférer » des mots dans une langue inconnue ou comprendre quelqu'un qui s'exprime en langue étrangère; révéler des choses cachées ou des choses à distance; faire montre d'une force qui n'est pas de son âge ou de sa condition, etc. Quand plusieurs de ces signes sont réunis et bien d'autres, il peut y avoir les indications d'une possession diabolique.

L'exorciste doit se méfier des ruses du démon, donnant l'impression qu'il est parti, alors qu'il est toujours sur place.

Il s'agit d'un face-à-face et d'un dialogue viril entre l'exorciste et le Diable qui s'exprime par la bouche du possédé.

Une nouvelle mise en garde est adressée à l'endroit de l'exorciste. Il doit résister à la tentation de profiter de ce dialogue pour s'enquérir de l'avenir ou de quelques secrets car il est de notoriété que le Diable sait tout et que, par conséquent, il connaît l'avenir et certains mystères.

On raconte le cas de l'exorciste jésuite Pierre Coton, par ailleurs confesseur du roi de France, qui s'adressant à la possédée, Adrienne Dufresne, tente d'obtenir certaines informations sur les personnages de la cour, les intrigues de la noblesse, sur l'alimentation des animaux dans l'Arche de Noé, sur la façon dont le serpent a cheminé sur ses pieds après la chute d'Adam, sur la durée du séjour d'Adam et Ève au Paradis, sur l'identité du roi des Archanges, etc....

Autre conseil donné à l'exorciste :

-s'il y enflure ou « ébranlement », en quelque partie du corps, procéder au signe de la croix et à l'aspersion d'eau bénite sur la région observée.

-si l'expression de certaines paroles provoque la frayeur chez le possédé, qu'elles soient répétées à plusieurs reprises.

-à la phase des menaces proférées envers le démon, les répéter sans cesse durant des heures s'il le faut en multipliant le nombre de châtiments encourus.

Voici les principales étapes à suivre selon le rituel romain:

- 1. Récitation par le prêtre d'une litanie accompagnée d'une aspersion d'eau bénite dont un bout de l'étole violette entoure le cou du possédé;**
- 2. Récitation du Psaume 54 ;**
- 3. Adjuration à la divinité et interrogation faite au démon (ou à plusieurs) de son nom et d'où il provient [Le prêtre exorciste doit avant toute chose s'informer du nom et du cercle d'où provient le ou les démon(s)] ;**
- 4. Récitation de certains passages des Évangiles (Jean 1 ; Luc 10-11; Marc 16) ;**
- 5. Prononciation du premier exorcisme contre le Démon, par le prêtre posant la main droite sur la tête du possédé ;**
- 6. Prière préparatoire ;**
- 7. Prière accompagnée de divers signes de croix sur la personne de l'énergumène (comprendre ici personne possédée) ;**
- 8. Second exorcisme prononcé avec une certaine violence contre l' "Antique Serpent" (Apocalypse 12) ;**
- 9. Nouvelle prière ;**
- 10. Troisième et dernier exorcisme ;**
- 11. Récitation de cantiques, de psaumes et de prières finales.**

7- La femme dans la société civile du Moyen Âge.

La société civile du Moyen Âge est à la remorque de la perception de la femme véhiculée par les autorités ecclésiastiques. Elle est forcément « androcentrique », représentant l'homme comme la plénitude de la nature. Elle est forcément misogyne et sexiste considérant la femme comme un être faible, tant physiquement que moralement, que l'homme doit constamment surveiller.

Cette société est fondamentalement patriarcale et relègue la femme à l'espace familial, la maison, et à ses rôles d'épouse et de mère. Elle est exclue de la vie publique.

« Incontestablement, la société médiévale est une société d'hommes, ou plutôt : fortement marquée par les hommes; tout ce qu'elle a produit porte le sceau de la prédominance, des rivalités et des préjugés masculins. Les femmes n'apparaissent dans cette société, si l'on en croit les sources écrites, que sous la forme d'idées, d'idoles ou de repoussoirs, produits des fantasmes masculins. (DUBY, Georges, PERROT, Michelle, Histoire des femmes. Le Moyen Âge, Paris, Plon, 1991.)

Les seules femmes, qui échappent à cette suprématie du mâle et profitent d'une certaine émancipation, sont celles qui occupent des places de choix dans l'aristocratie de l'époque soit les reines, les princesses ou les abbesses (issues pour la plupart de la noblesse.)

Cette perception de la femme dans la société médiévale se retrouve dans les écrits littéraires, médicaux et juridiques.

Mais voilà le Moyen Âge se termine. Pas la chasse aux sorcières.

Entrons dans le 16^e siècle.

CHAPITRE VII

Le diable aux 16^e et 17^e siècles

Le contexte.

Pour rendre compte du sujet traité au chapitre précédent, il a été nécessaire de déborder sur le 16^e siècle. Mais cette incursion est loin de couvrir la mouvance du Diable au 16^e et 17^e siècle.

Ces siècles sont témoins d'une flambée sans précédent des manifestations diaboliques. Le Prince des ténèbres habite les esprits et nourrit l'angoisse des gens de l'époque. La peur du Diable occupe toute la place. Elle se double de la hantise d'une conspiration fomentée par les suppôts de Satan contre le pouvoir politique.

En même temps, le 16^e siècle marque le début de la Renaissance et des temps modernes. C'est la période où se manifeste un engouement contagieux pour les siècles passés, notamment au plan des arts (peinture, sculpture, architecture), de la philosophie (Platon, Aristote), et de la littérature gréco-romaine couplée à la découverte du Nouveau Monde, à la multiplication des échanges commerciaux et aux avancées scientifiques. Une liberté nouvelle est en train de s'affirmer. Une toute autre perception de l'homme, de la nature et du monde s'installe progressivement dans la classe supérieure de la société.

Cet élan vers le changement n'a pourtant pas marqué un arrêt dans la mouvance de la croyance au Diable et à la chasse aux sorcières. Aux côtés des autorités ecclésiales et laïques catholiques, les hommes de confession luthérienne, voire protestante, pratiquent la même attitude concernant la croyance au Diable et à la sorcellerie.

Réforme et Contre-Réforme poursuivent sur ce terrain le même combat : éliminer par le bûcher, s'il le faut, les alliés de Satan, responsables des désordres de la société. D'autant plus que s'accrédite la croyance que le Diable est plus présent, plus actif, plus maléfique que jamais car il exerce son pouvoir avec l'autorisation divine pour punir

les pécheurs ou pour les tenter, poursuivant « *pas à pas sa proie, du berceau à la tombe* ».

Ce combat du Diable survient dans le contexte où le poids de la culpabilité personnelle pèse de plus en plus sur la conscience du bon chrétien. Le péché y est davantage intériorisé et personnalisé.

« Ce type de chrétien invité à l'introspection se retrouvait seul face à ses propres péchés, en tout cas beaucoup plus convaincu que les adeptes médiévaux d'une foi très collective de devoir affronter personnellement le démon tapi à l'intérieur de son propre corps ou celui qui venait lui offrir toutes les tentations imaginables ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une Histoire*, p. 77).

Des personnalités comme Ignace de Loyola (1491-1556) dans ses *Exercices spirituels*, Thérèse d'Avila (1515-1582) dans ses élans de mysticisme et Jean-de-la-Croix (1542-1591), réformateur comme Thérèse d'Avila de l'Ordre du Carmel, racontent leur combat continuels à mener contre le Diable.

***Exercices spirituels.** Ignace de Loyola invite le retraité au cours de la 2^e semaine à méditer sur les deux étendards, celui de Jésus-Christ, chef souverain et Seigneur et celui de Lucifer, ennemi mortel de la nature humaine.

***Thésèse d'Avila** affirme être assailli physiquement par le Diable. Elle le chasse avec un crucifix et surtout avec de l'eau bénite. Elle « sent » la présence du Diable comme une angoisse existentielle.

***Jean-de-la-Croix** reconnaît l'agir du Diable dans cette confusion en lui qui l'empêche d'avoir accès à la vérité et provoque chez-lui un étrange malaise de l'âme voire un mal de vivre.

Et comme mentionné au chapitre précédent, les tribunaux civils prennent de plus en plus la relève des tribunaux ecclésiastiques, notamment de l'Inquisition : « Les hommes d'Église ont apporté l'idéologie, et le pouvoir juridique et politique l'arme de la répression ». (Snyder, Patrick *Trois figures...* p. 27.)

Le pouvoir politique, en train de prendre sa place dans cette société jusque-là dominée par le religieux, considère comme un contre-pouvoir

tout ce qui peut troubler sa progression. La sorcellerie ou tout ce qui est attribué à Satan doit être combattu et liquidé.

« Si les tribunaux laïcs ne s'étaient pas substitués aux tribunaux ecclésiastiques, s'ils n'avaient pas pleinement coopéré avec les autorités religieuses pour la capture et l'exécution des sorcières, s'ils n'avaient pas rempli le vide créé par la plus grande clémence des clercs ou par l'arrêt, par ces mêmes clercs, de la persécution des sorcières, s'ils n'avaient pas enfin prêté leur concours aux princes territoriaux qu'étaient aussi les ecclésiastiques, la grande chasse n'aurait probablement jamais eu les dimensions qu'elle a eues de fait ». (LEVACK, Brian, P., *La Grande Chasse aux sorcières en Europe aux débuts des temps modernes* Paris, Éd. Champ-vallon, 1997.)

Et un nouvel acteur se fait complice de la diffusion de cette peur : l'imprimerie. Les traités de démonologie circulent, les récits de sortilèges et d'envoûtement mobilisent l'attention et nourrit l'imaginaire. Les exécutions de sorcières et de sorciers font la manchette.

« Ce qui a été dit plus haut de la diffusion grâce à l'imprimerie des angoisses apocalyptiques vaut logiquement aussi pour la montée du satanisme au XVI^e siècle. Elle n'aurait pas eu cette ampleur [...] sans le multiplicateur puissant que furent le livre et la feuille volante [les canards] enrichis de dessins ». (DELUMEAU, Jean, *La peur en Occident, XIV^e-XVIII^e siècles*. Paris, Fayard. 1978.)

*Les canards sont de courts textes vendus à la criée par des colporteurs.

La chasse aux sorcières se poursuit donc. Elle est l'œuvre de la classe dirigeante, de l'élite, celle qui est instruite et a accès à l'écriture : théologiens, juristes, souverains, etc. La femme, bien sûr, en est la cible principale mais aussi l'enfant et le prêtre. Eh oui !

1- L'enfant sorcier et le prêtre sorcier.

Le magistrat Pierre de Lancre (1533-1631) reçoit du roi de France Henri IV en 1609, le mandat de pourchasser les sorciers et sorcières

sous l'emprise des démons qui se compteraient par milliers dans la province du Labourd au Pays Basque. Il est accompagné de Jean d'Espagnet qui préside la commission. Pierre de Lancre va rendre compte des résultats de la Commission royale dans son ouvrage le *Tableau de l'inconstance des mauvais anges et démons* (1612). Il est d'abord choqué par ces Labourdines qui, en l'absence de leurs maris pêcheurs, jouissent d'une indépendance étonnante sur le plan religieux et social et vaquent à toutes les occupations normalement dévolus aux hommes. Il y décèle une menace pour la stabilité de la société. L'abandon du nom du père, par exemple, n'est pas le moindre indice d'un dysfonctionnement. Il lui faut mettre de l'ordre dans tout cela. À son avis, il y a plus de sorciers et de sorcières dans cette province que dans toute la France. Et parmi eux des enfants et des prêtres.

L'enfant sorcier.

Tout au long des quatre mois de traque aux sorcières, Pierre de Lancre utilise fréquemment les enfants comme témoins pour démontrer leur participation au Sabbat. La découverte de la marque du Diable sur leur corps en fait foi. Les enfants sont les plus beaux cadeaux qu'une sorcière peut offrir au Diable. Autant que possible des enfants étrangers sinon ses propres enfants. Les enfants arrêtés et interrogés ont admis avoir participé à des assemblées du Sabbat, y avoir aperçu le Diable et l'avoir adoré et avoir dansé en sa compagnie. À partir de l'âge de neuf ans, ils doivent faire le vœu d'obéissance au Diable et renier Jésus-Christ. Aux dires de Lancre plus de deux mille enfants ont été amenés au Sabbat et marqués par le Diable. Ils doivent donc encourir la même peine que les adultes s'ils ont atteint l'âge de la puberté car l'enfant-sorcier, affirme-t-il, commettra tôt ou tard les pires atrocités. Pis encore, d'après le magistrat, un certain nombre d'entre eux ont été tués par les sorcières, de préférence avant leur baptême, pour servir à la confection d'onguent. Cet onguent facilitant le transport « *par bâtons [balais]* » vers les lieux du Sabbat.

Le magistrat raconte qu'il aurait fait brûler au-delà de cinq cents adeptes de la sorcellerie. On sait maintenant que le nombre est grandement exagéré. Cinquante à soixante personnes tout au plus.

Dans d'autres régions, le sort réservé aux enfants sorciers sera le même jusqu'en 1590. De nombreux juges et démonologues prennent pour acquis que les enfants de parents condamnés pour sorcellerie sont contaminés par ces derniers, et à ce titre, sont une menace pour la société. Ils seront souvent soumis à la même peine que leurs parents. Parfois même, on leur ouvrira les veines. Cette hystérie passée, on insistera par la suite sur leur rééducation : catéchèse, incitation au repentir, confession, exorcisme, etc. Les enfants dont les parents sont aussi convaincus de sorcellerie seront contraints d'assister leur supplice avant d'être placés dans des maisons religieuses chargées de les réformer.

Le prêtre sorcier.

Les prêtres deviennent aussi la cible de Pierre de Lancre au Pays basque. Il encourage les paroissiennes et les enfants à dénoncer ces clercs soupçonnés de sorcellerie, de participation au Sabbat, célébration de messes noires et de pacte avec le Diable : les prêtres sorciers.

Les prêtres convaincus de sorcellerie se verront retirer leur statut de prêtre par les tribunaux ecclésiastiques puis livrés aux tribunaux civils pour recevoir leur sentence, soit le bûcher ou la pendaison. Contrairement aux sorcières, en raison de leur rang, les ex-membres du clergé ne sont pas soumis à la torture et à la recherche de la marque du Diable.

Curieusement, plusieurs des prêtres, accusés de sorcellerie et de pacte avec le Diable, se font reprocher leur concubinage ou leurs relations avec plusieurs femmes avec lesquelles ils ont eu plusieurs enfants. À l'époque les autorités ecclésiastiques, dans le cadre des décisions du concile de Trente, tentent d'extirper de ses rangs les indésirables, ceux, notamment ne respectant pas le célibat ecclésiastique ou contrevenant à l'ordre établi par Dieu et la société civile.

Pierre de Lancre se scandalise de repérer des sorciers parmi « *ceux qui ont fait la profession d'instruire le peuple de la meilleure et plus approuvée doctrine* ». Il faut réserver cette charge à des prêtres sans reproche. Ces prêtres dévoyés idolâtres, athées, païens lorsqu'ils exercent « *les actes les plus sacrés de leur profession comme la confession, la communion et la prière honorent le Diable* ». Ils disent la messe le jour dans leur église et la nuit au Sabbat. Là, la messe noire qu'ils célèbrent, comprend l'élévation de l'hostie la tête en bas...

Pour de Lancre, il est clair que ces prêtres doivent encourir la sanction maximale pour avoir répandu de fausses doctrines. Les témoignages de paroissiennes, à cet effet, sont considérés comme des preuves irréfutables de même que ceux des enfants qui ont, à son avis, une grande valeur étant dénués dans leur cas de tout avantage procuré par la dénonciation. Et la machine à dénonciation s'emballe...même des prêtres se prêtent au jeu de livrer d'autres confrères.

À l'Église qui s'inquiète de la chasse aux prêtres sorciers à laquelle se livre Pierre de Lancre, et qui veut reprendre juridiction sur les accusés, ce dernier riposte qu'il a reçu son mandat du roi et que sa commission n'est redevable qu'à lui, et qu'à ce titre, il a le pouvoir de juger inconditionnellement tous les accusés de sorcellerie quel que soit leur statut. Et il ajoute, ces prêtres sorciers, non seulement ils commettent un crime théologique mais ils troublent l'ordre social et politique et qu'à ce titre personne ne peut se soustraire à la justice du roi. Soumettre les prêtres seulement à la justice ecclésiastique, c'est contester le mandat du roi, martèle-t-il.

Le magistrat poussera le cynisme jusqu'à rendre responsables de la condamnation des prêtres sorciers « *les mères de nos prêtres de Labourd [qui] ordinairement font un présent de leurs enfants à Satan, avant même qu'ils soient nés* ».

D'autres cas de prêtres sorciers sont recensés ailleurs qu'au Pays basque. Le démonologue Jean Bodin, dont il a été question au chapitre précédent affirme dans son traité *De la démonomanie des sorciers* que

les sorciers, bien souvent sont des prêtres ou sont d'intelligence avec des prêtres. Et les accusations frappent l'imagination : posséder des grimoires du type agrippa, entretenir de bonnes relations avec les démons leur offrant des filles pour satisfaire leur concupiscence, faire commerce et trafic d'hosties consacrées devant servir à la célébration de messes noires, etc.

*Le grimoire dit 'agrippa' est un livre de très grand format, imprimé en noir sur fond rouge qui sent le soufre et que le propriétaire doit toujours dissimuler avec grand soin loin des regards indiscrets. Celui qui le possède fait commerce avec le Diable. Les prêtres catholiques sont censés le consulter et le trouver sur leur bureau au lendemain de leur ordination, dit-on. (Tiré du *Dictionnaire du Diable* de Roland Villeneuve).

Le protestantisme n'est pas épargné pour autant de la chasse aux sorciers et aux sorcières.

2- Le Diable et Luther.

Luther croit au Diable. Il en fait un de ces thèmes principaux dans son écrit *Propos de table* (1531-1546) : « ...le diable colle à l'homme plus étroitement que son habit ou que sa chemise, plus étroitement que sa peau ».

Lui-même raconte qu'il subit les assauts répétés du Diable. Il trouble son sommeil. Il se faufile dans son lit. Il se manifeste sous forme d'un chien que Luther s'empresse de jeter par la fenêtre. Ce ne peut être que Satan car il n'y a pas de chien dans la demeure où il habite. Les *Propos* de Luther foisonnent de telles anecdotes. Elles seront retenues par ses contemporains d'autant plus qu'il les associe au péché dans l'homme.

Dans ses commentaires sur le livre de la Genèse, Luther n'hésite pas à substituer la notion d'image du Diable à celle de l'homme créé à l'image de Dieu. Pour Luther, il est évident que l'image de Satan *constitue* « la substance de la nature humaine ». Le Diable est non seulement le principe du Mal mais il est présent dans la trame du quotidien : « *tout ce qui est dans le siècle est assujetti à la malice du Diable qui règne sur le monde entier* ». Il habite évidemment le corps des hérétiques, des sorcières, des émeutiers, des usuriers et des vieilles prostituées. Il se

coule également sous les apparences de certains animaux : lion, dragon, serpent, bouc, porc, chenille, mouche, singe à longue queue, etc.

Il faut donc purifier la foi. Et pour se faire, il faut « *amener toutes les âmes à trembler* », écrit le pasteur puritain Samuel Hieron à l'intention de ses collègues prédicateurs. Luther, comme Calvin plus tard, approuvera le recours à la peine capitale contre les sorciers et les sorcières. La chasse aux sorcières chez le monde protestant culmine dans les années 1520-1620 et embrase l'ensemble du territoire du Saint Empire romain germanique.

Du côté luthérien, en partie sous l'influence de la pensée de Luther, surgiront entre les années 1545 (Luther mourra en 1546) et 1604, une pléiade de livres du Diable (32 titres et 110 rééditions), les *Teufelsbücher*, étayant sur le plan doctrinal la chasse aux sorcières. La très large majorité écrite par des pasteurs luthériens.

On évalue à 240 000, le nombre d'exemplaires en circulation durant la deuxième moitié du 16^e siècle. Et il est probable qu'environ un million de personnes ont pu être en contact avec ces écrits. Vers la fin des années 1587-1588, une compilation des titres parus, effectuée par le libraire Sigmund Feyerabend sous le titre *Theatrum Diabolorum* adressée aux chrétiens en général et aux pasteurs en particulier, se voulait la démonstration « *que le démon prenait non seulement possession de l'âme et du corps, mais cherchait à tout contrôler, en jetant la confusion dans l'ensemble du règne humain, visant surtout les lois civiles, l'ordre et la raison* ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...*p. 153.)

D'ailleurs, l'empereur Charles Quint d'allégeance catholique mais aux prises avec les deux confessions qui se heurtent dans son empire, publie en 1532 le *Nemesis Carolina* (aussi connu sous le vocable *Constitutio criminalis Carolis*) fixant la marche à suivre contre les personnes pratiquant les enchantements. La torture y est autorisée pour connaître les accointances de l'accusé relatives à ses fréquentations du Sabbat et à ses relations avec le Diable. Les ordonnances subséquentes (1570, 1592, 1595 et 1606 précisent les moyens raisonnables à utiliser et incitent à

éviter les excès comme cette épreuve de l'eau par laquelle l'accusé, ayant le pouce de la main droite attaché à l'orteil du pied gauche, est lancé dans le courant d'une rivière. S'il flotte, il est coupable de sorcellerie. S'il se noie, il est innocent...!

Et fait assez étonnant, les Réformés épousent la thèse de l'omniprésence du Diable bien que l'Écriture sainte soit plutôt discrète à ce propos.

3- La diabolisation des religions = intolérance religieuse.

Il a été mentionné antécédemment que le Diable se retrouvait non seulement chez les sorcières et dans leurs manifestations mais aussi chez les hérétiques. À ces derniers seront rapidement associées toutes les forces hostiles à la religion chrétienne, notamment à l'Église catholique. Et vice-versa dans certains cas. L'adversaire est toujours diabolisé. Encouragé sans doute par la vision dualiste déjà présente chez les apôtres Paul et Jean : « *qui n'est pas avec nous est contre nous* » et inspirée sans doute de ce verset de Mt 12,30 : *Qui n'est pas avec moi est contre moi, et qui ne rassemble pas avec moi, disperse* ».

Les Musulmans sont les premiers à subir les foudres de la chrétienté lors des croisades. Le Diable n'est-il pas à la tête des armées adverses occupant les Lieux Saints ? Bernard de Clairvaux, moine cistercien prêcheur de la deuxième croisade qualifie le monde musulman de « vase d'iniquité » conduit par Satan en personne.

*La deuxième croisade commença en 1147 après avoir été lancée en décembre 1145 par le pape Eugène III, à la suite de la chute d'Édesse en 1144. Elle s'acheva en 1149 par un échec total pour les croisés, qui rentrèrent en Europe sans avoir remporté de victoire militaire en Orient.

Le poème épique *La chanson de Roland* associé aux croisades traite les Sarrazins de « *nation maudite* » et patrie du Diable.

Il les dépeint ainsi :

« *il [le diable] a le peuple noir en sa puissance; ils ont de grand nez, de large oreilles, Quand Roland voit la nation maudite, qui est plus noire que n'est l'encre, et n'a de blanc rien d'autres que les dents...* ».

Certaines des miniatures, qui accompagnent le manuscrit *Les grandes chroniques de France* rédigé au 15^e siècle, donnent une allure démoniaque à ces guerriers à la peau sombre.

Les Juifs ne sont pas en reste. Considérés comme déicides, ils sont souvent présentés comme des êtres ayant une queue et des cornes, se prêtant à des rituels sataniques et sentant le soufre. Propos repris lors de la représentation des « *Mystères* » sur les parvis des églises, dans les caricatures des fresques et des tableaux et dans les vers des poètes. Les illustrations de l'époque les affublent souvent d'un long manteau noir et d'un nez crochu. Si les Juifs sont l'incarnation du Mal, ils sont le Diable!

Et que dire de la hantise protestante ? Le pape Grégoire XIII fait chanter le *Te Deum* lors du massacre de 13 000 protestants durant la nuit de la Saint-Barthélemy en France (1572). Pie V envoie une épée sertie de pierres précieuses au Duc d'Albe, responsable du massacre aux Pays-Bas de milliers de protestants.

Mis en face des nouvelles civilisations découvertes par les voyages des explorateurs, les autorités chrétiennes qualifieront ces immenses territoires d'empire du Diable. Et les rumeurs vont bon train : le Diable se serait réfugié en Amérique du Sud depuis la venue du Christ et a répandu là-bas ses erreurs, conseillant prêtres et chefs indiens; des femmes animées par le démon perturberaient des réunions d'évangélisation au Japon; des cas d'exorcismes sont pratiqués en Afrique, etc.

Du côté protestant, Luther soutient que l'Église catholique pratique des cérémonies abominables, tolère une moinerie perverse et favorise le commerce de l'argent. D'ailleurs Satan ment par la bouche et par les écrits du pape. Il affirme également que les Turcs (musulmans) font partie des forces de l'enfer. On ne peut lutter contre eux qu'avec une armée d'anges. Les armes conventionnelles ne peuvent rien contre une grande armée de diables.

Encore sous la plume de Luther, les Juifs sont appelés les « enfants du diable », auteurs de sorcellerie.

Des successeurs de Luther et, plus précisément de Calvin, Théodore de Bèze, ne mâche pas ses mots à l'endroit de l'Église catholique, « *cette catin, archi-catin qui écarte les jambes sous tous les arbres,* » et ces papes qu'il traite de « *sodomites* » dont la bouche et le cul du Diable ne forment qu'une seule ouverture vomissant des discours qualifiés « d'excréments ».

Pour les catholiques et les protestants, le Diable est partout et le Diable, c'est l'autre : l'adversaire.

Du côté catholique, on pratique des exorcismes visant à expulser hors du corps des possédés des démons savants porteurs de la doctrine des Réformés. Luther voit dans l'Église catholique la « *paillarde de Satan* ».

Et de conclure, l'historien Robert Muchembled :

« *...une sorte de compétition s'engagea entre les protestants et les catholiques pour prouver que le démon était plus actif qu'auparavant à cause des péchés et des crimes de l'ennemi religieux* ».

4- La diabolisation des sens.

Certains traités de démonologie se sont appliqués à souligner la présence du Diable à travers certains sens. Car il ne faut pas oublier que les sens sont considérés comme les portes d'entrée du péché. Certains plus que d'autres. C'est du moins le discours qui prévaut au 16^e et 17^e siècle. Il faut donc se méfier de son corps tel qu'en témoignent les saints et les moines. D'où la nécessité d'exercer la maîtrise sur ces pulsions brutales et sexuelles. Quoi de mieux que d'un meilleur contrôle de ses sens pour y parvenir, notamment de l'odorat, du goût et du toucher. La vue et l'ouïe, par contre, méritent moins de surveillance.

La vue jouira d'un statut particulier. N'est-elle pas la porte d'entrée de l'âme selon les poètes ? Celle par laquelle la lumière divine atteint l'être

humain et permet de voir les objets ? Celle par laquelle l'intelligence se manifeste et permet tous les apprentissages et toutes les découvertes ?
« *Le regard sera progressivement relié à la masculinité, à Dieu, à la clarté, à la beauté ou encore à la raison avec Descartes* ». (MUCHEMBLED, Robert, *Diabole !* p. 89).

Mais en même temps, il ne faut pas sous-estimer le regard de la femme capable d'affaiblir l'homme d'une seule œillade venimeuse (!). La vue devient alors source de convoitise. Mais prévaut à l'époque, l'opinion à l'effet que « *la vue est le plus estimé de tous les sens puisque la plus grande passion de l'âme, l'amour, prend sa source dans le regard* ».

Certaines règles seront adoptées par les sociétés européennes dûment catholiques. On édictera, par exemple, la distance à respecter entre chaque personne pour éviter les tentations. La danse, entre autres, fera l'objet de règles sévères voire d'interdiction. Sera également réglementé le toucher d'un interlocuteur. Le port de gant en visite fera partie des bonnes manières.

Quant à l'odorat...voilà le sens de tous les diables !

Toutes les odeurs émanant de la mort, du corps des femmes (au moment de ses fleurs ! [de ses règles]), de la peste, des déjections des animaux, des charognes, des contagions, de la pollution de l'air, des excréments ont un lien avec la puanteur du grand bouc satanique des Sabbats et avec le péché et l'enfer. L'homme, quant à lui, sent naturellement bon ! De tels propos étaient entretenus par le corps médical de l'époque dont un certain docteur zélandais Levin Lemne (1505-1568) dans un ouvrage publié d'abord en latin en 1559 puis en version française après sa mort en 1574 : *Les Occultes Merveilles et Secrets de nature*.

L'examen des malades est problématique puisqu'il met le médecin en contact avec l'odeur de l'autre. L'odeur dégagée par le pestiféré est particulièrement suspecte : « *l'imaginaire culturel liait de manière courante les exhalaisons les plus horribles à l'image du diable* ». Certains parleront même de « *l'enfer du nez* ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...*p. 134).

La seule odeur qui échappe à l'emprise du Diable est son absence sur les corps des saints, miraculeusement préservé de la décomposition. Voilà probablement l'origine de l'expression 'mourir en odeur de sainteté' !

Enfin pour neutraliser les odeurs, le parfum s'installe dans le quotidien. Ou tout ce qui peut tromper les mauvaises senteurs : frictions au vinaigre, éponges vinaigrées, pomme de senteur (bijou ciselé contenant parfum), boules de glaise odoriférantes, fruits parfumés tels oranges ou citrons, des plantes, l'ail, l'encens, etc. Toutes ces odeurs parfumées ont pour objet de tenir Satan à distance, présent croit-on, dans la maladie.

Avec le temps, les fragrances artificielles font leur apparition. Moralistes et ecclésiastiques rappellent contre leur usage abusif. Ces nouvelles fragrances servent à masquer l'odeur du cuir sur les objets et les fourreaux d'épée. Les femmes en font des sachets de senteurs pour leur corps et pour leur garde-robe. Les bijoux sont également parfumés. Ces pratiques visent à se protéger de certains dangers, de la mort et du démon.

« Certaines portent des éponges odorantes sous les aisselles ou entre les cuisses au moment des règles, d'autres font brûler des écorces de citron avec du musc et diverses substances 'afin que la puante odeur de leur cul soit dissipée' comme l'explique crûment un auteur masculin en 1626 ».
(MUCHEMBLED, Robert, *Diable !* p. 90).

Les moralistes rigoristes ne sont pas de cet avis. Ils dénoncent l'emploi de parfum lors des relations sexuelles. Ce « parfum dévoyé ». invite le Diable à s'installer dans les corps trop portés aux désirs charnels, particulièrement celui de la femme. L'abus des senteurs ouvre ainsi la porte des enfers. L'odorat est donc associé au péché sexuel...

Giambattista della Porta, célèbre physicien et opticien du 16^e siècle, affirme, dans un de ses traités publié en 1586, en décrivant le nez que « la forme et la grandeur de l'appendice indique celle du membre viril ».

Sans contredit, nez, odeurs et sexe se conjuguent dans le chimérique des démonologues et des sermons des prêcheurs. Ces réalités font partie de

la nature animale dans l'homme et particulièrement chez la femme qu'il faut à tout prix dompter.

C'est aussi à cette époque que naît la figure tragique de Faust, damné sans rémission pour ses péchés et ses accointances avec Satan. Georges Widmann publie à Hambourg en 1590, *L'histoire véridique des horribles péchés du Docteur Faust*. Œuvre reprise en France par Palma Cayet en 1599 sous le titre interminable *l'Histoire prodigieuse et lamentable de Jean Fauste, avec son testament et sa mort épouvantable là où est montré combien est misérable la curiosité et l'illusion des impostures de l'esprit malin. Ensemble la corruption de Satan par lui-même étant contraint de dire la vérité*. Le poète et dramaturge anglais Christopher Marlowe fera une adaptation de l'œuvre pour la scène en 1604. De là naîtra la popularité de ce fait divers, immortalisé par Johann Wolfgang von Goethe au 18^e siècle.

5- Le scepticisme et la fin de la chasse aux sorcières ou presque...

La fin du 17^e siècle va connaître un ralentissement important dans la chasse aux sorcières. Pour plusieurs raisons. D'abord les prisons débordent de suspects et les juges, trop peu nombreux, ne suffisent pas à la tâche. La machine s'est emballée, la Justice ne suit plus. On libère donc les suspects sans procès. Dans la moitié des cas. De plus en plus de gens se questionnent également sur la véracité des faits reprochés aux accusés. Le fait qu'ils proviennent maintenant de toutes les classes sociales (roturiers, paysans, bourgeois, religieuses et curés) sème le doute sur la pertinence de leur dénonciation. Des personnes de cette qualité, peuvent-elles vraiment être sorcières ou sorciers ?

L'affaire des ursulines de Loudun en 1632, sous la gouverne de la supérieure Jeanne des Anges, supposément assaillies de possessions diaboliques fait grand bruit à l'époque. Durant cinq ans les exorcismes se succèdent, sans succès apparemment jusqu'au jour où la machination est mise à jour et la supérieure montrée du doigt pour son habileté manipulatrice : « *Tout ce jeu n'est que fourbe, imposture, détestation et sacrilège* » relate l'abbé Hédelin d'Aubignac, le dernier théologien à

avoir visité les religieuses. La supercherie crée le scepticisme envers toutes ces manifestations du Diable.

***Krzysztof Penderecki (1933-), compositeur et chef d'orchestre polonais, créa en 1969 l'opéra *Les diables de Loudun*, inspiré de l'adaptation théâtrale que John Whiting a tiré en 1960, du roman d'Aldous Huxley *The Devils of Loudun* (1952).**

Et puis, voilà que le pape s'en mêle. En 1657, le pape Alexandre VII (1655-1667) fait paraître la Bulle *Proformandis* dans laquelle il met en garde contre les erreurs et les abus dans les procès de sorcellerie. Il faut se rappeler que c'est le pape Innocent VIII en 1484, qui avait autorisé la chasse aux sorcières par la Bulle *Summis desiderantes affectibus*/Désireux d'ardeur suprême.

À partir de ce moment-là, on évacue la démonologie et fait appel davantage à des explications d'ordre psychologiques (hallucinations ou esprit dérangé) pour expliquer les cas de sorcellerie.

Déjà au cours du 16^e siècle quelques esprits audacieux s'étaient élevés contre la réalité de la sorcellerie. Parmi ceux-ci, un certain médecin allemand Jean Wier publiait en 1564 un ouvrage «*Histoires, disputes et discours des illusions et impostures des diables, magiciens infâmes, sorcières et empoisonneurs* » dans lequel il réduisait les histoires de sorcières à des hallucinations, illusions et fantaisies d'esprits faibles, frustes et ignorants. L'auteur faillit finir sa vie sur le bûcher, attaqué par les démonologues Bodin et Boguet, dont il a été fait mention précédemment. Il en est ainsi en Angleterre où Reginald Scot dans son essai *The Discovery of Witchcraft* (Révélation sur la sorcellerie), publié en 1584, raillait l'existence des pactes avec le Diable et des sorcières. C'est comme si, écrivait-il, « *croire que la lune est faite de fromage vert* ».

Il existait donc déjà, au cours de ce siècle, un courant de scepticisme non pas à l'égard de l'existence du Diable mais concernant ses interventions dans le monde. Mais c'est au siècle suivant que s'espace la chasse aux sorcières.

La croyance au progrès s'infiltré peu à peu auprès des nouvelles générations scolarisées. La création de l'Académie des Sciences en France en 1666, amène un nouveau regard sur la société et sur le monde. Cette institution a déjà son pendant en Angleterre où un groupe de scientifiques s'est vu accorder le statut officiel de « Royal Society ». par le roi Charles II en 1660. (*Royal Society of London for the Improvement of Natural Knowledge*). Mais Rome les a devancés en mettant sur pied l'*Académie nationale des Lynx* (*Accademia nazionale dei Lincei* en 1603. (Créée par le prince Frederico Ceci). Le terme 'Lynx' symbolisant la vue perçante dudit animal, exprimant à la fois la puissance de vue de la science et la découverte de l'extraordinaire pouvoir de résolution du microscope — un nouvel outil qui ouvre la voie à des découvertes fondamentales sur la nature de l'homme. « *Quand la science avance, le Diable recule la plupart du temps* ».

Des doutes surgissent sur la réalité des Sabbats et sur les pactes avec le Diable.

Le théologien hollandais Balthasar Bekker (1634-1698) dénonce dans son ouvrage *le Monde enchanté, ou examen des communs sentiments touchant les esprits, leur nature, leur pouvoir, leur administration et leurs opérations*, (4 volumes) traduit en français en 1694 la part belle que l'on a fait au Diable au cours des siècles précédents. Il entend rétablir les faits et bannir de l'univers « *cette abominable créature pour l'enchaîner dans l'enfer* ».

Le philosophe René Descartes (1596-1650), dont est disciple Bekker avait fustigé ces prédicateurs davantage obsédés à tenir les ouailles par la peur du Diable dans le giron de l'Église. Ceux-ci insistent à ce point sur les pouvoirs du Diable qu'ils en font l'égal de Dieu, aux dires du philosophe. Sa réflexion l'amène au constat que Dieu une fois l'univers créé, s'est retiré de sa création, la laissant fonctionner selon ses propres lois sans y intervenir. Bien sûr, la Révélation fait état de l'existence du Christ, des anges et du Diable mais sans qu'ils aient le moindre pouvoir sur la nature, affirme-t-il. Tout au plus le Diable complique-t-il l'accès à

la connaissance du monde. Il se trouve dans notre ambition de tout connaître au-delà « *des idées claires et distinctes* ». Voilà la source de nos erreurs. Dans cet univers où l'homme construit son existence à partir de sa connaissance, il devient l'unique responsable de ses actes. Dieu et le Diable n'y sont pour rien.

D'autres philosophes français, dont Michel de Montaigne (1533-1592 et Nicolas Malebranche (1638-1715), exprimeront les mêmes réserves face à la sorcellerie et aux bûchers. Parmi ces hordes d'accusées, il y avait sûrement des gens dérangés mais pas de sorcières : « *Que l'on cesse de les punir, et qu'on les traite comme des fous; et que ceux qui le sont que par imagination, qui sont certainement le plus grand nombre, reviendront de leurs erreurs* ». (MALEBRANCHE, cité par Colette Arnould p. 399).

L'historien Robert Mandrou (1921-1984) relève, dans sa thèse de doctorat *Magistrats et Sorciers en France au XVIIe siècle, une analyse de psychologie historique* (1968), que les politiciens du temps estiment que la population s'éloigne progressivement d'une représentation du monde où l'homme est constamment surveillé par Dieu et assailli par le Prince des ténèbres, au profit d'une présence plus rare de Dieu et du Diable dans le quotidien.

Les progrès effectués par la science dans tous les domaines fournissent l'explication rationnelle à bien des phénomènes, jusque-là mystérieux attribués à Dieu ou à Satan.

L'émergence d'un esprit scientifique portée par des personnalités telles qu'Isaac Newton, Baruch Spinoza, Gottfried Wilhelm Leibniz, etc. conforte l'idée à l'effet que le Diable ne serait qu'un symbole du Mal présent dans chaque être humain.

« *En un mot, la tunique théologique se déchire en de nombreux endroits, laissant émerger des idées nouvelles, des désirs différents, des conceptions moins tragiques de la vie* ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...* p. 208).

En France, les procès pour sorcellerie sont abandonnés à compter de 1670. Douze ans plus tard, Louis XIV par *l'Édit de Colbert* de 1682, met un terme définitif aux poursuites pour sorcellerie. Sans le nier explicitement, le document questionne la réalité du pacte satanique et celle du Sabbat.

La Prusse l'interdit en 1714, l'Autriche en 1766 et la Suède en 1779. Les procès pour sorcellerie se poursuivent en Pologne et au Portugal jusqu'au 18^e siècle.

Cela ne veut pas dire pour autant que les procès pour sorcellerie disparaissent. Plusieurs juges, surtout en région, y trouvent leur compte. Car une partie des biens des condamnés sont confisqués à leur profit : « *Les officiers de justice s'offraient un repas aux frais du défunt ou de la défunte, quand les flammes du bûcher commençaient à s'éteindre* ». D'autres juristes sont payés au nombre de condamnations.

Mais une fenêtre vient de s'ouvrir. Le Diable réduit sa taille à celle qui convient à son interlocuteur. Il quitte l'univers sociétal pour occuper celui des mythes et des symboles. Cette fenêtre entr'ouverte laisse entrer la lumière.

Le siècle des Lumières...

CHAPITRE VIII

Le diable au siècle des Lumières et au 19^e siècle

Introduction.

Il faut éviter de penser que le siècle des Lumières met fin à la croyance aux manifestations diaboliques et à ses maléfices. Nenni ! Tandis que plusieurs philosophes, théologiens et scientifiques tentent de réduire la taille du Diable à de plus justes proportions, d'autres s'évertuent au contraire à alimenter l'imaginaire diabolique à leur profit auprès des masses populaires. Rien pourtant n'est totalement blanc ni totalement noir. Des zones de gris parsèment l'horizon.

L'ombre du Diable n'a donc pas complètement disparu et même en haut-lieu, les craintes de subversion causées par des groupes de « faux sorciers et de prétendus devins » inquiètent. La croyance en la magie et aux agissements traditionnels du démon occupent encore dangereusement les esprits de la population.

La peur du démon est tenace au sein de la société. Et les propos du clergé ne font rien pour l'en dissuader (sermons du dimanche, catéchisme, art religieux, éducation dans les maisons d'enseignement...les collèges des Jésuites, etc.)

De plus, les partisans de la démonologie reviennent à la charge pour mousser leur point de vue. Dans cette mouvance, on réédite de vieux traités. (Abbé Jean-Baptiste Thiers, *Traité des superstitions*. Première parution en 1679, nouvelle réédition 1703. François de Rosset, *Les histoires mémorables et tragiques de nostre temps* paru en 1614 et 1619 et réédité en 1700).

N'empêche le 18^e siècle accuse une avancée dans la perception du Diable et de ses agissements. Ce dernier quitte tranquillement la société devenue de plus en plus profane, centrée autour du concept de l'État-Nation ayant sa propre logique et sa propre cohésion.

Le Diable se débat maintenant davantage à l'intérieur de chaque individu. Mais autrement que par les siècles passés. L'enfer ne serait-il pas enfoui en soi-même ? Le Diable n'y occuperait-il que la place que chaque personne veut bien lui offrir ? Le Diable étant davantage perçu comme le Mal qui s'agite en soi. Tout le reste n'étant que mythe et fruit de l'imaginaire collectif. Ce courant s'affirmera davantage au siècle suivant.

Pour l'instant, une lutte à finir se poursuit entre les tenants de la démonologie traditionnelle et les contestataires d'une telle approche.

« Une active lutte pour le contrôle de l'imaginaire diabolique se déroula en effet durant tout le XVIIIe siècle ».

1- Le Diable et les Lumières.

L'Édit de Colbert, publié par le roi Louis XIV en 1682, prend du temps à être respecté en province. Les parlementaires, ailleurs qu'à Paris, craignent les autorités religieuses toujours à la chasse au Diable. Et les démonologues ont toujours la cote.

Un ouvrage, publié en 1717 par un auteur anonyme appuyant les croyances traditionnelles qui ont toujours cours sur le Diable et les sorcières, en dit long sur le chemin qui reste encore à parcourir pour se s'extirper de la croyance populaire. En voici le titre : *Discours dogmatiques et moraux sur les tentations du Démon, où l'on fait voir par l'Écriture et les Pères de l'Église quelle est sa force, l'étendue du pouvoir des esprits des ténèbres, l'excès de leur fureur, et leurs différents artifices contre les hommes et les moyens sûrs de s'en garantir.*

Par ailleurs, quelques années auparavant, un théologien du nom de Laurent Bordelon prend le risque de faire publier à Amsterdam, dans la Hollande protestante plus ouverte aux idées contestataires, la première édition de son *Histoire des imaginations extravagantes de Monsieur Oufle causée par la lecture des livres qui traitent de la Magie, du grimoire, des Démoniaques, Sorciers, Loups-garoux, Incubes, Succubes et du sabbat.*

D'autres ouvrages de la même mouture voient le jour et questionnent la croyance populaire au Diable et à ses maléfices. C'est le cas d'un médecin du nom de François de Saint-André. (Titre : *Lettres à quelques-uns de ses amis au sujet de la magie, des maléfices et des sorciers. Où il rend raison des effets les plus surprenants qu'on attribue ordinairement aux Démons et fait voir que ces Intelligences n'y ont souvent aucune part.* (1725)).

S'adressant dans son ouvrage au clergé, aux juges et aux médecins, il entend démystifier les phénomènes diaboliques provoqués, la plupart du temps, à son avis, par des causes d'ordre physiologiques et psychologiques. Et s'il y a présence du Diable, ce dernier n'agit que dans les limites de la conscience humaine sous forme de tentation et sous le contrôle de Dieu qui lui permet d'agir. Il estime aussi qu'en de multiples occasions, les actes imputés au démon ne sont que de purs effets de l'art et de la nature.

Les philosophes ne sont pas en reste, tenant souvent un double discours pour éviter des poursuites d'un État traditionnel et frileux face à la nouveauté.

Déjà en Angleterre, écrivains et dramaturges s'étaient fait l'écho des penseurs du temps en questionnant l'existence du Diable : s'il n'y a pas de Diable, il n'y a par conséquent pas de Dieu. Les mauvaises actions sont l'œuvre de l'esprit humain et non pas de Satan. Le scepticisme quant à l'omnipotence du Diable occupe la scène.

Au siècle passé, William Shakespeare (1564-1616), dans plusieurs de ses œuvres dramatiques, entre autres dans *Macbeth*, *Othello*, *Richard III*, présente un Diable passablement discret. C'est en eux-mêmes que ses personnages repèrent le Mal.

Le dramaturge, John Webster (1580-1624), contemporain de Shakespeare dans sa pièce *Le diable blanc* attribue les gestes malheureux aux tendances mauvaises à la conscience humaine.

Il faut rappeler à ce propos l'*Histoire politique du Diable* (1726) du prolifique auteur Daniel de Foe. (Auteur du célèbre roman *La vie et les étranges aventures de Robinson Crusoë* (1719). Dans son histoire du Diable, il conclut que le démon a un pouvoir très limité sur l'homme et qu'il agit principalement à l'intérieur de l'esprit humain : « *il ne saurait ni empêcher ni avancer notre perte* ». Et il est possible de lui résister.

Les philosophes anglais, John Locke (1632-1704) et David Hume (1711-1776), soutiennent que le Diable fait partie de l'histoire par le truchement des décisions humaines.

Un autre philosophe anglais Thomas Hobbes (1588-1679), précurseur des précédents, avait ironisé « *sur la doctrine fabuleuse des démons qui ne sont que des idoles et des fantasmes du cerveau* ».

Toujours en Angleterre, le pamphlétaire John Milton dans son épopée du *Paradis perdu* (1667) présente une image ambivalente du Diable. Un Diable insoumis et autonome qui refuse d'agir sous le contrôle de Dieu et qui préfère, à ce titre, régner en enfer. Personnage sympathique et peu terrifiant si ce n'est qu'il a eu raison d'Ève et d'Adam. Par la séduction.

En France, le philosophe et futur académicien Bernard de Fontenelle (1657-1757) dans son ouvrage *L'Histoire des oracles*, paru en 1687 dénonce la superstition que l'on retrouve dans le christianisme et sème le doute sur le surnaturel.

Pierre Le Brun, oratorien, professeur de philosophie et de théologie publie en 1702, *Histoire critique des pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples et embarrassé les sçavans, avec la méthode... pour discerner les effets naturels d'avec ceux qui ne le sont pas*. L'Académie des sciences approuvera son ouvrage en déplorant que « *mille gens tous les jours croient avoir vu ce qu'ils n'ont point vu* ».

Voltaire (1694-1778) certifie que le Diable est une invention de l'Église pour s'assurer le contrôle sur ses fidèles. Dans son ouvrage les *Questions sur l'Encyclopédie* (1792), il ironise en ces termes en parlant des juges, ces esprits les plus sensés et les plus éclairés qui ne doutaient du pouvoir de Satan, et qui se laissaient bernier par cette croyance:

« C'était donc parmi les peuples à qui obtiendrait la faveur du diable. Il n'en coûtait qu'un pot de graisse et un manche à balai pour aller au sabbat. On s'endormait dans ces heureuses idées; on croyait en effet traverser les airs pendant la nuit à cheval sur un bâton, en croupe derrière une sorcière. On arrivait en un clin d'œil à l'assemblée des fidèles. Vous étiez reçu en cérémonie, le bouc vous donnait son cul à baiser, et vous aviez droit à tous les trésors et à toutes les beautés de la terre. Il n'y avait point de gueux qui résistât à des séductions si flatteuses. Ce que ces misérables se figuraient, les juges se les figuraient aussi. Au lieu de discuter l'affaire à l'hôpital [...], on l'examinait dans les cachots ou dans la chambre de la Question, on la finissait au milieu de flammes ».

Le marquis de Sade (1740-1814) nie catégoriquement l'existence du Diable. Plus encore, il avance que « les choses étant égales du point de vue de la nature, il vaut infiniment mieux prendre parti pour les méchants qui prospèrent que parmi les vertueux qui échouent ».

Le philosophe allemand Christian Thomasius ((1655-1728) étudiera la question durant sept ans avant de se faire une opinion qu'il fait connaître en 1701 sous le titre *Brèves Considérations sur le fléau de la sorcellerie* où il condamne les poursuites judiciaires contre les sorcières et l'utilisation de la torture.

Même certains théologiens se mettent de la partie et insinuent que le Christ, par sa venue en ce monde et sa rédemption, a mis fin au règne de Satan.

La littérature s'empare du sujet. La fiction permet de dédramatiser le personnage et de le vider de son contenu angoissant.

Quelques titres :

***Le Diable boiteux*, roman d'Alain-René Lesage, publié en 1707. Le Diable est enfermé dans un bocal comme le génie plus tard dans une lampe magique. On quitte le diabolique pour le merveilleux.**

***Histoire de Fleur d'épine*, conte d'Antoine Hamilton, publié en 1720. Une déconstruction de la sorcellerie.**

***Mille et Une fadaïses*, conte de Jacques Cazotte, publié en 1742. La sorcière, Troisbosses, peut enfourcher le démon comme bon lui plaît.**

***Le Diable amoureux*, conte de Jacques Cazotte, publié en 1772. Ce récit préfigure le roman fantastique avec Belzébuth à la barre piégé par sa victime dont il tombe amoureux sous les traits de Biondetta.**

***Le moine*, (The Monk) roman du britannique Matthew Gregory Lewis publié en 1796. Précurseur du roman gothique, l'œuvre dégage une ambiance de mystère peuplée de châteaux étranges, de fantômes et de squelettes auxquels les personnages sont confrontés. Le roman est porté à l'écran en 1972, puis repris (remake) en 1990. Une nouvelle version a vu le jour en 2011, réalisée par Dominik Moll avec Vincent Cassel dans le rôle d'Ambrosio. Lucifer prend des allures d'un jeune homme nu de dix-huit ans, d'une beauté à couper le souffle qui se présente avec deux ailes cramoisies aux épaules, auréolé de rose et dégageant un parfum envoûtant. Il est le beau Malin ténébreux !**

« Conservée pour longtemps dans le champ religieux et moral, l'image terrorisante du Diable perd de sa puissance dans l'imaginaire littéraire où elle se transmue en fantasmes, en illusions, en peurs sans conséquences sociales graves, à la différence du temps des bûchers de sorcellerie ».
(MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...* p. 247).

Plus important encore. Peut-on en déduire, qu'au cours du siècle des Lumières, la perception de la puissance du Diable a diminué dans l'imaginaire collectif ?

Tout d'abord, la croyance au Diable accuse un certain recul dû à la capacité de la raison d'expliquer un certain nombre de phénomènes naturels jusque-là mystérieux. D'où une certaine distance qui se creuse progressivement, entre la réalité maintenant en partie intelligible et le dogme religieux. La peur du Diable s'atténue de même que la crainte de l'enfer.

D'autre part, les auteurs littéraires véhiculent une image du Diable édulcorée réduite à un concept, à une représentation plaisante et souvent inoffensive, permettant d'apprivoiser voire d'évacuer l'image terrifiante proposée jusque-là. Même le péché y est présenté avec une certaine complaisance. Serait-il aussi grave qu'on le laisse supposer ?

De plus, au moment où s'amorce le 19^e siècle, cette figure terrifiante du Diable, extérieure à soi, s'estompe pour laisser place à la figure du Mal inscrite au sein de tout individu.

Dans un même temps, l'Europe se développe. Le commerce prend du galon. L'Angleterre mène la marche. Il crée des points de vente et d'achat de par le monde et encourage la création de grands conglomérats, entre autres, la Compagnie des Indes...l'équivalent des multinationales d'aujourd'hui.

D'autres pays emboîtent le pas, tels la France et les Provinces-Unies. La concurrence s'installe. Les résultats financiers se traduisent par un haussement du niveau de vie dans la plupart des États occidentaux. Les idées circulent, les pays évoluent de même que l'ensemble des phénomènes religieux. Le bonheur possible et le progrès indéniable donnent le goût de vivre et relativisent les prêches invitant à la préparation à la mort pour se soustraire aux griffes du Malin.

Dans cette mouvance, le Diable perd des plumes. Il ne disparaît pas mais « son image s'estompe et se brouille ».

« Le démon intérieur commence lentement sa conquête de la culture occidentale ».

« Un tournant critique s'observe en France comme dans toute l'Europe au début du XIXe siècle. L'image du diable mue en profondeur, s'éloignant inéluctablement de la représentation d'un être terrifiant extérieur à la personne humaine, pour devenir de plus en plus une figure du Mal que chacun porte en soi. De multiples variations entre ces deux extrêmes, l'un légué par le christianisme obligatoire du passé, l'autre relevant de philosophies du sujet diverses et parfois très contradictoires, existent cependant en fonction des pays et des catégories sociales ».
(MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...* p. 248.)

2- Le Diable et le 19^e siècle.

Les manifestations populaires, amorcées au siècle précédent, poursuivent leur marche vers un renversement progressif des monarchies complices de l'Église catholique.

Les révolutions de 1848, surnommées le « *printemps des peuples* » établissent l'État de droit et le début des démocraties en France, en Allemagne, en Italie, en Pologne, en Autriche, en Hongrie, etc. Et amorcent les premiers jalons de la séparation de l'Église et de l'État.

Les avancées scientifiques en biologie et en psychologie heurtent de plus en plus la croyance dans le Diable. Et l'implantation progressive des Droits de l'homme questionne toutes ces vies humaines sacrifiées au nom du Diable.

Paradoxalement, le Diable s'empare de plus en plus des consciences mais en même temps, il incarne la rébellion des peuples vers leur émancipation. Il quitte la sphère religieuse et acquiert un nouveau statut dans la société. Il devient l'emblème du renouveau social et

politique. Il n'est plus l'emblème du Mal mais celui du progrès. Celui de l'humanité humiliée qui lève la tête face au dieu-tyran selon Max Milner.

Un contemporain de l'époque, le socialiste Gustave Calvinhac, lors d'une assemblée publique ose les mots suivants :

« Dieu, c'est le mal, Satan, c'est le progrès, c'est la science, et si l'humanité était mise en demeure de reconnaître et d'adorer l'un de ces deux entêtés, elle ne devrait pas hésiter un seul instant à se décider en faveur de Satan ».

*Max Milner (1923 –2008) est un essayiste et critique littéraire français, spécialiste du 19^e et 20^e siècles.

Mais ce n'est pas si simple. Des courants contradictoires sur la croyance au Diable traversent ce siècle au même rythme que se déploient différentes mouvances. Que ce soit celles reliées à la Restauration (retour aux traditions) en France, suite à la chute de l'empire napoléonien ou celles porteuses du progrès fruit de l'industrialisation ou des nouvelles avancées dans le domaine de la santé (Pasteur) et de la psychologie (Freud). Entre autres.

Ce siècle mérite qu'on le parcoure pas à pas. N'en déplaise aux philosophes des Lumières et aux révolutionnaires (1789), le Diable est toujours là ! Difficile pour plusieurs d'envisager la vie sans Dieu ni Diable.

D'abord, les campagnes ne suivent pas l'évolution de la pensée qui s'active dans les villes à propos de Satan. Superstition et sorcellerie sont toujours d'actualité. Les sectes dévouées à Satan foisonnent. La Révolution, par son côté anticlérical et anti religion proclamant la liberté religieuse et les Droits de l'homme, déstabilise le simple croyant. C'est la course aux miracles : un crucifix qui parle, des légions d'anges attendus pour combattre l'envahisseur français. C'est aussi la résurgence des prophètes de tout acabit, de phénomènes surnaturels, de

devins, de sorciers, du Sabbat, etc. Le Prince des ténèbres n'est pas loin. Sous les apparences d'un bouc noir, il bat la cadence de la danse des sorcières et sorciers qui s'ébattent nus. Magie et religion sont en bons termes. Prières, rites religieux et pratiques superstitieuses s'entremêlent. Les sorciers eux-mêmes récitent des « Ave », des « Pater » et pratiquent le signe de la croix à l'envers ou à l'horizontale.

Dans cette mouvance, de nouveaux écrits voient le jour dont le célèbre et mystérieux *Le Grand Albert et le Petit Albert*. Leur origine remonterait à Albert le Grand, philosophe et théologien du 13^e siècle, mais aussi botaniste et alchimiste. L'usage de cet ouvrage serait réservé aux seuls sorciers. Toute autre personne risque de grands dangers dont celui de la possession diabolique. Car la rumeur veut que ces deux opuscules soient maudits, renferment des secrets diaboliques. D'ailleurs ils auraient été imprimés par des damnés!

Il n'y a pas que dans les campagnes que les forces occultes font un retour. À Londres, un club des miracles est fondé par une certaine madame Helena Blavatsky (1831-1891), le *Blavatsky Lodge* dont le journal porte le nom de *Lucifer*. Le romancier français Eugène Sue, publie en 1849, *Les mystères du peuple*. Un compendium en 16 tomes de toutes les croyances du temps (de l'année 57 avant notre ère à 1851). Les 'tables tournantes' sont fréquentées. On discute de réincarnation et de démonisme. Des adeptes de la Rose-Croix se multiplient. Des loges secrètes prolifèrent. Le public s'intéresse à la magie, entre autres, suite aux écrits de l'ecclésiastique Éliphas Lévi *L'histoire de la magie* (1859) et *La clef des grands mystères* (1859). Des milliers de médiums (spirites) répondent à l'invitation de tenir congrès à Cleveland, aux États-Unis en 1852.

*L'Ancien et mystique ordre de la Rose-Croix (AMORC) est une organisation fraternelle. Les premières traces historiques tangibles de l'AMORC datent toutefois du début du 17^{ème} siècle. Les Rosicruciens appellent à une réforme universelle qui privilégierait l'humanisme, c'est-à-dire qui donnerait la priorité à la dignité humaine et aux libertés individuelles. Cette réforme, au lieu d'être imposée par des législateurs, doit être intérieure, spirituelle et mystique.

Le mythe des sorcières refait surface avec la publication des *Diaboliques* (1874) de Jules Barbey d'Aureville. Par le biais de six nouvelles, l'auteur dénonce le vice et la corruption en utilisant des portraits de femmes, créatures maléfiques par excellence !

Des manifestations du satanisme refont surface. J.K. Huysmans, dans son roman *Là-bas* (1891), s'attarde à décrire les cultes diaboliques et les messes noires. Le Docteur Bataille (pseudonyme collectif utilisé par Léo Taxil et Charles Hacks), relate dans le canular *Le diable au XIXe siècle* (1895), les péripéties de la prêtresse Diana Vaughan à la tête d'une organisation luciférienne, *le Palladium*, visant la prise du pouvoir mondial. Les médias s'émeuvent...L'imaginaire collectif est toujours friand de sorcellerie et œuvres maléfiques.

D'ailleurs, une fois l'apaisement revenu après les guerres napoléoniennes, le clergé reprend le discours sur le Diable et sur la peur de l'enfer. Il promeut le culte des saints auxquels on attribue divers miracles dont la guérison de maladies. Il encourage la fréquentation des pèlerinages tels les lieux d'apparitions de Marie à Lourdes, à La Salette et à Pontmain où sont exposés les « ex-voto ». des miracles accomplis.

Un personnage fait époque. Il s'agit du prêtre Jean-Marie Vianney mieux connu sous le vocable du « curé d'Ars ». aux prises quotidiennement avec le Diable qu'il appelle « le grappin ».

La fin de ce siècle, avec la proclamation de la loi en France de la séparation de l'Église et de l'État en 1905 et l'anticléricalisme qui l'accompagne, donne de nouvelles munitions à l'Église pour remettre le Diable à l'avant-scène. Elle soupçonne, entre autres, la franc-maçonnerie d'alimenter l'offensive. Les sermons, les images et les médias catholiques attisent à nouveau la peur de Satan.

Mais voilà, cette campagne de peur orchestrée par l'Église se heurte à deux personnalités incontournables de l'époque : Sigmund Freud et Friedrich Nietzsche. On revient à la notion que le Bien et le Mal se

livrent en combat au cœur de l'homme. Dans son Moi. Dans sa conscience.

Le neurologue autrichien Sigmund Freud, dans le parcours de sa carrière, se passionne pour les recherches sur l'hystérie féminine, (souvent suspectée de possession diabolique), effectuées par le clinicien et neurologue français Jean-Martin Charcot (1825-1893). (Fut réalisé en 2012 le film français *Augustine*, par Alice Winocour qui relate sous forme de fiction la relation de Jean-Martin Charcot avec l'une de ses patientes atteinte d'hystérie).

Ce qui l'amène à s'intéresser à la possession démoniaque et à prendre connaissance du traité de démonologie publié au 15^e siècle le *Malleus maleficarum*. Il en vient à la conclusion que la possession diabolique n'est autre chose que des pulsions refoulées. Le diable n'étant rien d'autre que les forces obscures refoulées. L'inconscient prenant alors le contrôle du corps. Les histoires de sorcières ne seraient rien d'autre que les reflets d'une sexualité infantile perverse. Leur balai, affirme-t-il ne serait que le fantasme probable du « *grand seigneur Pénis* ». Refoulement dû en raison d'une loi morale édictée au nom d'un dieu, dit le « surmoi », le père-Dieu. Le Diable, s'il existe, est bien dans l'homme.

*Freud définit trois instances présentes en l'homme, lesquelles régissent ses comportements, à la fois conscients et inconscients : le ça, le moi et le surmoi. Le **ça** désigne la part la plus inconsciente de l'homme, c'est le réservoir des instincts humains, le réceptacle des désirs inavoués et refoulés au plus profond. Le **Surmoi** représente une intériorisation des interdits parentaux, une puissance interdictrice dont le Moi est obligé de tenir compte : cette voix qui dit "il ne faut pas". Le **Moi** désigne la partie de la personnalité assurant les fonctions conscientes. Il assure la stabilité du sujet, en l'empêchant au quotidien de libérer ses pulsions.

Le philosophe Friedrich Nietzsche (1844-1900) abonde dans le même sens. Le Diable est bien en nous. Au début de sa carrière, il s'interroge sur la présence, dans le même univers, d'un Dieu amour et lumière et d'un Diable sombre et maléfique. À son avis, le Diable compose la 3^e personne de la Trinité. Le Saint-Esprit est un faux nom. Le Diable est donc aussi en Dieu ! Le christianisme, à son avis, ne cherche qu'à

diminuer l'homme. Il s'en explique dans son avant-dernier ouvrage *L'Antéchrist* (1896).

Le débat aussi s'engage à propos de l'hypnotisme et des propos tenus sous hypnose. Certains affirment que le Diable est à la base du phénomène, d'autres au contraire croient qu'il s'agit d'une forme de thérapeutique voire d'incursion dans le subconscient de la personne.

Qu'en est-il de l'enseignement du Diable auprès des enfants ? Les catéchismes du début du siècle sont plutôt discrets sur le rôle du démon et sur la sorcellerie.

Il en est autrement à la fin du 19^e siècle. De nouveaux catéchismes voient le jour, notamment le *Catéchisme en tableaux*, publié à Paris à cette époque et qui sera copié et diffusé aux Pays-Bas à partir de 1910 jusqu'en 1964, sous l'approbation de plusieurs évêques. Les illustrations apeurent les enfants en présentant une fosse où Satan, avec son trident à la main, attend tous ceux qui n'auront su résisté à ses avances. Des exemples d'effets dominos qui mènent directement en enfer sont présentés : qui vole un œuf, volera plus tard un bœuf; qui subtilise un biscuit et fait accuser sa petite sœur, deviendra malfaiteur au grand plaisir de Satan. Etc.

Ensuite, le Diable a la cote chez les artistes de l'époque. Peintres, poètes, romanciers et musiciens s'inspirent du personnage, tout en l'extirpant de sa sphère religieuse et en jetant le doute sur sa véritable existence le réduisant souvent à un récit mythique.

Art :

Francisco de Goya (*Les caprices, les sorcières, etc.*), Eugène Delacroix (*La révolte de Lucifer et des anges rebelles*), Félicien Rops (*Les Sataniques*).

Littérature :

Charles Baudelaire (*Les Fleurs du mal : les litanies de Satan* - 1857), Balzac (*La comédie humaine, Melmoth réconcilié* – 1842), Alfred de Vigny (*Éloa ou la Sœur des anges* - 1824), Théophile Gautier présente un Diable élégant et raffiné (dandy) dans ses poèmes sous le titre *Albertus* ou *L'âme et le péché* (1833).

Victor Hugo consacre au Diable, une longue épopée *La fin de Satan* (publié de façon posthume en 1886). Il s'agit souvent d'un Diable, victime de l'injustice divine.

C'est ce que défend l'abbé Alphonse Louis Constant, qui écrit sous le pseudonyme Éliphas Lévi, (dont il a été question plus haut : auteur de *l'Histoire de la magie*) que le Diable a été injustement condamné et qu'il est l'« *l'archange de la révolte légitime et le patron des grandes luttes* » selon les mots de l'écrivaine George Sand dans son roman *Consuelo*.

L'ouvrage de l'anglais John Milton, *Le paradis perdu* (1667) traduit en espagnol en 1812, connaît un succès foudroyant. Au point que le sculpteur espagnol Ricardo Bellver en fait une statue qui trônera à l'Exposition universelle de Paris en 1879.

L'œuvre du russe Fiodor Dostoïevski (1821-1881) est peuplée de ces démons qui rongent ses personnages jusqu'à la moelle de leur conscience sans recours à l'Au-delà pour leur donner vie.

Grâce à l'imprimerie et à la diffusion des œuvres littéraires, le Diable perd son aspect terrifiant.

Enfin, l'écrivain français Collin de Plancy est le premier à colliger tout ce qui, de loin ou de près, évoque le rapport au Diable dans son *Dictionnaire infernal* (1863).

Théâtre :

La reprise par Johann Wolfgang von Goethe, d'un conte populaire du 16^e siècle *Faust* (1808) où le Diable n'est plus qu'un être humain avec ses limites et ses sursauts émotionnels.

Musique :

Avec l'inspiration de Goethe, *Faust* devient un opéra sous la musique du compositeur Charles Gounod en 1859.

Hector Berlioz dans *La symphonie fantastique* : 5^e mouvement décrit la nuit du sabbat.

Le Diable prend des airs d'épouvante et de surréalisme avec *Frankenstein* (1818) de Mary Shelley, *L'Étrange cas du docteur Jekyll et de M. Hyde* (1886) de Robert Louis Stevenson et *Dracula* (1897) de Bram Stoker.

« *La vogue de Satan est en France celle du prince de l'ambiguïté, du démon de rêve : un motif, un symbole, mais de moins en moins un grand mythe chrétien.[...] Faute de se faire ermite, le diable convoqué sur toutes les scènes se fait de plus en plus souvent homme ou femme* ».
(MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...* p. 261).

Mais il demeure présent, notamment dans l'émergence du satanisme au siècle suivant. De nombreuses sectes dont l'Ordre du Temple d'Orient (OTO) se multiplieront et envahiront l'espace médiatique. L'une des personnalités incontournables de ce siècle, Aleister Crowley, s'illustrera par la création d'un collège satanique en Sardaigne en 1920 où orgies sexuelles et drogues feront les délices des participants.

Mais cela n'a plus rien à voir avec le Diable chrétien.

Qu'en pense justement l'Église catholique romaine ?
Comment disposer ce qui est accessoire de l'essentiel ?

*« O toi, le plus savant et le plus beau des Anges,
Dieu trahi par le sort et privé de louanges,
O Satan, prends pitié de ma longue misère !
Gloire et louange à toi, Satan, dans les hauteurs
Du Ciel, où tu régnas, et dans les profondeurs
De l'Enfer, où, vaincu, tu rêves en silence !
Fais que mon âme un jour, sous l'Arbre de Science,
Près de toi se repose, à l'heure où sur ton front
Comme un Temple nouveau ses rameaux s'épandront ! ».*

(Charles Baudelaire Les litanies de Satan dans Les fleurs du mal, 1857)

CHAPITRE IX

Le Diable et le discours officiel des Églises chrétiennes et de l'Islam.

1- L'Église catholique romaine.

Les conciles.

Même si les propos dans l'ensemble du clergé au sujet du Diable et de l'enfer auprès des fidèles sont dévastateurs et engendrent la peur, et pour l'un et pour l'autre, le discours officiel tenu par les autorités ecclésiales offre plus de retenue au fur et à mesure que se développe les sciences et la réflexion à ce sujet, notamment à compter du siècle des Lumières.

En 1902, par exemple, dans la revue française *L'Ami du clergé*, très populaire à l'époque, un curé s'interrogeait sur la possibilité qu'un feu physique puisse s'attaquer à une âme par définition immatérielle : « *je veux une réponse scientifique*, soulignait-il. L'hebdomadaire, embarrassé, ne peut lui fournir qu'une réponse évasive telle que : « *Dieu ne nous a pas révélé cette loi, car il n'a pas l'habitude de nous révéler des formules scientifiques, fort inutiles pour notre conduite* ».

*L'Ami du clergé est une revue hebdomadaire de langue française, à caractère encyclopédique, publiée à Langres entre 1878 et 1969 (date où elle est devenue Esprit & Vie). Tirant à plus de dix mille exemplaires, cette revue était destinée à compléter et à actualiser la formation du clergé. (Wikipédia)

Le concile de Nicée tenu en 325, convoqué par Constantin pour mettre fin aux débats sur la nature et les relations de la Trinité, Père, Fils et Esprit, demeure muet dans le « *Je crois en Dieu* », qui en est la conclusion, sur l'existence du Diable et de l'enfer. Voilà qui peut en étonner plus d'un ! On y mentionne bien que le Christ « est descendu aux enfers » mais il s'agit ici d'un rappel du lieu où étaient rassemblées les âmes des justes décédés comme l'évoquait le « Schéol ». de l'Ancien Testament. Rien de plus.

LA CROYANCE AU DIABLE N'EST PAS UN DOGME DE FOI.

Toutefois, existent déjà à l'époque, (il en a été question dans les premiers chapitres), les doctrines du dualisme du Bien et du Mal véhiculées, notamment par le manichéisme du 3^e siècle. Ces doctrines soutiennent que le Diable, principe du Mal, n'a pas été créé, qu'il est immortel et égal à Dieu, principe du Bien. Au 4^e siècle, l'évêque d'Avila, Priscillien se fait le porte-parole du dualisme en Espagne (doctrine dite du Priscillianisme) et divise le clergé au point que le pape Grégoire le Grand s'en mêle et tente de remettre les pendules à l'heure dans une lettre adressée aux évêques d'Espagne en 447 (Lettre à l'évêque d'Astorga). Finalement un concile régional, convoqué à Braga (561-563), par l'évêque du lieu avec le soutien du pape Jean III et auquel participent huit autres évêques, en arrive à la conclusion suivante :

« Si quelqu'un dit que le diable n'a pas été d'abord un ange bon, créé par Dieu, et que sa nature n'est pas l'œuvre de Dieu, mais qu'il a émergé du chaos et des ténèbres, que personne ne l'a fait, mais qu'il est lui-même le principe et la substance du mal, comme Mani et Priscillien l'ont dit, qu'il soit anathème ».

Mais c'est au 13^e siècle que l'Église, comme telle, prend position face au dualisme en s'attaquant au catharisme. (Plus de détails, voir CHAPITRE V, p. 93). Les cathares soutiennent que Dieu et Satan sont deux êtres créés et égaux. L'un est l'auteur du Bien et le créateur des anges bons. L'autre personnifie le Mal et le créateur de la matière et des anges mauvais.

Sous la gouverne du pape Innocent III, le pape le plus puissant du Moyen Âge, le quatre concile œcuménique du Latran, tenu en 1215, affirme sans équivoque, pour faire taire les Cathares, que le monde spirituel et corporel est l'œuvre du seul et unique vrai Dieu de même que la créature humaine. Il conclut en ces termes : *« En effet, le diable et les autres démons ont été créés par Dieu, bons par nature; mais ce sont eux qui se sont rendus eux-mêmes mauvais. Et l'homme a péché sur la suggestion du diable ».*

Voilà pour le dualisme. Mais qu'en est-il de la croyance en la personne du Diable ?

Le concile de Florence (1442, par le décret *Pro Jacobitis*), blâme ceux qui n'administrent pas immédiatement le baptême aux nouveau-nés : « *par lequel ils sont soustraits au pouvoir du démon et reçoivent l'adoption des fils de Dieu* ».

Le concile de Trente (1545-1563) reprend la déclaration du concile régional de Carthage XVI (418) sur le péché originel et réaffirme en 1546 qu'Adam, ayant transgressé le commandement de Dieu, a été déchu de son état de sainteté et de justice dans lequel il avait été établi, est maintenant sujet à la mort sous l'emprise du Diable qui règne sur la mort. (Heb 2. 14.).

Aussi surprenant que celui puisse paraître, le concile Vatican II (1962-1965) fait référence au Diable à dix-sept reprises. Mais nulle part, il en est question comme d'une personne. Il est plutôt associé au mal et au péché qu'il faut combattre, bien que déjà vaincu grâce au Salut apporté par le Christ.

Deux passages sont particulièrement significatifs à cet égard.

Le premier, extrait du décret *Ad gentes* sur les missions, rappelle l'histoire du salut et comment Dieu a soustrait l'homme au pouvoir de Satan:

« Pour affermir la paix, autrement dit la communion avec lui, et pour établir la fraternité entre les hommes – les hommes qui sont pécheurs – Il [Dieu] décida d'entrer dans l'histoire humaine d'une façon nouvelle et définitive, en envoyant son Fils dans notre chair, afin d'arracher par lui les hommes à l'empire des ténèbres et de Satan (cf. Col 1,13; Ac 10 10, 38) et de se réconcilier en lui le monde ». (cf. 2 Co 5, 19) (AG 3).

Dans le second passage tiré de la constitution *Gaudium et spes* relative à l'Église dans le monde de ce temps, il est question du combat intérieur que doit livrer l'homme pour se libérer de l'emprise du Malin.

« Voici que toute la vie des hommes, individuelle et collective, se manifeste comme une lutte, combien dramatique, entre le bien et le mal, entre la lumière et les ténèbres. Bien plus, voici que l'homme se découvre incapable par lui-même de vaincre effectivement les assauts du mal; et ainsi chacun se sent comme chargé de chaînes. Mais le Seigneur en personne est venu pour restaurer l'homme dans sa liberté et sa force, le rénovant intérieurement et jetant dehors le prince de ce monde (cf Jn 12,31), qui le retenait dans l'esclavage du péché ». (GS 13).

L'homme est donc contraint à une bataille continuelle contre le mal pour s'attacher au bien avec l'aide de la grâce.

Les papes.

Entre les conciles, les papes stigmatisent les hérétiques et encouragent le recours à leur exécution. Ne sont-ils pas les agents de Satan, capables de toutes les abominations ?

Le pape Grégoire IX (1227-1241), dans la Bulle *Vox in Rama* (1233), se fait l'écho de la rumeur populaire à l'effet que le Diable est présent sous différentes formes (chat, crapaud, baisers obscènes, orgies sexuelles, homme pâle et glacé, moitié noir, moitié brillant) dans les réunions du Sabbat.

Jean XXII (1316-1334) associe officiellement la sorcellerie à l'hérésie.

Les papes de la Renaissance suivent de près le dossier de la sorcellerie. C'est le pape Innocent VIII (1484-1492), comme on l'a vu, qui va donner toute latitude aux inquisiteurs par la Bulle *Summis desiderantes* (1484), entre autres aux auteurs du *Malleus Malificarum*. Urbain VIII (1623-1644) met un holà à la chasse aux sorcières et demande aux juges de faire davantage preuve de discernement.

À l'ère contemporaine, ce ne sont plus les sorciers et les sorcières qui préoccupent la papauté mais l'existence et les actions du Diable lui-même dans le monde et dans l'homme.

Cinq papes ont abordé le sujet.

Léon XIII (1878-1904), en imposant la théologie de Thomas d'Aquin (1225-1274) comme base de la formation théologique des candidats à la prêtrise, approuve indirectement toutes les thèses du docteur angélique sur les anges et sur le Diable. Jusqu'à la fin du 13^e siècle, peu d'intérêt était porté aux démons dans le curriculum des études ecclésiastiques. Dans son encyclique *Humanum genus* (1884), il diabolise, à la manière médiévale les ennemis de l'Église : les baptistes, les bouddhistes, les francs-maçons, l'Armée du Salut, les sociétés diaboliques et leurs adeptes.

Paul VI (1963-1978), traite de Satan à deux reprises au cours de l'année 1972. La première fois pour déplorer la confusion des interprétations postconciliaires, s'interrogeant *par quelle brèche est entrée la fumée de Satan dans le temple de Dieu* ». La seconde pour traiter de la création du monde, de l'insertion du mal dans le cosmos, le démon, créature horrible, mystérieuse et efficiente qui s'attaque à l'individu.

*Certains prétendent que Paul VI aurait rédigé son discours pour dénoncer les propos du théologien catholique suisse, Herbert Haag parus dans son livre en 1969 mettant en doute l'existence du Diable. Trad. Française (1971) : *Liquidation du diable*, Paris, Desclée de Brouwer. Cité par Henry Ansgar Kelly *Satan, une biographie*, Éd. du Seuil. 2010. p. 338.

Il le décrit comme le tentateur trompeur à l'origine du premier malheur de l'humanité. « *Cet être sombre et perturbateur existe vraiment [...]. C'est l'ennemi caché qui sème erreurs et malheurs dans l'histoire humaine.[...] Le mal qui est dans le monde est l'occasion et l'effet d'une intervention, en nous-mêmes et dans notre société, d'un obscur agent ennemi, le démon. Le mal n'est pas seulement une déficience, mais un être vivant, spirituel, pervers et perversisseur. Terrible réalité. Mystérieuse et effrayante* ».

Paul VI hésite toutefois à diaboliser tout ce qui existe. Pour lui, « *Le problème du mal continue d'être l'un des plus grands et des plus permanents des problèmes pour l'esprit humain, y compris après la réponse victorieuse que lui donne Jésus-Christ* ».

À la suite de l'exposé de Paul VI, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi en 1975 trace une large synthèse de la doctrine du Magistère sur le

thème : « *Foi chrétienne et démonologie* ». L'expert chargé par la Congrégation de transmettre son message, rappelle dans un premier temps, les affirmations du Nouveau Testament, le témoignage de Jésus-Christ, les écrits des apôtres Paul et Jean puis les discours des Pères de l'Église et des conciles. La conclusion est claire : « *C'est en effet dans l'enseignement évangélique et au cœur de la foi vécue que se révèle, comme une donnée dogmatique, l'existence du monde démoniaque.[...] La foi nous apprend, en effet, que la réalité du Mal est un être vivant, spirituel, pervers et corrupteur. Elle sait aussi donner confiance, en nous certifiant que la puissance de Satan ne peut franchir les frontières que Dieu lui impose. Elle assure également que, si le diable est en mesure de tenter, il ne peut nous arracher notre consentement* ».

Toutefois, cette déclaration est tempérée par une certaine réserve : pas question de revenir aux conceptions dualistes et manichéennes, ni d'évacuer la responsabilité de chacun en attribuant ses fautes aux démons. Également ni la superstition et ni la magie n'ont leur place dans la foi chrétienne. L'exigence critique est de mise en tout temps.

La déclaration se conclut en ces termes : « *Il reste assurément que la réalité démonologique, attestée concrètement par ce que nous appelons le mystère du Mal, reste une énigme qui enveloppe la vie des chrétiens. Nous ne savons guère mieux que les apôtres pourquoi le Seigneur le permet ni comment il le fait servir à ses desseins* ».

Le pape Jean-Paul II (1978-2005), va longuement traiter de l'existence du Diable. D'abord dans l'encyclique *Dominum et vivificantem* sur l'Esprit Saint publiée en 1986, puis dans ses catéchèses hebdomadaires lors des audiences générales sur la place Saint-Pierre. Pour le pontife, Satan introduit dans l'homme l'opposition à Dieu, Le faisant considérer comme son ennemi jusqu'à venir à Le rejeter et à Le haïr : *Ainsi l'esprit malin essaie d'introduire en l'homme l'attitude de rivalité, d'insubordination et d'opposition à Dieu qui a constitué la motivation de toute son existence* ». Le Diable tente d'imposer le mensonge sur Dieu. Son emprise s'étend au monde entier et peut en arriver à la possession.

Mais l'Église, par le Christ, a le pouvoir sur Satan et peut recourir à l'exorcisme, s'il le faut.

Lors de sa visite au sanctuaire de St-Michel (Mont Gargan, Italie) le 24 mai 1987, Jean-Paul II tient le discours suivant :

« Cette lutte contre le démon, qui marque la figure de l'archange Michel, est aujourd'hui encore d'actualité, parce que le démon est toujours vivant et agissant dans le monde. En fait le mal qui s'y trouve, le désordre que l'on rencontre dans la société, l'incohérence de l'homme, la fracture intérieure dont il est victime, non seulement sont la conséquence du péché originel, mais sont aussi l'effet de l'action empoisonnée et ténébreuse de Satan, qui menace de manière insidieuse l'équilibre moral de l'homme et que saint Paul n'hésite pas à appeler « le dieu de ce monde ». (2 Co 4,4), parce qu'il se manifeste comme tentateur rusé, qui sait s'insinuer dans le jeu de notre action pour y introduire des déviations très nocives, conformes quant à l'apparence à nos aspirations instinctives ».

Son successeur, Benoît XVI (2005-2013), lors de son voyage au Liban en 2012, aura ses paroles à l'intention de son auditoire composé de représentants des Institutions gouvernementales:

« Nous devons être bien conscients que le mal n'est pas une force anonyme qui agit dans le monde de façon impersonnelle ou déterministe. Le mal, le démon, passe par la liberté humaine, par l'usage de notre liberté. Il cherche un allié, l'homme. Le mal a besoin de lui pour se déployer ».

Le pape actuel, François (2013 -), dans une de ses homélies hebdomadaires met en garde les croyants contre les agissements du Démon. La vie chrétienne est un combat contre le Démon. ! *« Le Diable existe, affirme-t-il, nous devons lutter contre lui. Mais à cette génération, et tant d'autres, on a fait croire que le diable est un mythe, une image, une idée, l'idée du mal. « Le diable, a déclaré le Pape, est un menteur, c'est le père des menteurs, le père du mensonge ».* (30 octobre 2014).

Le nouveau catéchisme.

Le nouveau Catéchisme de l'Église Catholique (CEC) publié en 1992, vingt ans après le concile Vatican II, récapitule tout l'enseignement de l'Église à propos du Diable.

-Le Diable fut d'abord un ange bon créé par Dieu (CEC 391).

-Le Diable et les autres anges déchus se sont rebellés contre Dieu. En refusant Dieu, ils ont péché. Péché qui ne peut leur être pardonné : choix irrévocable (CEC 393).

-Le Diable a séduit nos premiers parents, Adam et Ève (CEC 391-394).

-Le Diable a tenté de détourner Jésus de sa mission reçue du Père sans succès : « *C'est pour détruire les œuvres du diable que le Fils de Dieu est apparu* ». (1Jn 3,8;CEC 394 et 538). Par sa passion et sa mort, Jésus a établi le Royaume de Dieu et remporté la victoire sur Satan, prince de ce monde (CEC 550, 1086 et 2853).

-Le Diable a acquis une certaine domination sur l'homme à cause de la désobéissance d'Adam et Ève, le péché originel : « *le diable est un lion rugissant, cherchant qui dévorer* », comme l'écrit l'apôtre Pierre (1 P 5, 8 : *quia adversarius vester diabolus sicut leo rugiens, circuit quaerens quem devoret*). L'homme est continuellement en état de combat pour s'attacher au bien. Il y parvient avec la grâce de Dieu (CEC 407-409). C'est le sens de la demande du *Notre Père* : « *Délivre-nous du mal [du Malin]* » (CEC 2850, 2853 et 2854).

-Le sacrement du Baptême libère l'homme du péché originel et du Diable par les paroles d'exorcisme prononcées à cette occasion (CEC 1237).

-En d'autres temps, l'exorcisme « *visé à expulser le démon ou à libérer de l'emprise démoniaque* ». Exorcisme à pratiquer avec prudence et discernement et à distinguer « *des maladies psychiques dont le soin relève du domaine médical* ». (CEC 1673).

-Est interdite l'idolâtrie, notamment le culte adressé aux démons de même que tout recours à la magie, à la divination, à la sorcellerie et au spiritisme (CEC 1214-1217).

-Car le Mal désigne une personne Satan, le Mauvais, l'ange qui s'oppose à Dieu, le Diable (CEC 2851).

-Le Diable a un pouvoir limité. Son action sur l'homme et la société est permise par la divine providence. Cela demeure un grand mystère (CEC 395).

-Avant le retour du Christ à la fin des temps, l'Église sera sujette à diverses impostures qui culmineront par celle de l'Antéchrist, ce pseudo messianisme « où l'homme se glorifie lui-même à la place de Dieu et de son Messie ». (CEC 676).

-Le Diable sera vaincu définitivement au Jour du Jugement « le Christ viendra dans la gloire pour accomplir le triomphe définitif du bien sur le mal [...] ». (CEC 681).

***Le nouveau catéchisme** compte 2 865 paragraphes sur 844 pages. Il reprend le plan traditionnel déjà adopté par celui de Trente et s'articule donc en quatre parties : **La profession de la foi** (Y sont expliqués le Credo et les éléments de la foi catholique (1 038 paragraphes). **La célébration du mystère chrétien** (Y sont expliqués la liturgie catholique et les sept sacrements (624 paragraphes). **La vie dans le Christ** (Y sont expliqués la vie spirituelle et l'action catholiques ainsi que les Dix Commandements (866 paragraphes). **La prière chrétienne** (Y sont expliquées la nécessité de la prière, les types de prières et les prières elles-mêmes, et la place de la prière quotidienne (307 paragraphes).

Il existe un abrégé du catéchisme de l'Église catholique (288 p.) aux éditions du Seuil, 2005.

À l'occasion des journées mondiales de la jeunesse 2011, une troisième version du catéchisme est spécialement élaborée pour les jeunes de 14 à 20 ans. Il suit la même structure, avec un langage plus simple et des illustrations adaptées. L'ouvrage est intitulé *YouCat*, acronyme de *Youth Catechism*, catéchisme des jeunes.

Le nouveau catéchisme est loin de faire l'unanimité dans l'Église. Tant du côté des théologiens progressistes que du côté des intégristes. Beaucoup de théologiens et de prêtres se sont insurgés contre ces formules qui semblent à beaucoup archaïques. (Minois, Georges, *Le Diable*, coll. Que sais-je no. 3423, 1998, p. 114). Pas assez actualisé pour les uns, surtout dans son approche de la morale, trop représentatif du concile Vatican II pour les autres.

Malgré les précautions apportées dans les écritures, l'Église catholique n'en croit pas moins à un Diable extérieur à l'homme et bien évidemment dans l'homme.

La possession.

Plusieurs documents officiels cités plus haut évoquent le recours à l'exorcisme pour expulser le Diable de l'individu s'il le faut.

Le Droit canon, révisé en 1983 après le concile Vatican II, réserve cette pratique à une personne dûment autorisée.

« § 1. Personne ne peut légitimement prononcer des exorcismes sur les possédés, à moins d'avoir obtenu de l'Ordinaire du lieu une permission particulière et expresse. § 2. Cette permission ne sera accordée par l'Ordinaire du lieu qu'à un prêtre pieux, éclairé, prudent et de vie intègre ». (Can. 1172).

Et le nouveau catéchisme explicite encore davantage.

« Quand l'Église demande publiquement et avec autorité, au nom de Jésus-Christ, qu'une personne ou un objet soit protégé contre l'emprise du Malin et soustrait à son empire, on parle d'exorcisme. Jésus l'a pratiqué (cf. Mc 1, 25-26), c'est de lui que l'Église tient le pouvoir et la charge d'exorciser (cf. Mc 3, 15 ; 6, 7. 13 ; 16,17). Sous une forme simple, l'exorcisme est pratiqué lors de la célébration du Baptême. L'exorcisme solennel, appelé " grand exorcisme ", ne peut être pratiqué que par un prêtre et avec la permission de l'évêque. Il faut y procéder avec prudence, en observant strictement les règles établies par l'Église. L'exorcisme vise à expulser les démons ou à libérer de l'emprise démoniaque et cela par l'autorité spirituelle que Jésus a confié à son Église. Très différent est le cas des maladies, surtout psychiques, dont le soin relève de la science médicale. Il est important, donc, de s'assurer, avant de célébrer l'exorcisme, qu'il s'agit d'une présence du Malin, et non pas d'une maladie ». (CEC 1673).

*Le Grand exorcisme est disparu du nouveau Rituel de l'exorcisme et prières de supplication publié en 1999.

Le CHAPITRE X abordera de façon plus large les cas de possessions dans le contexte contemporain.

L'Enfer et le Diable.

Bien que l'Église catholique observe une certaine réserve dans ses textes officiels, Elle n'hésite pas, par ailleurs, à afficher ses couleurs quant à l'existence de l'enfer et à celui qui l'habite.

Elle s'appuie, pour ce faire, sur sa tradition exprimée par les conciles, les Pères de l'Église et les documents pontificaux, entre autres, et compilée dans la collection des textes doctrinaux effectuée par le théologien Heinrich Denzinger intitulée *Enchiridion (Manuel) des symboles et des définitions de foi de l'Église catholique* (1854).

**H. Denzinger [P. Hünermann, J. Hoffmann éd.], Symboles et définitions de la foi catholique, Paris, Cerf, 1996 (Herder, Freiburg, 37^e éd., 1991), § 1304, p. 373.*

Paul VI, au cours de son pontificat, rédigea en 1968 une nouvelle profession de foi dite *Le Credo du peuple de Dieu*, dans lequel il évoque le Jugement dernier où le Christ « *viendra de nouveau, en gloire cette fois, pour juger les vivants et les morts : chacun selon ses mérites – ceux qui ont répondu à l'amour et à la pitié de Dieu allant à la vie éternelle, ceux qui les ont refusés jusqu'au bout allant au feu qui ne s'éteint pas.*

Le nouveau catéchisme en fait également écho :

« *L'enseignement de l'Église affirme l'existence de l'enfer et son éternité. Les âmes de ceux qui meurent en état de péché mortel descendent immédiatement après la mort dans les enfers, où elles souffrent les peines de l'enfer, " le feu éternel " (cf. DS 76 ; 409 ; 411 ; 801 ; 858 ; 1002 ; 1351 ; 1575 ; SPF 12). La peine principale de l'enfer consiste en la séparation éternelle d'avec Dieu en qui seul l'homme peut avoir la vie et le bonheur pour lesquels il a été créé et auxquels il aspire* ». (CEC 1035).
(DS=Denzinger : *Symboles et définitions de la foi catholique*; SPF=Credo du Peuple de Dieu. *Profession de foi solennelle*).

*Selon la théologie classique, *les damnés subissent deux sortes de peines* : la peine du dam, c'est-à-dire la privation de la présence de Dieu et la peine du sens, c'est-à-dire, la brûlure du feu de l'enfer sans être consumer.

Le théologien du 20^e siècle Hans Urs von Balthasar (1905-1988), évoque avec humour, ce sujet en observant qu'il est fréquent de peupler l'enfer de ceux que nous n'aimons pas, mais plus rare de s'y mettre soi-même !

Avant lui, le philosophe Søren Kierkegaard (1813-1855) abordait le même sujet: « *Dire aux autres : vous êtes perdus pour l'éternité, voilà qui m'est impossible. Pour moi, une chose est sûre : tous les autres sont bienheureux, et c'est bien assez. Pour moi seul, l'affaire reste aléatoire* ».

Le purgatoire.

Quant au purgatoire, son existence est confirmée par de nombreux conciles et de multiples déclarations.

Il en est question lors du concile de Florence en 1439. Le concile de Trente, dans son Décret sur le purgatoire en 1563, en fait un dogme de foi. Le concile Vatican II rappelle son existence en faisant référence aux conciles précédents et invite « *ceux que la chose concerne de s'employer à écarter ou à corriger les abus ; les excès ou les défauts qui se seraient glissés ici ou là, et à tout rétablir pour une plus grande gloire du Christ et de Dieu* ».

La Congrégation pour la Doctrine de la foi reprend le flambeau en 1979, dans une lettre adressée aux évêques (*Recentiores episcoporum synodi*,) stipulant que « *[L'Église] croit [...] pour les élus à une éventuelle purification préalable à la vision de Dieu, tout à fait étrangère cependant à la peine des damnés* ».

Enfin, le catéchisme mentionne « *La Purification finale au Purgatoire pour ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, assurés de leur salut éternel mais imparfaitement purifiés* ». (CEC 1030-1032)

Concile de Florence, bulle *Lætentur cæli*, sur l'union avec les Grecs, 6 juillet 1439 : [...] si ceux qui se repentent véritablement meurent dans l'amour de Dieu, avant d'avoir par des fruits dignes de leur repentir réparé leurs fautes commises par actions ou omission, leurs âmes sont purifiées après leur mort par des peines purgatoires et, pour qu'ils soient relevés de peines de cette sortes, leurs sont utiles les suffrages des

fidèles vivants, c'est à dire : offrandes de messes, prières et aumônes et autres œuvres de piété qui sont accomplies d'ordinaire par les fidèles pour d'autres fidèles, selon les prescriptions de l'Église.

Concile de Trente, 6^e session, Décret sur la justification, canon 30, 13 janvier 1547 : Si quelqu'un dit que, après avoir reçu la grâce de la justification, tout pécheur pénitent voit sa faute remise et sa condamnation à la peine éternelle annulée, en sorte que ne reste aucune condamnation à une peine temporelle à expier, ou dans ce monde ou dans le monde à venir au Purgatoire, avant que ne puisse s'ouvrir l'entrée au Royaume des cieux : qu'il soit anathème.

Concile de Trente, 25^e session, Décret sur le Purgatoire, 3 décembre 1563 : L'Église catholique, instruite par l'Esprit Saint, à partir de la sainte Écriture et de la tradition ancienne des Pères, a enseigné dans les saints conciles et tout dernièrement dans ce concile œcuménique qu'il y a un Purgatoire et que les âmes qui y sont retenues sont aidées par les suffrages des fidèles, et surtout par le sacrifice de l'autel si agréable à Dieu. Aussi le saint concile prescrit-il aux évêques de tout faire pour que la sainte doctrine du Purgatoire, transmise par les saints Pères et par les saints conciles, soit l'objet de la foi des fidèles, que ceux-ci la gardent, et qu'elle soit enseignée et proclamée en tous lieux.

Deuxième concile du Vatican, Constitution dogmatique sur l'Église, *Lumen Gentium*, chapitre VII, § 50, 51, 21 novembre 1964 : Consciente de cette communion qui unit tous les membres du Corps mystique de Jésus-Christ, l'Église en marche vers Dieu a honoré avec une grande piété la mémoire des défunts, et cela dès les premiers siècles de l'ère chrétienne [5] ; et "puisque'il est saint et salutaire de prier pour les défunts afin qu'ils soient absous de leurs péchés" (II. Macc. 12, 46), elle a même offert pour eux des suffrages. Cette vénérable croyance qu'avaient nos aînés en une communion de vie avec nos frères qui jouissent de la gloire céleste ou avec ceux qui après la mort sont encore en état de purification, ce saint Concile la recueille avec grand respect ; et, de nouveau, il propose les décrets du deuxième concile de Nicée [6], du Concile de Florence [7] et de celui de Trente [8]. En même temps, dans sa sollicitude pastorale, il recommande à tous ceux que la chose concerne de s'employer à écarter ou à corriger les abus ; les excès ou les défauts qui se seraient glissés ici ou là, et à tout rétablir pour une plus grande gloire du Christ et de Dieu.

Lettre de la Congrégation pour la doctrine de la foi à tous les évêques, *Recentiores episcoporum synodi*, 17 mai 1979 : [L'Église] croit [...] pour les élus à une éventuelle purification préalable à la vision de Dieu, tout à fait étrangère cependant à la peine des damnés.

Catéchisme de l'Église catholique, « La Purification finale ou Purgatoire », § 1030-1032 : Ceux qui meurent dans la grâce et l'amitié de Dieu, mais imparfaitement purifiés, bien qu'assurés de leur salut éternel, souffrent après leur mort une purification, afin d'obtenir la sainteté nécessaire pour entrer dans la joie du ciel.

L'Église appelle *Purgatoire* cette purification finale des élus qui est tout à fait distincte du châtiment des damnés. L'Église a formulé la doctrine de la foi relative au Purgatoire surtout aux Conciles de Florence et de Trente. La tradition de l'Église, faisant référence à certains textes de l'Écriture, parle d'un feu purificateur :

Pour ce qui est de certaines fautes légères, il faut croire qu'il existe avant le jugement un feu purificateur, selon ce qu'affirme Celui qui est la Vérité, en disant que si quelqu'un a prononcé un blasphème contre l'Esprit Saint, cela ne lui sera pardonné ni dans ce siècle, ni dans le siècle futur (Mt 12, 32). Dans cette sentence nous pouvons comprendre que certaines fautes peuvent être remises dans ce siècle-ci, mais certaines autres dans le siècle futur.

Cet enseignement s'appuie aussi sur la pratique de la prière pour les défunts dont parle déjà la Sainte Écriture : "Voilà pourquoi il (Judas Maccabée) fit faire ce sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leur péché" (2 M 12, 46). Dès les premiers temps, l'Église a honoré la mémoire des défunts et offert des suffrages en leur faveur, en particulier le sacrifice eucharistique [15], afin que, purifiés, ils puissent parvenir à la vision béatifique de Dieu. L'Église recommande aussi les aumônes, les indulgences et les œuvres de pénitence en faveur des défunts :

Portons-leur secours et faisons-leur commémoration. Si les fils de Job ont été purifiés par le sacrifice de leur père, pourquoi douterions-nous que nos offrandes pour les morts leur apportent quelque consolation ? N'hésitons pas à porter secours à ceux qui sont partis et à offrir nos prières pour eux ».

Dans la même profession de foi solennelle proposée par Paul VI, on retrouve également ces termes :

« Nous croyons à la vie éternelle. Nous croyons que les âmes de tous ceux qui meurent dans la grâce du Christ, soit qu’elles aient encore à être purifiées au purgatoire, soit que dès l’instant où elles quittent leur corps, Jésus les prenne au paradis comme il a fait pour le bon larron, sont le peuple de Dieu dans l’au-delà de la mort, laquelle sera définitivement vaincue le jour de la résurrection où ces âmes seront réunies à leur corps ».

***Le Purgatoire...**L’idée d’ « un ailleurs » entre le paradis et l’enfer était pressentie par Augustin : *« Certains subissent des punitions temporelles dans cette vie seulement, certains après la mort, pour certains avant et après, mais tous avant le jugement dernier, le plus rigoureusement mené. Mais ceux qui subissent des punitions temporelles après la mort n’encourront pas tous les punitions éternelles, qui doivent suivre ce jugement ».*

Et les Limbes ?

N’en déplaise à l’évêque d’Hippone, Augustin qui prônait l’existence des limbes pour accueillir les enfants décédés sans baptême (il fallait bien loger quelque part les âmes de ces enfants atteints du péché originel: *Limbus puerorum*) et le théologien Thomas d’Aquin (ces âmes n’encourent aucune douleur et jouissent d’un bonheur naturel : *De Malo* q. 5, art 1-3), la Commission théologique internationale de l’Église catholique romaine publiait le 20 avril 2007, ses conclusions sur la question, déclarant que *les Limbes « reflètent une vue indûment restrictive du Salut, et ne peuvent pas être considérés comme une ‘vérité de foi’ »*. Point de vue agréé par le pape Benoît XVI.

Le nouveau catéchisme de l’Église catholique n’en fait plus mention.

La liturgie.

Les sacrements.

La liturgie, comme expression de la foi chrétienne, va également évoquer la figure du Diable et la menace qu’il représente pour l’atteinte du Salut.

Le baptême, dans son rituel actuel, retient la renonciation à Satan et une prière du célébrant évoquant la libération de l'homme des ténèbres et par conséquent, du pouvoir de Satan, de l'Esprit du mal, grâce à la venue du Christ en ce monde qui rachète le nouveau baptisé du péché originel.

La partie 'exorcisme' que l'on retrouvait dans l'ancien rituel romain faisait la part belle au diable : souffle à trois reprises sur l'enfant pour en expulser l'Esprit immonde et faire place à l'Esprit-Saint; sel déposé sur la langue et signe de la croix sur le front de l'enfant toujours pour exhorter le Diable à se retirer de ce futur enfant de Dieu : *Et toi, démon maudit, n'aie jamais l'audace de profaner ce signe de la croix que nous traçons sur son front* ».

La confirmation suggère différentes propositions de confession de foi comprenant entre autres un engagement à lutter « *contre le mal et contre tout ce qui conduit au péché* » ou « *contre l'Adversaire, contre le mal* ».

La réconciliation (ou le sacrement du pardon) libère le croyant du mal commis par l'aveu de ses fautes et le réconcilie avec Dieu dont il s'était éloigné par ses péchés.

Le sacrement des malades (extrême onction ou onction des malades) par l'onction sainte, le malade est libéré du péché par la mort et la résurrection de Jésus-Christ qui a triomphé sur « *toutes les puissances du mal* ».

Rituel du Baptême :

Renonciation

Pour vivre dans la liberté des enfants de Dieu, rejetez-vous le péché? Parents et parrains : *Oui, je le rejette.*

Pour échapper au pouvoir du péché, rejetez-vous ce qui conduit au mal? Parents et parrains : *Oui, je le rejette.*

Pour suivre Jésus Christ, rejetez-vous Satan qui est l'auteur du péché? Parents et parrains : *Oui, je le rejette.*

Rituel de la Confirmation.

Les différentes formules proposées de la Profession de Foi comprennent un engagement à lutter « *contre le mal et contre tout ce qui conduit au péché* ». ou « *contre l'Adversaire, contre le mal* ».

Rituel de la Réconciliation.

Sacrement par lequel le croyant est absout de ses péchés et se réconcilie avec Dieu. Il libère du mal commis par le croyant. S'il y a péché, c'est qu'il y a faute. S'il y a faute, il y a eu tentation. S'il y a eu tentation, il y a eu tentateur...Satan...Mais il n'en est pas question nommément. On parlera plutôt du péché qui éloigne de Dieu.

Rituel du Sacrement des malades.

« Seigneur Jésus, par ta croix et ta résurrection, tu as consacré la victoire de la vie sur toutes les puissances du mal ».

On peut conclure que, d'une façon générale, la liturgie ne tient donc aucun discours positif sur Satan. Les verbes utilisés sont assez évocateurs : « délivrer, résister, lutter, renoncer, libérer, racheter ». Elle tient un discours d'expulsion du démon.

Le calendrier liturgique.

Le missel romain dans le déroulement de l'année liturgique témoigne de l'existence du Diable.

Il en est question au début et tout au long du carême jusqu'à la veillée pascale rappelant comment le Christ a vaincu le démon. Et toute la période de l'Avent rappelle la venue du Christ pour sauver l'humanité des ténèbres.

2- Les Églises orthodoxe et anglicane.

À peu de choses près, les Églises orthodoxe et anglicane enseignent la même doctrine que l'Église catholique : création de tous les anges par Dieu; déchéance volontaire de Lucifer et de sa suite; présence du Mal toléré par Dieu; parfois même, Il utilise le Mal à des fins pédagogiques : Dieu endureit le cœur du Pharaon (Ex 4,21; 7,3; 14,4); Il envoie un mauvais esprit sur Saül (I Sam 16,14; 19,9); Il donne au peuple « des préceptes qui ne sont pas bons ». (Ez 2,25, d'après le texte hébreu et la

version de la Septante); Dieu a livré les hommes à « l'impureté », à des « passions infâmes », à « leur sens réprouvé ». (Rm 1,24-28); présence dans le monde, trompeur et mensonger; appel à Dieu par le Notre Père : « *délivre-nous du malin* »; triomphe du Bien à la fin des temps : « *il ne restera rien en dehors du bien, et la seigneurie du Christ sera unanimement confessée même par les démons* »....

*Augustin, évêque d'Hippone (354-430) commentant Paul tient le même langage concernant l'utilisation du Démon par Dieu à des fins positives: «*Dieu n'aurait pas permis le mal s'il n'avait pas voulu faire de ce mal un plus grand bien* ». Il y a des biens que l'humanité n'aurait pas connus s'il n'y avait pas eu la présence du péché et du mal. C'est difficile à dire, mais c'est la vérité ».

Certains milieux traditionnalistes anglicans croient fermement en l'existence d'esprits mauvais. Mais chez plusieurs dirigeants, l'hésitation persiste : y aurait-il une origine personnelle du Mal ou bien le Christ en a-t-il fait mention uniquement pour se conformer aux croyances de son époque ? Les cas de possession sont également questionnés : les exorcistes n'exerceraient-ils pas une influence telle sur les fidèles de façon à les convaincre de la réalité de leur possession ?

David Jenkins, évêque anglican de Durham de 1984 à 1994, soutient pour sa part que « *Si le mal est la question, le diable n'est pas nécessairement la réponse. Nous posons les bonnes questions, mais nous nous satisfaisons des mauvaises réponses* ». Le Diable serait-il un mythe qui a fait son temps ?

3- L'Église protestante.

Le protestantisme fait une large part à l'interprétation personnelle de la Bible. Cette liberté d'opinion va s'exprimer rapidement au sein des Églises réformées. Car, contrairement à l'Église catholique, Elles ne sont pas contraintes par un magistère jaloux de veiller à l'orthodoxie du discours.

Qu'en est-il du personnage de Satan dans la Bible ?

Dans la tradition protestante, la perception du Diable varie selon la sensibilité des collectivités. Plusieurs dont celle des États-Unis croient en un Diable caché au-dedans de soi, au cœur du corps pécheur. Croyance

cependant qui n'est pas partagée par certains théologiens de l'école libérale sensible aux critiques formulées par les rationalistes.

Karl Barth (1886-1968), définit Satan comme un non-ange. Un mensonge. Le Diable n'a ni une spécificité et ni une histoire. Le Mal est le non-être absolu. Le Mal existe bien sûr mais n'a pas été créé par Dieu. La création est de l'ordre du positif. Le Christ, par sa victoire sur le péché, témoigne du triomphe de la vie sur la mort. Dieu n'a rien à voir avec la création du Mal.

**Karl Barth* est un théologien et pasteur protestant suisse considéré comme l'une des personnalités majeures de la théologie chrétienne du XXe siècle, toutes confessions confondues. En 1932 paraît le premier volume de la *Kirchliche Dogmatik* (traduit en français sous le titre de « *Dogmatique* »).

Il en est de même pour son contemporain Rudolph Bultman (1884-1976). À son avis, le progrès scientifique a bouté dehors la croyance aux démons. Même son de cloche de la part de Paul Tillich (1886-1965), le diable n'étant qu'une personnification du Mal donc il n'est qu'un concept.

**Rudolf Bultmann* est un théologien allemand de tradition luthérienne. Fils d'un pasteur luthérien, il étudia à Tübingen, Berlin et Marburg avant de devenir lui-même professeur d'études néotestamentaires à Marburg. Les puissances démoniaques n'ont aucune prise sur le chrétien. Contrepartie de sa liberté, l'homme peut se détourner et chuter.

Ils avaient été précédés en cette matière par le philosophe et théologien Friedrich Schleiermacher (1768-1834).

Ce théologien, spécialiste en dogmatique, appartient au siècle des Lumières. C'est donc dans un contexte politico-social de remise en question que Schleiermacher réinterprète la Bible dont il publie la synthèse dans l'ouvrage *La foi chrétienne, exposé systématique suivant les fondements de l'Église évangélique*, paru en 1821 et révisé en 1830.

Il en vient à l'évidence que le Diable n'existe pas et que toute insistance sur sa présence et son action sont dangereuses pour la foi. D'abord, le concept des anges est propre à l'Ancien Testament. Il s'est transmis dans la doctrine chrétienne sans pour autant qu'il faille en « *tirer quelque conclusion que ce soit quant à sa vérité* ». Concernant le concept

du Diable lui-même, il conclut « *L'idée du diable, telle qu'elle s'est développée parmi nous, est tellement instable que nous ne saurions demander à quiconque d'être convaincu de sa vérité* ».

Il appuie son raisonnement sur les Écritures du Nouveau Testament :

- Il n'y a pas de doctrine du diable dans le Nouveau Testament.
- Le Diable ne joue aucun rôle dans le plan du Salut.
- Croire en Dieu et au Christ ne requiert pas de croire au Diable.
- On ne saurait dire que le Diable affecte les chrétiens.

Ces points de vue de théologiens ne reflètent pas nécessairement la croyance des fidèles concernant l'existence du Diable et de ses agissements. Plusieurs confessions protestantes laissent libres leurs adeptes d'opter pour la croyance qui leur convient.

N'empêche que l'individu protestant jouira d'une marge de manœuvre telle qu'il manifestera une ouverture pour tout ce qui est nouveau. Cette attitude d'ouverture remarquée au sein des Confessions protestantes aura pour corollaire que la plupart des grandes découvertes furent l'œuvre des pays protestants. Toute découverte scientifique témoignait de la bienveillance de Dieu envers l'inventeur. Du côté catholique, il y avait tendance à 'diaboliser' tout ce qui était nouveau et remettait en questions les idées convenues jusque-là. René Descartes (1596-1650), par exemple, dut s'exiler en Hollande puis en Suède (pays protestants) pour éviter l'Inquisition.

Mais la tendance s'inverse au 20^e siècle.

On verra au chapitre X qu'à partir du 20^e siècle, les groupes évangéliques et pentecôtistes, de concert avec les groupes charismatiques catholiques, prêtent une grande attention au combat spirituel entre l'Esprit-Saint et Satan, qui se trouve à la tête des « *forces des ténèbres* ». Le Diable n'est pas mort. Loin de là !

Mais pour l'instant, disposons d'une dernière question : qu'en est-il de la place du Diable dans l'autre religion monothéiste, cette autre religion du Livre : l'Islam ?

4- L'Islam.

Le prophète Mohammed (ou Mohammad ou Muhammad ou Mahomet), fondateur de l'Islam, côtoyait dans ses différents périples comme caravanier, les communautés juives et chrétiennes.

Au nord, se retrouvait l'empire byzantin avec le christianisme comme religion d'État depuis Constantin. Plusieurs sectes dont les Nazaréens dit « *les chrétiens de Saint-Jean Baptiste* » avaient essaimé aussi loin que dans des contrées entre l'Arabie Saoudite (La Mecque) et le Yémen. À l'est, l'empire perse étendait son influence de l'Euphrate à l'Indus avec comme religion officielle le mazdéisme (cf. CHAPITRE I). Et éparpillé un peu partout, notamment dans les cités, le judaïsme hellénistique de la diaspora était toujours bien présent avec ses rabbins, ses synagogues et ses écoles tout le long du croissant fertile.

Les révélations de Mohammed, transmises par le Coran reflètent donc l'influence des religions qui l'ont précédé, notamment les traditions juives et chrétiennes (à la fois byzantine et très souvent nestorienne).

Le Coran reprend, par exemple, les personnalités de l'Ancien Testament : Noé (Nûh), Abraham (Ibrahim), Moïse (Moussa), Isaac (Ishaq), Jacob (Yacoub). Le récit de la tentation au Paradis terrestre est calqué sur celui de la Genèse. À la différence que Satan s'adresse directement à Adam : « *Ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et le royaume impérissable ?* ». (Cor., XX, 120). Adam n'est quand même pas condamné pour toujours. (Le péché originel n'existe pas dans l'Islam). Mais il devra subir « *l'épreuve de la tentation* ».

Le Coran fait une place également à Zacharie, Jean le Baptiste et Jésus issus du Nouveau Testament. Jésus est bien le fils de Marie. Mais Il n'est pas Fils de Dieu bien qu'il en soit le prophète. Mais voilà Il n'a pas réussi sa mission. C'est le rôle dévolu à Mohammed selon ses dires.

Mohammed reprend tel quel ou presque les récits évangéliques de la conception de Jean le Baptiste, de l'annonciation à Marie et de la naissance de Jésus. Il donne même un statut spécial à Marie puisque l'enfant qu'elle porte est consacré : « *(Rappelle-toi) quand la femme de 'Imran dit: «Seigneur, je T'ai voué en toute exclusivité ce qui est dans mon ventre. Accepte-le donc, de moi. C'est Toi certes l'Audient et l'Omniscient* ». (Cor., III, 35)

Mohammed se décrit comme le dernier des prophètes d'ici le Jour du Jugement, à la fin des temps. La Révélation est maintenant close.

Mohammed a-t-il été influencé par la tradition judéo-chrétienne dans sa conception du Diable ? L'introduction d'un Diable unique face à un Dieu unique, le suppose.

Il emprunte aux Juifs, son nom *Shaïtan* (Satan) et il le définit comme l'ennemi juré de son Créateur : « *Réfugie-toi en Allah contre le Shaïtan, le Lapidé* ». (Cor., XVI, 98). Pourquoi Le Lapidé ? En référence au fait que le Malin serait constamment lapidé par des anges et par une pluie d'étoiles filantes. Il est aussi le père de toute perdition. (Cor., VII, 30). Un autre verset fait référence aux « *suppôts des Shaïtans* ». (Cor., VI, 21). Ces suppôts indiqueraient les zoroastriens qui évoluaient à La Mecque.

Le Coran parle peu de la présence du Diable. Il le désigne également sous un autre nom : *Iblis* ou *Eblis*. C'est-à-dire, celui qui n'a rien à attendre de la miséricorde de Dieu. Parfois, il l'appelle *Adu Allah* (l'ennemi d'Allah) ou *al-Adu* (l'ennemi).

Pour Mohamed, Satan et sa suite (mauvais anges et génies appelés *djinns*) ne sont que des ennemis d'Allah et de ses anges. Anges au « *corps subtil* » ayant pour fonction d'adorer Dieu et de transmettre ses messages. L'ange Gabriel est justement celui qui confie au prophète la révélation.

Il y a donc de bons et de mauvais *djinns*. Les bons conseillent en bien les hommes, les mauvais se concertent la nuit pour faire trébucher les humains.

Et cela, à l'instar d'*Iblis*, le maudit d'Allah, imbu d'un orgueil démesuré. N'a-t-il pas refusé de se prosterner, lui être de feu, devant Adam, être de terre, à la demande d'Allah? (Même récit qu'au Chapitre I : les livres d'Adam, etc. Dans toute croyance, l'air et le feu sont supérieurs à la terre. Il erre donc entre ciel et terre et tente de corrompre l'homme par ses ruses, en profitant de sa nature imparfaite, jusqu'au Jour du Jugement où il sera définitivement voué à l'enfer (Cor., XXXVIII, 79) avec ses compagnons et tous les hommes qu'il aura pervertis : *« l'Enfer est à leurs trousses. Ce qu'ils auront acquis ne leur servira à rien, ni ce qu'ils auront pris comme protecteurs, en dehors d'Allah. Ils auront un énorme châtement »*. (Cor., XLV, 10).

Ne point admettre *« la puissance, la splendeur et la bonté d'Allah, c'est se vouer à la Géhenne ou au Diable »*.

L'Enfer ou la Géhenne.

L'enfer, voilà le lieu de résidence des démons selon l'Islam. Et cet enfer, c'est le *« supplice d'Allah [ou le châtement d'Allah] »*. (Cor., VI, 40). Il en est question dans vingt-sept passages du Coran où il y est précisé que le feu y est éternel. Et qui en seront les hôtes ?

« [Et] ceux qui avaient mécru seront conduits par groupes à l'Enfer. Puis, quand ils y parviendront, ses portes s'ouvriront et ses gardiens leur diront: «Des messagers [choisis] parmi vous ne vous sont-ils pas venus, vous récitant les versets de votre Seigneur et vous avertissant de la rencontre de votre jour que voici ? Ils diront: si, mais le décret du châtement s'est avéré juste contre les mécréants. Entrez, [leur] dira-t-on, par les portes de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. Qu'il est mauvais le lieu de séjour des orgueilleux ! ». (Cor., XXXIX, 71-72).

L'enfer est donc réservé à l'individu qui place ses besoins personnels au-dessus de la gloire due à Allah. Il fait partie alors des « enflés ». ... des orgueilleux.

«Ceci [le Coran] est un guide. Et ceux qui récusent les versets de leur Seigneur auront le supplice d'un châtiment douloureux ». (Cor., XLV, 11).

5- Le Diable : une explication logique pour expliquer le mal.

Chez les peuples polythéistes, point n'est besoin de faire intervenir la figure du malin : *la multitude des dieux, qui limite la puissance de chacun et engendre des rivalités entre eux, suffit à expliquer l'existence du mal, provoqué par ces êtres ambivalents, à la fois bienfaiteurs et destructeurs suivant leurs intérêts.* (MINOIS, Georges, *Le Diable* p. 3).

Il en est autrement dans les religions monothéistes qui doivent expliquer comment le mal est possible. Car ce Dieu unique, bien que créateur de toute chose, ne peut être la cause du mal. N'est-il pas, par essence, la source du bien ? Celui qui est infiniment bon ? Comment rendre compte des souffrances physiques et morales qui accablent l'humanité ? Il fallait trouver un responsable parmi les êtres de la création. Un être inférieur à Dieu qui aurait osé perturber l'œuvre du Tout-Puissant.

La figure du Diable est donc née pour donner une explication logique au problème du mal. Dieu et Diable sont inséparables. Et c'est par le biais du christianisme que la figure démoniaque s'avère la plus achevée, la plus radicale aussi. Il devient indispensable dans les religions monothéistes là où *« la tentation du dualisme manichéen est permanente »*.

Le diable est également aussi nécessaire pour fournir une explication à ces mêmes religions dites « religions du salut ». Sont-ce seulement les fidèles qui peuvent être sauvés ? Et est-ce TOUS les fidèles qui ont accès au salut ou seulement ceux qui font le bien ? Si oui, qu'arrive-t-il aux autres ? Sont-ils TOUS voués aux puissances des ténèbres ?

Cependant la présence du Diable est mentionnée bien avant l'apparition du christianisme. Il en est question bien sûr dans l'Ancien Testament. Mais on la retrouve également ailleurs dans d'autres civilisations. Mais très peu. Cette présence va souvent se manifester par le biais des mythes. Le mythe étant un récit, la plupart du temps transmis oralement, qui propose une explication pour certaines pratiques en vigueur ou pour résoudre certaines interrogations fondamentales d'une société. Par exemple les origines du monde.

CHAPITRE X

Le diable aujourd'hui : un laïc ?

1- Le Diable revient en force !

Les trois religions monothéistes (Judaïsme, Christianisme et Islam), dans leur discours officiel, attestent l'existence du Diable et son action dans le monde et sur l'individu. Démographiquement, elles occupent une place prépondérante en Europe, en Amérique et dans une bonne partie de l'Orient. (L'indouisme et le bouddhisme se partagent l'autre partie de l'humanité.)

Ces religions tiennent depuis le 20^e siècle et de façon générale, un discours modéré sur Satan ou sur le Diable.

Du côté catholique depuis Vatican II, le discours a changé. On parle moins du péché de l'homme que du salut apporté par le Christ. On parle moins de l'homme pécheur que de l'homme pardonné. Le diable lorsqu'on en parle, c'est pour dire qu'il n'est pas dieu et qu'il ne partage pas la place avec le Christ. Le mal a été vaincu par la résurrection du Christ. Comme mentionné au chapitre précédent, ce discours ne se reflète pas nécessairement dans d'autres écrits officiels comme le *Nouveau catéchisme*, notamment.

N'empêche que peu d'ecclésiastiques tiennent des propos sur le Diable dans leurs homélies. Satan en serait même désolé... : « *Quelquefois je visite les églises [confie-t-il] pour écouter les sermons. J'écoute attentivement, dignement, en essayant de ne pas sourire. Il est de plus en plus rare qu'un prédicateur [...] parle de moi, en chaire, au confessionnal, n'importe où. L'homme a tout simplement honte* ». (Paroles attribuées à Satan par le philosophe polonais Leszek Kolakowski (1927-2009) lors de la conférence donnée à Varsovie en 1963).

Une autre autorité ecclésiastique, le théologien catholique allemand et cardinal Walter Kasper, y va de sa propre interprétation :

« *Le diable n'est pas une figure personnelle, mais une non-figure, qui se dissout en quelque chose d'anonyme et sans visage, un être qui se pervertit dans le non-être : c'est une personne selon le monde de la non-personne.*

On ne peut y croire en un sens proprement théologique. L'acte de foi se réfère exclusivement à Dieu, à Jésus-Christ et à l'Esprit-Saint. On ne donne aucune foi au diable, foi qui, en dernière analyse ne serait rien d'autre que superstition ».

Ce qui fait dire à Dominique Cerbelaud dans son ouvrage *Le Diable* :

« Le christianisme savant, à l'inverse du christianisme dit populaire, n'a jamais insisté sur le diable. Il n'a fait l'objet que de rationalisations théologiques où il a toujours été maintenu qu'il était créature et, donc, pas un Dieu. Il n'a jamais fait l'objet de cours dans les séminaires. Jamais, au grand jamais, on n'a produit de traité sur lui, sauf un, 'De casu diaboli,' soit 'De la chute du diable', de saint Anselme ». (p.16).

Et, faut-il le rappeler, l'existence du Diable n'a jamais été une vérité de foi.

Mais il en est autrement dans l'ensemble de l'univers religieux de l'ère contemporaine.

2- Le retour du Diable et des démons dans les Églises.

André Malraux avait déjà constaté : *« Dieu a disparu mais le Diable est resté »*. On lui attribue aussi ces paroles : *« le siècle prochain sera religieux ou ne sera pas »*. Voilà le paradoxe.

Le 20^e et 21^e siècle sont témoins de l'émergence de nouveaux courants chrétiens, fonçant tête baissée dans de nouveaux combats contre Satan.

C'est le cas, notamment des groupes charismatiques catholiques et évangéliques pentecôtistes qui mettent l'accent sur l'action du Saint-Esprit lequel serait aux prises avec Satan, à la tête des forces des ténèbres. Le mouvement évangélique *« born again christians »* regroupe des personnes qui se sont réconciliés avec Dieu (souvent disent-elles par contact direct avec Dieu) et ont été régénérées par l'Esprit. Le Diable y apparaît comme une force incroyablement dangereuse, difficile à contenir si ce n'est par l'invocation de l'Esprit-Saint.

Satan doit être combattu en permanence. Il s'en prendrait surtout à celles et ceux qui se sentent *« emplis »* du pouvoir divin. Ces personnes doivent être particulièrement vigilantes. Le Diable, il est partout !

Plusieurs adeptes font de fréquentes rencontres avec Satan au royaume des ténèbres. Rencontres décrites comme lubriques, effrayantes, fascinantes et jusqu'à un certain point, jouissives. Sujets de voyeurisme, d'invocations des démons et d'expulsions. Il s'agit d'un combat constant entre les forces du Bien et du Mal jusqu'à la bataille finale : Armageddon (Ap 16,16).

Selon les fondamentalistes religieux (la droite religieuse), l'Apocalypse surviendrait au moment où Israël occupera tout l'espace que Yahvé lui avait octroyé comme indiqué dans l'Ancien Testament : le pays de Canaan. Ce jour-là, la bataille d'Armageddon aura lieu et les justes seront sauvés.

***Armageddon** vient du mot hébreu « Har-Magedone », qui signifie *Montagne de Megiddo*. Ce mot est devenu synonyme de la future bataille au cours de laquelle Dieu interviendra et détruira les armées de l'Antéchrist, comme cela est annoncé dans la prophétie biblique (Apocalypse 16 : 16 ; 20 : 1-3, 7-10). Il y aura une multitude de gens qui seront engagés dans cette bataille, puisque toutes les nations s'y rassembleront pour combattre contre le Christ.

***Armageddon** : lieu symbolique du combat final entre le Bien et le Mal.

***Born again** (littéralement né de nouveau en anglais, traduit par régénéré) appartient au vocabulaire de divers mouvements des États-Unis. Il désigne un individu qui estime avoir vécu une régénération spirituelle après s'être réconcilié avec Dieu, et qui après cette renaissance de l'âme, est appelé un enfant de Dieu. En pratique, ce terme est surtout utilisé en rapport avec la conversion religieuse dans le protestantisme évangélique (la régénération ou nouvelle naissance) pour désigner les nouveaux membres de la communauté ainsi que les convertis. Le terme n'est pas employé par le catholicisme, qui identifie la régénération avec le sacrement du baptême et parle plutôt de « baptisé ». (Wikipédia). Ce mouvement pentecôtiste serait le plus dynamique dans le monde. Selon Harvey Cox, professeur de théologie à Harvard et auteur du *«Retour de Dieu. Voyage en pays pentecôtiste»*. (Desclée de Brouwer 1994), prédit que le courant évangélique devrait toucher, à l'horizon 2050, un disciple du Christ sur deux et qu'il deviendra la religion dominante du 21^e siècle. Il est revenu sur le sujet dans son dernier ouvrage *Quel horizon pour la foi chrétienne ?* (2009). Les *Born Again Christians*, quant à eux, s'appellent ainsi parce qu'ils doivent leur conversion, leur seconde naissance, non point à un baptême classique mais à un contact direct, à une rencontre «d'homme à homme, d'homme à Dieu» avec Jésus. Le mouvement évangélique *Born again* se retrouve à la grandeur des États-Unis mais aussi un peu partout en Amérique du Sud.

Une des Églises pentecôtiste florissante est l'Église Universelle du Royaume de Dieu (EURD). Née au Brésil en 1977, Elle compterait de 6 à 8 millions de fidèles dans le monde dont 5 millions uniquement au Brésil, 10 000 temples dans le monde, 20 000 membres dans son clergé, avec la 2e chaîne TV du Brésil "Record", 18 députés au Parlement de

Brasilia, 65 pays touchés ...Son succès tient à son credo simple voire simpliste :

- le mal vient du diable, il faut donc l'exorciser;**
- l'argent aide au bien et est gage de salut : valorisation de la réussite personnelle;**
- la prière et la transe permettent tout : en particulier les guérisons (sida compris) et le succès financier (l'achat d'un restaurant de 500 couverts par exemple) et le succès sportif (un garçon accède à une équipe professionnelle de foot).**

3- Le Satanisme.

Il existe un véritable culte de Satan ou plusieurs cultes de Satan, pratiqués par des organisations structurées comprenant prêtres, célébrants, chapelles, autels, cierges noirs. Des organisations bien hiérarchisées se prétendant les héritières des religions anciennes adorant Béalzébuth, Astaroth ou Lucifer.

Un des représentants les plus célèbres de ces sectes sataniques s'appelle Anton LaVey. Il est américain. Il fonde en 1966, *l'Église de Satan*. Il publie en 1969 *The Satanic Bible*. L'ouvrage est traduit en français sous le titre *La Bible de Satan* ou *La bible satanique* 2006. Le succès de librairie est considérable. L'auteur y établit les bases doctrinaires de l'Église satanique. Il déclare le 30 avril 1966, l'an I de l'ère de Satan. Suivent deux autres publications en 1972 : *Le Manuel de la sorcière* et *Les Rituels sataniques*. La popularité des livres de La Vey est indéniable et atteint, selon Gérard Messadié, cette couche de la population voguant « *sur la vague d'irrationalité furieuse qui déferle sur le pays* ». (MESSADIÉ, Gérard, *Histoire générale du diable*, Éd. Robert Laffont, 1993, p. 436).

La Vey en sera 'le grand prêtre' jusqu'à sa mort survenue en 1997. À son décès, son épouse, Blanche Barton, prendra la relève. Depuis 2001, deux anciens membres Peter H. Gilmore et Peggy Nadramia, sont 'Grand Prêtre et Grande Prêtresse' de l'organisme et éditeurs du magazine officiel de l'Église *The Black Flame*. Le siège de l'Église est maintenant au quartier de *Hell's Kitchen* à New York. (Anciennement San Francisco).

Les neuf affirmations sataniques
de
L'Église de Satan.

- Satan représente l'indulgence, plutôt que l'abstinence.
- Satan représente l'existence vitale, et non des promesses spirituelles irréalistes.
- Satan représente la sagesse immaculée, au lieu de l'hypocrisie dans laquelle se complaisent les hommes.
- Satan représente la bonté pour ceux qui la méritent, au lieu de la prodigalité gaspillée pour des ingrats.
- Satan représente la vengeance, plutôt que le pardon.
- Satan représente la responsabilité à ceux qui savent l'assumer, plutôt que de se soucier des vampires psychiques.
- Satan représente l'homme simplement comme un animal parmi tant d'autres, parfois mieux, souvent pire que ceux qui marchent à quatre pattes, qui, grâce à son prétendu « développement intellectuel et spirituel ». est devenu le plus vicieux de tous les animaux.
- Satan représente les prétendus péchés, puisque ceux-ci mènent à la gratification physique, mentale, ou émotionnelle.
- Satan est le meilleur ami que les églises aient eu, puisqu'il les a maintenues en affaires depuis si longtemps.

Une autre organisation a pignon sur rue. Il s'agit du *Temple de Seth* créé en 1975 par un Lt. Colonel de l'armée américaine, Michael Aquino en référence au dieu égyptien Seth. Il comprend d'anciens membres de l'Église de Satan. Il compterait aussi plusieurs milliers d'adhérents.

Outre ces organisations bien établies, d'autres manifestations d'occultisme et de culte satanique sont signalées un peu partout, notamment en territoire américain. Des corps policiers américains rapportent certains faits troublants relatifs à des individus voire des familles qui entretiendraient des pratiques fort troublantes, entre autres, le viol et le sacrifice d'enfants au nom du Diable. Plusieurs cas de pédophilie seraient reliés à des cultes sataniques. Difficile de se faire une idée exacte de l'ampleur du phénomène. Mais il existerait.

Le policier Robert D. Hicks fait paraître en 1969, un rapport intitulé *In Pursuit of Satan/À la poursuite de Satan: The Police and the Occult* dans

lequel il affirme qu'une vaste conspiration satanique serait responsable de plus de 50 000 sacrifices humains par année aux États-Unis dans lesquels seraient impliqués des personnes à tous les niveaux de la société incluant les gouvernements. Le recrutement des membres s'effectuerait par le biais des adeptes de la musique « heavy metal », « les jeux de rôles » comme dans le populaire Donjons et Dragons (Dungeons & Dragons).

Autre manifestation de satanisme : évocation de Satan pour justifier divers crimes d'homicides. Rappelons le cas du gourou Charles Manson qui, inspiré par l'idéologie de la *Process Church of the final Judgement*, commandite en 1969 le meurtre de l'épouse de Roman Polanski, Sharon Tate et de ses amis sur place. Des inscriptions haineuses écrites avec le sang des victimes seront laissées par les membres de la secte. Au Brésil, en 1992, un nommé Marcelo Costa de Andrade assassine 14 enfants handicapés, âgés de 6 à 14 ans. D'après le sermon qu'il a entendu d'un pasteur de « l'Église du Royaume de Dieu », ces enfants échapperaient à l'emprise de Satan (leur handicap en est la preuve) s'ils étaient envoyés au ciel. À la frontière mexicaine à Matamoros en 1989, 13 corps sont retrouvés. Leurs agresseurs, membres d'une secte satanique, croient ainsi s'assurer les faveurs de Satan.

Autre sataniste notoire, le britannique Aleister Crowley, de son vrai nom Edward Alexander Crowley (1875- 1947), occupe la scène de l'occultisme par ses écrits et ses opinions à l'emporte-pièce. Il est identifié comme la Bête 666. Il s'initie aux sciences occultes en intégrant l'Ordre de la *Golden Dawn (The Hermetic Order of the Golden Dawn in the Outer)*. Il fonde plus tard son propre Ordre ésotérique, inspiré de la Golden Dawn : l'A.'.A.'. (Astrum Argentinum i.e l'arcane des choses les plus secrètes) où il initie ses fidèles à la magie sexuelle sans tabou.

Il se rapproche également de l'*Ordre du Temple d'Orient (OTO)*. Il publie en 1904, le *Livre de la Loi*, le livre sacré de Thelema (θέλημα : « volonté », dérivé du verbe θέλω: vouloir, désirer). Il s'agit de la « Volonté Supérieure de l'Homme » au-delà de sa condition : « *L'Amour est la Loi; l'Amour soumis à la Volonté* » ; ou encore « *Fais ce que Voudras sera le Tout de la Loi* », ou encore ce fameux « *Fais ce que Voudras* » emprunté à l'inscription gravée sur le fronton de l'*Abbaye de Thélème* de Rabelais.

***L'abbaye de Thélème** est la première utopie de la littérature française, décrite par Rabelais. Elle constitue plusieurs chapitres de l'œuvre *Gargantua* (1542). Rabelais y décrit une vie collective fondée sur la volonté générale. Les résidents, femmes et hommes, y font ce qu'il leur semble vertueux (« Fais ce que voudras »). ne signifie pas qu'ils font ce qu'ils veulent, mais ce que la volonté divine leur suggère); les exemples d'activité sont plutôt agréables : boire, lire, chanter, jouer de la musique. Personne ne contrarie personne, il n'y a pas d'abbé, ni de hiérarchie, les conflits sont inexistants.

L'œuvre et le personnage de Crowley ont eu une influence significative sur nombre d'amateurs d'occultisme. Crowley, ou des personnages fictifs fortement inspirés de Crowley, apparaissent ou sont cités dans de nombreuses œuvres musicales, littéraires ou encore télévisuelles. Il existe en outre de nombreux produits à son image. (Musique rock: David Bowie, Jimi Hendrix; plusieurs romans dont la série *Promethea* d'Alan Moore, le roman de Jean Molla *Le Jardin des sortilèges*, l'acteur principal est Crowley; des Bandes dessinées comme *W.E.S.T.* dans laquelle son histoire est revue et adaptée pour l'esprit de la série. Dans *De bons présages*, des auteurs britanniques Neil Gaiman et Terry Pratchett, il incarne un démon; dans la série télévisée *Supernatural*, un démon majeur de l'Enfer (un des personnages centraux de la série) s'appelle Alastair, tandis qu'un autre s'appelle Crowley dans les saisons 5 et 6; dans le film *Le Diable dans le sang*, réalisé par Julián Doyle, un timide professeur décide de ramener à la vie Aleister Crowley, etc.).

Enfin, mentionnons le mouvement religieux la WICCA popularisé par le britannique Gerald Gardner par le biais de deux publications *Witchcraft Today* (1954) et *The Meaning of Witchcraft* (1959) ou le *Livre des Ombres*. Une branche de la secte s'est détachée pour devenir l'*Ordre international des sorciers lucifériens*. Exporté aux États-Unis, ce mouvement aurait compté à un certain moment jusqu'à 2 à 3 millions de membres. Ceux-ci s'estiment au service de Lucifer, vénèrent Lilith (autre nom d'Ève) et pratiquent un culte à un dieu cornu Cernunnos. Les nuits de solstices servent à des ébats publics devant un crucifix fixé à l'envers.

Prière du rituel d'entrée

« Lucifer, mon Seigneur et Maître, je te reconnais pour mon dieu, pour l'être suprême. Je te promets de t'obéir, de te servir tant que je vivrai. Je renonce à tout autre dieu, à Jésus-Christ, à ses saints et à ses saintes, au saint-chrême, au baptême ».

La tuerie à Denver au Colorado, à l'école secondaire Columbine où 13 élèves furent tués et 20 autres blessés le 20 avril 1999, seraient l'œuvre de deux jeunes appartenant à la « gang des Trench Coat Mafia » voulant souligner par un « holocauste » l'anniversaire de la naissance d'Hitler. L'un des meurtriers Dylan Klebord aurait écrit ce vers sur internet : « *I am your apocalypse/ I am your belief unwrought monolithic juggernaut/ I'm the illegitimate son of god* ». *Je suis ton Apocalypse/ Je suis ta croyance non-façonnée/Force monolithique/ Je suis le fils illégitime de dieu* ». (Stray Bullet (balle perdue. Groupe métal KMFD).

***Gang The Trench Coat Mafia** regroupe des jeunes adolescents vêtu d'un manteau noir (obligatoire), pantalons évasés, bottes de combat, chaînes, cheveux teints en noir ou rouge, faisant partie de la culture gothic/alternative. La musique qu'ils préfèrent s'apparente à celle de Marilyn Manson (Heavy metal). Les deux assassins étaient des joueurs compulsifs des jeux video comme *Doom and Duke Nuke*.

**Cet incident violent n'est peut-être que la pointe de l'iceberg d'une culture de plus en plus hantée par Satan.
Et, de conclure Gérard Messadié :**

« À celui qui serait tenté d'observer que le déclin religieux n'est pas une mauvaise chose, puisqu'il devrait entraîner le déclin de l'idée de Satan, il faut opposer que la vérité est tout autre : ce déclin a déclenché une prolifération des sectes para chrétiennes, dont le prosélytisme sauvage n'arrête pas de faire des victimes, c'est-à-dire des égarés dupés par l'illusion qu'ils ont trouvé la vérité. En d'autres termes, des fanatiques en puissance ». (p. 455).

Toujours d'après l'auteur cité plus-haut : « *il n'en demeure pas moins que l'obsession de Satan a pénétré les consciences* ». (p. 440).

4- Les cas de possessions aujourd'hui.

Quel est le profil du possédé ? C'est celui qui manifeste de l'hostilité envers Dieu, qui exprime de la répulsion des signes religieux et qui a un comportement proche de l'hystérie.

L'histoire ancienne rapporte des cas d'exorcisme, notamment du temps des Sumériens au 2^e millénaire avant notre ère. Les Évangiles relatent

plusieurs cas d'expulsions de démons par Jésus. (Mc 3, 22-30; Mt 8,28; 9, 32-34, etc.).

Les exorcismes sont aussi fréquents durant les premières années du christianisme. On raconte qu'au 4^e siècle, entre autres, que le futur évêque de Tours, alors ermite, du nom de Martin est chargé par son évêque d'exercer la fonction d'exorciste.

Et du 15^e au 17^e siècle, comme mentionné précédemment, les supposés cas de possessions sont nombreux. Les allégations de sorcellerie servent bien le propos. Bien que plusieurs démonologues distinguent clairement celles qui font un pacte avec le Diable et se rendent au Sabbat de celles qui hurlent, injurient, s'exhibent et se contorsionnent. Et assez étonnant, ce sont dans les couvents de religieuses que les possessions sont davantage signalées. Les possédées sont entre autres repérées par la prise de postures à caractères sexuelles durant les pratiques d'exorcisme à leur endroit. La dérive de l'affaire Loudun racontée au chapitre VII en est un cas exemplaire.

Dans la plupart des faits cités, le doute persiste sur la possession diabolique.

Et la question se pose : existent-ils de véritables cas de possessions ? Le diable peut-il s'emparer directement de quelqu'un ? C'est ce que prétendent les exorcistes. Car la fonction demeure comme sacramentel dans l'Église catholique même si Paul VI en a aboli l'ordre mineur en 1972.

*Sacramentel : qui ressemble à un sacrement ou au déroulement d'un sacrement par son caractère rituel, consacré ou immuable.

Pour certains observateurs, la possession ne peut être réduite uniquement à des cas relevant de la psychiatrie. C'est ce que plaide, entre autres, l'abbé René Laurentin (1917-), exégète, historien et spécialiste des apparitions mariales dans son livre *Le démon, mythe ou réalité* paru en 1995. À son avis, il faut reconnaître la spécificité de la possession bien que l'on n'ait jamais la certitude de la présence du démon avant le début de l'exorcisme. Plus encore, ne faut-il pas répondre à tous ces catholiques demandeurs d'exorcisme qui,

autrement se tourneraient vers d'autres praticiens soit protestants, soit membres de sectes ou de gourous de tout acabit ?

*Une enquête menée en France par le *Nouvel Observateur* en 1989 faisait état de 40 000 voyants consultés par pas moins de 10 millions de personnes. On comptait aussi 30 000 guérisseurs ou sorciers ou adeptes de médecines parallèles. Sur RTL, une émission *Média Médium* animée par un certain Didier Derlich intéressait 2 millions d'auditeurs. (Robert Muchembled, *Une histoire du diable*, p. 303).

***Didier Derlich**, né le 22 avril 1965 à Moulins (Allier) et mort le 4 août 2000 à l'Hôpital américain de Paris (situé en fait à Neuilly-sur-Seine) des suites du SIDA, est un astrologue et voyant médiatique des années 1990.

Sa carrière alors en pleine ascension connaîtra un moment sombre qui portera gravement préjudice à sa réputation. Le jeudi 30 mars 1989, lors de son émission "Média Médium" sur RTL, Sylvie Ferton, une mère désespérée, lui demande des nouvelles de son fils Loïc, disparu quelques jours plus tôt. Didier Derlich tente de la rassurer et laisse entendre que son enfant serait vivant. Dans l'après-midi même, on retrouvera le corps sans vie du jeune garçon qui s'était noyé accidentellement.

Dès le lendemain, l'émission de Didier Derlich est suspendue. Sommé de s'expliquer devant la mère de sa fausse prédiction, le voyant avancera une réponse maladroite et embarrassée arguant le fait qu'il ne pouvait dire la vérité de but en blanc et qu'il lui avait suggéré l'issue fatale de manière masquée. Une partie de l'opinion publique lui reprochera son incapacité à prédire l'avenir comme il le prétendait mais aussi à se tromper sur l'état physique de personnes chères et en particulier de l'enfant de cette mère. Le fait d'avoir laissé penser que le garçon était vivant alors que ce n'était pas le cas, lui était insoutenable. Cet épisode lui fera perdre une partie de son public et s'éloigner momentanément une autre. (Wikipédia).

Le père Gabriele Amorth, chef exorciste du Vatican et du diocèse de Rome depuis 27 ans, affirme qu'il existe de véritables possessions mais qu'il faut faire appel dans un premier temps à l'expertise psychiatrique. L'exorciste doit toujours évaluer s'il s'agit de maladie mentale ou d'une possession diabolique. Lui-même confie avoir exercé, au cours de son mandat, plus de 50 000 exorcismes mais que, sur ce total, seulement 84 seraient des possessions authentiques.

***Le père Gabriele Amorth (1925-)** est l'auteur de plusieurs ouvrages racontant ses expériences d'exorciste : *Un exorciste raconte* (1992) (Ed. François-Xavier de Guibert). *Nouveaux récits d'un exorciste* (1993) (Ed. François-Xavier de Guibert) - rééd. (2011) (Ed. du Rocher), *Exorcisme et psychiatrie* (2002) (Ed. François-Xavier de Guibert), *Confessions-Mémoires de l'exorciste officiel du Vatican : Père Gabriele Amorth*, entretiens avec Marco Tosatti, Michel Lafond (2012) (lire en ligne).

Le film *L'exorciste de l'américain de William Friedkin datant de 1973, adapté du roman du même nom de 1971 écrit par William Peter Blatty et basé sur *L'exorcisme* de Robbie Mannheim, faisant face à la possession d'une jeune fille et des tentatives désespérées de sa mère pour la guérir grâce à un exorcisme pratiqué par deux prêtres, a remis dans l'actualité tout l'arsenal de la possession diabolique. Il avait été précédé de celui de Roman Polanski en 1968 *Rosemary's Baby*

et suivi plus tard de *Malédiction*, film américano-britannique réalisé par Richard Donner, sorti en 1976.

Un autre exorciste de longue date de la Curie romaine, Mgr Corrado Balducci, réaffirme aussi bien haut l'existence du Diable et se range derrière René Laurentin lorsque ce dernier affirme « *nous sommes à une heure où le démon déploie une offensive sans précédent propre à illustrer les prophéties des apôtres Paul et Jean sur l'Antéchrist* ».

Mgr Corrado Balducci (1923 - 2008) est un théologien catholique de la curie romaine, un proche ami du pape Benoît XVI, un exorciste de longue date de l'archidiocèse de Rome et un prélat de la congrégation pour l'évangélisation des peuples et de la société pour la propagation de la foi. Il est l'auteur de plusieurs livres sur la musique rock, les possessions diaboliques et les extra-terrestres. Il est diplômé de l'académie pontificale ecclésiastique en 1954.

Cette mouvance de l'exorcisme était en pleine croissance en 2001. À Paris, 1500 demandes avaient été compilées. Tous les diocèses français avaient comblé les postes d'exorcistes. Mais les choses changent rapidement, semble-t-il. Dans le diocèse Lausanne, Genève et Fribourg Le diable perd du terrain... En l'espace de deux ans, l'évêché n'a été confronté qu'à un cas de possession diabolique avéré, où un exorcisme a dû être pratiqué. À l'été 2012, l'évêché a procédé à une réévaluation de son ministère d'«écoute et de délivrance ». Depuis lors, un seul prêtre, engagé à 30%, s'occupe d'exorcisme, contre trois auparavant.

Est-ce l'exception ?

Tout dépend des pays, à tout le moins. En Pologne, c'est le contraire. En 2012, des prêtres polonais s'allient pour lancer un magazine mensuel *Egzorcysta*, le premier du genre, semble-t-il, consacré exclusivement à la chasse au démon. Le nombre d'exorcistes, de quatre qu'il était en 1997, atteint maintenant le record de 120 mandataires. Un des prêtres exorcistes interviewé faisait état d'une liste d'attente de trois mois à Varsovie.

Un autre polonais, pape sous le nom de Jean-Paul II, aurait procédé, au cours de son pontificat à au moins trois exorcismes alors que son successeur, Benoît XVI a joué un rôle important dans l'expansion de l'exorcisme, aux dires du père Amorth. Et lors du congrès national des prêtres exorcistes, tenu le 14 septembre à Rome en 2005, le pape déclara « *important leur ministère au service de l'Église* ». À l'époque en Italie,

on comptait 500 clubs sataniques de jeunes via internet et près de 400 exorcistes dans les différents diocèses italiens.

D'ailleurs, la version française du nouveau « *Rituel de l'exorcisme et prières de supplication* », approuvé par Jean-Paul II en 1999, a finalement vu le jour dans sa version française en 2006. Il est le résultat de collaborations avec des médecins et des psychologues. Ce nouveau rituel est moins théâtral que celui de 1614 (Voir Chapitre VI): il réduit les injonctions à Satan, mais augmente les prières s'adressant à Dieu, au grand dam des traditionalistes, qui le trouvent moins efficace !

Depuis, plusieurs observateurs se questionnent sur l'imposition des mains du pape actuel, François, sur un homme lors de son déplacement parmi la foule sur la place Saint-Pierre, suite à la célébration de la messe de la Pentecôte, le dimanche 19 mai 2013. S'agirait-il d'un cas d'exorcisme ? Non, répond le Vatican. Pas certain, répliquent d'autres.

« Une courte vidéo mise en ligne lundi par la 'Repubblica' semble l'attester. Alors que le Saint Père bénit des enfants et des adolescents malades ou handicapés, le sourire aux lèvres, la scène prend soudainement une tournure étrange quand le pape s'arrête devant un garçon en fauteuil roulant. Son expression devient grave et, au lieu d'apposer affectueusement ses mains comme il le faisait jusqu'à alors, il appuie avec force sur le crâne du jeune homme, en prononçant une prière. La bouche du garçon s'ouvre comme s'il suffoquait et il exhale un soupir rauque. Puis, le pape poursuit ses bénédictions, de nouveau souriant. On remarque aussi que le prêtre qui accompagne l'adolescent remet un dossier à un collaborateur du souverain pontife ». (Paris-Match, 22 juillet 2013).

Il est remarqué également que le pape actuel évoque la présence nocive du « diable », du « démon », de « Satan » dans le monde plus souvent que ses prédécesseurs.

Et tout récemment, le 13 juin 2014, la Congrégation vaticane pour le clergé avalisait les statuts juridiques de l'Association internationale des exorcistes (AIE).

Dans la pratique catholique, l'exorcisme est associé aux sacrements du baptême et de la réconciliation (sacrement du pardon ou, pour les « plus vieux », le sacrement de pénitence !).

Du côté protestant, on assiste également à une recrudescence des demandes d'exorcismes. Au point qu'un théologien français de l'Église réformée, Raphaël Picon publie en 2013 un ouvrage sur le sujet : *Délivre-nous du mal, Exorcismes et guérisons: une approche protestante*. (Éditions Labor et Fides. Genève, 2013).

D'après l'auteur, une enquête, menée auprès des pasteurs en France, fait état que 80 % d'entre eux ont dû faire face à des demandes de rites de guérisons ou de délivrance : *« L'église protestante doit être en mesure d'aider les personnes qui se sentent 'possédées par le diable' et qui sont dans une situation de profonde souffrance »*. Le théologien néanmoins ne propose aucun rite prédéfini car il estime que chaque demandeur doit découvrir son propre cheminement de libération, accompagné par le pasteur. D'après l'auteur, la plupart des personnes se disant 'possédées' proviennent de culture africaine ou sud-américaine et souffrent d'une grande *« précarité sociale »*. ne pouvant compter sur le soutien d'une aide médicale ou psychologique adéquate. L'Église serait leur ultime recours.

*Le rite de guérison consiste à aider une personne qui souffre physiquement ou psychiquement contrairement au rite de délivrance qui va « libérer » une personne qui se croit « possédée ».

*Raphaël Picon (1968 -) est le doyen depuis 2007 de la Faculté de théologie protestante de Paris. Il est rédacteur en chef du mensuel *Évangile et liberté*. Il a notamment publié *Le Protestantisme : la foi insoumise* (en collaboration avec Laurent Gagnebin, Flammarion, 2005), et *Dieu en procès* (L'Atelier, 2009).

Gérald Messadié, dans son ouvrage sur *l'Histoire générale du Diable*, termine sa présentation relative aux possessions, par ce commentaire empreint de scepticisme :

« [Les possessions] elles surviennent aux êtres frustes, aux enfants et aux adolescents. Si la possession diabolique avait la moindre réalité, il faudrait se demander pourquoi elle n'atteint jamais des secrétaires d'État, des écrivains célèbres, des présentateurs de télévision, mais seulement des gens d'un niveau intellectuel et psychologique médiocre ». (p. 445).

Le Diable finalement désertera les Églises pour se coucher sur les divans des thérapeutes...

5- Les cas de possessions et la psychanalyse.

N'empêche que les cas de véritables possessions seraient rarissimes. La plupart du temps, la personne supposément en proie à la possession a tout simplement besoin d'une bonne thérapie. Le diable n'a probablement rien à voir avec son état.

Derrière l'allégation de possession se cachent des cas d'hallucinations, de psychoses diverses, de paranoïas, de schizophrénie, de culpabilité religieuse, etc. Difficile pour les Églises de refiler tous les cas à la médecine, chuchotent les sceptiques, ce serait affirmer que le Diable n'existe pas....!

Comme mentionné précédemment au CHAPITRE VIII, Sigmund Freud s'est intéressé au cas de possessions et de sorcellerie au 17^e siècle. Pour lui, toutes ces manifestations, notamment de scènes lubriques avec le Diable, ne servent qu'exutoire névrotique à une sexualité refoulée par les interdits religieux et culturels.

***« Les foules n'ont jamais connu la soif de la vérité. Elles réclament des illusions auxquelles elles ne peuvent pas renoncer ».* (FREUD, Sigmund *Psychologie des foules et analyse du moi*. In *Essais de psychanalyse*. Paris, Payot. 1981).**

La pédiatre et psychanalyste Françoise Dolto (1908-1988) abonde dans le même sens. Même chez les enfants, observe-t-elle, certains comportements associés à la possession diabolique correspondent « à une situation pénible pour l'enfant : sentiment d'une menace, d'un danger angoissant prenant la forme d'un animal dévorant.[...] angoisse qu'il traduit par l'idée du diable ». Pour plaire à la morale des adultes, parfois.

Le discours va encore plus loin avec le psychanalyste Carl Jung (1875-1961). Pour lui, le Diable existe vraiment mais dans le sens d'un mythe, d'un archétype expliquant le côté sombre de l'individu comme Dieu peut expliquer le côté clair. Dieu et Diable seraient les deux faces d'une même médaille, sources pulsionnelles des comportements. Le Diable symboliserait les réactions de peur, de révolte, de rejet, de séduction devant les plaisirs interdits.

Cette dynamique constante entre le Bien et le Mal, le mal étant le Diable-mythe, serait même essentiel au développement du psychique. La notion de Mal étant liée au contexte culturel où évolue l'individu. De sorte que mieux seront compris les mécanismes du comportement plus le Diable s'évanouira. *« Car, ce que nous appelons aujourd'hui le mal est ce que nous n'arrivons pas à expliquer. Ce que nous ne comprenons pas aujourd'hui et que nous appelons le mal aura peut-être un nom dans le futur ».*

C'est ce qui fait dire au psychiatre Edward Stewart Chesser (1932-2002) de l'Université de Londres : *« Des patients avec une maladie psychotique peuvent avoir l'illusion qu'ils sont contrôlés par le diable. Des patients souffrant de troubles de possession et transes peuvent agir et penser comme s'ils étaient possédés par le diable ».*

*Un **mythe** est un récit qui se veut explicatif et surtout fondateur d'une pratique sociale. Il est porté à l'origine par une tradition orale, qui propose une explication pour certains aspects fondamentaux du monde et de la société qui a forgé ou qui véhicule ces mythes. Exemple : la création du monde.

***Archétype** est un concept créé par Carl Gustav Jung désignant une structure psychique a priori, un symbole universel d'un type ou d'une personne qui sert de modèle idéal à un groupe. Cette image de l'homme idéal qu'on se fait, résulte de l'inconscient.

« Ainsi le diable est utilisé pour représenter ce que l'homme ne peut reconnaître comme venant de lui. Au-delà de la variété des représentations, Freud a surtout mis en évidence que le diable avait pour fonction de personnifier la part étrangère à soi-même ». (BOURRAT, Marie-Michèle, SOUPA, Anne, *Faut-il croire...*p. 107).

6- La sorcellerie aujourd'hui.

Dans son ouvrage récemment réédité *Pouvoirs et sorciers, Enquête sur les pratiques actuelles de sorcellerie* (nouvelle édition 2009), Dominique Camus fait état des nouveaux sorciers qui circulent sur le territoire de la France contemporaine.

D'après l'auteur, ces sorciers sont surtout des hommes agriculteurs ou ouvriers ayant une éducation dans la moyenne. Leur force : ils ont un don et une expérience acquise auprès de leurs parents ou d'un mentor. Ils consultent, pour leur pratique, des livres de sorcellerie dont le *Grand et le Petit Albert* (Voir CHAPITRE VIII). Chacun possède son champ

d'expertise voire plusieurs même : guérisseurs, magnétiseurs, radiesthésistes, sourciers, rebouteux, panseurs de secrets, etc.

Et les gens qui les consultent se disent envoûtés, ensorcelés, victimes d'un sort ou d'une maladie inexplicable, en quête de vengeance après l'échec d'une relation amoureuse ou pour régler un problème financier. Ces personnes sont fréquemment en détresse, incomprises de leur entourage incluant les professionnels de la santé. Dans la plupart des cas, les sorciers tentent de guérir le patient sans faire appel au Diable sauf dans les cas des jeteurs de sorts où Satan peut être appelé à la rescousse, en invoquant le nom de Dieu :

« Mal, qui que tu sois, d'où tu viennes, et quel que soit ton principe, je t'ordonne, au nom de Jésus à qui tout obéit au ciel et sur la terre et jusque dans les enfers, de quitter cette créature de Dieu ici présente ».

Toujours d'après l'auteur, cette fonction serait très florissante et générerait à leurs titulaires des revenus très lucratifs.

***Dominique Camus** est ethnologue, sociologue et historien. Il est un ancien enseignant de l'Université de Rennes. Depuis une trentaine d'années il étudie la médecine populaire, les croyances et les pratiques magico-religieuses relatives à la santé dans la France contemporaine. Son domaine de recherche porte sur les personnes qui sont créditées de "dons" pour découvrir les choses cachées ou les événements à venir – les radiesthésistes et sourciers et les devins (voyants, médiums...) – et celui des gens à qui l'on confère des "pouvoirs" salvateurs – les guérisseurs (Panseurs de Secrets, Leveurs de Maux, Magnétiseurs, manieurs "d'énergies" etc..) et les sorciers.

***Les admirables secrets de magie naturelle du Grand Albert Petit Albert**, Éd. Albin Michel, Nouvelle édition. 1996. 152 p.)

Le Diable a donc déserté les Églises, s'est invité dans les cabinets des thérapeutes, des désenvoûteurs, des voyants et au sein de toutes ces chapelles de marchands du bonheur.

Il a même quitté les corps de ses fidèles pour se tailler une place dans l'univers sécularisé.

7- Le Diable...un laïc ?

Johann Wolfgang von Goethe (1749-1832) en mettant en scène *Faust* annonce déjà la sécularisation de Satan. Méphisto n'a plus ni cornes, ni

queue et ses sabots sont dissimulés. Il est Monsieur-Tout-le-Monde. Il devient sous la plume de l'auteur, le mythe de l'avenir.

Des mouvements sociaux tels que l'implantation du syndicalisme porté par de nouvelles idéologies comme le marxisme et le socialisme ont eu également une influence certaine. Au christianisme de la « damnation » sont proposées l'espérance dans le progrès et la libération de l'homme. *« En désertant les églises, Satan sort des esprits ».*

Le phénomène diabolique a largement dépassé l'expression de la foi. Le Diable représente la part nocturne des sociétés occidentales.

Paradoxalement, le Diable se retrouve toujours à l'intérieur de l'homme non pas pour le culpabiliser ou le faire hurler comme autrefois mais, pour incarner la quête de sens dans un monde sécularisé à la recherche de nouvelles balises pour refaire l'harmonie au-dedans de soi. Un univers bien individualisé avec un Diable sur mesure.

En même temps, l'homme cherche de nouveaux centres d'intérêt pour retrouver la sensation d'exister et la voie du bonheur...

Diable : consommation et divertissement.

Et une de ces voies n'est-elle pas celle de l'hédonisme ? D'un bonheur immédiat et individuel ?

« De la libération des peuples, elle est passée à celle de l'individu, proclamant en 1968 qu'il était interdit d'interdire, puis entamant la révolution sexuelle des années 1970. Peu à peu s'est développée l'idée selon laquelle on n'était pas sur terre pour souffrir mais pour jouir, de la vie, de son corps, voire pour certains, des substances hallucinogènes et des drogues ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire..* p. 311).

Voilà un comportement susceptible de déstabiliser complètement le Diable ! Jusqu'à maintenant, il était le tentateur, le responsable des pulsions sexuelles et du plaisir en général. Et voilà que l'on n'a plus besoin de lui pour y succomber ! Les frontières entre le Bien et le Mal se confondent presque. Profond changement ! Exit la peur du Diable !

Le Diable devient donc objet de consommation et de divertissement. Symbole de plaisir, de bien-être et de distraction. Il fait les frais de la publicité, du roman fantastique, de jeux vidéo, de bandes dessinées, du cinéma, de la musique rock dite satanique, etc. Toute une culture de consommation démoniaque connaît un succès retentissant. Non sans conséquences. Il nourrit un certain occultisme, favorise la formation de sectes et suscite une certaine violence associée, notamment aux États-Unis dit-on, au foisonnement des tueurs en série. Il attise également la curiosité pour tout ce qui touche au paranormal.

***Le rock Satanique** a commencé sous une forme subliminale qui est devenue chaque fois plus ouverte. Ils sont généralement pratiquants de sectes diaboliques, portent des pentagrammes inversés, des noms de démons... Représenté entre autres par les groupes : KISS (Kings In Satan's Service - (Rois au service de Satan). Le groupe AC/DC (australien), son nom peut être interprété comme "Courant Alternatif/Courant Continu" (Alternating Current/Direct Current), mais il peut aussi être lu comme : "Anti-Christ/Death to Christ" (Antéchrist/Mort au Christ). Un de ses membres, questionné sur ce qu'était sa véritable signification, a dit que cela restait ouvert à la libre interprétation. Et aussi Black Sabbath, Ozzy Osbourne, Led Zeppelin.

Dans cet univers, la superstition demeure. Par exemple, les nombres occupent une place à part, notamment le fameux 666. Apparue dans l'Apocalypse, ce nombre rappelle Satan et porterait malheur. Retrouver ce chiffre sur son ticket de métro, sur sa carte d'identité ou sur son numéro de téléphone serait un signe de mauvais présage. De même sur un produit de consommation.

Le cas le plus célèbre revient à l'entreprise de lessive Proctor & Gamble. Sur le croissant de lune à face humaine, plusieurs consommateurs y décelèrent dans la torsade de la barbe, le chiffre diabolique. La compagnie a dû, progressivement à partir de 1985, retirer son logo et le modifier.

***Trois (3) est le premier nombre sacré**, le premier nombre parfait (Trois représente la Trinité païenne). Il est représenté géométriquement dans le triangle, et spirituellement comme le Troisième Œil de l'Hindouisme. Les occultistes multiplieront et ajouteront trois aux autres nombres sacrés pour créer de nouveaux nombres. Cependant, ils assembleront également le trois par groupes de deux et de trois, parce qu'ils croient dans le principe de « l'intensification », à savoir que plus de puissance est obtenue quand un nombre sacré est regroupé. Dans le cas du trois, une plus grande intensification est atteinte lorsqu'il est démontré que 33 , ou 333 . $333 + 333$ égale 666 . Les occultistes ont utilisé 333 comme le symbole caché par lequel ils présentent le nombre le plus offensif, 666 . Lorsque les détails d'un événement sont disposés de façon à contenir certains nombres occultes sacrés ou des combinaisons numériques, c'est littéralement une signature occulte sur l'événement. Mathématiquement, 666 peut être créé lorsque trois paires de trois sont additionnées. Ainsi, $(3 + 3) + (3 + 3) + (3 + 3) = 666$. Maintenant, éliminez les parenthèses et le signe plus, et vous obtenez 33 espaces, 33 espaces, 33 , ce qui représente le

nombre 666. Sites à consulter : www.pleinsfeux.org/les-nombres-des-occultistes/;
www.rustyjames.canalblog.com › spiritualité philosophie et religions.

Diable : manipulation politique et financière.

Derrière cette prolifération de créations démoniaques et l'ombre de la superstition, se profile le spectre manichéen du Bien et du Mal récupéré sur le plan politique, culturel, religieux et social sous le vocable de 'l'Axe du mal' : le Mauvais, le Méchant. (Depuis la fin de la guerre froide, certains dirigeants américains, notamment se cherchent désespérément un ennemi pour nourrir leur vision dualiste où, évidemment, ils occupent toute la place du Bien !

Les propos tenus par Georges W. Bush, pour rallier l'Occident à la guerre en Irak, sont assez éloquentes à cet égard. Le Diable, c'est l'autre : l'étranger, le hors-norme, le différent, l'adversaire. Jean-Paul Sartre (1905-1980), dans sa pièce de théâtre *Huis-clos*, met dans la bouche d'un de ses personnages, ces mots devenus célèbres : « *l'enfer, c'est les autres* ».

Dans le même ordre, le Diable personnifie aussi tout ce qui est illégal : spéculation, collusion, paradis fiscal, délit d'initié, bénéfices indus, prostitution, contrebande, trafic de drogue, etc.

Concept récupéré également à des fins ludiques par Hollywood et autres producteurs, entre autres de jeux vidéo : les envahisseurs de l'espace ou autres groupes malveillants à l'endroit des citoyens : les nouvelles incarnations du Mal. Et aussi, les mises en scène de fins du monde appréhendées qui renvoient aux grandes peurs du 16^e et 17^e siècle.

Il apparaît aux observateurs que la domestication du Diable est davantage avancée en Europe contrairement aux États-Unis et le monde protestant puritain où « *se conserve le mieux une intense peur du Mauvais fourchu, capable d'envahir tout corps pécheur pour le dénaturer, comme Dracula corrompt d'un seul coup de dents ces victimes jeunes et innocentes* ». (MUCHEMBLED, Robert, *Une histoire...* p. 362).

L'américain aurait davantage besoin, semble-t-il, de s'accrocher à la devise nationale de son pays *In God we trust* pour conjurer la présence obsédante du Diable dans son univers.

CONCLUSION

À la fin de ce cours, une première conclusion s'impose. Le sujet du Diable n'a pas été épuisé. Il reste beaucoup à dire...

Mais voici en résumé le parcours exploré :

- Dans l'Antiquité, le Diable est peu présent. Sauf en Iran.
 - À partir du Moyen-âge surtout, le Diable devient un personnage important de la société religieuse. Il est omniprésent tant sur le plan religieux que politique.
 - Le Diable a servi de bouc émissaire pour expliquer l'inexplicable. Et les Églises l'ont bien compris : « *La figure du Diable permettait de nommer ce qui n'avait pas de nom* ».
 - Et lorsque la science est venue à la rescousse, le doute sur l'existence du Diable a fait surface.
 - Mais la peur a pris le dessus. Peur du Diable, bien sûr, mais aussi utilisation du Diable pour faire peur, acquérir du pouvoir, stigmatiser l'adversaire, politique ou autre, prendre le contrôle des consciences. Et taxer de sorcellerie des gens pour mieux s'en départir (les brûler !)
 - Des questions sans réponse : le Diable, symbole du Mal, ne serait-il pas tout simplement dans les actes posés par l'homme ? Se décharger de sa responsabilité sur un Diable quelconque, n'est-ce pas trop facile ? Et qu'en est-il du Mal dont il n'est pas responsable ?
- Le Diable...un personnage bien commode pour justifier toutes les prises de pouvoir...
- Enfin, venons-en à la grande question : faut-il croire au Diable ?

Certains affirment : « *Quand la science avance, Satan recule la plupart du temps* ».

D'autres ripostent : « *La plus belle des ruses du Diable est de vous persuader qu'il n'existe pas !* ».

« *Chassez l'Enfer, il revient au galop* ».

Le Diable...il est légion, car il est plusieurs (Mc 5, 9). Il est donc sans nom, sans visage. Il est non-personne comme l'affirme le théologien protestant Karl Barth.

Serait-il le Mal en nous, s'interrogent les théologiens d'aujourd'hui ?

D'autres auteurs sont plus catégoriques, terminons avec quelques citations parmi les plus percutantes.

« Nous devons admettre qu'encore aujourd'hui, ce sont majoritairement les enfants et les femmes qui sont victimes des systèmes idéologiques. Le mal, le malin, le diable n'existent pas sans la femme et l'homme. C'est nous qui le pensons et qui lui donnons des formes subtiles et changeantes. Le diable hante toujours l'esprit de certains membres de notre société dite post-moderne et même hypermoderne ». (SNYDER, Patrick, *Trois figures du diable à la Renaissance, l'enfant, la femme et le prêtre*. Éd. Fides. 2007. p. 131).

« [Le Diable] Un mythe qui reste fort embarrassant pour le christianisme, qui voudrait bien mettre de côté le très encombrant personnage de Satan, mais qui en a malgré tout besoin pour laver Dieu de tout soupçon de responsabilité dans l'existence du mal. S'il n'y a pas de diable, le seul coupable est l'homme, créature de Dieu. Dire que Dieu a créé l'homme libre, que celui-ci a mal usé de sa liberté, introduisant ainsi le mal, et que Dieu assiste à ses souffrances par respect de la liberté de ses créatures, c'est un peu dire qu'un père, qui a montré à ses enfants la séduction de la drogue et les a avertis du danger, doit les laisser absolument libres d'en consommer s'ils en font malgré tout le choix, et les regarder souffrir sous ses yeux sans intervenir, car sinon il serait un père abusif. L'explication a du mal à passer, surtout si le père a à la fois une bonté et une puissance sans limites ». (MINOIS, Georges, *Le diable*, col. *Que sais-je*. PUF, 1998, p. 110).

« Nous vivons sous le signe d'une divinité inexistante, forgée de toutes pièces, il y a vingt-six siècles, par des prêtres iraniens avides de pouvoir. Nous vivons sous le signe de Satan. Est-ce là notre destin ? Allons-nous laisser le monstre imaginaire nous dévorer pour de bon ? ». (MESSADIÉ, Gérald, *Histoire générale du diable*. Éd. Robert Laffont. 1993. p. 447).

« Croyez ou ne croyez pas au Diable, de toute façon, personne n'en sait rien; il n'est pas plus démontrable que Dieu ». (MINOIS, Georges, *Le diable* p. 122).

« Se décharger de sa responsabilité sur un diable quelconque est trop facile, enfantin ».

« La croyance en Satan rendit sans doute, parfois, quelques services. Mais il est possible d'y renoncer sans réels dommages. Au contraire ».
(DUQUESNE, Jacques, *Le diable*, Éd. Plon. 2009. P. 203).

« Il existe mais il ne faut surtout pas y croire ». (CERBELAUD, Dominique, *Le Diable*, p. 91),

Pour la professeure Colette Arnould, auteure de l'ouvrage *Histoire de la sorcellerie*, l'homme est condamné à s'en prendre qu'à lui-même dans toute cette histoire. Mais comme il préfère s'enfermer dans l'illusion, il a substitué au balai et au sabbat d'autres narcotiques. (p. 44).

**QUOIQU'IL EN SOIT DE SON EXISTENCE OU DE SA NON-
EXISTENCE,**

LE DIABLE FAIT PARTIE DE L'IMAGINAIRE COLLECTIF.

IL N'EST PAS PRÈS D'EN ÊTRE DÉLOGÉ.